Digitized by Google

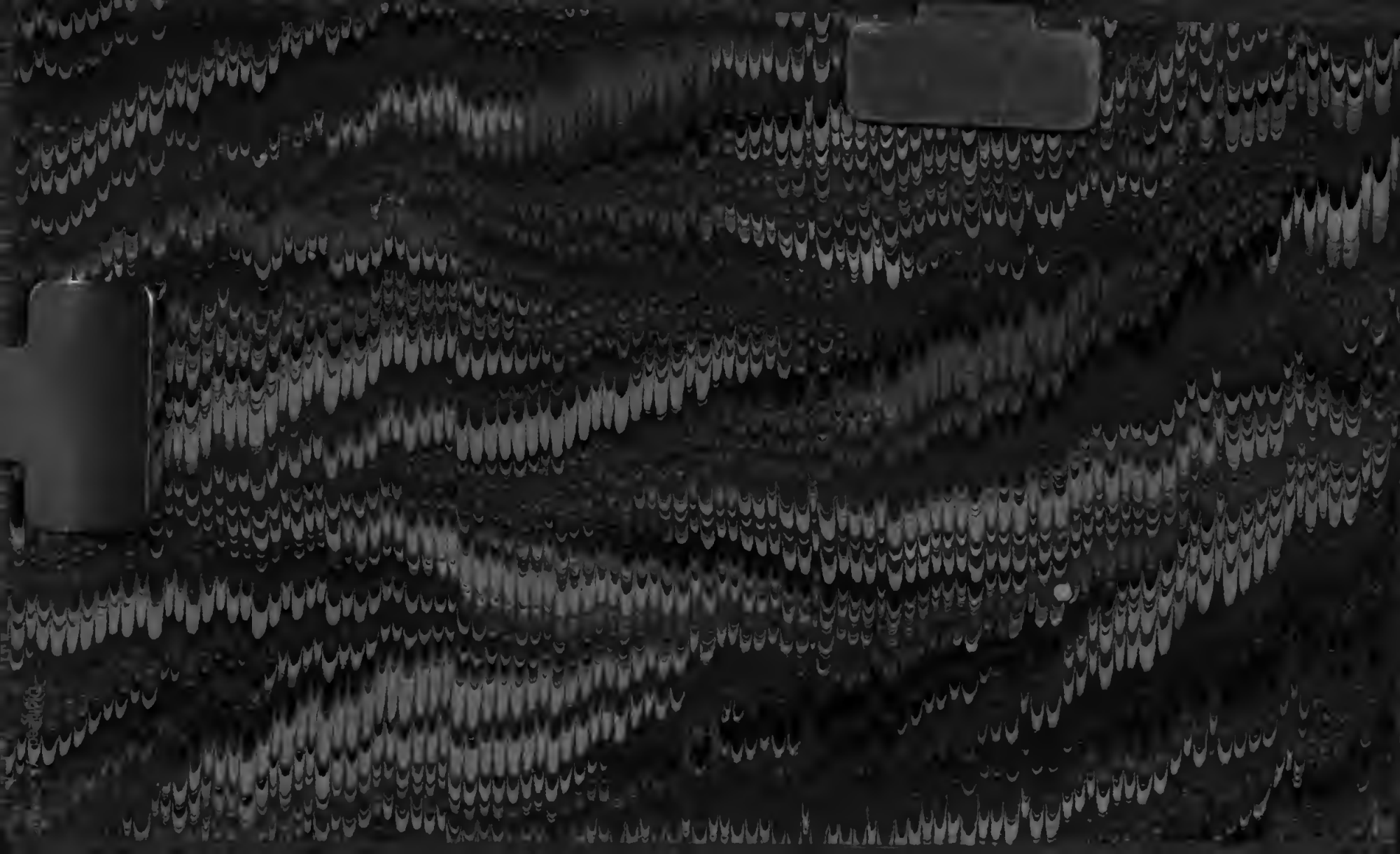

Digitized by Google

00210.8 df 5

Digitized by Google

LE ROI CHEZ LA REINE

HISTOIRE SECRETE
DU
MARIAGE DE LOUIS XIII
ET
D'ANNE D'AUTRICHE

D'après le journal de la santé du Roi, les dépêches du Nonce et autres pièces d'État

PAR ARMAND BASCHET

PARIS
A. AUBRY, LIBRAIRE ÉDITEUR,
rue Dauphine, n° 16

MD.CCC.LXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE ROI

CHEZ LA REINE

Digitized by Google

Tiré à petit nombre, sur papier vélin.
20 ex. sur papier raisin vergé.
3 ex. sur peau de vélin.

BRITISH MUSEUM

Paris. — Imprimé chez Bonaventure, Ducessois et Cie,
55, *quai des Augustins.*

Digitized by Google

LE ROI

CHEZ LA REINE

OU

HISTOIRE SECRETE

DU

MARIAGE DE LOUIS XIII

ET

D'ANNE D'AUTRICHE

D'APRES LE JOURNAL DE LA SANTE DU ROI, LES DEPECHES
DU NONCE ET AUTRES PIECES D'ETAT

PAR ARMAND BASCHET

PARIS
A. AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
16, rue Dauphine

M.D.CCC.LXIV

Digitized by Google

BRITISH MUSEUM

Digitized by Google

PREFACE

Louis XIII fut longtemps un enfant. Il débuta dans la volonté par un acte hardi : l'assassinat du maréchal d'Ancre. Mais si on ne le jugeait que par l'audace et la violence de cette entreprise de sa jeunesse, on se méprendrait singulièrement. Rien de sanguin, rien d'emporté dans cette nature royale toute particulière. Le jour qui précéda comme celui qui suivit le meurtre du premier ministre et favori de la Reine mère, le jeune roi s'endormit et se réveilla avec le même calme que d'habitude; cepen-

dant il était le principal acteur dans ce drame du Louvre, à raison du facile consentement qu'il avait donné à son bien-aimé Luynes. Les bulletins de sa santé, les notes quotidiennes de sa vie, consignés et enregistrés avec un scrupule minutieux par son médecin ordinaire, en sont un incontestable témoignage.

Comment reconnaître, dans ce roi d'humeur languissante et mélancolique, le fils de ce Henri IV toujours si allègre, toujours si leste en ses propos et si enjoué, d'une soudaineté si originale, d'une vaillance si populaire? Son naturel est néanmoins très-curieux à observer : cette sorte d'hésitation, cet air d'indifférence suprême qui président à ses actions les plus importantes sont faits pour confondre l'esprit.

Louis XIII fut un de ces hommes qu'on ne sait comment juger; il n'est pas possible, si l'on veut être rigoureusement vrai et juste, de se prononcer sur lui d'une manière absolue. N'avait-il pas tous les dehors, tous les à-peu-près des grandes et belles qualités, sans avoir le fond

essentiel d'aucune? Il n'était pas un grand esprit, mais pourrait-on dire qu'il manquât d'intelligence? Il avait un assez haut sentiment de son honneur et de sa majesté, mais réellement a-t-il jamais bien gouverné autre chose que sa volière et sa chasse? Il était bizarre dans ses jeux, dans ses goûts, dans ses façons, et cependant il n'a jamais prêté au ridicule. A cheval (il avait eu pour maître le célèbre et classique Pluvinel), ne faisait-il pas belle figure et n'avait-il pas un air de majesté fort sérieux? Voyez les gravures et les portraits du temps. On ne saurait donc rire de lui. Néanmoins, l'intérêt qu'il inspire n'est qu'un mélange de curiosité et d'étonnement. A le bien voir, à le bien suivre, depuis l'heure de sa majorité jusqu'à celle de sa mort, il n'a jamais été le maître de personne, ni des autres, ni de lui-même. Bien que roi, ses destins, son tempérament firent de lui un être passif et tout exceptionnel. Dans les affaires, son initiative était nulle : il eut quelquefois des intentions,

il n'eut jamais de résolutions. Né pour commander, il fut toujours *l'homme* de quelqu'un, de Luynes d'abord, ensuite de Richelieu. Il aima le premier, craignit le second; l'un sut le dominer par sa grâce habile, l'autre par la vigueur de son génie. Dans ses attachements, on ne retrouve aucune impression vive et ardente, aucune flamme; l'abandon d'une personne aimée ne laissait aucune trace dans cet esprit incapable de se souvenir. Cette froideur, cette taciturnité, qui chez un prince sont souvent des qualités politiques, n'étaient en lui que des conditions naturelles du caractère et de l'humeur. Il ne s'échauffait pas à l'inattendu des événements, il les regardait. Si extraordinaires qu'ils fussent, heureux ou malheureux pour son trône ou pour sa personne, il y assistait d'une façon si particulière, qu'on n'aurait su dire si la part qu'il y prenait était celle d'un philosophe, d'un indifférent ou d'un flegmatique qui, tout en ne s'émouvant de rien, n'est pas moins capable

de pensers profonds et de vues lointaines. En tout, il montrait de la lenteur : il était lent à parler, lent dans sa marche; ce n'était ni parti pris de dignité, ni tendance à un air de majesté contrainte; il était né ainsi. Au laisser-courre, bien que parfois il y excellât et qu'il y laissât voir quelque passion, il était cérémonieux et demeurait taciturne. Venait-il à aimer, c'était comme un enfant. Il s'amusait à caresser l'apparence d'un sentiment, que tantôt une autre préoccupation aussi fugitive allait effacer. Point d'orages, point de désirs, point de regrets, tout au plus quelques tourments : « Ses amours étoient d'estranges amours, dit Tallemant, il n'avoit rien d'un amoureux que la jalousie. » Louis XIII est curieux à observer, à rechercher, à analyser en tout.

Les circonstances dans lesquelles je le veux étudier ici sont fort délicates, j'en conviens; mais elles offrent des particularités si étranges, elles font ressortir avec tant de vérité cette

exceptionnelle et peut-être unique nature, que malgré l'intimité des détails, je n'hésite pas à les révéler.

Il s'agit ici du mariage et surtout de l'issue du mariage de Louis XIII; véritable curiosité dans l'histoire, ainsi qu'on en pourra juger par les récits inattendus que j'ai rassemblés dans cet écrit; je veux parler du Roi comme époux et des difficultés qu'il fit à se faire connaître comme tel. Jamais indifférence plus entière, jamais hésitation plus prolongée ne se sont rencontrées dans un mari devant sa jeune épouse. Louis XIII avait épousé cérémonieusement et pompeusement l'Infante Anne d'Autriche, en 1615; mais quand fut-il son mari et au prix de quels conseils et de quelles exhortations ? C'est en cela et par là que la question appartient à l'histoire, et que le chroniqueur est en droit d'ouvrir cette porte que d'ordinaire la plus simple convenance doit tenir close. L'incroyable attitude de Louis XIII avait d'ailleurs tourné l'affaire en question

d'État. L'abstention était publique. La Maison d'Espagne, d'où sortait la Reine, voyait, dans cette froideur du Roi, une marque de dédain, presque une insulte. Le Nonce du Pape s'en occupa avec un esprit et une adresse extrêmes, et l'on en trouvera des preuves piquantes dans les pages qui suivent. L'Ambassadeur d'Espagne exprime en termes exprès et souvent renouvelés la blessure que son âme fière et hautaine ressent à voir ainsi dédaignée la gracieuse Infante devenue Reine de nom, mais point de fait, et l'empressement qu'il a de la voir prise réellement pour femme l'autorise à traiter la question au vif dans ses audiences avec le jeune et indifférent mari. Il faut dire du reste que par l'esprit, la grâce et la facile élocution, il se laissa de beaucoup distancer par l'incomparable Nonce Guido Bentivoglio, qui, pour le succès de cette infiniment délicate négociation, déploya ses plus aimables qualités d'ingénieux diplomate. Lorsqu'enfin le Roi se fut décidé, grâce au

Nonce, grâce à Luynes, grâce à l'Ambassadeur d'Espagne, grâce à Mademoiselle de Vendôme, devenue Madame d'Elbœuf, grâce à un ensemble de circonstances fort particulières, ce fut un si solennel événement que, de son ordre, le lendemain matin, tous les Ambassadeurs en furent avisés par le Maître des Cérémonies; chacun en fit dépêche à son gouvernement, plusieurs envoyèrent des courriers spéciaux, et toute l'Europe sut ainsi, peu de jours après le fait, que le Roi Très-Chrétien, Louis, treizième du nom, après quatre ans de mariage, le 25 janvier de l'année 1619, avait accompli la consommation de son mariage avec la Reine Très-Chrétienne Anne d'Autriche, fille du Roi Catholique.

Je l'ai dit : l'impassibilité si curieuse de Louis XIII ressort en vives couleurs sur le fond de cette négociation, plaisante au premier abord, sérieuse néanmoins. Ce qu'il fut en cette matière, il le fut en tout. Le Nonce, plus que tous les autres, l'observe et le peint

à merveille; ses dépêches sont le principal ornement de ce mémoire si bien complété par les lettres de différents ambassadeurs. Bien qu'ils aient été interrogés plus d'une fois par des chercheurs éminents, les Papiers de Simancas, autrement dits de la Maison d'Espagne, dont une grande part est conservée dans les Archives de l'Empire, m'ont initié aussi à des détails qui ont leur importance : les lettres missives, les dépêches proprement dites, les textes des conventions et les documents justement désignés sous le nom de *Pièces d'État* y abondent. En un mot, j'ai consulté tous les écrits diplomatiques émanés de la Cour de France à cette époque, et je n'ai pas négligé ceux des *intimes* et des *familiers*, pour aider à la confrontation et à l'exactitude des détails puisés à des sources si variées. En première ligne, je dois citer les notes du médecin Hérouard, qui, pendant vingt-neuf ans, avec une patience émérite, a tenu chaque jour le journal de la santé et des actions de celui,

qu'à trop juste titre, on peut appeler son royal malade.

On s'étonnera peut-être du titre de cet écrit : *le Roi chez la Reine*, qui pourrait donner le change au lecteur sur mon but et mes moyens. D'autres accepteraient peut-être comme une bonne fortune ce masque *romanesque* couvrant un ouvrage consciencieusement *historique*. Mais je ne songe point à intriguer le lecteur : mon ambition serait de l'instruire sans l'ennuyer. Voilà pourquoi, après avoir longtemps hésité en face de ces scrupules, qui rendent si laborieux le choix d'un titre précis, je me suis décidé à n'être pas plus sévère que Mézeray lui-même ne l'a été en pareille occurrence. Qui ne connaît, en effet, parmi les lecteurs érudits auxquels je m'adresse, *l'Histoire de la Mère et du Fils*, ouvrage précieux qui, sous le titre d'un roman et la forme d'un pamphlet, ouvre sur l'intérieur de Louis XIII, au point de vue de ses démêlés avec sa mère, de si lumineuses per-

spectives? *Le Roi chez la Reine*, c'est l'histoire intime, non plus des relations de la *Mère et du Fils*, c'est-à-dire de Louis XIII et de Marie de Médicis, mais du *Mari et de la Femme*, c'est-à-dire de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, pendant la difficile conclusion d'un mariage noué et dénoué diplomatiquement. S'il est des occasions où la matière d'État elle-même se plie aux apparences romanesques, c'est celle-ci. Je n'avais pas le droit de rechercher, mais je n'avais pas le droit d'éviter cette bonne fortune de mon sujet.

Une extrême bienveillance a ouvert toutes les portes devant ma curiosité; et comme la bienveillance appelle la gratitude, je tiens à remercier vivement ceux dont j'ai mis ainsi à contribution le bon vouloir et les gracieux offices. Je m'empresse donc de nommer ici, comme m'ayant fort obligé, M. le Chevalier Bonaini, surintendant des Archives de Tos-

Digitized by Google

cane; M. le Marquis Bentivoglio des Bentivoglio de Ferrare; M. le Comte de Laborde, directeur des Archives de l'Empire, et MM. les Conservateurs du Département des manuscrits et du Cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale.

Paris, janvier 1864.

I

LA NÉGOCIATION DU MARIAGE.

1610-1612.

Les négociations des mariages de France et d'Espagne, de Louis XIII avec une Infante et de Madame avec l'Infant, furent entamées du vivant même d'Henri IV[1], et, pour ainsi parler, elles le furent dans des circonstances qui donnaient plutôt à penser aux apprêts d'une grande guerre qu'au contrat d'un grand mariage.

C'était en l'année 1609 : année si féconde en puissants et imposants projets dans l'esprit

1. Il faut lire à cet égard l'intéressant chapitre III du récent livre de M. Guizot, *Un projet de mariage royal*, et remarquer la conversation du Connétable de Castille, Don Alonzo de Velasco, avec Henri IV, pendant l'automne de l'année 1604.

du Roi. Infatigable, prompt à la lutte, comme aux vaillants jours d'Arques et d'Ivry, le Roi tout armé semblait avoir conquis une jeunesse nouvelle : plus que jamais il donnait à entendre que sa grande ennemie c'était l'Espagne et sa vraie politique l'abaissement de cette maison. Si donc la rupture des relations entre les deux pays n'était pas encore expressément déclarée, il est juste de dire qu'elle était trop imminente pour laisser espérer quelque succès à une négociation dont le but était de concilier par un mariage deux couronnes si rivales. La Cour de Toscane se hasarda cependant à tenter cette pratique difficile : réussissant, une telle démarche n'eût pas été sans gloire pour son Cabinet; échouant, elle ne lui laissait pas moins l'honneur de l'avoir entreprise. Rome, qui avait tant d'intérêt au maintien de la paix, fit plus que d'applaudir au projet florentin, elle lui assura tout son appui.

La Cour de Florence était, du reste, de toutes les Cours d'alors, celle qui se pouvait croire le plus justement autorisée à négocier une telle union : d'étroits liens de parenté l'at-

tachaient au double trône de France et d'Espagne. Marie de Médicis était de sa maison, et le Grand-Duc régnant, Cosme II [1], avait épousé l'Archiduchesse Marie-Madeleine. Florence, comme la corde appliquée à l'arc — c'est le terme d'une note diplomatique du temps — touchait à l'une et à l'autre extrémité par ses glorieuses alliances [2].

L'ambassadeur extraordinaire du Grand-Duc à Madrid fit le premier les ouvertures : c'était le seigneur Matteo Botti, marquis de Campiglia, grand-maître de la maison.

Cet ambassadeur s'était rendu à Madrid, chargé par son maître d'aller prêter en son nom la foi et l'hommage que, d'après les traités, le Grand-Duc de Toscane devait au Roi d'Espagne, pour la possession de l'État de Sienne [3].

1. Né le 12 mai 1590, de Ferdinand Ier de Médicis et de Chrétienne de Lorraine. Marié, le 18 octobre 1608, à Marie-Madeleine, fille de l'Archiduc Charles.

2. Archivio Mediceo, à Florence, filza 4764-65 : *Avvisi generali;* pièce en français : *Mariage du Roi.*

3. D'après le traité du 3 juillet 1557 : « Filippo concede in feudo « al Duca Cosimo Ie, la città e lo stato di Siena.... » (Reumont, *Tavole chronologiche.*) Le Duc avait pris possession de Sienne, le 19 juillet de la même année.

Se sentant bien vu et goûté à cette Cour, s'étant créé de hautes affinités dans l'esprit des principaux conseillers, le Marquis de Campille, de son propre mouvement (s'il faut en croire un rapport que j'ai eu sous les yeux), conçut l'idée d'entamer la « sérieuse affaire de ces mariages. » Il y trouva disposée Sa Majesté Catholique, et il en écrivit au Grand-Duc son souverain. Cosme II approuva fort les projets conçus par son envoyé, et il autorisa ses démarches dans ce but au point de l'accréditer immédiatement à la Cour du Louvre, avec la même qualité d'ambassadeur extraordinaire qu'il avait à la Cour de Madrid. Le Marquis de Campille quitta l'Espagne, au mois de janvier 1610, et lorsqu'après avoir salué le Roi, il alla prendre congé de la Reine, celle-ci le pria, en termes fort précis, de complimenter de sa part la Reine Très-Chrétienne, à Paris, et d'engager plus vivement que jamais l'affaire des mariages[1].

1. Archivio Mediceo, filza 4941 et suiv. : *Dispacci di Spagna*. Matteo Botti, marquis de Campiglia, eut sa dernière audience le 22 novembre 1609.

Cet ambassadeur fut au Louvre, dès les premiers jours de 1610 : le Roi le vit souvent et lui fit même l'honneur de le visiter plusieurs fois à l'hôtel Gondy, qu'il habitait. Il entretenait nécessairement Sa Majesté du fait de sa mission; mais, si je ne me trompe, Sa Majesté *entendait* l'ambassadeur plutôt qu'elle ne l'*écoutait*. Au fond, elle répondait en façons, sinon évasives, du moins peu convaincantes [1]. On sait, d'ailleurs, qu'à cette époque le Roi inclinait bien plus fort à des pratiques de mariage pour son fils le Dauphin avec la fille du Duc de Lorraine. En somme, les choses traînèrent en pourparlers auxquels Don Pedro de Tolède [2], ambassadeur d'Espagne, Monsignor Ubaldini [3], nonce du Saint-Père

1. Le Roi avait agi de même, l'année précédente, lorsque le Nonce avait essayé de lui faire la même proposition. Dans l'*Inserto* du 29 août 1609 (Archivio Mediceo : *Dispacci di Spagna*), je lis dans le compte rendu de la consulte d'État : [« Soggiunge poi che il Papa gli a detto che il Nuncio di Francia gli scrive che havendo proposto in nome di sua Santita a quel Re il casamento tra il Principe di Spagna ed una di quelle figlie, egli ha ammesso la pratica seb bene in parole generali et che pero Sua Santita desiderasse sa pere il gusto di Sua Maestà Cattolica in tal negotio... »].

2. Ambassadeur depuis 1606; rappelé le 3 janvier 1609, remplacé à la Cour de France par Don Ynigo de Cardenas.

3. Originaire de Bologne. Ubaldini résida en France en cette qua-

et Matteo Botti, marquis de Campille [1], avaient plus ou moins de part, jusqu'au moment où ils furent interrompus par le sinistre et fatal événement du 10 mai 1610, la mort du Roi de France, par l'œuvre infâme de Ravaillac.

Adressée à Marie de Médicis, la question d'une alliance française-espagnole devait trouver une solution plus commode et faire un chemin plus rapide. Si dans la personne de la Régente, la Cour de Toscane avait une parente, la Cour de Rome avait en elle une alliée plus que facile. Florence et Rome agirent directement. Les négociations furent donc aussitôt reprises par les ambassadeurs florentins, Botti à Paris, D'Elci [2] à Madrid, et soutenues

lité de nonce jusqu'en 1615 qu'il fut fait Cardinal. Il était lourd et passionné dans ses écrits.—Son successeur fut le charmant et spirituel Guido Bentivoglio.

1. Sur le Marquis de Campille et ses affaires, voyez *Papiers de Simancas*, conservés aux Archives de l'Empire, A. 59. 344. Lettre du 5 décembre 1614.

2. Comte Orso d'Elci, diplomate des plus remarquables : ses dépêches, conservées à Florence (Archivio Mediceo), sont du plus grand intérêt sur les affaires d'Espagne. Il arriva à Madrid, en qualité d'ambassadeur, dans les premiers jours d'octobre 1608 ; pour sa première audience, le 22 octobre, il fut à l'Escurial avec une suite de vingt-cinq personnes.

vivement par les Nonces près de ces mêmes Cours.

L'intérêt politique qu'avait le Saint-Siége au succès de cette union est facile à définir. De quel danger n'eût pas été pour lui une guerre dont l'action seule eût si aisément secondé les esprits fort remuants alors des partis soit protestants, soit mécontents? Quant à la part du Grand-Duché de Toscane au triomphe de cette entreprise, elle était moralement fort glorieuse : au point de vue diplomatique, une alliance de cette sorte, une double alliance entre si grandes maisons et si puissantes rivales, était une œuvre brillante, et tout l'honneur de l'ouvrage revenait à l'initiative du Grand-Duché.

Quant à Marie de Médicis, peu faite pour la grande politique, subissant de plus en plus l'influence d'un favori et d'une favorite dont l'audace de l'ambition égalait la médiocrité du mérite, elle aspirait surtout aux bénéfices d'une paix dont elle voyait la plus grande assurance dans le fait de l'union des deux couronnes.

Du côté de Madrid, le Duc de Lerme consentait — et s'il consentait, — le Roi, Philippe III, pouvait-il s'opposer? C'était Lerme qui était le vrai roi du royaume. S'il y avait à redouter quelques obstacles, ils ne pouvaient être que des obstacles de forme, par conséquent, faciles à surmonter.

Ainsi pour le Roi de France, la main d'une Infante et pour Madame, sœur du Roi, la main de Don Philippe, Prince des Asturies; telle fut posée la question que les papiers d'État, à cette époque, traitent et discutent sous le nom bien familier aux oreilles de la politique française : *les Mariages Espagnols*.

Il est curieux, du reste, d'observer combien alors les mariages étaient les ressorts de la politique européenne : le Roi d'Angleterre, Jacques Ier, dans une conversation qu'il eut à peu près vers cette époque, le 1er juin de l'année 1611, à table avec tels de ses familiers, disait : « Nous donnerons la Princesse au Prince de Savoie, l'Infante d'Espagne au Prince d'Angleterre, le Prince d'Espagne prendra Madame de France, et qui alors pourra

jamais toucher à une pareille union [1] ? » Ce discours n'est, à bien prendre, qu'un propos de table de la part du Roi d'Angleterre, mais il donne fort convenablement à entendre le nombre de Princes à marier qu'il y avait alors dans les Cours et quel beau jeu les esprits féconds en inventions politiques avaient pour traiter et négocier. On ne s'en fit pas, d'ailleurs, faute, et Monsieur de Savoie, pour se marier, occasionnait alors plus de bruit à lui tout seul que tous les Princes des trois plus grandes Cours du monde. Les dépêches, en effet, de tous les Ambassadeurs à toutes les Cours sont pleines alors de détails aussi contradictoires que piquants, et un savant légiste italien, un esprit fort lettré, M. le comte Sclopis, a publié des textes d'un grand intérêt sur cette matière. Mais revenons à la France [2].

Malgré le bon vouloir de Marie de Médicis et l'activité des négociateurs intéressés à voir

1. *Archivio-Storico Italiano.* Documents cités par M. Guasti.

2. Voyez *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Turin, série II, tome XIV : « Delle relazioni politiche tra la dinastia di Savoia ed il governo Britannico 1240-1815 (Ricerche storiche di P. Sclopis, con aggiunte e documenti inediti). »

une prompte fin à ces pratiques délicates, le mariage de France et d'Espagne n'arriva pas à une conclusion sans avoir vu s'élever quelques-uns de ces différends qui parfois sont sur le point de devenir des obstacles réels.

Les nombreux documents que j'ai réunis à titre de preuves politiques et qui, au temps où ces choses se traitaient, étaient pour la plupart des notes d'un caractère confidentiel, comportent tout le développement de la question, et les érudits les pourront consulter : mais d'autant que pour la plupart ils sont en langue étrangère, il m'a paru convenable, en même temps qu'intéressant, d'en définir les principaux faits dans un récit succinct : tableau rapide, mais exact, d'un ouvrage diplomatique habilement accompli.

Le plus ancien des documents relatifs à cette négociation, depuis la proclamation de la régence de Marie de Médicis, est la dépêche du Secrétaire d'État du Grand-Duc de Toscane, le Chevalier Vinta, au Comte Orso d'Elci, Ambassadeur à Madrid. Le Secrétaire dit, avec juste raison, que si, avant le regret-

table événement de la mort du Roi, on n'avait pas rencontré de la part de Sa Majesté une opposition formellement déclarée contre le succès de cette entreprise, l'espoir de voir les deux couronnes unies par un double mariage, après l'événement de cette mort, pouvait, en quelque sorte, se tourner en certitude. Considérant l'ensemble des circonstances, l'état des affaires, le Secrétaire du Cabinet de Toscane trouvait tout favorable, tout propice, tout à l'avenant, et il donnait avis, en termes des plus pressants, au Marquis Botti et au Comte d'Elci, de demander, l'un au Louvre, l'autre à l'Escurial, des pleins pouvoirs pour traiter réciproquement et dans le plus grand secret les bases sur lesquelles chacune des deux Cours intéressées devrait asseoir ses propositions et adresser sa demande [1].

Évidemment, tout ceci n'était qu'une façon

1. Archivio Mediceo, filza 4941: *Dispacci di Spagna*; et, mêmes archives : *Lettere ed istruzioni del Vinta*, filza 4943. Les documents sont très-nombreux : pour cette période, il est indispensable de lire la dépêche de Lerme, 21 mai 1610, la lettre du Roi Catholique, 16 mai, et la dépêche de l'Ambassadeur au Grand-Duc, 17 mai.

d'entrer en matière ou plutôt d'y rentrer : on ne pouvait avoir de doute sur les intentions tant de la Reine-Régente Très-Chrétienne, que de leurs Majestés Catholiques.

Le 8 mai, le Roi Catholique avait pleinement autorisé déjà le Grand-Duc de Florence à traiter, et alors le cas était plus difficile, le Roi Henri vivant encore. Aussi l'instruction adressée par le Secrétaire grand-ducal, en date du mois suivant, le 21 juin, montre-t-elle que les négociations sont à l'imminente veille d'être reprises, de l'aveu et au bon plaisir des deux Cours [1].

Elles le furent, en effet, peu de jours après, le 17 juillet. La pièce d'État, signée au château de Lerme, par le secrétaire Andres de Prada, adressée à l'Ambassadeur florentin, lui donne tout crédit pour agir directement sur le cours

1. Le 21 juin aussi, le Grand-Duc remerciait le Roi d'Espagne pour la bienveillance avec laquelle Sa Majesté acceptait l'intervention de Son Altesse. Le Grand-Duc dit au Roi :

« ..... Et con questa occasione la ringratio ancora humilissimamente della humanissima accettazione che V. M. ha fatta della devotissima mia offerta ed interposizione per quel bene *che ella sa*, da che mi reputo tanto piu segretamente obligato a pensare sempre al gusto et servitio della M. V..... » (Arch. Med., filza 4943.)

des négociations[1] : de son côté, la Reine-Régente accorda la même somme de faveur et de crédit à l'Ambassadeur toscan, le Marquis Botti : l'un et l'autre avaient ordre de s'appuyer de l'intervention des Nonces, Monsignor Vulpio, attendu à Madrid, et Monsignor Ubaldini, résidant en France, depuis l'année 1607. En un mot, le soin de cette délicate et importante affaire se trouvait tellement confié à la dextérité et à la vigilance du Cabinet de Toscane, que le Cabinet de Madrid qui, vers ce temps, devait envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire au Louvre, le Duc de Feria, pour des compliments de condoléance sur la mort du feu Roi, et de félicitations sur l'avénement de son fils, tint à lui prescrire une réserve voisine même du silence à l'endroit des *mariages*, jusqu'au moment où Son Altesse le Grand-

1. On y lit : « Che quanto a matrimonii che la Maesta della Regina Christianissima mostra inclinatione, S. M. Catolica gustera d'entrare in questa pratica et tiene per confidente il Gran-Duca per intendere per suo mezzo quello che la Regina Christianissima vorrà significarli et che per il medesimo torni quello che alla Maesta Sua Catolica si offerira di rispondere nella prosecutione del negotio..... » (Archivio Mediceo.

Duc de Toscane aurait aplani les difficultés et que convention parfaite serait établie à l'égard des articles additionnels, ou des choses de fond et de forme dont on devrait traiter [1].

L'ouvrage des négociations fut tenu secret : la difficulté première qui fut soulevée concerna non pas le choix des époux, qui tous les deux étaient les aînés de leur famille, le petit Roi de France, Louis treizième et l'Infant Philippe, Prince des Asturies, prince héritier, mais sur le choix des épouses. Marie de Médicis avait trois filles : Élisabeth, qu'on appelait Madame; Christine, la cadette, et Henriette, la plus petite. Le Roi Catholique avait deux infantes : Doña Anna et Doña Maria. L'Espagne demandait l'aînée de France pour le Prince des Asturies tout en ne voulant pas accorder son aînée, Doña Anna, pour le Roi Très-Chrétien, considérant que chez elle là loi salique n'existant pas, l'Infante aînée était apte

1. Archives de France : *Papiers de Simancas*, A. 38. Instruction à donner au Duc de Feria, concernant les affaires du Royaume. Et A. 59, onze pièces de l'ambassade du Duc, août 1610. La onzième traite du mariage. Cet ambassadeur fut rappelé le 30 septembre 1610.

à la succession de la couronne et qu'ainsi quittant l'Espagne, elle devrait faire acte de renonciation complète à cette grande hoirie. Ce fut un point d'honneur entre les deux Cours : chacune voulait une aînée. Il y eut force dépêches, résultats, de part et d'autre, des audiences données aux envoyés florentins et aux Nonces. Néanmoins, on voit, d'après les lettres en date de la fin d'août et de la première moitié de septembre 1610, que la Reine mère, Marie de Médicis, consentit à la main, pour le Roi son fils, de Doña Maria, la seconde infante [1]. Ainsi il fut donc convenu, pendant un moment, que la future reine de France serait non pas Doña Anna, mais Doña Maria. C'est un point fort curieux de la négociation et sur lequel le silence de la plupart des historiens et même des chroniqueurs ne peut être expliqué que par le profond secret qui a été gardé par les diplomates en dehors des dépêches qu'ils ont chiffrées.

1. Archivio Mediceo : *Dispacci di Spagna*. Voyez l'*Inserto* du 24 août, et, en date du 4 août, la Proposta fatta in Consiglio di S. M., dal Conte Orso d'Elci.

Le Cabinet de Toscane, avec une activité de tous instants, songeait déjà à décider sinon du jour du mariage (puisque les fiancés étaient en trop jeune âge), du moins de celui de la demande et de l'accord pour s'arrêter ensuite à celui des signatures, lorsque, dans une audience de la fin de septembre, donnée dans le Louvre, au Marquis Botti, Marie de Médicis, sans doute conseillée par le Secrétaire d'État Villeroy, revint sur son consentement verbal au sujet de la seconde infante Doña Maria, et manifesta le plus vif désir que le cours des négociations pour obtenir la main de l'infante aînée, Doña Anna, fût activement repris.

C'était fait pour désespérer la Cour de Toscane : aussi les paroles de doute et d'incertitude que je trouve dans une lettre du Secrétaire d'État, à l'Ambassadeur florentin, à Madrid, ressentent-elles le découragement [1]. Cependant, le Comte d'Elci posa la question auprès du Duc de Lerme et des Conseillers avec une

1. Archivio Mediceo : *Lettere del Secretario Ducale Vinta;* 15 novembre 1610, 17 novembre.

habileté et un tact qui lui font le plus grand honneur. La chose surprit à Madrid et plus encore à l'Escurial : le 27 septembre, Sa Majesté Catholique tint conseil pour examiner et considérer cette question devenue si délicate sous ce nouvel aspect. L'Ambassadeur avait visité auparavant tous les conseillers [1]; il les avait entretenus du désir de la Reine mère, mais les impressions qu'il avait rapportées de ses visites diplomatiques étaient peu faites pour laisser grand espoir à son souverain. « *La novità della cosa,* dit-il, *li tienne sospesi, perplessi ed irresoluti.*—La nouveauté de la chose les tient surpris, hésitants et irrésolus [2]. »

Les textes des dépêches du Comte d'Elci révèlent combien les séances du Conseil furent importantes : l'envoyé florentin négociait avec le Duc de Lerme, avec Sa Majesté, avec les secrétaires d'État, avec les grands du Royaume, dépositaires des actes confidentiels. Il ne

1. Voyez (mêmes archives) la dépêche du 25 septembre 1610, dans laquelle l'Ambassadeur rapporte sa conversation avec le Connétable de Castille.

2. Dépêche du 1er octobre 1610. L'Ambassadeur au Secrétaire du Grand-Duc.

négligeait personne ; il s'entretenait avec le confesseur de la Reine, homme influent dans les choses du palais [1] : partout, à toute heure, sa conduite habile, ses procédés pleins de tact et de finesse, sans prétentions, laissaient d'honorables preuves de ses qualités diplomatiques. A la fin d'octobre, le succès couronna l'activité et la prudence de ses négociations : Sa Majesté Catholique consentit à ce que l'Infante Doña Anna lui fût demandée par le gouvernement de la Reine-Régente de France, pour être l'épouse du Roi son fils : de son côté, Marie de Médicis donnerait sa fille aînée, Madame, au Prince d'Espagne.

C'était bien véritablement la Cour de Toscane qui avait obtenu ce double succès dans l'histoire des mariages politiques : aussi la satisfaction qu'elle ressentit fut-elle complète et nous en avons la preuve dans les éloges que contient la dépêche du Secrétaire d'État du Grand-Duc adressée à l'Ambassadeur. La

1. Le Père Riccardo Haller, que la Reine avait amené d'Allemagne. Je le vois souvent paraître dans les affaires privées de la Reine.

louange y est sans réserve; le Ministre lui-même, pour la rendre plus méritoire, rappelle la difficulté de cette délicate entreprise[1]. Ce fut un vrai succès. Les personnages qui étaient l'objet de tant de démêlés diplomatiques n'étaient guère en âge de se douter du jeu qu'ils avaient ouvert à la politique; Louis XIII était alors dans sa dixième année[2], Madame Élisabeth[3] entrait dans sa huitième année, le Prince d'Espagne[4] avait six ans accomplis, Doña Anna[5] avait, à cinq jours près, le même âge que son fiancé le petit Roi Très-Chrétien, et Doña Maria[6] comptait cinq ans. Cette même enfant, un moment, fiancée au Roi de France, était celle à laquelle il était réservé d'être l'héroïne de ce singulier épisode dont, douze ou treize ans plus tard, le Prince Royal d'Angleterre et son confident Buckingham fû-

1. Voyez (Archives des Médicis, filza 4943) toute la remarquable lettre du Secrétaire grand-ducal à l'Ambassadeur, 17 novembre 1610.
2. Né le 27 septembre 1601.
3. Née le 22 novembre 1602.
4. Né le 8 avril 1605.
5. Née le 22 septembre 1601.
6. Née le 18 août 1606.

rent les héros : une plume éloquente en a retracé les étranges faits tout récemment, sous ce titre : *Un projet de mariage royal.*

Quant à l'Infante Doña Anna, cette gracieuse et charmante aînée, que la Cour d'Espagne accordait à celle de France après tant de difficultées soulevées et vaincues, elle n'était autre que celle qui devait avoir une part si grande aux faits du XVIIe siècle ! Ce fut elle que nous avons tant connue sous le nom d'Anne d'Autriche, celle à qui l'avenir réservait d'être l'amie et la protectrice de Mazarin, la mère de Louis XIV et la Régente du Royaume. Nous ne tarderons pas à trouver l'occasion de la présenter aussi jolie que gracieuse à l'âge si tendre où sa main fut demandée et accordée.

Digitized by Google

II

LA DÉCLARATION AU CONSEIL.

1612.

Lorsque les lettres qui faisaient part de l'assentiment de Leurs Majestés Catholiques parvinrent à la Reine mère, elle ne laissa pas, d'un côté, de manifester sa joie sans réserve, mais d'un autre, en assurant que pour qu'il lui fût possible de rendre le fait public, elle devait attendre le retour du Prince de Condé et du Comte de Soissons, elle donnait aussitôt à comprendre qu'entre la date de ces conventions traitées dans le secret par les envoyés florentins et l'époque de la déclaration et de la signature officielle des contrats, un laps de temps s'écoulerait encore.

Plus d'une année se passa, en effet, avant que la Reine mère crût pouvoir porter le fait à la connaissance de son Conseil. Ce que pouvait faire le Cabinet de Madrid, c'est-à-dire décider d'après la volonté unique du Duc de Lerme, le Cabinet de Paris ne le pouvait pas d'une manière aussi absolue. Il fallait à la Reine-Régente le consentement des Princes du sang : Condé, Soissons n'ignoraient pas que, au premier abord, ces mariages de France et Espagne n'avaient pas pour eux le cœur de la France : ils auraient pu exciter de hautes rumeurs. Déjà, très-jaloux de la faveur que concentrait la Régente sur le couple favori de Concino Concini et de sa femme, devenus Marquis d'Ancre, les Princes ne cherchaient et ne tendaient qu'à lutter ouvertement contre le gouvernement et les actions de Sa Majesté [1]. Elle crut devoir temporiser.

1. Le Secrétaire grand-ducal avait aisément pressenti le caractère de Condé : dans la lettre qu'il adressait au Comte Orso d'Elci, venant à parler du Prince, il dit : « Ma Iddio benedetto faccia che la vanità di Condé non si conduca a tentare turbolenze in Francia, perchè se bene egli per reputatione ne d'armi ne di cervello non vale et non è stimato, non dimeno per generare movimenti et tur-

Rome, cependant, se montrait pressante; de son côté, l'Espagne en était venue à s'étonner de cette lenteur : son envoyé en fit plus d'une fois l'observation et plus d'une fois aussi montra de la mauvaise humeur. Ce n'est pas sans assez d'à-propos que, dans une dépêche de février 1611, le Nonce Ubaldini, racontant ces hésitations, dit avec un sentiment de crainte peu dissimulée : « *Quello che riscalda la Regina, raffreda li Spagnuoli.* » Qu'avait-on fait jusqu'au 30 juin 1611 sinon d'avoir, ce même jour, à Fontainebleau, échangé des signatures au bas de conventions qui étaient plutôt un projet de contrat qu'un contrat même. D'ailleurs avait-on la sanction du Conseil? Sans elle, rien de fait, rien de valable. Que la Cour de Madrid vînt à s'effrayer de l'ambition turbulente de Condé, que prévoyant des troubles prochains elle se prît à craindre

bolenze, basta alle volte, come si suol dire, un zoccolo; non cercando i seditiosi se non apparenza et conjiuntione sotto un capo. Ma come sinceramente non sia fomentato et assistito di costà, si come sicuramente non sarà, faccia alla fine quel ch' egli voglia, che sarà un fuoco de paglia et massimamente trovandosi il Re Luigi armato..... » (Archivio Mediceo, filza 4943, XXI Giugno, 1610.

de voir ainsi exposée aux aventures de la politique française son Infante aînée, d'un mot elle pouvait tout rompre, déclarer nul tout l'ouvrage des envoyés de Florence! Les Ambassadeurs ne manquèrent pas d'entrer dans certaines considérations pressantes auprès de l'esprit de la Reine mère : aussi, l'année 1612, le 31 janvier, Marie de Médicis se décida-t-elle à faire, en son Conseil des Princes et des grands du Royaume, la déclaration des mariages de France et d'Espagne.

Sagement et habilement secondée par Villeroy, principal Secrétaire d'État, elle prépara la séance de manière à être sûre de son succès, et elle la présida avec une convenance et une dextérité qu'il est juste de faire valoir d'autant plus qu'elle en a donné de rares preuves, au su et connu du Royaume. L'opposition du Prince de Condé fut si hésitante qu'on peut dire qu'elle ne donna même pas la peine de la combattre. Tous les Ambassadeurs ont décrit, comme il convenait, cette importante réunion du Conseil. La dépêche du Nonce est peut-être plus particulièrement entrée dans d'intéres-

sants détails [1]; les termes en sont demeurés inédits jusqu'à présent, c'est à ce double titre que j'ai jugé convenable de les reproduire :

Le Nonce au Cardinal Borghèse.

La négociation des mariages se peut désormais dire conclue. Don Inico, après les dernières lettres qu'il a reçues, a fait savoir à la Reine qu'elle pourrait, lorsqu'elle le trouverait bon, envoyer un ambassadeur à Madrid pour y signer le contrat de mariage avec l'Infante, de même que de son côté son Souverain était prêt à envoyer un ambassadeur à Paris pour signer le contrat de mariage avec Madame, que désormais, aucune difficulté ne devant surgir d'aucun côté, le traité de ces mariages pouvait recevoir toute publicité.

Sa Majesté répondit qu'avant de passer plus avant, besoin lui était de faire part de la délibération aux Princes et Officiers de la Couronne : ce que du reste elle ferait aussi promptement que possible.

Sur ce, Don Inico me vint trouver pour m'aviser de ce qui venait de se passer, me confessant que tout retard serait mal compris en Espagne et montrant de croire

1. Les dépêches du nonce Ubaldini comprennent six volumes, de 1607 à 1615. J'en ai vu des copies à la bibliothèque des Princes Corsini, à Rome, et à la Bibliothèque impériale, à Paris. Le numéro du manuscrit de Paris, est 630. Fonds St-Germ. Les dépêches qui ont le plus particulièrement rapport à la négociation du mariage sont en date de 1611, t. III, p. 28, 101, 129, 132, 148, et de 1612, p. 192, et t. II, p. 314, année 1610.

qu'on n'apportait pas ici toute la chaleur qu'il fallait. Je lui fis observer que la Reine ne manquait ni de résolution ni de chaleur, mais qu'il lui fallait absolument s'assurer de ne rencontrer pas de contradicteurs dans le Conseil, que je savais qu'elle y travaillait, je lui affirmai que tout allait bien et il convint avec moi de différer d'en écrire à sa Cour. Enfin, pour ma part, après que j'eus sollicité tout expressément Sa Majesté de la façon la plus pressante, je remplis le même office auprès des Ministres, des Princes du sang et des dignitaires de la Couronne, selon que j'estimai que ce pouvait être profitable.

Sa Majesté se résolut donc, jeudi dernier, à faire la déclaration de ses intentions au Conseil : elle fit lire un mémoire dressé par Villeroy sur ce qui avait été suivi dans ces négociations au temps même du feu Roi lorsque Sa Sainteté l'en avait pressé.

Le Prince de Condé demanda à Sa Majesté s'il lui plaisait que, selon la coutume, on procédât aux voix, et déjà tournée vers le Chancelier, Sa Majesté faisait un signe d'assentiment, lorsque le Duc de Guise, prenant aussitôt la parole, dit à voix haute et pleine qu'une telle proposition ne demandait pas un examen, mais une approbation soudaine et des actions de grâces à Dieu d'abord qui, par une faveur si grande, témoignait de faire prospérer la chrétienté entière et la Reine particulièrement, à la prudence et à la bonté de laquelle le royaume devait se montrer reconnaissant puisqu'elle avait trouvé un moyen aussi grand d'assurer la paix et la tranquillité. Guise fut aussitôt suivi dans son élan par le Connétable et par Nevers, et ceux-là confusément par les autres : d'une commune voix tous approuvèrent. Soissons fit de

même, bien que, entre les autres, il fût le dernier et que, conformément à Bouillon et à Lesdiguières, il se montrât plus froid....

Le Prince de Condé restait le seul qui n'eût pas ouvert la bouche.

Sa Majesté se tourna vers lui comme pour entendre ce qu'il aurait à dire. Mais comme le Prince persistait dans son silence, la Reine lui demanda pourquoi il ne parlait point : à quoi il répondit que sur une chose ainsi faite, il n'était pas opportun de donner conseil. On a cru ensuite que Condé et Soissons étaient venus avec l'intention de contredire d'un commun accord, mais que le second surpris de la spontanéité de Guise, tenue d'ailleurs pour avoir été concertée avec la Reine, perdit courage, et qu'ainsi Condé, resté seul et dépourvu de conseil, s'était rejeté dans la pire condition du silence, au plus grand discrédit de sa réputation : et, comme lui a dit son beau-père, *il n'a su ni fuir, ni combattre.*

La Reine, contente de son succès, voyant qu'il ne restait plus ni hésitation, ni crainte à avoir, fit connaître à Don Inico que sa résolution était prise; que le 25 de mars, le Roi déclarerait à ses peuples qu'il accréditerait un ambassadeur en Espagne pour procéder à l'œuvre de son contrat de mariage avec l'Infante et que cet ambassadeur partirait aussitôt après. Ce sera (sans doute le Duc du Maine). Sa Majesté ajouta que dans le même temps la même chose pourrait être faite de la part de l'Espagne, c'est-à-dire l'envoi d'un ambassadeur en France pour le contrat de mariage de Madame Elisabeth avec le Prince des Asturies, qu'enfin tout se pouvait dire fait dès maintenant puisqu'on était d'accord sur les points

essentiels, que la dot se règlerait sur celle de la Reine Isabelle, que le renoncement de l'Infante se ferait dans les formes les plus précises et que les Princesses-fiancées passeraient le plutôt possible chacune dans son nouveau royaume. A cet égard, du reste, on voit bien ici qu'il ne sera possible de rien effectuer avant deux ans environ....

En attendant, bien qu'il n'y ait encore aucune écriture de signée, les Ministres en parlent librement avec chacun comme d'une chose établie. Bien grande enfin est la satisfaction de la Reine mère de voir le jeune Roi courir et sauter, dire tout joyeux à ceux de la Cour qu'il est marié et l'entendre prier Sa Majesté de lui bien vouloir enseigner comment se font les enfants [1]....

A ce propos singulier (celui que comportent les dernières lignes de la dépêche du Nonce), le médecin du Roi, Herouard, montre son petit client sous un jour beaucoup moins

1. Voici le texte de ce dernier passage :

« Intanto benche non sia passata scrittura alcuna, li ministri ne parlano liberamente con ogn' uno come di cosa stabilita et è sommo il contento di Sua Maesta di veder il Re correre e saltare con allegrezza e dire a ciascheduno che egli era maritato e pregare Sua Maesta che gl' insegni come si fanno li figlioli e dall' altra parte vedere Madama che anche ella giubila e ringratia la madre che habbia voluto che sia regina e non duchessa e gia comincia a parlare spagnuolo qualche parola.... » Bibliothèque impériale, manuscrits : *Correspondance du Nonce Ubaldini*. Cour de France. Dépêche du 31 janvier 1612.

modeste qu'on ne le devrait voir d'après le trait tout familier et de bonne humeur écrit par le Nonce. Dans son journal, la scène est plus plaisante et le dialogue entre la Reine mère et le Roi son fils, naïvement rapporté, a de quoi divertir lorsqu'on sait qu'alors Louis XIII était dans sa douzième année, confié encore aux soins de son gouverneur M. de Souvré. C'était le 26 janvier que s'était tenu le Conseil sur le mariage d'Espagne, le Roi étant allé le soir, à son habitude, saluer la Reine mère, celle-ci, se jouant, lui dit :

— Mon fils, je vous veux marier; le voulés vous bien?
— Je le veulx bien, Madame.
— Mais vous ne scauriés pas faire des enfants?
— Excusés moi, Madame.
— Et comment le scavés-vous?
— Monsieu de Souvré me l'a apprins [1].

Quoi qu'il en soit, ainsi que la Reine l'avait

1. Journal d'Herouard, autrement dit : *Histoire particulière du Roi Louis XIII, depuis le moment de sa naissance jusqu'au 27 janvier* 1628; par Jean Herouard, sieur de Vaugrigneuse, premier médecin du Prince. Six grands volumes in-folio, écriture très-fine, conservés en manuscrit, dans notre Bibliothèque impériale, sous le n° 4022 et suivants. Cité par Cimber et Danjou, dans les *Archives curieuses*, deuxième série, tome V; par Paulin-Paris, dans les *His-*

fait dire à l'ambassadeur d'Espagne, les mariages espagnols furent solennellement proclamés cette année 1612.

---

toriettes de Tallemant des Réaux, tome II, et préparé en publication par MM. de Barthélémy et Eudore Soulié. Les année 1601, 1602, 1603 et 1604 manquent. On en retrouve l'analyse dans un autre manuscrit conservé sous ce titre : *Particularités de la vie du Roi Louis XIII, extraites des mémoires d'Herouard.* N° 928. Supplément.

III

LES PREMIÈRES CÉRÉMONIES.

1612.

De tels événements voulaient des fêtes. En attendant les cérémonies publiques de la célébration des fiançailles, il y eut des cérémonies en quelque sorte nécessaires pour consacrer, dans les deux Cours, la déclaration que la Régente avait faite au Conseil. La première eut lieu à Madrid, en février; la seconde, à Paris, le 25 mars : par l'une, le Roi d'Espagne présentait au peuple la nouvelle Reine de France, et, par l'autre, la Régente annonçait à la nation que le Roi épousait la fille aînée de Sa Majesté Catholique, et que Madame Élisabeth était dès ce jour la Princesse d'Espagne.

L'ambassadeur de Florence à Madrid s'est fait un devoir de donner le détail de la journée [1]. Il avise que, conformément à la nouvelle de la décision prise par la Reine-Régente, apportée, le 31 janvier, par deux courriers de Paris, l'un de Don Inico de Cardenas et l'autre du Marquis de Campille, Sa Majesté, le jour de la fête de la Purification, après avoir interrompu le deuil qu'il portait de la feue Reine, sa femme [2], était allée aux appartements de sa fille, l'Infante Doña Anna, et qu'avec de vives manifestations de joie elle lui avait déclaré l'avoir promise pour femme au Roi Très-Chrétien : il ajoute que sur cet avis toute la Cour, à l'exemple du Roi, avait laissé le deuil pour la circonstance, que les chevaliers avaient pris la cape de gala, mais sans joyaux, que l'Infante et le Prince d'Espagne s'étaient montrés en vêtements noirs, il est vrai, mais avec les plus riches parures.

Aussitôt l'Infante avait été saluée Reine et

1. Arch. Med., filza 4942 : *Dispacci di Spagna.* 3 février 1612.
2. Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, morte le 3 oct. 1611.

traitée de Majesté par toutes les dames du palais. Sur le soir, Sa Majesté était sortie en voiture avec la petite Reine de France à son côté et, en même temps que le Prince d'Espagne, elle était allée poser la première pierre d'un couvent de Capucins, avec une pompeuse escorte de dames et de chevaliers. Un peu plus tard, Sa Majesté avait envoyé visiter l'Ambassadeur de Florence, par son secrétaire Antonio di Arrostigui, pour se réjouir avec lui de la bonne issue de la négociation entreprise par Son Altesse le Grand-Duc [1].

Il se célébra, le 25 mars, au Louvre, une cérémonie correspondant à celle qui avait eu lieu à Madrid, en février. Le Duc de Mayenne, grand chambellan de France, avait été chercher l'Ambassadeur d'Espagne dans sa maison, au faubourg Saint-Germain des Prés, et l'avait conduit chez la Reine-Régente, au Louvre, où le Chancelier, M. de Sillery,

1. Je cite peu dans cette période les dépêches de l'ambassadeur de France à Madrid, M. de Vaucelas : je réserve pour l'un des chapitres suivants : *Portrait de l'Infante,* les détails charmants qu'elles m'ont fourni sur la personne de Doña Anna.

en présence d'une Cour nombreuse, avait donné lecture de la double déclaration : on était convenu ensuite que, pendant l'été suivant, chacune des Cours intéressées ferait le choix réciproque d'un Ambassadeur extraordinaire accrédité pour le serment et la ratification des contrats [1].

Mais Marie de Médicis n'avait pas voulu s'en tenir à ces solennités diplomatiques qui, d'ailleurs, n'avaient appelé que peu de monde à y prendre part; elle avait désiré que des fêtes égales à des tournois, supérieures aux tournois les plus fastueux dont les chroniques avaient perpétué le souvenir, consacrassent dans l'esprit et l'imagination des peuples la déclaration des mariages. Ouvrez le *Mercure de France* qui rapporte les faits, les fastes de ce temps : rien n'y paraît omis. Que de détails et que d'éblouissements! Ce fut en avril—ainsi les fêtes se faisaient avec l'ouverture du printemps—sur la place Royale, ce terrain devenu

1. Sur toute cette période, il est indispensable de consulter les importants et nombreux *Papiers de Simancas*, conservés aux Archives de l'Empire.

l'endroit classique des grandes maisons et des grands hôtels de l'époque, que se passèrent ces chevaleresques événements. Cette *Iliade* galante et rapide, cette *Iliade* de quatre journées a eu son *Homère :* Honoré Laugier, sieur de Porchères, a longuement et pompeusement décrit les héroïsmes de ces chevaliers d'apparat, d'ailleurs la fleur du sang de France [1].

Quels costumes imaginés ! quels édifices improvisés ! Quelles allégories ! Quelles pompes

1. *Le Camp de la place Royale* ou Relation de ce qui s'y est passé cinquiesme, sixiesme et septiesme jour d'avril, mil six cens douze, pour la publication des mariages du Roy et de Madame avec l'Infante et le Prince d'Espagne. Le tout recueilli par le commandement de Sa Majesté.

Ce livre a un double frontispice contenant le portrait de Louis XIII d'un côté et celui de l'Infante de l'autre, de sorte qu'en le pliant, on fait se toucher les deux figures royales des jeunes fiancés.

Au-dessus de l'image du Roi on lit :

Lecteur ne trouble pas son aize.
Ce Roy tout d'amour enflammé
Est si discret qu'il ne la baize,
Que lorsque le livre est fermé.

Suit au-dessous :

Le graveur a fait ce me semble
Ce que vous mêmes désirez
Il vous a mis tous deux ensemble
Bien que vous soyez séparez.

Il faut consulter aussi la première continuation du *Mercure français*. Année 1612, page 331 et suivantes.

et quels triomphes! Est-ce le palais d'Alcine! La Régente et ses favoris et ses courtisans se sont-ils souvenus de l'inspiration du divin Arioste! Quelle inscription eut mieux convenu à ces entreprises que les vers charmants et fameux :

> Le donne e i cavalier, l'arme gli amori
> Le cortesie, l'audaci imprese io canto.

On croit rêver à l'audition des noms et au récit des œuvres! Les Chevaliers de la Gloire étaient à la garde du temple de la Félicité! Contre ceux qui voudraient y pénétrer, ils combattraient! Almidor, Léontide, Alphée, Lysandre, Argant : tels étaient les tenants du camp, ceux qui défiaient. Et sur ce camp, passèrent les Chevaliers du Soleil, les Chevaliers du Lys, les Amadis, le Persée français, les Chevaliers de la Fidélité, puis le seul, l'unique Chevalier du Phénix. A vouloir tout dire, on ne tarirait point. Voici Éranthe, voici Abradate, et Polidamant et Eurydamas et les Rois de l'air et les Nymphes de Diane et les Chevaliers de l'univers! Et des illustres Romains? à de tels combats eussent-ils man-

qué? Le Marquis de Sablé, c'était Trajan; le Duc de Rouanais, Jules César; La Boissière, Vespasien; le Baron de Beauvais-Nangis, Marcus-Marcellus; le Marquis de Courtenvaut, Paul-Émile; le Comte de Monravel, Caïus-Marcius; Montglat, Scipion l'Africain, et il y avait Auguste et Coriolan. Les fêtes durèrent trois jours. Une expression charmante à leur propos est celle-ci : « Ces belles journées, qui n'eurent pas, à proprement parler, de nuits entre elles. » Enfin ce fut sous de tels auspices, galants et aventureux, que fut consacré et proclamé le don que le Roi Louis XIII faisait de sa main à l'Infante d'Espagne, qui l'acceptait. C'était, en vérité, avoir solennisé cette nouvelle par des pompes trop chevaleresques et des combats trop vifs, si l'on réfléchit à l'humeur particulière et froide que devait révéler plus tard Sa Majesté, dans le temps même qui suivit l'heure de son mariage!

Au mois d'août de la même année eurent lieu des cérémonies nouvelles, mais toutes diplomatiques : ce fut le moment où furent

accomplies les deux ambassades extraordinaires dont on était convenu au mois de mars. M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, suivi de M. de Puysieulx, alla à Madrid, M. le Duc de Pastrana vint à Paris : le premier eut audience du Roi Catholique, le samedi 21 juillet, au palais de Madrid et demanda l'Infante; le second parut au Louvre, le 13 août, et demanda Madame. Ce furent choses de grande forme, de pompe et d'étiquette très-solennelle; puis, de part et d'autre, les contrats furent ratifiés et signés par les envoyés munis des pleins pouvoirs [1]. Deux petits livres assez rares contiennent les détails de ces fastueuses ambassades : il les

1. C'est à cette période que se rattachent toutes les pièces dont les archives et les manuscrits du temps abondent. Voyez entre autres à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, le n° 9041, fonds latin : ce seul volume ne contient pas moins de trente-six pièces relatives aux différents traités, conventions, procurations pour ces mariages, depuis 1611 jusqu'en 1615.

Il est inutile d'ajouter que les recueils les plus importants à consulter sont ceux des *Papiers de Simancas,* aux Archives de l'Empire, et la *Correspondance autographe de M. de Vaucelas,* ambassadeur en Espagne, conservée à la Bibliothèque impériale, fonds Harlay. Le n° 228 (13) renferme des lettres des Ambassadeurs extraordinaires envoyés à cette occasion; je veux dire M. le Duc de Mayenne et M. de Puysieulx.

faut rechercher pour la curiosité des cérémonies qu'ils décrivent; l'un est la *Relation de ce qui s'est passé sur l'arrivée de Monsieur le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, Ambassadeur extraordinaire en Espagne pour l'accomplissement du mariage de Louis XIII Tres Chrestien Roy de France et de Navarre avec l'Infante des Espagnes*[1]; l'autre est la *Reception faicte dans le Louvre à Monsieur le Duc de Pastrana, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique pour l'accomplissement des heureuses alliances de France et d'Espagne*[2].

Nous avons dit le fait politique du mariage, regardons maintenant la personne royale des fiancés : le Roi d'abord, Louis XIII enfant,

1. *De la reception qui luy a este faicte a Madrid et de l'ordre qu'il tint en y entrant.* Avec les noms des Seigneurs François qui l'accompagnèrent ensemble, des grands Seigneurs d'Espagne qui le receurent et de l'audience qui luy fut donnée.

A Paris, chez la veufve Pierre Bertaud, au mont Saint-Hilaire, à l'Estoile coronnée. M DC XII.

2. « *Ensemble l'ordre les cérémonies et les responses qui luy furent faictes en l'audience qui luy fut donnée par Leurs Majestez.* »

A Paris, chez Jean Nigaut, demeurant rûe Saint-Jacques. M DC XII.

Louis XIII jusqu'au moment de l'année 1615, où il partit pour le voyage de Guienne, au devant de l'Infante Doña Anna, sa fiancée.

Digitized by Google

IV

LE PORTRAIT DE LOUIS XIII AVANT SA MAJORITÉ.

1609-1614.

Pour retrouver un exact portrait de Louis XIII pendant sa plus tendre enfance et depuis sa majorité jusque vers l'année 1625, on ne saurait le chercher dans une meilleure galerie que dans le *Recueil* d'Herouard [1]. C'est en consultant les bulletins formés par ce médecin si attentif aux pulsations du Roi et aux symptômes de son humeur, c'est en réunissant les traits épars consignés avec un soin de chaque jour dans tant de fastidieuses pages, qu'il est facile alors de

1. *Vie particulière du Roy Louis XIII, de* 1605 *à* 1628; par Jean Herouard, seigneur de Vaugrigneuse, son premier médecin. Bibliothèque impériale, manuscrits 4022-4027.

dresser un portrait en pied du jeune Roi à l'époque de son enfance où il signa son contrat de mariage, comme à l'époque de sa jeunesse où il en fit la cérémonie.

Dès sa naissance, il avait été confié aux soins de Madame de Montglat [1], gouvernante et dame d'honneur des enfants de France : tous ses petits jeux sont relatés dans Herouard, le seul que l'on puisse consulter avec la sûreté d'être bien renseigné. Madame de Montglat gouvernait toute la petite famille royale avec un soin et un bonheur particuliers. On la voyait à Fontainebleau, à Saint-Germain, entourée, vers 1608, de cette petite troupe toute royale où dominait et commandait Monseigneur le Dauphin.

1. Jeanne de Harlay, fille de Robert de Harlay, sieur de Sancy, baronne de Montglat : son mari était premier maitre-d'hôtel du Roi Henri IV; elle fut d'abord dame d'honneur des enfants de France. Chacun des gentils enfants, dont elle eut la direction et les premiers soins, l'appelait *Maman Ga*. Louis XIII se servait encore de ce terme d'affection tout enfantine, à l'adresse de Madame de Montglat, en 1622 : la petite Madame, Elisabeth, devenue Reine d'Espagne, lui a toujours conservé ce titre de *Maman Ga*, et Chrestienne, devenue Madame de Savoie, en usait de même. Le département des manuscrits, à la Bibliothèque impériale, possède un recueil de quelques-unes de ces lettres autographes.

Madame de Montglat donnait souvent des nouvelles des neveux et nièces aux oncles et tantes qu'ils avaient sur des trônes étrangers : ainsi à la Grande-Duchesse de Toscane, Chrétienne de Lorraine[1], qui s'informait souvent, envoyait des cadeaux, tels que des petits costumes, des petites armures, des produits de Florence. Il m'est tombé sous les yeux, dans le cours de recherches récentes dans les archives des Médicis, quelques lettres familières écrites de la main de Madame de Montglat, à la Grande-Duchesse, tante de toute la jeune famille royale de France : ces lettres, d'ailleurs inédites, ne seront pas hors de leur cadre ici, elles me semblent de tout à-propos dans un chapitre consacré autant à l'enfance qu'à la jeunesse de Louis XIII. Ce sont choses du temps ayant ce cachet de vérité et de bonne humeur qu'il est toujours d'un si grand agrément de rencontrer.

1. Chrestienne de Lorraine, fille de Charles III, Duc de Lorraine et de Claude de France. Élevée par Catherine de Médicis, son aïeule, mariée par elle à Ferdinand Ier de Toscane, en 1589. A l'époque dont il est question plus haut, elle était Grande-Duchesse douairière.

Madame, ayant entendu de mon filz le desir que vous avez de savoir par moy des nouvelles de Monseigneur le Daulphin et de Madame, je n'ay voulu faillir de donner asseurance à vostre Altesse de leur tres bonne sante. Ils se fortifient et croyssent de jour en jour extresmement grâces à Dieu, jay fait faire le pourtrait de Madame pour le vous envoyer, comme jai ja fait par plusieurs fois, mais le peintre les a tousiours vendus a daultres ayant ordinairement a sa boutique une praise fort grande pour les avoir tous deux; mais jay donne bon ordre qu'il me conservera celuy si que je ne fauldray de vous envoyer aussi tost quil sera sec, peu estre par le mesme messager si Monsieur de Montglat le trouve propre a l'envoyer desirant en cela et tout ce que je penseray vous estre agreable vous rendre le tres humble servise que je vous dois estant comme je suis

Madame

Vostre tres humble et très obeysante
De Montglat.

Saint Germain en laye le 8 aoust [1].

Il est une autre lettre, écrite un peu plus tard et dans un temps où toute la petite famille est au complet : c'est la plus gracieuse des lettres de Madame de Montglat : elle a dû précéder de peu de mois l'époque où M. le Dauphin passa

1. Arch. Med., filza 5951 : *Lettere di Cristina di Lorena.*

des mains de sa gouvernante dans celles de son gouverneur.

Madame, je nay voulu laiser passer cette aucation sans faire entendre à vostre Altesse des nouvelles de Messeigneurs et Dames vos neveux et nièces quy sont tous en fort bonne santé comme vous pourra dire le seigneur Nicolline present porteur quy les a tous veus, Monsiegnor le Daulphyn profite en toutes fasons Dieu mercy. Vostre Altesse vera par une lettre quil luy escript ce quil sçait a lescripture, il lit aussy fort bien, en tout ce quil veut mestre son esprit, il y profite estremement, Monseignour dOrleans ce fortifie et est un fort beau et jolly prince et Monseigneur le Duc d'Anjou aussy. Mes Dames sont des plus jollyes qui ce peuvent voir et embellissent tousiours en croissant, je ne menque pas de leur faire a tous entendre lhonneur que vous leur faites de les aymeur et du soing quil vous plaist en avoir, desirant tant en cela qu'en toute autre chose que vostre Altesse me feroit lhonneur me commander dy obeir de toute mon affection estant comme je suis

Madame

Vostre tres humble et tres obeyssante servante

MONGLAT.

De Fontainebleau [1].

Le même portefeuille, d'où j'extrais ces

1. Arch. Med., filza 5952 : *A Madame Madame la Grand Duchesse de Tosquanne*.

gentilles lettres, en contient plusieurs autres de Madame de Montglat à la Grande-Duchesse; voici quelques traits de leur contenu :

Madame, jay receu une lettre qu'il a pleu à Vostre Altesse mescripre, je ne lay receue que quatre mois après la date, je nuse este si lontems à obéir au commandement qu'il luy plaist me faire de luy envoyer la grandeur et grosseur de Monseigneur le Daulphyn, je l'envoie par le portrait que jen ay faict faire quy est fort bien fait sinon qu'il a une vivasité en son visage que les peintres ne peuvent représenter, il ce porte fort bien Dieu mercy et Madame aussy qui est extremement jolie et belle, jen faiz aussi faire le portrait mais il n'est pas encore achevé [1].....

Madame la gouvernante du Dauphin donne encore çà et là d'autres détails qui lui sont personnels; c'est ainsi que ce fragment, au sujet du royal enfant :

Il escript à Monseigneur le Grand Duc, c'est la première lettre quil a faict escripre apres celle quil a escripte au Roy....

m'a donné l'idée de rechercher cette lettre et

1. Arch. Med., filza 5948, feuille 115.
A Florence, dans l'un des petits salons de la galerie Pitti, où sont placés des cadres remplis de miniatures d'un fini délicieux, j'ai remarqué un ravissant portrait du Dauphin. Serait-ce celui dont parle ici sa gouvernante?

j'ai été ainsi amené à trouver même l'original du billet au Roi dont parle Madame de Montglat. Il faut croire que l'original aura été envoyé à Madame la Grande-Duchesse, tante du petit Roi, pour lui montrer comment son neveu savait déjà écrire. Voici le billet avec son adresse amusante et charmante comme l'affection d'un enfant : *A Papa*.

Papa,

Je suis bien marri de ce qu'on m'a dit que vous estes malade car cela m'empeschera d'avoir l'honneur de vous voir si tost que je lesperois : jenvoye Beaugrant scavoir de vos nouvelles et prie Dieu quelles soient telles que je desire à fin que vous veniés icy bien tost, je suis

Papa

Votre tres humble et tres obéissant fils et serviteur

Louis.

La sœur du Roi (la future Reine d'Espagne), la petite Madame, si jolie enfant à en croire tous les mémoires et toutes les lettres, avait écrit le même jour au Roi, lui donnant la même adresse : *A Papa*.

Papa,

Je suis bien triste de ce facheus mal qui vous retient

car il sera cause que vous ne viendres point icy si tost que ie le pensois, je prie Dieu qu'il vous quitte prontement a fin que je puisse avoir l'honneur de vous voir et qu'il me face la grace de mériter à jamais la votre comme

Papa

Votre tres humble et tres obeyssante fille et servante

ÉLIZABETH.

Dans la lettre au Grand-Duc, qui est peut-être l'unique exemple d'une lettre signée le *Daulphain* au lieu de *Louis*, le petit Prince y fait déjà le beau cavalier; je la citerai aussi :

Monsieur mon oncle, ayant sceu le soing que vous avés eu de scavoir de mes nouvelles dont ie vous remersie iai voulu accompagner ce gentilhomme de cette lettre pour vous assurer que ie me porte for bien pour vous rendre service et monster à cheval pour vous aller voir lors que le temps le requerra pour vous honorer de ma présence ce qu'atendant je vous baize les mains et à Madame ma bonne tante estant à tous deux

Monsieur mon oncle

Vostre tres affectionne nepveu à vous servir

LE DAULPHAIN [1].

En somme, pour ce qui tenait de l'aspect, au temps de la mort du Roi Henri, Louis XIII,

1. Arch. Med., filza 4728 : *Lettres de Louis XIII.*

encore enfant, était un gentil prince à voir. Assez bien fait de sa personne, il était de proportions menues mais heureuses, plaisant aux regards du peuple et des grands dans les cérémonies : ainsi, le 18 mai de l'an 1611 (il avait dix ans accomplis), un mercredi que faisant sa rentrée de Reims à Paris, il remplit d'aise l'œil et le cœur des bourgeois qui l'admiraient sur son petit cheval traversant la ville pour se rendre au Louvre, suivi de plus de trois cents de ses gentilshommes, la fleur de la noblesse de France [1].

Tout agréable qu'il fût d'apparence, de forme et de tenue, il n'était pas d'une forte complexion; sa nature d'une débilité intérieure reconnue, exigeait des soins minutieux à tous instants : aussi fut-il fort médicamenté. Ses premiers jours avaient annoncé mieux, à en

1. Dépêche du 18 mai 1611 : *Ambassadeur vénitien.*
« Mercoledi undeci del corrente mese ritorno in Parigi il Cristianissimo da Fontainebleau, e l'istesso giorno poco dopo la Regina con tutta la Corte; entro il Re sopra un piccolo cavallo, seguitato da un numero di 300 altri tutti di floridissima nobiltà. Nell' andare al Louvre, traverso gran parte della città e dal popolo fu veduto ed acclamato con gran tenerezza. »

croire le fragment de ce billet de la Reine sa mère au Grand-Duc, son oncle, vingt-deux jours après les couches royales :

..... m'estant toujours portée de mieux en mieux depuis mon accouchement, de sorte que me voilà tantôt preste de quitter le lict pour me promener, il (l'envoyé de la Reine) vous dira aussy la bonne disposition de mon fils qui se fait extrêmement bien norrir au contentement d'ung chascun[1].

A de certains signes, on l'eût cru un prince

1. Arch. Med. : *Lettres*. 10 octobre 1601. La Reine avait ainsi annoncé la naissance du Dauphin à son oncle le Grand-Duc :

« Mon oncle, Dieu m'ayant faict la grâce de me donner une heureuse délivrance de ma grossesse par la naissance d'un beau fils qu'il luy a pleu me donner, je vous envoye Zaccomo Zoccoli, mon tailleur, pour vous en porter l'advis masseurant que vous laurez tres aggreable pour lamityé et affection que vous mavés tousiours porté, lestat où je me retrouve presentement mempesche de vous en faire plus longue lettre que pour prier sa divine bonte, mon oncle, qu'il vous conserve en parfaitte santé. De Fontaynebleau ce XXVIIe de septembre 1601, à dix heures du soir.

Vostre bien bonne et affectionnée niepse
MARIE. »

J'ajouterai, comme détail curieux, que le Grand-Duc, que l'on mettait tant d'empressement à renseigner, avait même reçu l'avis du *moment* où la Reine s'était tenue pour grosse : ainsi à la date du 20 janvier de la même année, après trois mois de mariage, la Reine écrit en italien au même Grand-Duc.

« Io non voleva scriver à V. A. S. di esser gravida avanti che mi paresse esserne certa, ma sapendo che il Re ne vuole scriverne per corriere espresso, non ho voluto che la sappia questa nuova prima che da me stessa..... » Arch. Med. : *Lettres de la Reine*.

de vive intelligence, de haute volonté, de grande jalousie pour son pouvoir; à n'écouter que certains propos tenus par lui, dans un âge encore puéril, on l'eût présagé tout autre qu'il ne fut ensuite. Assurément il promit beaucoup plus et beaucoup mieux dans sa toute jeunesse qu'il n'a tenu plus tard : je parle de la capacité, du savoir-faire, des actions personnelles. Il y avait un contraste singulier entre la précocité sérieuse de quelques-unes de ses réflexions et la persistante naïveté de ses jeux. Dans l'une des cérémonies qui inaugurèrent son avénement au trône, il témoigna de la vivacité de réplique dont il était capable. Le jour de son sacre, à l'église, comme on venait de lui présenter le sceptre, fort lourd d'ailleurs, étant fait d'or et d'argent et chargé de pierres précieuses, sa main se prit à trembler; ce que voyant, le Prince de Condé, (en qualité de premier Prince du sang, il était près du Roi), voulut, en lui soutenant le bras, l'aider ainsi à soutenir le sceptre : mais le Roi se retournant vivement et comme contrarié : « Non, non, dit-il, je le

prétends porter seul, je ne veux pas de compagnie [1]. » Dans la bouche d'un roi mineur à l'adresse d'un prince d'une ambition aussi reconnue que celle du Prince de Condé, le propos était heureux et d'une portée piquante : mais la suite a prouvé que l'augure qu'on en eût pu tirer eût été fort trompeur, car jamais Roi ne s'est jamais moins passé de compagnie dans le gouvernement de son royaume. Il était inventif et parfois ingénieux; plus je le regarde jeune et enfant, moins je le comprends dans l'âge mûr : l'ennui qui plus tard prit le dessus dans son esprit et dans son âme ne se révèle alors par aucun symptôme. Un jour, il a des allures lestes et vivaces, il est prompt aux exercices, il a des instincts de grand guerrier et de grand gentilhomme : ainsi l'étude des forteresses, l'attention aux artilleries, et les chasses à courre et au tir, et le jeu de paume; mais à côté de ces grands goûts, il en a de fort menus, tournant de petites pièces d'i-

1. *Relazione di Francia*, di Andrea Gussoni e di Agostino Nani, ambasciatori straordinarii a Luigi XIII e Maria di Medicis 1610. *Raccolta Barozzi e Berchet*. Tomo I. Francia.

voire, coloriant du papier, accommodant des cages, dressant des châteaux de cartes, laissant voler dans sa chambre des petits oiseaux qu'il fait poursuivre par un perroquet jaune. L'Estoile, dans son journal, s'est prononcé à ravir sur son compte :

Quant à nostre Roy, il aime la chasse et la peinture, science de laquelle on dit que jamais teste de lourdeau ne fust capable. En ses autres actions, *enfant enfantissime.*

Malgré ce goût et ces instincts pour des divertissements de cette sorte, il avait la qualité d'aimer et de rechercher la musique. C'était un plaisir pour lui dans sa chambre du Louvre de présider à de petits concerts : aussi appelait-il souvent (même après son mariage) le sieur Bailly, son joueur de luth, et le sieur La Chapelle, son joueur d'épinette : il recherchait les motets, les hymnes d'église et chantait en chœur. Herouard a observé cette inclination du Dauphin pour la musique dès l'année 1607 : Louis XIII avait alors six ans.

Il va jouer, dit Herouard, à midi, dans la galerie

avec ses chiens *Patelot* et *Grisete;* à une heure revient en sa chambre, se met en la ruelle du lit de sa nourrice, y appelle Indret son joueur de luth et fait la musique en chantant lui-même. Il aimait la musique avec transport.

Recherchons ses habitudes et ses façons depuis le jour où, par la volonté du Roi son père, il fut confié aux soins de M. de Souvré [1], son gouverneur, sortant ainsi des mains de Madame de Montglat, sa gouvernante, le 24 janvier de l'année 1609. Ce fut aussi à dater de cette année qu'il eut sa maison organisée; jusqu'alors il avait été nourri chez la Reine, mais le 19 du mois de mars Monseigneur le Dauphin eut sa table et ses gentilshommes [2].

L'avénement de M. de Souvré au titre de gouverneur fut promptement suivi de l'avénement de M. Des Yveteaux au titre de précepteur. Le Dauphin entendit sa première leçon le 6 mars : on lui fit lire les *Histoires de Jo-*

1. Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, en 1615.

2. « ..... Ouvre sa maison et mange de ses viandes..... » *Journal d'Herouard,* tome II.

sèphe. Dans ce même mois aussi, il signa pour la première fois. Cette année 1609 fut pour lui une année de débuts dans les affaires de la royauté : au mois de juillet, le 2, à Fontainebleau, venant de terminer de petits jeux, il était allé chez le Roi son père qui le mena au Conseil :

... pour y entendre les advis qui se proposoient divers par diverses personnes sur le fait et changement des monnoies. Le Roi le tenoit entre ses jambes. La Roine aussi y assista. C'est la première fois qu'il a esté au Conseil. A quatre heures et demie en sort [1].

Un goût singulier chez ce petit Prince était celui qu'il ressentait pour versifier sur des riens, sur des maximes, sur des pensées qui lui venaient. Il donnait de la prose aux gens de sa suite pour qu'ils la lui rendissent en vers. L'honnête Herouard se tirait d'affaire comme il pouvait. Au voyage de Brie, dans son carrosse :

... se met à vouloir des vers, me donne de la prose

1. *Journal d'Herouard*, tome II. De même pour les citations suivantes. Bibl. imp. Man. 423. Du 1er janvier 1608, au 31 déc. 1610.

pour luy en faire et me dict : « Mousseu Erouard, mettez ceste prose en vers : *Je veus que ceux qui m'aiment m'aiment longtemps car s'ils ne m'aiment point, qu'ils me quictent demain.* » Et me presse de les luy faire tout à l'heure :

Je veux que tous ceux là qui de m'aimer désirent
Que ce soit pour jamais ou bien qu'ils se retirent.

Il en est d'autres, à peu près du même jour, qui sont à peine croyables et qui démontrent que si le brave Herouard était un bon médecin de Sa Majesté, il était, à coup sûr, un pauvre favori des Muses. Son *inspiration* est un réel divertissement. C'était au même voyage de Brie, le 14 juillet :

« Je vous en veus bien donner une autre prose, c'est ceste cy, dit le petit Prince à Herouard : *Je veus que toutes mes actions aient leur fondement sur la vertu.* Apportés le moy demain matin. »

Le 15, me demande avec impatience ses vers....

Herouard, qui n'avait pas manqué à son devoir, put répondre aussitôt, en remettant à Monseigneur le Dauphin ce particulier échantillon de sa poésie :

Or, je veux que toutes mes actions
Et toutes mes affections

Aient la vertu pour fondement unique,
Et que mon nom par l'univers
Vole sur l'aisle de mes vers.
Despuis le pole arctique à l'antarctique.

Une des premières lettres que le Dauphin a écrites de sa main à un étranger fut celle au Prince de Galles, le 4 octobre 1609; je ne sais si elle a été conservée, mais elle a été rapportée par le médecin chroniqueur :

Monsieur et frère, j'ay receu à faveur la souvenance que vous avés eue de moy qui seray tousiours tres desireux de vous tesmoigner combien j'estime la continuation de vostre bonne grâce par tout ce que peult vostre tres affectionné frère à vous servir.

LOUIS.

Il écrivit le même jour à la Reine d'Angleterre et il remit fort galamment sa correspondance à l'ambassadeur et à l'*ambassadeuse* qui étaient venus prendre congé de lui. Vers ce temps-là, il avait grand goût à l'écriture et se plaisait à adresser des petites lettres à diverses personnes de qualité, ainsi à la Princesse de Condé qu'il qualifie de *sa maîtresse,* sans penser à mal faire assurément.

Au mois de novembre, Monseigneur le Dauphin changea de logis dans le Louvre et alla

« tout en hault du vieux corps de logis qui regarde le septentrion. » Voici encore une de ces répliques qui étaient plaisantes pour son âge. M. de Longueville, l'étant venu visiter dans ce nouvel appartement, lui avait dit :

« Monsieur, vous estes fort bien logé maintenant mais vous estes bien hault logé. »

Froidement et en se raillant, se retournant à Monsieur de Souvré, luy dict :

« Mousseu de Souvré, c'est Monsieur de Longueville *qui n'est pas en halaine.* »

On le dressa dans ce même temps à donner des audiences de cérémonie, à recevoir les ambassadeurs; c'est ainsi que le 29 décembre il reçut M. l'Ambassadeur de Venise, le 5 janvier M. l'Ambassadeur d'Espagne, le 11 du même mois Don Philippe de Cardona, marquis de Guadaleste, qui, revenant de Flandres et allant en Espagne, le vint saluer et entre autres choses lui parla fort de l'Infante et lui demanda « s'il luy plaisoist qu'il lui envoiât ung portraict. » L'Infante dont parlait le Marquis de Guadaleste fut plus tard la Reine.

Si le fatal événement du mois de mai 1610, qui enleva soudainement au Royaume le glorieux Roi Henri, mit la couronne sur la jeune tête du Dauphin, son éducation ne fut pas moins poursuivie : bien que Roi, il ne fut pas moins élève.

Je l'ai montré s'acquittant toujours assez bien des cérémonies où sa personne royale était en vue; j'ai dit que, tout enfant, il avait une haute idée de sa qualité : il en fit preuve d'une manière accomplie au lendemain de la mort du Roi, lorsqu'il parut au Parlement. On lui avait fait la leçon, il la dit à merveille, on admira fort ses manières et il ne fut pas sans émouvoir la solennelle assemblée, lorsque de sa petite voix, il se prit gravement à prononcer son discours :

Messieurs, Il a pleu à Dieu appeler à soy nostre bon Roy Monseigneur et Père, je suis demeuré votre Roy comme son fils par les loix du Royaume, j'espère que Dieu me fera la grâce d'imiter ses vertus et suivre les bons conseils de mes bons serviteurs, ainsy que vous dira Monsieur le Chancelier.

La Reine prit alors la régence et jusqu'au

jour, sept ans plus tard, où son fils concerta la mort du favori Concini, Marquis d'Ancre, il demeura plutôt un Roi enfant qu'un enfant Roi.

Peu de jours après son avénement, comme son précepteur, M. Des Yveteaux, lui faisait la leçon, il eut un fort beau mouvement pour la gloire du Roi son père :

M. Des Yveteaux lui demande s'il se ressouvenoit bien de ces deux vers qu'il luy avoit appris, il y avoit quelque temps et les luy nomme

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos
At Cæsar verus *Carolus* unus erat.

« Non, je ne veu pas dire ainsi » et les recita ainsi

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos
At Cæsar verus *Henricus* unus erat.

C'est là une fort belle anecdote, toute glorieuse à mon sens pour ce petit Roi. Qu'il ait eu, en effet, et qu'il ait conservé un profond sentiment de la grandeur de son père, c'est chose indubitable. L'Ambassadeur de Venise, parlant du jeune Prince dans une de ses dépêches à cette époque, appuie sur ce sentiment : « *parla della gloria del padre,* dit-il, *e ne sente volontieri a parlare.* »

Un de ses grands plaisirs, pendant l'année

1611, était de commander à la troupe de petits gentilshommes que la Reine mère lui avait formée. Il l'appelait *sa Compagnie,* aimait fort à la montrer par la galerie du Louvre, s'en allant aux Tuilleries

... tabourin battant, enseigne deploiée, la mettant en garde comme pour empêcher le désordre dans la ville, ce dit il.

Au mois de février de cette même année, le célèbre Porbus, le peintre de Flandre, a fait de Louis XIII un portrait en pied, qui, je crois, a été conservé [1]; ce fut le 11 février :

Frédéric Pourbes, flamand, peinctre excellent, le tire de sa hauteur pendant qu'il se joue à des petites besoignes.

De ces *besoignes,* selon le mot d'Herouard, Le Roi en avait, en effet, de fort petites : il n'était chose qu'il n'inventât pour se distraire

1. On l'a peint souvent et à tout âge : d'abord dès sa naissance pour diverses personnes. Je lis, dans les extraits d'Herouard, l'année 1601 (manuscrit 928, S. R.) : « Le peintre du Roi en tire un au crayon que le Roy envoya à Florence... San-Georgio de Mantoue fait tirer son portrait... Un peintre flamand le fait pour M. de Noailles, qui l'envoye de Flandres. »

en tous lieux. Le voici un jour dans son bain éparpillant des roses sur l'eau, faisant porter ses petits bateaux, les chargeant de ces roses mouillées,

« disant que ce sont navires qui viennent des Indes, ed Goa. »

Il est vrai de dire aussi que depuis quelque temps M. Des Yveteaux lui enseignait la géographie.

Ce qu'il aimait le moins cependant, c'était l'étude. La Reine-mère, en juillet, à Saint-Germain, lui ôta M. Des Yveteaux pour lui donner M. Le Febvre. Le premier lui fit des adieux pleins d'amertume et la Reine ayant demandé au Roi son fils ce que lui avait dit son maître en prenant congé :

« Il était bien colère, Madame, il me dit qu'il en avait eu la peine et un autre en aurait l'honneur[1]. »

Sa Majesté eut alors deux précepteurs :

1. Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux, était né en 1567. Il fut un des plus singuliers originaux qui aient vécu sous le règne de Louis XIII. Voyez la jolie édition de ses *Œuvres poetiques*, annotées et publiées par Prosper Blanchemin (Paris, Aug. Aubry, 1854); avec une notice par Rathery; et dans le *Bulletin des Bibliophiles*, la notice littéraire de M. Jérôme Pichon.

M. Le Febvre était le supérieur comme étant célèbre et fort docte [1], M. Fleurance fut de service ordinaire : il avait charge particulièrement de faire étudier Sa Majesté.

C'était surtout dans ses dialogues avec la Reine mère qu'on pouvait observer la froideur et la réserve singulières de ce Roi, réserve et froideur qui ne firent que croître avec le temps. Herouard a rapporté la présentation du nouveau précepteur à Sa Majesté. Rien ne semble plus solennel et le mode des réponses du Roi est fort singulier. Ce fut le 11 août, à Paris :

« Monsieur le Chancelier arrive et présente M. Le Febvre à la Reine pour estre precepteur. Sur ce la Reine le présente au Roy, lui disant ces mots :

« Mon fils, voilà M. Le Febvre que je vous donne pour vostre precepteur.

Le Roi : « Madame, j'en suis bien aise. »

1. M. Le Febvre demeura peu de temps en fonctions : il mourut l'année suivante, le 3 novembre 1612. Nicolas Le Febvre, Parisien, était né le 2 juin 1544 : il avait étudié à Toulouse et voyagé en Italie. Henri IV le tenait en grande estime et lui avait confié l'éducation du Prince de Condé. Ses œuvres ont été réunies en un volume in-4°, 1614.

La Reine : « Il faut que vous luy obéissiez et faire tout ce qu'il vous dira. »

Le Roi : « Je le fairay aussi, Madame. »

La Reine : « C'est ung fort homme de bien et bien sçavant. Il fauldra bien apprendre. »

Le Roi : « Je le fairay aussi, Madame. »

M. Le Febvre le mit à étudier sur l'*Institution de l'Empereur Basile,* mais il était bien plus fort déjà sur le chapitre des chasses et écoutait mieux M. de Souvré qui était d'épée que M. Le Febvre et M. Fleurance qui étaient de robe. Il causa un jour près de deux heures consécutives avec le Prince de Condé, ne l'entretenant que de ses chasses, s'informant des oiseaux, de la vénerie, des chiens et des qualités de race. Une petite lettre de lui le révèle bien chasseur déjà depuis plus d'un an.

Le 8 décembre 1610, au retour de Reims à Paris, le petit Roi écrit à la jolie Madame, sa sœur aînée :

Ma sœur, je vous envoie deus piés lun de loup et lautre de louve que je pris hier a la chasse, je courray

apres diner le cerf et jespere quil sera mal mené et demeureray

Vostre bien affectionne frere

Louis [1].

Mais après de si grands exercices, il ne voyait point d'obstacle à retourner à des jeux fort tranquilles, moulant, par exemple, des fruits en cire, disposant des châteaux de cartes, imitant les artifices des eaux de Saint-Germain, par des petits canaux de plume [2], se livrant ainsi à telles de ces distractions tout enfantines.

Ainsi que j'en ai fait le récit, l'année 1612 fut celle de la déclaration du mariage du Roi; les occasions qu'il eut de paraître perfectionnèrent la connaissance qu'il avait des grandes étiquettes et lui donnèrent l'expérience du cérémonial auquel l'appelait sa qualité.

Il commença aussi d'aller au sermon et — c'est un fait qui est bien digne de remarque —

1. Bibliothèque impériale : Manuscrits, n° 3818, feuille 13 : *Lettres de Louis XIII et de Mesdames ses sœurs.*
2. Voyez Bassompierre. *Journal de ma vie.*

ce fut au mois de mars de cette année, qu'étant allé à Saint-André des Arts, avant sa promenade à l'hôtel et parc du Luxembourg, Sa Majesté entendit le sermon d'un jeune évêque à qui les destins de la politique plutôt que ceux de la religion devaient donner, dix-huit ans plus tard, la première place dans son Conseil. Ce jour, en effet, le 18 mars, au temps du Carême de l'année 1612, celui qui prêchait la parole de Dieu dans l'église de Saint-André où le Roi s'était rendu n'était autre que M. de Luçon, cet évêque appelé à devenir le grand Cardinal de Richelieu [1].

Au mois d'août eurent lieu au Louvre les cérémonies du contrat de mariage. Le Roi dut laisser de sa personne, à Don Diego de Selva Duc de Pastrana, l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique venu pour demander Madame sa sœur, une impression assez heureuse : le médecin Herouard, pour son propre compte, se

1. « Le 18 mars, dimanche, entre en carrosse, va à Saint André des Arcs au sermon de M. de Richelieu, évêque de Lusson, puis après à l'hôtel et parc du Luxembourg. » *Journal d'Herouard*, tome II, Bibl. imp., Man. 4024.

montra fort content de la majesté et du bel air de son auguste client qui, le 26 août, à cette occasion, fit des merveilles de danse, au bal donné par la Reine Marguerite, où il entretint fort gentiment et longtemps l'Ambassadeur qui prit congé de lui et de la Cour le 9 septembre. Peu de jours auparavant, Belard avait donné la première leçon de luth à Sa Majesté.

L'année suivante fut peu féconde en événements particuliers à Louis XIII, si ce n'est qu'au dire d'Herouard, Sa Majesté jura pour la première fois (le 2 mars, un lundi) par ces trois mots si familiers dans la bouche du Roi François Ier : « *Foy de gentilhomme*[1] » et que

1. Et tel était son serment (dit Brantôme, parlant de François Ier), comme ceux de son temps, qui l'ont veu, le peuvent affirmer; aussy comme il appert par un petit quolibet rimé tellement quellement fait de ce temps, que j'ay veu parmi les papiers de notre maison, qui dit les sermens des quatre Roys :

Quand *la Pasque-Dieu* décéda,	Louys XI.
Par le Jour-Dieu luy succéda :	Charles VIII.
Le Diable m'emporte s'en vint près;	Louys XII.
Foy de Gentil-Homme vint après.	François Ier.

(Brantôme. *Œuvres complètes*. Édition de La Haye, 1740, t. VI. Discours XLV, page 277.)

l'étiquette de sa chambre s'accrut de l'usage qu'un de ses petits gentilshommes lui présentât chaque matin la chemise. Ce fut le petit de Courtenvaulx qui eut cet honneur. Avec Herouard, comme on le voit, il n'est rien qu'on puisse ignorer.

Mais, à mon sens, cette année mérite qu'on appuie sur un fait d'une tout autre importance : je veux dire la croissance de l'amitié qui avait pris forme entre le petit Roi et un familier de sa volière, le sieur d'Albert de Luynes. C'est le chapitre des affections personnelles et uniques du Roi à cette époque de sa vie : la suite des événements et la part qu'a eue Luynes dans l'accomplissement du mariage de Louis XIII méritent que l'on considère l'entrée de ce personnage dans la chambre du Roi et le rôle qu'il remplit dans ses divertissements avant de le remplir dans ses affaires.

Le goût de Louis XIII pour la chasse au vol s'était prononcé du vivant même du Roi Henri. L'année 1611, Sa Majesté commença d'installer sa *volerie,* mais elle n'était encore

pourvue que d'émerillons et autres oiseaux de peu de conséquence; aussi n'eut-elle pour les garder et les nourrir alors qu'un simple fauconnier de basse-cour[1]. M. De Vitry, capitaine des gardes, ayant reconnu le culte croissant du Roi pour la *volerie*, eut l'idée de faire attacher au soin et au gouvernement des oiseaux quelqu'un qui fût sa créature et par le moyen duquel il entrerait plus avant dans les bonnes grâces et dans l'amitié du Roi. Il songea à La Coudrelle, un chevau-léger, habile en fauconnerie, auquel il intéressa le Maréchal d'Ancre. La Coudrelle, en effet, allait avoir cette charge lorsque M. de Souvré, instruit par Fontenay, du projet que Vitry avait conçu sans qu'il y eût part, et attachant d'ailleurs du prix à ce que celui qui serait élu dépendît de lui, prévint le choix proposé au

1. Au temps où il était Monseigneur le Dauphin, c'est-à-dire deux ans auparavant, il avait pour *favoris*, dans ses occupations de chasse et de volière, deux petits hommes de roture, Haran et Pierrot. L'Estoile est plaisant à entendre sur le propos de ce dernier : « Ung petit pied-plat de Saint-Germain en Laye, nommé Pierrot, qui luy faisoit passer le temps à jouer et lui fournissoit des moineaux pendant qu'il y demeuroit, estant Monsieur le Dauphin, seroit des premiers de la Cour, s'il estoit creu. »

Maréchal d'Ancre en priant le Roi de conférer immédiatement cet office à l'aîné des Luynes. Il savait que d'Albert plaisait au Roi, mais il n'imaginait pas alors qu'il y eût en lui plutôt l'étoffe d'un favori que celle d'un fauconnier. « Le Roi le fist venir, dit Mareuil, et commanda à celui qui gardait ses oiseaux de le reconnaître et de luy obéir. » De ce même coup, on peut dire que de Luynes et les oiseaux du Roi montèrent en dignité, depuis lors, en effet, ces derniers furent appelés : *Oiseaux du cabinet* « tant parce que le Roi voulut qu'il y en eût toujours dans ses cabinets que pour les distinguer de ceux qui despendent de la grand fauconnerie et du maistre de la garde robbe. » Tel fut le piédestal de la fortune de Luynes. La présence des *oiseaux* dans les appartements de Sa Majesté autorisait et exigeait même fréquemment la présence de l'*oiseleur*. De là ce favoritisme qui, de chef des cages du cabinet, fit de Luynes d'abord le compagnon le plus habituel du jeune Roi chasseur. Des oiseaux aux affaires, il n'y avait qu'un pas, et des affaires aux dignités, il n'y

en avait qu'un autre. Luynes eut l'adresse de les franchir : la suite des choses a d'ailleurs prouvé qu'il n'était pas un homme tout à fait ordinaire. Ce fut donc dès cette jeune époque de sa vie que Louis XIII voua à Luynes une affection toute particulière. Il appelait et voulait Luynes partout : il rêvait même de lui (Herouard n'a pas manqué d'en faire l'observation), plus d'une fois il rêvait tout haut, criant son nom, l'appelant, le croyant absent. Et lorsque M. de Souvré, son gouverneur, trouvant que cette société de Luynes pour son royal élève acquérait un caractère inquiétant pour le ménagement de la faveur future, voulut, en 1614, peu de temps après la majorité déclarée du Roi, interdire l'accès trop libre de la chambre de Sa Majesté à Luynes, le Roi se fâcha tout rouge, se prit fort de colère contre M. de Souvré, alla jusqu'à dire qu'il ne voudrait plus de lui, cela le 29 octobre [1].

Cette scène ne passa point inaperçue et les

1. Sur le premier établissement de Luynes dans la faveur du Roi, il faut lire les Mémoires de Fontenay-Mareuil (*Nouvelle collection des Mémoires;* tome XIX, pages 43 et suiv., 83 et suiv.).

mémoires du temps l'ont enregistrée : elle avait son importance; car, par cette manifestation en quelque sorte orageuse du petit Roi contre M. de Souvré, Sa Majesté asseyait une faveur qui devait un jour valoir au favori l'une des plus grandes dignités du Royaume et une confiance dont nous retrouverons de curieuses preuves dans les circonstances les plus intimes du mariage du Roi.

Google

V

LE VOYAGE DE BRETAGNE.—LA MAJORITÉ DU ROI.

1614.

En juillet et en août, le premier voyage dans les provinces; en octobre, le lit de justice tenu pour la déclaration solennelle de la majorité et, sur la fin du même mois, le 27, la séance royale de la tenue des États : ce sont les grands événements de la vie de Louis XIII pendant le cours de l'année 1614.

Quant aux faits nouveaux de sa vie privée, qui nous montrent le Roi dans toute la sincérité de son naturel et de son humeur, il faut encore les demander aux jeux qu'il recherche et aux exercices auxquels il se livre.

Depuis le dernier automne, il aimait fort la chasse, il y avait pris le plus grand goût : il était chasseur par instinct. Ses actions comme ses discours avaient le plus souvent trait à la fauconnerie et à la vénerie. Quand il n'allait pas aux plaines de Grenelle *voler* le milan ou aux fossés des Tuileries faire lever les lapins par ses petits lévriers ou courre le cerf dans les bois de Saint-Germain, il faisait pourchasser dans ses appartements de petits oiseaux de réserve par des perroquets ou des pies-grièches dressés à ce jeu. Ce fut à Grenelle, dans les plaines, qu'il prit son premier héron, le 1er janvier; à Vaugirard, qu'il tira et tua sa première perdrix, le 18 avril; à Saint-Germain, qu'il courut et prit son premier cerf, le 22 juin : deux jours après, il alla en carrosse jusqu'au laissé-courre et courut ensuite en forêt. Tel est le bulletin de ses premiers hauts faits. Il variait toujours ses divertissements : le voici un jour avec des petits coqs qu'il nourrit et auxquels il donne du vin pour les rendre courageux, puis on le retrouve à son luth ou bien s'amusant à faire des vers et donnant le

sujet pour en faire aux sieurs de Termes, de Courtenvaulx et de Monglat. Au mois d'avril, il faisait fort bien les exercices : « Il veut être mousquetaire et pour ce sujet il a trente-deux petits gentilshommes. » Le lendemain, on le voit occupé à tourner des petites pièces d'ivoire [1].

Vint l'époque du voyage de Bretagne. Le Roi devait être majeur en septembre, on le mit en route en juillet : il partit le 5 juillet de Paris. La chose était de politique : il y avait des États de Bretagne à tenir, la soumission de M. de Vendôme à recevoir. Les provinces n'avaient jamais vu leur Roi, il importait qu'elles le vissent. On s'était plu avec une exagération coupable à le montrer comme si fort valétudinaire qu'il lui était mal aisé — disait-on — de s'éloigner de Paris en raison de tous les remèdes auxquels il était astreint, on assurait aux braves gens qu'il n'avait pas longue vie à mener « de sorte que les peuples ne savaient quel parti prendre, mais lorsqu'ils virent le

1. *Journal d'Herouard*, tome IV. 1614.

Roi traversant les villes à cheval, ils en eurent une joie inexprimable et qui fut d'un très-bon augure [1]. »

Le Roi coucha le premier soir du voyage à Olinville, le 6 à Étampes, le 7 à Toury, à l'*Écu de France,* le 8 il fut à Orléans. Il y demeura trois jours. Le 14, il alla coucher à Beaugency et le 15 à Chambord d'où à Blois, qu'il laissa, le 18, pour aller à Montrichard et de là à Tours, le 19. C'était sa seconde étape : il la fit durer jusqu'au 26, prit trois jours pour gagner Poitiers, y demeura jusqu'au 4 août, fut le 6 à Saumur, le 7 à Angers, le 11, par bateau, à Ingrande et Ancenis, et le 12 à Nantes. C'était le but du voyage. Il y fit une assez belle figure, fut très-fier dans le mode dont il usa pour recevoir en grâce M. de Vendôme qui s'était rebellé en écoutant Condé, et il fit preuve de grand bon sens (pour un enfant comme il était, sans expérience de royauté et de gouvernement), dans une réplique à M. de Souvré.

1. Mémoires de Paul Phelipeaux de Pontchartrain. (*Collection Michaud et Poujoulat,* page 333).

Je vois en cela matière à fortifier cette opinion émise plus haut sur la singularité de la nature du petit Roi, à laquelle il a manqué ce je ne sais quoi des choses pour qu'on le puisse dire aussi spirituel que glorieux, à un haut degré. M. de Vendôme arriva le 26 août, sa rentrée à la Cour était un événement heureux pour la Reine mère et le Roi, néanmoins ce dernier lui tint fort grand air. Il se présenta sur l'heure du dîner, Sa Majesté le salua froidement comme elle eût fait à un simple gentilhomme, puis elle se couvrit, disant : « *Servez-moi mieux pour l'avenir que vous n'avez fait par le passé, et sachez que le plus grand honneur que vous ayez au monde, c'est d'être mon frère.* [1] » Voilà pour M. de Vendôme; voici maintenant pour Messieurs de la Chambre des Comptes. Le 29 août, Messieurs des Comptes vinrent prendre congé. M. de Souvré, voulant

1. *Journal d'Herouard*, tome IV, page 83. César de Bourbon Duc de Vendôme, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Né en 1594, légitimé en 1595. Fort célèbre par les intrigues politiques dont il se mêla. Son frère Alexandre était le Chevalier de Vendôme, fort aimé et recherché par Louis XIII, quand il était encore le Dauphin.

instruire son élève de ce qu'il aurait à leur répondre, l'engagea à leur dire qu'il était content de leur service, qu'ils avaient à continuer. « *Bien, Monsieur de Souvré,* » répliqua le Roi, mais se retirant à part et s'adressant au sieur de Hensles, l'un de ses premiers valets de chambre : « *Monsieur de Souvré m'a baillé des harangues que je ne veux pas dire comme il me les dit : je doute qu'ils m'aient bien servi.* » Assurément, à ces propos, on n'aurait pas cru reconnaître que ce jeune Sire bégayait d'une façon marquée dans l'ordinaire de sa vie.

Ayant accompli son voyage de Bretagne, Sa Majesté, en compagnie de la Reine-mère, reprit la route de Paris par le pays chartrain. Paris revit son Roi le 16 septembre, il rentra par Bourg-la-Reine : à cinq heures, il arrivait au faubourg.

La muse des flatteurs se distingua à l'occasion de ce retour par des poésies d'une flagornerie qui ferait pitié, si elle ne faisait rire; ainsi ce poëme (le modèle du genre), imprimé sous ce titre : « *Le discours gratieux de la*

Nymphe parisienne sur le désiré retour de son petit Roy tant aymé [1] » dont le début et la fin que je cite pour forme, donneront une idée de ce que peut être l'ensemble :

Mon petit Roy, aye memoire
De ta nymphette au sein d'yvoire,
Laquelle d'un pié bavolant
Et d'une grâce charmeresse
Accourt te faire la caresse,
De joie et d'aise cautelant.

Je parle ainsi, car je suis belle,
Mon petit Roy, voy ma prunelle,
Voy mes cheveux en plis lassez,
Voy ma tresse si bien tissue,
Mon petit Roy, c'est une issuë
De nos amours encommencez.

. . . . . .

Gardez bien néamoins sa face
Cent fois plus fraîche que la glace,
Gardez son menton fosselu,
Gardez sa bouche mi-ouverte
Qui ressemble à la rose verte
Ou à un bouton pommelu.

Mais épandez mille fleurettes,
Mille œillets, mille violettes;

1. A Paris, de l'imprimerie de Pierre Le Mur. MDCXIIII.

Que le doux thym et le muguet,
Le soucy et la marjolaine
Qui coure ainsi que douce haleine,
Se jonche avec le serpolet.

Que le beaume et que l'amaranthe,
Que le narcisse et que l'achante,
Que la rose et que les boutons,
Que les herbettes vermeillettes,
Que les vermeilles herbelettes
Puissent naistre en mille façons.

Et vous, de Paris la jeunesse,
Chantez de gentille alegresse
Ce beau retour de votre Roy :
Que vos chevaux suivent la dance
Et la trépignante cadence
De ce triomphe avecque moi.
. . . . . .

Le *petit Roy* tant aimé de sa nymphe se montra à son Parlement quinze jours après : l'heure de sa majorité était venue, et le lit de justice qu'il tint dans la plus grande pompe eut lieu le 2 octobre, jour des saints Côme et Damien.

Depuis le jour où il avait pris possession du trône à Paris, celui où il avait été sacré à Reims, Louis XIII n'avait pas été vu dans une

si grande pompe. Sa jeune Majesté, au dire de tous, avait à cette occasion le plus bel air, et les Parisiens, qui alors croyaient à leur Roi, l'admiraient se détachant fort gracieusement du nombre des seigneurs de son cortége. Le parcours du Louvre au Palais fut accompli dans cet ordre : (c'est un chapitre de l'histoire des cérémonies royales) :

Premièrement la compagnie de chevau-légers ;
Après, les Cent-Suisses ;
Plusieurs seigneurs et gentilshommes ;
Les Hérauts d'armes ;
Sa Majesté seule, à cheval, et à l'entour d'elle tous ses estafettes à pied : infinis pages et laquais ;
Après, Monsieur, son frère, aussi seul ;
Après, Messieurs les Princes de Condé, de Soissons et Duc de Guise, eux trois ensemble d'un même rang, Monsieur le Prince de Condé ayant la main droite, Monsieur le Comte de Soissons au milieu et Monsieur de Guise la main gauche ;
Après, Monsieur le Duc d'Elbeuf, Monsieur le Duc d'Espernon et aultres Seigneurs tous superbement graves ;
Et est à noter que Monsieur le Duc de Mayenne, comme Grand-Chambellan de France, estoit proche de Sa Majesté [1].

1. La Cour de Florence, toujours bien informée sur les actions et la personne du petit Roi, dont elle avait si habilement négocié le

Le Roi fut donc déclaré majeur, mais la Reine mère ne conserva pas moins sur lui assez d'ascendant pour qu'il reconnût solennellement dans son discours lui devoir laisser le soin et le gouvernement des affaires selon que jusqu'alors elle en avait disposé.

Le 27 du même mois, le Roi dut encore être de cérémonie; il présida à l'ouverture des

---

mariage, recevait de son ambassadeur à la Cour du Louvre, Matteo Bartolini, une dépêche intéressante sur la cérémonie de la déclaration de majorité au Parlement. Je lui emprunte ce court fragment :

« Seren^e Sign^r mio,

« A 27 del mese passato, questo Re Christianissimo entro ne 14 anni et per le leggi del Regno usci della bassa età, non essendo necessario farne dechiaratione veruna. Ma ne fece bene la Maesta sua publica cerimonia nel Parlamento alli due di questo chiamandosi egli medesimo maggiore. Si parti il Re, il sudetto giorno de due del Louvre vestito di gala con tutta la Corte accompagnato dal Fratello, dai Principi del Sangue, dai Duchi et Pari, dai Marescialli di Francia, dalli Uffiziali della Corona e da infinito numero di cavalieri tutti riccamente vestiti e coperti di gioie. Et arrivato alla Santa Capella, senti la Maesta Sua la messa et subito entro nella sala dorata del *Palais* et alla prima scala fù Sua Maesta incontrata da due di sei primi Presidenti et da quattro dei più vecchi et anziani Consiglieri. Et arrivato poi all' ultima scala fù incontrato di nuovo da tre altri residenti ed altri sei Consiglieri del grande Consiglio, vestiti tutti di una robba rossa, portando berretta nera. Arrivato nella sudetta sala dorata vi trovi la Maesta Sua radunato tutto il Parlamento, che in verità rapresentava un senato di Cardinali : vi trovo ancora il Cancelliere che precedeva al primo Presidente : il suo primo Segretario et Consigliere di Stato che prece-

États dont sa mère avait promis la tenue par le traité de Sainte-Menehoulde, qui avait remis dans un éphémère accord les Princes du sang rebellés et son gouvernement. Mais ici, comme dans toutes les cérémonies où la politique avait le pas, Louis XIII, en raison de sa jeunesse, était plutôt l'image, la statue, la statuette de la royauté que la royauté même.

---

deva a tutti i Consiglieri di Stato et acanto a questi erano quattro Segretarii pur di Stato. Se n' ando il Re nel suo seggio che qui chiamano il letto di giustizia et ai piedi suoi si pose due guanciali. il Duca d'Umena come Gran Ciambellano et sotto di questo era una sedia coperta di drappo dove parlo due volte, il Gran Cancelliere stando a canto di essa, il Gran Provo di Parigi et dall' altra banda i vescovi. A man destra del Re stava la Regina et, a canto a lei, il suo figlio sopra una panca coperta di drappo con due guanciali et a canto a questi seguitava il Principe di Conde, il giovanetto Principe di Suesson, il Duca di Guisa, li Duchi et Pari di Francia, con Mons' de Roni, generale dell' artiglieria, et a man sinistra erano poi li quatro Cardinali, et in una delle gelosie vi era Madama con le sue sorelle et nell' altra la Regina Margherita. Et accomodatosi ciascuno al suo luogo comincio il Re a parlare con alta voce. . . . . gli Ambasciatori non sono stati chiamati a questa cerimonia et io fui honorato d'una piazza nella gelosia di Madama, si ch' io potetti molto bene vedere e sentire tutto et il meglio ch' io ho saputo ne ho fatto questa breve relatione a V. A. dalla quale Ella potrà almeno sentire l'ordine tenuto in quella cerimonia, nella quale non ci sono intervenuti vescovi, Duchi e Pari di Francia che pretendevano di precedere ai Cardinali i quali il Re ha voluto che habbino il primo luogo.....

« Di Parigi, li 7 d'oltobre 1614. »

(Archives des Médicis, filza 4629 : *Correspondance de France.*)

Le lendemain, en effet, du jour où il avait déclaré dans une si grande pompe sa majorité, le Roi avait repris le cours habituel de ses menus divertissements et de ses petites occupations : il continuait à fréquenter le moins possible le cabinet des livres, bien que depuis quelques mois (le 7 janvier) il eût abandonné l'étude du latin pour celle de l'histoire. Je ne sais s'il y prit plus de goût, mais ce petit trait, rapporté par Herouard, à la date du 24 octobre, ne le laisserait guère à penser :

Le 14, vendredi, il estudie sa leçon : elle lui semble trop longue, il demande à M. Fleurence :

« Si je vous donnais un évêché, accourciriez vous ma leçon ? »

« Non, Sire. »

A quoi il ne répondit rien.

Sa Majesté avait ajouté à ses divertissements celui de fabriquer des cabochons, des émeraudes et autres pierres luisantes : il se plaisait aussi vers ce temps à construire des petits carrosses avec des cartes, il y réussissait tout comme à faire des trébuchets et à les dresser sur des fenêtres pour prendre les oiseaux, les

jours de neige. Il commença aussi d'aimer à aller à la Comédie française. Je le répète, dans ce caractère, les contrastes sont infinis. Sur la fin de cette année, il aimait à s'endormir au son de la lyre. Je ne vois plus rien à rappeler pour son particulier, si ce n'est que ce temps-là est celui où la compagnie de Luynes devint de plus en plus habituelle. Je vois aussi, toujours d'après Herouard, qu'il joue quelquefois avec les sieurs de Termes et de Courtenvaulx, gentilshommes de sa chambre, le Comte de la Rochefoucauld, maître de sa garde-robe, et le Comte de la Roche-Guyon; que le meilleur et le plus aimé de ses épagneuls s'appelait alors *Valet;* qu'il avait quatre nains : Pierre Dumont, Raphaël Dubois, Denis Sornet et Guillaume Dupont. Son parfumeur était Jehan Dufour; il lui demandait souvent de grands sachets de roses.

Majeur en cette année 1614, Sa Majesté célébra ses noces l'année suivante. Aussi est-il de notre devoir de remémorer le voyage de Guyenne entrepris par le Roi pour rencontrer l'Infante Doña Anna, la Reine de France.

Digitized by Google

VI

LE VOYAGE DE GUIENNE.

1615.

Dès le commencement de l'année 1615, les Cours de France et d'Espagne se proposèrent d'effectuer les mariages dont les contrats avaient été signés trois ans auparavant. M. le Commandeur de Sillery partit pour Madrid, non-seulement chargé par le Roi de porter à l'Infante un *brasselet* de diamants et le portrait de Sa Majesté, mais aussi muni des pleins pouvoirs nécessaires pour déterminer l'époque des *épousailles,* en août ou en septembre[1]. En attendant, Sa Majesté avait

1. Les dépêches de M. le Commandeur de Sillery, écrites de Madrid, sont conservées au département des manuscrits, à la Biblio-

fêté le *jour des Rois,* le 5 de janvier, un lundi, et elle avait donné la fève à Dieu, puis à soi, puis aux sieurs de La Rocheguyon, de Gramont, De la Curée et de Préaux.

Toutes ses journées étaient fort prises par la chasse. Herouard a fort à faire pour tenir son journal, car il ne veut omettre aucune des répliques du Roi, aucune de ses petites observations, pas même ses mouvements d'impatience; ainsi, un samedi, le 3 de janvier, voici une part de son bulletin :

A onze heures trois quarts, botté, va chez M. de Souvré pour le haster à dîner, à midy entre en carrosse, va à la volerie, monte à cheval, à la plaine de Grenelle jusques auprès de Bourg-la-Reine : vole et prend le milan, le héron et la corneille, dict au sieur de Loïnes (Luynes), gentilhomme qu'il aimoit : « Loïnes, dictes à M. de Plainville (capitaine de ses gardes) qu'il ne laysse pas approcher de moy beaucoup de personnes quand je chasse et pourtant dictes lui qu'il ne se fasche point si je me mets

thèque impériale; elles sont jointes aux dépêches de M. de Vaucellas, ambassadeur ordinaire. La première lettre est adressée à M. de Puysieulx, le 18 février 1615 : le Commandeur y donne le détail des honneurs qui lui ont été faits. (Fonds Harlay, 228. 14, p. 136.) M. de Sillery quitta Madrid, le 17 mars suivant. Pour plus de détails sur sa mission, voyez le chapitre suivant : *Portrait de l'Infante Doña Anna.*

quelquefois en cholère contre lui : puis il le lui dict à luy-même..... [1] »

C'était le temps où le Conseil était très-agité par les questions brûlantes que le clergé avait soulevées dans ses prétentions habituellement insolentes contre le Parlement. Le jeune Roi, que l'on faisait venir au Conseil un peu plus souvent depuis qu'il était majeur, apprenait ainsi à regarder de près les mouvements des passions politiques. Il n'y avait point pris de part, en façon aucune, jusqu'alors et il devait tarder encore; mais ce jour, et ce fut peut-être la première fois, il fit sentir à quelques-uns qu'il était capable, si non de volonté, du moins de ressentiment :

Le 8 de janvier, jeudy, va au Conseil où le clergé, par l'Évêque d'Angers, demande que le Parlement ne cognoisse plus des affaires d'Estat, que le premier advocat général fust ecclésiastique, que l'arrest donné par le président au Conseil fust cassé, portant que Sa Majesté évoque ses affaires à soy et cependant défende au Parlement de signer leur arrest, qu'ils ne partiroient point de là qu'en leur présence il ne fust cassé. Monsieur le

1. *Journal d'Herouard*, tome IV, page 123.

Prince de Condé voulut parler. Le Cardinal du Perron luy dict qu'il le récusoit. Et comme il vouloit répondre, le Roy se lève de sa chaise et va à Monsieur le Prince : « Monsieur, je vous prie, n'en parlés plus. »

Et se retournant à d'autres :

« Puis, dit-il, qu'ils récusent Monsieur le Prince, ils me voudront enfin récuser..... »

Ces orages, au sein du Conseil, n'étaient que les faibles avant-coureurs de ceux qui advinrent peu de mois après.

Les circonstances politiques, en effet, ne laissaient cependant pas que d'être grosses d'embarras et d'anxiétés pour la Cour. M. le Prince de Condé, mécontent de n'être pas tenu dans les Conseils à la hauteur du rang que lui donnait sa naissance, quitta la Cour, publia son manifeste fameux et groupa autour de lui mécontents et séditieux : il forma *le parti des Princes;* cela en avril. Il y eut négociations sur négociations pour tout apaiser, mais personne ne se put entendre et, durant le mois qui précéda l'heure du départ du Roi pour aller épouser l'Infante, au pays de Guienne, la Cour était dans cette triste situation de devoir constater que « chacun se préparait à mal faire. »

M. le Prince de Condé déclarait la guerre, M. du Maine se retirait à Soissons, M. de Bouillon tirait vers Sedan, M. le Comte de Saint-Pol vers le Perche et la Guienne, M. de Longueville cernait la Picardie : le tout contre la faveur que la Reine-régente accordait à Concini et dont, en favori des plus vulgaires, il abusait d'une façon peu tolérable.

Le mariage lui-même, le double mariage entre les deux maisons, décidé en 1611, déclaré en 1612, consacré déjà par des cérémonies et des fêtes, n'avait-il pas été attaqué par Monsieur le Prince et par ceux qu'il avait amenés dans son parti ? N'avait-on pas imprimé et publié, vers la fin de l'année précédente, cet écrit d'une opposition si vive : *Discours sur les mariages de France et d'Espagne, contenant les raisons qui ont meu Monseigneur le Prince à en demander la surséance?* Aussi déjà, pendant cette année, la Reine et Villeroy avaient-ils voulu hâter la date de l'échange des Princesses et de la cérémonie du mariage même ? La face des affaires était trop peu souriante pour qu'on ne

dût penser à rendre le lien définitif; d'ailleurs, ne serait-ce pas un divertissement à l'imagination des peuples? Un parti même avait été, toujours dans cette orageuse année 1614, jusqu'à désirer la main d'une autre princesse que l'Infante déjà déclarée Reine? Une dépêche curieuse de Don Ynigo, en date de Paris, du 3 mai 1614, roule sur les intrigues qui agitaient la Cour de France au sujet du mariage du Roi, les uns voulant qu'il épouse Anne d'Autriche, les autres Mademoiselle de Montpensier. Les efforts pour que le mariage eût lieu avec cette dernière venaient des mécontents et particulièrement des protestants, qui, par cette flatteuse proposition, conciliaient à leur parti le Duc de Guise et le Cardinal de Joyeuse, auxquels se rattachait le tiers de la noblesse. Ce fut bien pis en 1615, au lendemain de la clôture des états généraux, après le 25 février. Aussi, d'une bien grande importance avait été l'ambassade de M. de Sillery, puisque, pendant même que tant d'orages se préparaient à éclater sur la Cour, cet Ambassadeur décidait, à Madrid,

de la date prochaine de l'accomplissement des mariages.

Qui aurait vu le départ du jeune Roi pour Bordeaux, avec une escorte de mille chevaux de ses vieilles troupes et des trois mille hommes de pied de son régiment, aurait pu se demander s'il ne partait pas plutôt pour tenter la fortune de la guerre que pour aller célébrer son mariage : la Reine mère, du reste, avait hésité un instant si, plutôt que d'aller recevoir au Midi l'Infante, elle n'irait pas d'abord à l'Est combattre Monsieur le Prince, en Champagne et dans l'Ile-de-France, où il tenait le gros de son armée et prétendait agir en maître du Royaume. Le Conseil décida, néanmoins, le voyage de Guienne. Les courriers furent dirigés, en Espagne, à Sa Majesté Catholique et au Duc de Lerme : les dates les plus précises furent déterminées d'un commun accord. On convint du 20 septembre.

Durant toute la moitié de l'année qui avait précédé son départ, l'acte le plus important du Roi avait été sa petite allocution aux états généraux dont il avait fermé aussi solennelle-

ment la session le 23 février, qu'il l'avait ouverte le 2 octobre précédent[1]. Mais Louis XIII était encore l'instrument des volontés de sa mère. Toute l'action et tout le pouvoir de l'action étaient dans les mains de Marie de Médicis, et son fils n'avait eu autre chose à faire que de continuer ses divertissements auxquels, cette année, il avait ajouté l'usage de la forge, le plaisir de la pêche dans les étangs d'Issy, le jeu de paume à la rue de Champfleury et le très-noble exercice du cheval au manége. Un mois environ avant son départ, Sa Majesté avait pris sa première leçon (dans le sens *classique* du mot) sous la direction de M. de Pluvinel, qui déjà s'était acquis le plus grand renom dans cette belle science[2]. Le bulletin

1. Séance restée fameuse dans les souvenirs politiques de la France : ce fut celle où, pour la première fois, l'évêque de Luçon — dans l'avenir le Cardinal de Richelieu — attira sur lui l'attention de cette grande assemblée. M. de Luçon avait harangué pour le clergé, le Marquis de Senecé pour la noblesse et M. Miron pour le tiers état. « Le lundi, 23 février, à 3 heures et demie, accompagné de la Reine, part, va en la salle de Bourbon pour la closture des Estats. » *Journal d'Herouard*, tome IV.

2. Antoine de Pluvinel, gentilhomme de la chambre du Roi et premier écuyer de la Grande-Écurie : il venait du Dauphiné, mourut le 24 août 1620. Le fameux livre : *le Manége Royal*, rédigé

d'Hérouard est tout à l'admiration pour la façon heureuse avec laquelle Sa Majesté avait pris sa première leçon :

---

sur ses notes, est fort curieux et recherché. C'est à cet illustre écuyer que la France a dû l'établissement d'une *Académie-Manége*. Voyez les citations sur Pluvinel dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux* (éd. P. Paris et Monmerqué), t. I, p. 148, 149, 153, etc. Voyez surtout le grand ouvrage inspiré par M. de Pluvinel et dont la publication illustrée par le célèbre burin de Crispin de Pas, a eu plusieurs éditions. L'une des plus remarquables par la condition typographique et par la beauté des épreuves est celle qui a été dédiée au Roi, en 1625, par René de Menou, chevalier, seigneur de Charnizai, écuyer du Roi de la petite écurie, gouverneur du Duc de Mayenne et conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé. Le titre original du livre indique fort au long les divers articles de la science toute spéciale que M. de Pluvinel avait charge d'enseigner à Sa Majesté. « *L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, par Messire Antoine de Pluvinel, son soubsgouverneur, conseiller en son Conseil d'Estat, chambellan ordinaire et son escuyer principal.* Lequel, répondant à Sa Majesté, luy faict remarquer l'excellence de sa méthode pour réduire les chevaux en peu de tems à l'obeyssance des iustes proportions de tous les plus beaux airs et maneiges. Le tout enrichi de grandes figures en taille-douce représentant les vrayes et naifves actions des hommes et des chevaux en tous les airs et maneiges, *courses de bague, rompre en lice, au quintan, et combattre à l'épée,* ensemble les figures des brides les plus nécessaires à cet usage, desseignées et gravées par Crispin de Pas, le jeune. A Paris, chez Michel Nivelle, rue Saint-Jacques, à l'Escu de Bretagne, devant l'église Saint-Benoist, MDCXXV. »

Le blason de M. de Pluvinel était fort beau, il portait d'*azur au cavalier armé à cheval tenant une espée haute nue d'*or, *escartelé d'azur au flambeau d'argent posé en bande, la flamme en bas aussy d'or.* Le département des manuscrits, à la Bibliothèque impériale, possède plusieurs papiers qui sont personnels à ce célèbre écuyer : ainsi quelques quittances de ses pensions. Comme gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy (février 1610), il recevait la somme de trois mille écus.

Le 6 juillet, botté, va par la galerie, au-dessous en l'endroit du grand parterre, où M. de Pluvinel, l'ung de ses escuiers et très excellent en ceste science, à 7h ½, le monta à cheval sur un petit cheval noir nommé *le Couchon* : ça a esté la première fois pour en apprendre la science. Va le pas, le trot, à courbettes, à passades, en rond, battues en avant et en rond, aussi justes qu'il ne y avait à redire, en fait autant sur un cheval barbe de M. de Guise, puis ung petit cheval gris, étant intelligent de le conduire du talon, de la main, de la houssine : et fermeté du corps qu'ung chascun en estoit en admiration. Je dis cela à la vérité et sans flatterie : et que tel s'en fust trouvé qui en eust apprins ung an durant qu'il n'eust peu si parfaitement faire : aiant grâce et prestance sur tout : travaille près d'une heure entière [1].

On le mit beaucoup à ces exercices, qui ne pouvaient manquer de lui donner quelque désinvolture et le faire plus joli cavalier pour paraître devant l'Infante. Le lendemain du jour où il avait satisfait d'une aussi noble façon M. de Pluvinel, le Roi courut la bague *avec le baston* et le 9, *avec la lance*, mais seulement au manége . ce ne fut que le 22, qu'il la courut à la place Royale. S'il y fut

1. *Journal d'Herouard*, tome IV, p. 180.

fort admiré, il n'en faut guère douter [1]. En somme, comme si on avait voulu préparer Sa Majesté au voyage, on la faisait prendre beaucoup de mouvement, dans des excursions inaccoutumées : un jour, le Roi allait à Plaisance, en la maison de M. le Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres; un autre à Gentilly, en la maison de M. le président Chevalier.

Août approchait : pour être exact aux conventions accordées avec la Cour de Madrid, il était plus que temps de songer au départ et de diriger toutes choses en vue de Bordeaux,

1. « Il Re alli 22 di questo mese (luglio) alla Piazza Reale, ordino una giostra et corse all' anello per la prima volta et v' intervennero tutti li Prencipi et Signore della Corte. » Archivio Mediceo, filza 4853 : *Avvisi e Gazette*. Et dans Herouard :

« Le 7 juillet, va par la galerie au manége, y court la bague avec le baston de M. de Souvré, donne deux attainctes, dont l'une porte la bague en hault au bout du baston.....

« Le 11, emporte la bague avec la lance.....

« Le 22, botté : va à 4 heures, en carrosse, à vespres, à Sainte-Catherine, puis à la Place Roïale où il court la bague la première fois : de trois courses deux bonnes attainctes : le prix était un chappelet donné par sa nourrice qu'il nomma *Doundon* dès son plus jeune asge d'aultant plus qu'elle étoit fort grosse. A sept heures et demie, gousté à la collation chez M. d'Escures.....

« Le 28, gagne la bague au manége, courait en partie. Le prix était une montre d'horloger. »

où les noces devaient être célébrées. On parla d'abord du 4 et du 5 août pour partir, mais la Reine mère se trouva malade environ à cette date même. On remit au 11, puis au 13, puis au 17. La maison de Monsieur, frère du Roi, pendant ce temps, fut installée à Saint-Germain : Monsieur eut donc ses officiers, ses pages et sa livrée. Son gouverneur, tout récemment nommé, était M. de Bréves. Le 8, l'Ambassadeur d'Espagne prit les devants au voyage de Guienne; son train se composait de son grand carrosse, d'une litière, de vingt chevaux et de douze mules superbement garnies : il fut décidé, quant aux autres Ambassadeurs, que celui de Venise, celui de Florence et le Nonce seraient du voyage et que les envoyés d'Angleterre, de Savoie et des États demeureraient. Le 15, il fut convenu que, sans autre retard, Leurs Majestés partiraient le 17, chacune séparément. Quelques jours auparavant, la Reine mère, avec un brillant cortége, s'était rendue à la Bastille et avait tiré des caves une somme de quatre cent mille écus destinés aux frais du voyage, y compris celui

de Madame, jusqu'aux frontières d'Espagne; bref, le 16, le Roi était allé à l'Arsenal prendre congé de Monsieur, son frère : ses jeunes sœurs Christine et Henriette étaient à la maison de Zamet et devaient occuper cette résidence jusqu'à ce qu'on eût fait des réparations devenues nécessaires au Louvre, Sa Majesté alla aussi les visiter. Le départ était imminent.

Le lendemain, en effet, le 17 d'août, un lundi, le Roi quitta Paris avec tout son équipage et sa suite. Herouard était plus que jamais dans tout l'honneur de ses fonctions auprès de Sa Majesté, aussi ses observations sont-elles plus que jamais d'un grand prix. Voici son bulletin de ce jour :

Éveillé à quatre heures et demie après minuit, impatience de partir, bon visage, guay, peigné, vestu, prie Dieu, botté, à six heures déjeuné; va à la chapelle Bourbon, à six heures et trois quarts entre en carosse et part de Paris pour le voyage de Bordeaux, va à Chartres où il a dîné à six heures *au Daulphin* [1].

1. *Journal d'Herouard,* tome IV. L'Ambassadeur de Toscane confirme l'impatience observée dans l'humeur du Roi : « Et in Corte se dice che la notte non haveva mai dormito per l'allegrezza, et la mattina fu dei primi ad essere in piedi. »

La Reine mère était partie à huit heures et Madame, sœur du Roi, la fiancée du Prince d'Espagne, les avait suivis dans le courant de la journée. Elle avait tout un train particulier pour sa Royale personne, et Paris la vit ainsi pour la dernière fois : elle était dans une superbe litière recouverte de velours cramoisi tout brodé d'or, deux carrosses à sa livrée la suivaient, Madame de Soissons l'accompagnait avec ses dames; huit autres voitures à six chevaux, appartenant à des grandes dames, faisaient suite. Le Prévôt des marchands escorté de quatre cents chevaux, les Échevins et les Archers de la ville marchaient en avant; car le cérémonial de la Cour ne voulait point qu'une fille de France, s'allant marier, quittât autrement la capitale. Cette compagnie alla ainsi jusqu'à Berny, résidence de M. le Chancelier. Madame rejoignit le soir même Sa Majesté.

Le 18, tout l'équipage du Roi se dirigea sur Etampes; de temps en temps, Sa Majesté quittait le carrosse, montait à cheval et chassait au vol le perdreau. Le Duc de Montba-

zon, le Maréchal de Souvré et quelques autres seigneurs, lui faisaient compagnie.

Malgré toutes les inquiétudes que la Reine mère avait conçues de l'entreprise des Princes, dont les troupes auraient pu faire une guerre d'escarmouche au cortége royal, le voyage, à cet égard du moins, s'accomplit dans des conditions assez heureuses, et sans l'accident de la petite vérole, qui retint à Poitiers Madame et suspendit ainsi non-seulement les projets, mais même les conventions, la Cour serait arrivée un mois plus tôt à Bordeaux.

D'Étampes, le Roi, passant le 19 par Pluviers, était allé, par Chilleuse et Louvy, à Orléans, où M. de Beaumont, le bailli, l'avait logé pendant les journées du 20 et du 21; le 22, Sa Majesté était à Beaugency, ayant chassé en chemin sur le terroir de Meung; le 23, à onze heures du matin, elle arriva à Blois; le 24, on lui avait dit la messe à la chapelle du donjon; puis, partie à sept heures pour Écures où se trouvait le coche de relai, elle s'était dirigée sur Amboise. M. de Luynes, qui avait le gouvernement de la ville et du château,

fit les honneurs : le Roi dîna chez lui, reçut, le 25, le Parlement de Paris, venu pour le fait de l'emprisonnement de M. le Gay, son président; ce même jour, il fit aussi réponse aux députés de l'assemblée, tenue à Grenoble par ceux de la religion, et, le 26, il alla chasser à Chenonceaux, au vol d'abord, à courre ensuite. Le 27, Sa Majesté entra à Tours, logeant à Samblançay; elle passa la journée du 28 au Plessis, où M. de Lansac lui offrit la collation et revint, le soir, à l'abbaye de Saint-Julien, où M. de Courtenvaux lui donna à souper. Le 29, le Roi continua sa route et coucha à Sainte-Maure; il fut à Châtellerault, le 30, et à Poitiers, le 31. La maladie de Madame menaçait d'être grave et ne dura pas moins d'un mois : Sa Majesté s'y entretenait de plus en plus avec Luynes, s'occupait comme elle pouvait, se perfectionnant à la musique et se plaisant à s'endormir au son des voix et du luth. Je la surprends encore s'amusant à faire des vers, et cette fois, sur la mort de l'un de ses meilleurs chiens, sur *Valet* : « beau et excellent bracque, dit He-

rouard ». Enfin Madame fut déclarée bien sauve et guérie, vers la fin de septembre, et le 28, le Roi, à son grand plaisir, reprit le cours de son voyage; ce jour, il coucha à Vivonne et, le 29, à Coucy, mais non sans y avoir tiré l'arquebuse. De Coucy, tout l'équipage tira vers Ruffec, d'où à Mande et Angoulême [1]. Il y fit une entrée, le 1er octobre, et s'y arrêta jusqu'au 4; alla, au sortir d'Angoulême, à Groulay, où, visitant le moulin à papier, il fit l'honneur d'en fabriquer. Il arriva enfin, le 6, à Bourg, après avoir fait les relais de Barbezieux et de Montlieu, le 4 et le 5. On était à la veille de l'entrée à Bordeaux. A Bourg, en effet, les députés et les jurats du Parlement de Guienne vinrent faire les soumissions; le Roi les reçut: après quoi, vers midi, il s'embarqua dans un bateau couvert et fort orné, accompagné de la Reine mère, de Madame et de quelques autres Princesses.

1. Voyez les *Entrées royales dans la ville d'Angoulême,* par Eusèbe Cartaigne, petit ouvrage tiré à peu d'exemplaires; et, à la Bibliothèque impériale (manuscrits), n° 1120, Supplément français: *Recueil de ce qui s'est passé durant le voyage que le Roy a faict en Guyenne, etc.*

Il y voulut souper, et pour ce, il s'était accommodé, auprès du gouvernail, sur un petit ais, un service dont lui-même avait tenu à commander le menu.

Sa Majesté arriva le même soir à Bordeaux : elle y entra par la porte des Saleins et elle fut aussitôt conduite au palais de l'Évêché, tout préparé pour sa résidence par les soins de M. le Cardinal de Sourdis, dont les élégances étaient connues pour ne le céder à personne dans l'ordonnance d'une grande et royale étiquette. Un mois devait se passer encore avant l'arrivée de l'Infante, la nouvelle Reine; aussi est-ce le temps et l'occasion d'instruire sur sa personne Royale et de faire pour la fiancée ce que nous avons fait pour le fiancé, je veux dire le *portrait* depuis ses jeunes ans jusqu'à l'heure de son mariage.

VII

L'INFANTE ANNE D'AUTRICHE.

1601-1615.

La Reine, par sa naissance, n'a rien qui l'égale : ses aïeux ont tous été de grands monarques; et parmi eux, nous en voyons qui ont aspiré à la monarchie universelle. La nature lui a donné de belles inclinations.

Elle est grande et bien faite, elle a une mine douce et majestueuse.... Elle a été l'une des plus grandes beautés de son siècle....

Ses yeux sont parfaitement beaux, le doux et le grave s'y mêlent agréablement....

Sa bouche est petite et vermeille....

Ses cheveux sont beaux et leur couleur est d'un beau châtain clair : elle en a beaucoup et il n'y a rien de plus agréable que de la voir peigner.

Ses mains, qui ont reçu les louanges de toute l'Europe, qui sont faites pour le plaisir des yeux, pour porter un sceptre et pour être admirées, joignent l'adresse avec une extrême blancheur....

Sa gorge est belle et bien faite, et ceux qui aiment à voir ce qui est beau ont sujet de se plaindre du soin que la Reine prend à la cacher, si le motif qui le lui fait faire ne les forçait d'estimer ce qui s'oppose à leur plaisir [1].

Aux yeux admirateurs de la Cour de France, telle était devenue la grande Reine, telle apparaissait la femme, que cette même Cour avait vue arriver si jeune, privée de toute influence, à l'époque où les circonstances de cette étude nous la font rencontrer Infante aînée d'Espagne, quittant à jamais l'Escurial et Madrid pour arriver au Louvre.

Mais si Madame de Motteville connut la Reine Anne dans la majesté accomplie de ses traits et dans tout le prestige du pouvoir, elle ne l'avait point connue dans son enfance, elle ne l'avait point vue à la Cour d'Espagne; aussi n'a-t-elle pu rien dire de ses premiers ans. Nos Ambassadeurs seuls, deux ou trois personnages au plus, qui de France étaient allés en Espagne, pour représenter la Cour, soit en

1. *Mémoires* de Madame de Motteville. Édition Charpentier, avec les notes par M. F. Riaux. T. I., p. XXVII et suiv.

mission ordinaire soit en ambassade solennelle, M. de Vaucellas, M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, le Commandeur de Sillery, M. de Puysieulx, furent ceux qui ont pu parler d'elle, pour l'avoir vue infante, pour l'avoir saluée dans son extrême jeunesse et proclamée Reine de France avant que le Roi lui-même l'ait jamais connue autrement que par les portraits qui lui étaient adressés. C'est donc à ce moment, dans cette période d'enfance, qu'il convient de rechercher l'image de sa personne.

Si, dans nos archives, dans nos mémoires, dans les lettres contemporaines, dans les notes privées de personnages qui étaient de la Cour, des renseignements les plus minutieux se trouvent abondants et curieux sur la jeunesse et l'éducation des jeunes Princes du sang de France, combien sont autrement rares, combien sont discrets les papiers espagnols sur l'éducation, sur le mode de vivre, sur la croissance des Infants et Infantes d'Espagne. J'eusse ambitionné de découvrir un journal répondant à ma curiosité sur l'Infante Anna, comme le journal d'Hérouard avait répondu

à mes recherches sur Louis, Dauphin, puis jeune Roi.

La Duchesse d'Altamira seule,—la Madame de Montglat de la maison d'Espagne, — est celle qui aurait pu nous représenter au vif la croissance, l'éducation, l'intime enfance de Doña Anna. A-t-elle relaté ses souvenirs? A-t-elle formé un journal? A-t-elle adressé des nouvelles des Infantes confiées à ses soins? Où sont ses lettres? Où sont ses mémoires? Mes recherches sont demeurées vaines. Sans les dépêches des Ambassadeurs de France qui, nécessairement pendant la durée des négociations qui ont précédé soit la signature du contrat, soit la date du mariage, devaient renfermer quelques détails sur la personne, sur l'éducation, sur la santé de celle à qui échéait la couronne de France, nous en serions réduits tout au plus à ne pouvoir relater que l'époque de sa naissance et à ne la rencontrer dans l'histoire qu'au jour où, Reine, elle dut sortir des cours cloîtrées de l'Escurial ou des jardins de Lerme ou d'Aranjuez, pour monter les degrés d'un

trône et se faire visible à ses peuples.

Il n'est histoire ni chronique qui nous la montre avant le jour des premières cérémonies : mais la connaissance que nous avons faite de quelques sources éparses nous a permis du moins de l'entrevoir. Ainsi que nous l'avons fait pour le jeune Roi, nous la conduirons d'abord jusqu'au terme du voyage de Guienne, qu'elle dut faire pour lui donner la main qu'il avait demandée. Commençons par sa naissance.

Doña Anna n'avait que huit jours de plus que le Roi de France :

Et en ceste mesme année (1601), le 22me du mesme mois (septembre), jour de saint Maurice, le Roy d'Espagne et sa femme Marguerite d'Autriche, eurent aussi, pour le premier fruict de leur mariage, une fille qui est l'Infante d'Espagne Anne Marie Mauricette [1].

Ce rapprochement de deux naissances royales, un Dauphin en France, une Infante en Espagne, ne laissa pas, à cette époque même, de mettre toute l'astrologie à l'œuvre de pronostics sur une alliance future. Il était, du

1. *Mercure de France*. T. I, années 1600, 1601, etc., p. 530.

reste, facile d'avoir cette prévision, sans pour cela faire acte de sorcellerie; aussi, pour cette fois, les astrologues ne se sont pas trompés.

La Reine sa mère dressa ses premiers ans : elle était Marguerite d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles et de Marie de Bavière, née en 1584, arrivée en Espagne et mariée à Valence, en 1599; d'un caractère aussi dispos à la gaieté qu'à la grâce, mais dont l'influence dans les affaires fut entièrement empêchée par la puissance jalouse et la faveur extrême du seul premier ministre, le très-célèbre Duc de Lerme.

La Reine tient sa maison selon l'ancien usage de Castille (dit un Ambassadeur vénitien, dans une *relazione* curieuse et pleine de détails sur les affaires et la maison d'Espagne, en 1604); sa maison est comme celle du Roi, sauf qu'elle n'a point une garde particulière; elle a toutefois ses écuries, et tous ses serviteurs sont distingués par des titres divers; elle a de vingt à trente dames d'honneur, selon la mode d'Espagne, toutes issues des plus grandes familles, et elles demeurent à la Cour jusqu'au moment de leur marige; elle a, en outre, douze veuves d'un certain âge que l'on nomme *duègnes* d'honneur; elle a un sommelier de corps à l'instar du Roi, et de plus la *Cameriera maggiore,* qui présentement est la Comtesse de Lemos : entre ces dames, il règne de perpétuels différends.

Les enfants du Roi sont confiés à une gouvernante, aidée de quelques seigneurs et dames choisis dans la maison du Roi et de la Reine; tous demeurent sous la direction du *maggiordomo maggiore* de la Reine : mais, pour le présent, c'est la Comtesse d'Altamira, sœur du Duc de Lerme, qui est chargée du soin de l'Infante, — et l'Infant qui pourra naître sera de même mis dans ses mains [1].

L'Infante sut ainsi de bonne heure jusqu'où l'absolue faveur du Prince pouvait élever un particulier. Partout, dans cette Cour, une figure était dominante : celle de ce personnage, issu de la maison de Sandoval, le Duc de Lerme [2]. Près de la personne du Roi était le Duc lui-même, secondé par son fils, le Duc d'Uzeda et par ses adhérents; près de la personne de la Reine était la sœur aînée de ce même Lerme; près de l'Infante, une autre sœur encore : rien

1. *Relazioni* degli Ambasciatori veneti nel Secolo XVII. *Spagna*. Raccolta Barozzi et Berchet. Tome I, page 518. — *Relazione* di Simeone Contarini, ambasciatore, 1602-1604. — Voy. aussi la *Relation* de Francesco Priuli, ambassadeur, 1604-1608; et celle d'Ottaviano Bon.

2. « Este Duque de Lerma que duerme en los braços de la fortuna de algunos anos a esta parte, nacio de don Francisco de Sandoval, Conde de Lerma y Marquez de Denia y de la Camerera mayor de S. M. La madre, fue D. Isabel de Borja, hija del Duque de Gandia, senor de los nobles y ponderosos de España. » (Extrait d'une note sur ce Duc. Archives des *Affaires étrangères*. Espagne.)

ne se passait sans ses ordres; nul n'avait accès près la personne royale sans son consentement; aucune affaire n'était proposée non plus que décidée sans son conseil; Lerme était le Roi, le ministre, l'agent du Royaume.

Jaloux du pouvoir et de la faveur à un point jusqu'alors inconnu à la Cour d'Espagne, il s'était créé assez maître souverain de l'esprit du fils et du successeur de Philippe II, pour lui faire quitter la résidence habituelle de Madrid, celle de l'Escurial ainsi que toutes les autres maisons de plaisance aux environs de la capitale, et pour amener la Cour jusqu'à Vagliadolid, ville triste, mal située, peu saine, mais voisine de sa résidence de Lerme, située au centre de ses possessions. A Vagliadolid fut la Cour d'Espagne, pendant près de six ans consécutifs, et ce fut pendant ce séjour et dans Vagliadolid, que naquit le premier enfant de Philippe III, l'Infante Doña Anna . elle y fut aussi baptisée, à San Pablo, l'an 1605, ayant pour parrain Ranucio Farnèse, Duc de Parme.

Ainsi se passèrent les premières années de

cette Princesse, sous l'œil d'une mère dont tout le pouvoir avait été de tenir auprès de soi un confesseur allemand qu'elle avait amené d'Autriche, et sous la direction immédiate d'une sœur du ministre favori. Les Princes et les Princesses qui naquirent après elle formèrent ensuite sa petite compagnie, et bien que la Reine mourut fort jeune,—quand l'Infante n'avait encore que dix ans accomplis,—cette compagnie ne s'était pas moins élevée jusqu'au nombre de sept petits personnages [1].

C'est un Ambassadeur de Venise, Francesco Priuli, qui, le premier, a fait à l'Infante Doña Anna les honneurs de quelques lignes dans un rapport sur la Cour d'Espagne, en 1608. L'Infante est déjà célébrée comme charmante à voir et douée de qualités rares :

Doña Anna accomplira sa septième année, le 22 septembre prochain : elle est d'une exquise qualité d'esprit,

1. Anna, née le 22 septembre 1601, mariée à Louis XIII. Don Domingo, né le 8 avril 1605, plus tard Philippe IV. Maria, née le 18 août 1606, mariée, en 1650, à Ferdinand III, Roi de Hongrie, puis Empereur. Don Carlos, né le 14 septembre 1607, mort en 1632. Don Ferdinand, né le 7 mai 1609, plus tard Cardinal-Infant. Margherita, née le 5 mai 1610, faite religieuse. Don Alonzo, né le 22 septembre 1611, n'ayant vécu qu'un an.

à un point peu croyable pour son âge; une grâce extraordinaire est en elle et donne du relief aux gentilles choses d'à propos qu'elle dit ou qu'elle fait, aussi n'est-elle pas moins admirée de qui la gouverne qu'adorée de Leurs Majestés [1].

Jusqu'au temps de la négociation des mariages, cette trop rapide image de la personne de Doña Anna est la seule que j'aie rencontrée. Mais lorsqu'il fut question de la demander en qualité d'épouse pour le petit Roi, il appartint à l'Ambassadeur de ce Roi de donner, le plus souvent qu'il lui fut possible, des nouvelles de la future Reine.

M. de Vaucellas, qui résidait, depuis un an en qualité d'ambassadeur de France, à la Cour d'Espagne, fut le premier qui eut à s'acquitter de cette gracieuse besogne [2] : il n'eût pas demandé mieux que de pouvoir y fournir

1. *Relazioni*. Raccolta Barozzi et Berchet. *Spagna*. T. I, p. 358. —Francesco Priuli, ambassadeur.

2. M. de Vaucellas « allant résider ambassadeur en Espagne » avait reçu ses instructions en septembre 1609. Il était arrivé à Madrid, le 26 novembre de la même année. Il a dû voir l'Infante pour la première fois, lorsque le Roi et la Reine d'Espagne le reçurent en première audience, le 15 décembre. « Je reçus pareil visage de la Reyne d'Espagne, accompagnée de l'Infante, etc.. . » (Voyez ses dépêches.)

plus encore qu'il ne l'a fait; mais, selon une expression qui lui est propre, ce n'était qu'à grande peine qu'il parvenait à la connaissance de détails qui n'avaient pas même l'apparence et le charme de l'indiscrétion. « Ce pays est si mal commode, dit-il, dans une dépêche à M. de Puysieulx, qu'il faut beaucoup de temps pour préparer peu de choses. » Ce n'était qu'à de rares intervalles qu'il allait à la Cour, et les occasions de rencontrer ou d'apercevoir l'Infante étaient non moins rares. Le 20 novembre, il donne ce premier détail :

J'ay sceu d'une dame qui a sa fille nourrie avec l'Infante aînée, qu'elle avoit dit à ladite fille, il y a quelques mois, qu'elle avoit entendu que ce ne seroit pas elle, mais sa sœur (Doña Maria), qui seroit Reyne de France; mais que si ainsi estoit, qu'elle estoit résolue de passer sa vie dans un monastère sans estre jamais mariée : les astrologues disent qu'estant, le Roy et ladite Princesse, naiz soubs un mesme signe, que s'ils ne sont mariés ensemble, qu'ils ne laisseront de se porter de l'affection [1]....

1. *Dépêches et négociations*. Cour d'Espagne. Ambassade de M. de Vaucellas. Bibliothèque impériale. Manuscrits. Fonds Harlay, 228; nos 14-15.

A cette date, on n'était pas loin, du reste, de la décision du mariage et du choix définitif de l'Infante. Lorsque la Reine-Régente de France, Marie de Médicis, eut avis du consentement que donnaient Leurs Majestés Catholiques, au choix de Doña Anna et non pas de Doña Maria, — ainsi que d'abord il avait été question, — elle témoigna, sans doute, plus de joie encore que la petite fiancée elle-même, — cela au dire de l'Ambassadeur de Toscane, dont voici les paroles :

Sa Majesté fut comme émerveillée de la résolution sitôt prise d'accorder l'Infante aînée, et me dit qu'elle avait toujours été éprise d'affection pour elle et que selon que je l'avais pu constater moi-même, elle tenait toujours son portrait dans son cabinet [1].

L'Infante répondait avec plaisir à cette idée de porter la couronne de France, et aimait déjà à entendre parler du Roi, son fiancé : elle et lui, cependant, avaient à peine vingt ans à eux deux.

Doña Anna s'informait si des portraits de-

1. Archives des Médicis. *Dépêches* de l'Ambassadeur du Grand Duc, près la Cour de France. 29 janvier 1611.

vaient arriver de la Cour du Louvre. La Reine, sa mère, dans une de ces occasions, n'avait pas voulu qu'elle fût informée de l'échange des portraits effectués récemment, et M. de Vaucellas raconte ainsi ce qui advint à ce sujet, dans une fin de dépêche, du 17 juillet 1611 :

J'ay sceu d'une dame de qualité que la Reyne d'Espagne, avant son partement, ne voulust jamais que ladite Infante vist le portraict du Roy et avoit défendu au Prince d'Espagne (son jeune frère) de luy en parler. Mais soit que ce fust à dessein ou sans y penser, il demanda en présence de la Reyne d'Espagne et de sa sœur pourquoy l'on ne luy mettoit pas auprès d'elle le portraict de son galant aussi bien qu'à luy celuy de sa dame. On le menassa bien serré et changea-t-on de propos de façon que l'Infante n'entendit pas qu'il fust venu quelque nouveau portraict [1].

La mort de la Reine d'Espagne eut lieu cette même année, en octobre, à l'Escurial : et la jeune Infante, sa fille, plus encore que pendant les années précédentes, fut confiée aux seuls soins de Doña Maddalena di Gus-

1. Fonds Harlay. *Dépêches* de l'Ambassadeur du Roi de France, près de Sa Majesté Catholique.

man, Marquise del Valle, Comtesse d'Altamira, sœur du Duc de Lerme, chargée de rendre compte au Roi de toutes les actions de l'Infante. Elle était, d'ailleurs, à cette époque, l'ornement de la Cour d'Espagne, et son père avait pour elle une affection particulière : il la conduisait dans ses voyages et dans ses résidences, où il passait le temps en exercices de chasse d'une part et d'église d'une autre. Le soir, il jouait. D'un flegme extraordinaire, d'une réserve poussée à l'extrême, habitué à une étiquette dont les détails nous paraîtraient aujourd'hui plus que singuliers, le Roi Philippe III, père de Doña Anna, fut peu apte à donner à la future Reine de France les enseignements de la politique et du gouvernement. Il n'avait d'un Roi que l'air de majesté qu'il avait respiré dès sa naissance : quant aux affaires, il remettait le soin des temporelles au Duc son ministre, et des spirituelles au Père Dominicain Gaspard de Cordoue, son confesseur [1]. Sa fille, cette Infante Anna, ne lui

1. Les Vénitiens l'ont caractérisé diverses fois dans leurs excellentes relations toujours si curieuses à consulter. Voyez les *Rap-*

ressemblait que par les dehors de la majesté, mais nullement par les dispositions d'esprit qu'elle tenait toutes de la Reine sa mère [1].

---

ports de Girolamo Soranzo, de Bon, de Contarini, de Priuli, de Gritti.

Parlant du Roi, l'un dit : « Ritiene molta gravità accompagnata da soave maniera, e si mostra equianime in ogni sorte di successo. Non applica il pensiero alle materie di stato, locchè da a credere la sua intelligenza esser meno che mediocre ». L'autre : « Principe veramente Cattolico, anzi Cattolicissimo, e non si puo dir tanto quanto egli lo sia. » Un autre : « È di statura piccola, sano, ben complessionato, religiosissimo, di bontà e di costumi esemplare ; non beve vino... è soggetto di debole ingegno, nimicissimo del negozio e di governare, non pensando nè a guerra nè a pace, come se non fosse Re, nè avesse Stati, non inclinando al governo nè per natura nè per educazione, anzi per propria volontà vi è allontanato del tutto.... »

1. J'appuie volontiers sur ce trait. Marguerite d'Autriche, mère de l'Infante Anna, est une figure que les circonstances de la vie politique en Espagne et l'insatiable jalousie du Duc-Ministre de Lerme, ont, en quelque sorte, empêchée d'être connue. Dans les rares portraits écrits par les patients observateurs que Venise envoyait à la Cour, on retrouve dans la physionomie et le caractère de cette Reine plusieurs traits de ressemblance avec sa fille, notre grande Reine. « La Regina Margherita è molto umana, piaccevole ed accorta quanto si puo desiderare, atta e capace di gran cose, in modo che governeria, quando potesse, d'altra maniera di quello fa il Re, ma per esser circondata dalla Duchessa di Lerma e dal Duca suo marito, ed avvilita per se stessa, del vedere che il Re tiene e fa maggior stima di loro che di lei in molte cose, questo la fa star ritirata, melanconica e senz' alcun autorita, vedendosi massime sola, con poca compagnia di dame del suo paese ; ama lei el Re grandemente e l'Infanta Anna, sua figlia di nove mesi, il che è tutto il suo gusto e tutto il suo trattenimento, nel resto vive in continua servitù è con tanto rispetto che maggiore non si puo dire. » (*Relazione di Spagna*, di Ottaviano Bon, ambasciatore a Filippo III, nel 1602. Raccolta Berchet e Barozzi. T. I., p. 247.)

Six ans plus tard, en 1608, l'ambassadeur Priuli disait de cette

Ce fut vers l'époque de la visite solennelle que le Duc de Pastrana fit à la Cour du Louvre, pour les cérémonies de la signature des articles des contrats, qu'un portrait de Doña Anna fut présenté par lui à la Cour, et il ne faut pas douter qu'il y fût fort goûté. Il n'y eut, du reste, en tout temps, qu'un avis sur la beauté croissante de la jeune Reine, à laquelle le titre de *Majesté* fut donné pour la première fois par l'Ambassadeur de France, dans les derniers jours de février de l'année 1612 :

Je suis bien aise, écrit M. de Vaucellas, à la date du 8 mars 1612, de ce qu'à leur dernière lettre [1], n'y a nulle restriction pour les termes parlant à l'Infante, car, en effet, je ne la pouvois nullement saluer sans luy user de ce tiltre de Majesté, et le compliment que j'eusse fait sans cela luy eust plustôt indignez que contentez, oultre

Reine : « ... tuttavia la vaghezza del colore e l'agilità del corpo la fa riuscire grata ad ognuno e dal marito grandemente amata. Non ha pero autorità alcuna nel governo, nè per suo mezzo si possono conseguir grazie, non solo per la gran riverenza che usa verso il Re, ma per non esser permesso ad alcuno rivolgersi a lei. » (*Id. Ibid.*, p. 358.)

1. L'Ambassadeur s'adresse ici à M. de Puysieulx, secrétaire d'État; il parle, sans doute, de lettres qu'il a reçues du Roi et de la Reine-Régente.

que cette petite Princesse eust cru que je n'eusse esté ici que pour lui retarder ses honneurs.

Je vous mande (écrit encore l'Ambassadeur, à la date du 28) toutes les gentillesses de ceste petite Reyne d'icy : Il ne fauldroit des lettres, mais des mains entières de papier. Dimanche, dès le midy, ils voulurent avoir leur niepce et fallut qu'elle y allast encores que l'heure semble un peu précipitée et se trouva à toute ceste cérémonie et la retindrent jusques à neuf heures du soir. Ceste Princesse affectionne infiniment la France et, avec raison, désire d'apprendre la langue, parle de s'habiller à la française et en tous propos témoigne son extrême respect et affection pour la Reyne. Je la trouvay, sans flatterie trop, plus belle que nul portrait que j'en ay veu, *c'est bien le plus beau teint et la plus belle chair* que je croy qui se puisse voir; ceulx qui la voyent plus souvent disent qu'elle embellit à vue d'œil; le contentement de l'esprit peut beaucoup.

M. de Vaucellas avait, en effet, beau jeu, à cette date du 28 mars 1612, pour en parler bien au long, car il avait à faire la *Relation de ce qui s'est passé lorsque l'Infante a esté saluée Reyne de France* [1] :

La vérité (écrit-il à la Reine-Régente) est que ses portraicts n'approchent de sa beaulté, aussy la peinture ne

1. Voyez ses *Dépêches*. Fonds Harlay, etc.

peut-elle représenter telle délicatesse de teinct. Elle fut plaisante dimanche, car comme on luy avoit mis dès le matin certains pendans d'oreille de peu de valeur mais ayant la forme de fleurs de lys, comme ils l'achevoient de parer, ils luy en voulurent mettre d'aultres plus riches. « Je croy, dit-elle, que ne sçavez ce que vous faictes, c'est bien aujourd'huy un jour qu'il me les faille oster, ne voyez vous pas bien la forme qu'ils ont. Je veux que tout respire France. » Et elle n'en voulut d'aultres....

Du reste, la lenteur des négociations, l'incertitude relative à la date de la signature des contrats n'étaient pas sans mettre à l'épreuve l'impatience de celle qui venait d'être saluée Reine de France.

La gouvernante de la petite Reyne, écrit l'Ambassadeur, m'a dit que par la première je donne advis que les *remises ne sont à propos avec les dames en matière d'amour*. Je m'acquitte de la promesse que j'ay faicte de n'y manquer.

Le 29 juin de la même année, M. de Vaucellas put approcher plus encore de l'Infante : elle était alors au palais de Madrid, où on se préparait à recevoir prochainement M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, l'ambassadeur extraordinaire, dont l'arrivée en Espagne de-

vait correspondre à l'arrivée en France de M. le Duc de Pastrana.

M. le Duc de Lerme m'a conduit au cartier de l'Infante et bien qu'elle s'allast mettre à table, il a désiré que je l'aie vue; elle se porte extrêmement bien et est grasse, ayant le plus beau teinct qu'il est possible, et croît fort : il l'a fait lever exprès afin que je la visse debout et en son habit qu'elle affecte à la française, qui est comme une cimarre. Cette petite Majesté porte l'air d'être extrêmement contente, elle en a subjet aussy.

Les mois de juillet et d'août, qui furent ceux du séjour solennel de M. le Duc de Mayenne et de M. de Puysieulx, en qualité d'ambassadeurs extraordinaires à la Cour de Madrid, ne se passèrent pas sans qu'on reçût en France de fréquentes nouvelles de la jeune Reine. Plus d'un des nombreux gentilshommes et seigneurs, faisant partie de cette magnifique ambassade, ont dû mentionner les charmes physiques, le gracieux aspect de leur nouvelle Reine. Les dépêches de M. le Duc de Mayenne, les lettres de M. de Puysieulx, se trouvent, à leur date, dans les volumes de la *Correspondance* de M. de Vaucellas. Le premier, dans une lettre à Marie de Médicis, as-

sure de la beauté de Doña Anna, en disant qu'elle est telle que le portrait qui en a été envoyé à Leurs Majestés lui fait plus de tort que d'avantage.

Ce fut une belle et magnifique ambassade que celle de ce M. le Duc de Mayenne, non pas seulement par le choix que Leurs Majestés avaient fait du personnage qui était de la maison de Lorraine, mais encore par la pompe qui y fut déployée, par le nombre extraordinaire des gentilshommes de sa suite. Cela touche d'assez près aux fastes de la jeunesse de l'Infante, pour qu'il en soit fait ici mention avec quelques détails. La royale personne de cette Infante n'en était-elle pas d'ailleurs tout l'objet? Pour qui fut cette entrée du 17 juillet, en quelque sorte triomphante, de la fleur du sang de France dans Madrid, sinon pour venir saluer la nouvelle petite Reine? A qui revenait tout l'honneur de cette solennelle audience du 22 août, sinon à cette jeune Majesté, arrière-petite-fille d'un grand Empereur, petite-fille, fille, sœur et femme de Rois si puissants? Jamais encore, jusqu'au jour de la grande

audience réservée à l'acte solennel de la signature du contrat, qui constituait l'accomplissement du mariage, Doña Anna n'avait aussi personnellement figuré dans les cérémonies royales.

M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon avait donc pris congé de la Cour, à Fontainebleau, le 7 juin 1612, et il avait couru la poste à quarante chevaux. Le 17, il était arrivé à Bayonne et y avait séjourné, reçu par M. d'Aigremont, jusqu'au 22. Le 23, il était entré en Espagne et avait pris repos à Saint-Sébastien; il fut à Burgos, le 1er juillet et, le 4, au château de Lerme, où il avait pu connaître, par preuves particulières, des magnificences de la réception qui lui serait faite à Madrid. Il y fit son entrée, le 17, et, par la relation que nous avons de l'ordre qui y fut tenu, nous connaissons le nombre et le détail de la suite qu'il avait amenée de France avec lui. Nous n'avons plus une idée, aujourd'hui, de ces entrées triomphantes et coûteuses, qui étaient en quelque sorte des tributs de gloire et d'honneur payés aux puissants Princes.

Pour le jour de cette entrée, M. le Duc de Mayenne n'avait pas quitté le deuil qu'il portait alors; aussi toute son immense livrée avait-elle gardé les couleurs de son maître. M. de Vaucellas, l'ambassadeur ordinaire, était allé le prendre à l'endroit où il avait couché dans la nuit du 16; les plus grands seigneurs d'Espagne, Albe, d'Uzeda, l'Amiral de Castille, l'Infantado, Albuquerdo, Magueda, Feria, Montalto, Peneranda, Elca, Villarmosa, l'Adelantade de Castille, Toledo, Mora, Larajes, Alva de Lista, le Marquis d'Este, étaient venus à sa rencontre; son logement, dans Madrid, lui avait été préparé dans l'hôtel du Marquis de Spinola, près du *Prade*, vis-à-vis celui du Duc, et Sa Majesté Catholique, qui n'avait pas voulu perdre le spectacle de cette entrée tout exceptionnelle, s'était rendue à l'église du Couvent des Religieuses de Sainte-Claire où, sous le couvert d'une galerie, elle avait fort bien vu sans être vue le passage de cette belle compagnie. Un gentilhomme, ayant une charge dans la maison de l'Ambassadeur, nous a conservé

le récit le plus minutieux de toutes les cérémonies [1]. Les cent quatre-vingts mulets de bagage précédaient le cortége, tous enharnachés de drap d'Espagne noir; venaient ensuite le sieur Bachelier, avec un bâton d'exempt à la main, suivi de deux huissiers de chambre de Monseigneur, l'homme du maître-d'hôtel entre eux deux; le maître-d'hôtel et les contrôleurs; cinquante officiers de sa maison avec leurs montures toutes à harnais noirs; le sieur Maurice, l'un des écuyers; les pages de l'Ambassadeur, au nombre de quarante-deux, accompagnés du sieur De la Porte leur gouverneur; puis les gentilshommes, au nombre de près de quatre cents [2]; Monseigneur venait

1. Voyez cette pièce curieuse et rare : « *Histoire entière et véritable de tout ce qui s'est passé en Espagne pour l'accomplissement du mariage du Roy et de l'Infante, depuis le départ de Monseigneur le Duc de Mayenne, Ambassadeur extraordinaire de Leurs Majestez Très-Chrétiennes, jusques à son retour en France. Ensemble de l'Ambassade de M. de Pizieux, avec les paroles, responses et aultres choses mémorables tant du seigneur Duc, que du Roy et de l'Infante d'Espagne; faicte par un gentilhomme ayant charge en la conduite de la maison dudict seigneur Duc de Mayenne.* A Paris, chez la Ve Pierre Bertault, au mont Saint-Hilaire, à l'*Estoille coronnée*, 1612. »

2. La liste des principaux gentilshommes qui furent du voyage est rapportée dans les deux petites pièces du temps que j'ai citées et qui ont été imprimées en 1612. La connaissance des noms faci-

après, ayant M. de Vaucellas à côté : la brillante compagnie des Grands d'Espagne lui faisait cortége. Ce fut ainsi qu'entra M. le Duc de Mayenne, et, dit le gentilhomme à qui j'emprunte ces détails et à qui l'humeur galante ne fait point défaut, « les dames de la ville, pour faire paroître aux Français l'allégresse qu'elles avoient de leur arrivée, leur crioient à haute voix : « *Bien venus! Bien venus!* »

---

lite toujours les recherches et est faite pour d'autant plus éveiller la curiosité. Telle lettre peut avoir été écrite par tel gentilhomme; elle peut contenir d'intéressants détails sur les coutumes, sur les mœurs, sur le séjour à la Cour : c'est un appel à des archives de famille. L'ordre de cette entrée dit donc :

« M. de La Patrière, en teste des gentilzhommes; MM. le Baron de Clissy, de Saint-Alary, de Vaudegré, Dandelot, de Natier, de Beaumont, le Baron de Pauzac, de Saint-Ollay, de La Rivotière, de Louët, Venot, de Saint-Jean, le Baron de Montenac, Messemin, Heudelin, le Baron de Touverac, de Pondorat, de Noyant, de Villemont, de Camp-Remy, d'Arpanty, de Saint-Sauveur, de Thinville, le Baron de Lago, de Severac, de Maillorqué, de Ville, et autres au nombre de quatre cents gentilzhommes. Après venoient :

« MM. de Villarseau, de Valansay, le Vicomte de Pedancour, de Saucourt, de Montmelian, le Baron de Pagni, le Baron Digoine, de Bord, le Baron de Thianges et son fils, le Baron de La Rochefoucauld, le Baron de Fontenay, le Baron de Bussy, de Souvré le fils, le Baron de Villesitourbe, de Chanteloup, le Baron de Chastelier, le Baron de Lognac, le Baron de Vigean, de Cypierre, le Vidame de Normandie, de Vitry, le Vicomte de Borbonne, le Marquis d'Alluy, le Vicomte de Pauny, le Vicomte de Bonnivet, le marquis de Mony, le Comte de Suze, le Comte de Monsoreau, le Comte de Lauzun, le Vicomte son fils, le Marquis de Montpezat, le Prince de Tingry. »

Le 21 juillet fut le jour de la première visite au Roi et à la Sérénissime Infante : et le gentilhomme rapporteur s'exprime en ces termes au sujet de la gracieuse enfant :

Ayant pris congé de Sa Majesté, Monseigneur le Duc alla saluer l'Infante suivy de tous ceux qui l'avaient accompagné vers le Roy. Elle estoit dans sa chambre sur un petit théâtre de trois marches, assise sur deux coussins ou quarreaux; ses dames estoient à l'entour d'elle, chacune ayant à costé un courtisan vestu de deuil; le Duc de Lerme y estoit pareillement. Monseigneur, entrant dans la chambre, lui fit une grande révérence, et elle le reçut avec tant de grâce et de Majesté que tous les Français en demeurèrent ravis. Son extrême beauté, accompagnée de tant de modestie, esblouissoit les yeux d'un chascun. Monseigneur parla longtemps à elle, usant de termes de majesté et puis avec une grande révérence, prit congé.

Restait à venir M. de Puysieulx avec les pouvoirs et papiers royaux nécessaires à la cérémonie du contrat. Pendant ce temps, ce n'étaient que courses de bagues et jeux de tournois devant l'hôtel de M. le Duc de Mayenne, auxquels se livraient les gentilshommes et dans lesquels, d'ailleurs, ils excellaient, beaucoup étant élèves de M. de Pluvinel. Les visites,

avec toute la pompe espagnole, les échanges de cérémonie, entre le Duc de Lerme et l'Ambassadeur extraordinaire, permirent d'attendre M. de Puysieulx. Ce personnage arriva le 12 d'août, eut son audience le 15 et, dès lors, on se prépara à la Cour aux *cérémonies et magnificences qui furent observées pour l'accomplissement du mariage du Roy et de l'Infante.*

Le 22me d'août, les mêmes seigneurs espagnols, qui avaient été au-devant de M. le Duc de Mayenne, lors de l'entrée qu'il fit, le 17 juillet, allèrent à nouveau le prendre au palais où il était logé : toutefois, ce jour, la compagnie était singulièrement rehaussée par la présence du Duc-Ministre, Lerme, Marquis de Denia. Chacun de ces seigneurs portait la cape et la gore, vêtus en broderies d'or et d'argent; les housses des chevaux étaient en velours noir. Pour ce jour, la livrée noire, qui avait été gardée lors de l'entrée, avait fait place au luxe le plus grand, aux couleurs les plus marquantes et au déploiement des plus éblouissantes pierreries, de la part des plus illustres

gentilshommes de la suite de l'Ambassadeur. M. le Prince de Tingri, entre autres, se signalait par son vêtement d'un satin vert de mer tout brodé d'or, sa cape était de même; il avait aussi ses pages et ses estafiers, à sa toque de velours reluisaient des enseignes de diamants. Quant à l'ambassadeur, M. le Duc de Mayenne (s'il faut en croire le rapporteur), des pieds à la tête, il n'était qu'un diamant : c'est surtout aux peintres que j'en adresse la relation :

Monseigneur avoit un pourpoint de toile d'argent avec un collerin sans manches à bandes en broderie d'or et d'argent. Les boutons étoient de gros *diamants,* le haut-de-chausses étoit à bandes de pareille broderie. Son bas étoit attaché et blanc. Sa cappe étoit de satin noir toute en broderie d'or et d'argent, doublée de toile d'argent. Il avoit à sa toque un cordon de *diamants* et une grande enseigne de pierreries avec un bouquet de plumes de héron de la valeur de six mille escuz. Le long de la cappe, au dos, étoit garni de grandes rozes et enseignes de *diamants* de la valeur de quatre vingt mille escuz. Les rozes de ses souliers étoient des *diamants* et à chascun de ses gants six rozettes de semblables pierreries. Il portoit pour écharpe une riche chaîne de *diamants*. La garde de son espée et le porte-espée en étoient aussi tout couverts. Le Roy d'Espagne lui avoit envoyé

le plus beau cheval du monde, blanc comme un cygne. La bride étoit toute couverte de *diamants,* les estriers de même, la housse en broderie d'or.

Bref, on n'estimait pas moins de deux cent cinquante mille écus le seul fait de l'habillement de l'Ambassadeur. Il arriva au Palais dans cet ordre : vingt-deux pages et vingt-deux estafiers à lui, vêtus de velours rouge cramoisi, le précédaient, M. le Duc de Lerme était à son côté, M. de Puysieulx et M. de Vaucellas devant. Son carrosse de velours rouge cramoisi, tant dehors que dedans, brodé d'or et d'argent, le suivait. Le bois et les roues en étaient dorés, six chevaux pies en tout semblables le tiraient : ce n'était que chose d'apparat, personne n'étant dedans. Deux autres carrosses de gala, de même velours en broderie de soie, le premier tiré à six grands chevaux gris, le second à six grands chevaux bais, venaient ensuite et enfin six autres carrosses pour divers gentilhommes qui n'avaient pas trouvé de montures suffisantes. « Ces richesses et grandes magnificences remplissoient d'étonnement les Espagnols, dit naïvement le

gentilhomme du Duc, ils n'avoient vu auparavant tant de lustre et tant de pompe, et un si grand nombre de noblesse françoise; ils croyoient que toute la France étoit venue en Espagne; » puis avec cette adorable aisance que les Français ont toujours su mettre au chapitre de leurs propres louanges, ce gentilhomme ajoute : « Tout le monde disoit que la gentillesse et la bienséance des François surpasse celle de toutes les autres nations.... On admiroit la grâce que Monseigneur avoit à saluer les dames. »

L'Ambassadeur arriva enfin au Palais, et il fut introduit dans la grande salle dite *los Saro*. A droite était le banc des Grands du Royaume, à gauche celui des Conseillers et des Secrétaires d'État. Un peu plus bas était dressée une table couverte d'un tapis de velours rouge cramoisi, où se tenait Don Antonio d'Arostegui, secrétaire; à gauche, sous un dais, le Nonce du Pape[1]; à droite, le Duc de Lerme.

1. Dom Antoine Cayetano, Archevêque de Capoue, Légat a *latere*, Nonce apostolique.

Près les Conseillers d'État, en avant, Monseigneur le Duc de Mayenne, M. de Puysieulx et M. de Vaucellas. C'était pour la lecture du contrat.

Le secrétaire, Don Antonio Arostegui, commença à produire la procuration que la Reyne-Régente avait passée à M. le Duc de Mayenne et celle du Roy d'Espagne faicte au Duc de Lerme, et puis se mit à lire le contrat de mariage : ENTRE LE ROY TRÈS-CHRÉTIEN LOUIS TREIZIÈME et LA SÉRÉNISSIME INFANTE DAME ANNA, FILLE AINÉE DE SA MAJESTÉ CATHOLIQUE, ETC. Lecture faicte, Monseigneur le signa, présents le Nonce, M. de Puisieulx, ambassadeur extraordinaire et M. de Vaucellas, ambassadeur ordinaire. Le Duc de Lerme le signa incontinent après. L'autre copie fut, puis à près, signée par le Duc de Lerme, présents les Grands d'Espagne, et par Monseigneur le Duc de Mayenne.

Cette cérémonie accomplie, l'Ambassadeur plus solennellement encore fut alors introduit dans la salle qui faisait suite à celle où les signatures avaient été données. Sa Majesté le Roi Philippe III se tenait sous un dais haut de trois degrés, la Reine-Infante au côté droit, le Prince héritier de l'autre. Les dames étaient nombreuses. Le Roi avait un habit de velours

blanc et noir en broderie de soie, et l'Infante portait une robe de toile d'argent toute en broderie.

Après avoir salué Sa Majesté, M. le Duc de Mayenne approcha de la Reine-Infante qui se tenoit assise sur des oreillers, et ayant longtemps parlé à elle, il salua peu à près le Prince. Tous les Seigneurs espagnols et françois allèrent ensuite baiser la robe de la Reine. Cela fait, Monseigneur demanda lieu pour voir les dames, lesquelles il salua de si bonne grâce que toutes en estoient ravies. Il s'arresta à deviser avec la signora Doña Catalina de la Cerda, qui est une des plus galantes et des plus beaux esprits de la Cour d'Espagne.

Ainsi s'était passée cette solennelle journée dans les fastes de la vie d'Anne d'Autriche. Il y eut de nouveaux échanges de courtoisie jusqu'au jour du départ de l'Ambassadeur : des présents fort beaux, des diamants pour la valeur de vingt mille écus, quatre chevaux d'Espagne très-beaux furent offerts par Sa Majesté à M. le Duc de Mayenne, qui, de son côté fit hommage d'une enseigne de diamants à la signora de la Cerda, de soixante chaînes d'or aux Officiers de la maison du Roi, de mon-

tres, d'enseignes, de bouquets de diamants à des dames, estimés à trente mille écus. Le 30 août fut le dernier jour de sa brillante ambassade, de tous points glorieusement accomplie.

Parti ce jour de Madrid, il consacra à la visite de l'Escurial toute la journée du lendemain, fut le 9 septembre à Burgos, le 20 à Bayonne et le 27 à Bordeaux, où il se rencontra avec M. le Duc de Pastrana, qui revenait d'accomplir au Louvre, au nom de Sa Majesté Catholique, ce que lui-même avait accompli au Palais de Madrid, au nom de Leurs Majestés Très-Chrétiennes. Le 29, il quitta Bordeaux, courant la poste vers Paris à quarante chevaux : il y arriva le 3 octobre, et la maison de Lorraine lui alla au-devant avec M. de Nevers, M. Le Grand, M. de Bassompierre, M. de Saint-Luc, M. le Marquis d'Ancre et autres qui l'accompagnèrent au Louvre, lorsqu'il alla saluer Leurs Majestés.

Pour revenir à l'Infante, la transition nous est aisée, étant toute poétique où nous la prenons. Il s'agit d'un sonnet avec ce titre :

Henry de Lorraine, Duc de Mayenne, demande la main chérie d'un Roy [1] :

Va donque (ô grand Duc) le bonheur t'accompagne.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Demande pour ton Roy ceste chère compagne,
Ce chef-d'œuvre divin, ces adorables yeux
Pour joindre ensemblement deux gages précieux :
La valeur de la France à la beauté d'Espagne.

Dis-lui : « Belle Princesse, encor que les oracles
Promettent à mon Prince un monde de miracles,
Vous les verrez plus grands qu'ils ne les ont prédits. »

Par semblable propos tu luy feras cognoistre
Que ses embrassements seront le paradis
Du plus grand demy-dieu que la France ait veu naître.

Les contrats signés, il restait à en effectuer les articles : cela ne se fit point en un jour. Dans le cours de l'année 1613 et dès avant l'arrivée à Madrid de Don Inigo de Cardenas, l'ambassadeur d'Espagne qui, à Paris, avait

1. Se trouve à la fin du petit livre que nous avons cité, à la page 127 : *Histoire entière et véritable de tout ce qui s'est passé en Espagne, etc.*

mis une main fort active aux négociations, il fut question du *passage* probable de l'Infante pour l'automne de la même année, et par *passage*, on entendait le voyage en France, l'abandon définitif de la Cour d'Espagne, l'échange des Princesses fiancées. Le Duc de Lerme y était disposé, le Comte d'Altamira et le Marquis de Velada étaient même allés trouver M. de Vaucellas pour lui faire part de cette résolution. On avait hâté les choses, jusqu'à commander les carrosses, les litières; on donnait pour certain que Sa Majesté Catholique se rendrait à Burgos, dans le mois de juin, pour y célébrer les fiançailles et recevoir les renonciations à toutes hoiries de la part de Doña Anna [1].

Ce dernier (le Marquis de Velada) me dit les *tendreurs* de l'Infante dont l'œil rougissait quelquefois entendant parler de ceste séparation, en la présence de son père (témoignage de son bon naturel, car d'ailleurs elle est fort gaie).

C'était se promettre trop. L'événement a

1. *Dépêches* de M. de Vaucellas. Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. *Passim.*

prouvé que deux ans et plus devaient s'écouler avant que le *passage* d'Espagne en France se pût effectuer. M. de Vaucellas mentionnait, en effet, ces nouvelles, à la date du 28 mars 1613, et le royal mariage ne fut célébré qu'en novembre 1615. Les événements politiques qui se passaient alors en France, les rumeurs sourdes que suscitaient les mécontents du gouvernement de la Reine-Régente, ne tardèrent pas à assigner à une époque plus lointaine l'échange des Princesses. Une note des papiers de Simancas révèle l'embarras des partis : *Avis donnés par Don Ynigo des inquiétudes qu'on donne à la Reine mère sur les mariages entre les maisons d'Autriche et de France* [1].

Une autre raison, et cette fois plus personnelle que politique, apporta de nouveaux retards. A la fin de 1613, l'Infante fut gravement atteinte de la petite vérole, au point de donner un instant de vives appréhensions sur son état. Don Inigo de Cardenas, qui avait pris un court

1. Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas*. Négociations. France-Espagne. A. 39.

congé et qui était à la veille de retourner à son ambassade de France, dut rapporter à la Reine-Régente une relation écrite par les médecins [1]. Il existe sur ce sujet une longue lettre adressée à Marie de Médicis :

Le Roy son père (dit M. de Vaucellas parlant de l'Infante) ressentit grandement ceste maladie venue en si mauvais temps pour le froid rigoureux et en saison si proche du voyage. Il aime ceste Princesse passionément et avoit de plus ce déplaisir de ne la pouvoir voir. Je puis asseurer Vostre Majesté qu'elle a été secourue, assistée et servie comme à quy elle est destinée et de qui elle est fille. Ses principaux médecins à peine la perdant de vue, les dames du palais (je leur porterai ceste louange) n'y ont espargné leurs veilles continuelles, ny le hazard de perdre leur beau teinct et n'y en avoit une seule quy ne désirast employer sa vie pour sauver la sienne. Les prières continuelles des plus dévotz et pieulx religieulx en son oratoire et antichambre comme aussy par les églises, jusques là que plusieurs se sont disciplinez. Les François s'assemblèrent à la chapelle de Sainct-Louis et y passèrent jour et nuit en prières. Je sçay que ceste petite Princesse a dit qu'elle leur estoit obligée de sa santé et qu'en mesme temps

1. Archives impériales. *Papiers de Simancas*. A. 59, 311, 315, 316. 31 décembre 1613. Lettre à Don Ynigo, sur le rétablissement de la santé de la Reine-Infante.—2 janvier 1614. Au même. Même objet.—1er février, *id*. Même objet, avec le rapport des médecins.

qu'ils estoient en leurs prières elle avoit senty du soulagement et connut qu'elles avoyent esté exaucées. Je veulx croire qu'il est ainsi; mais quand bien on l'auroit advertye de dire cela, ne seroit-ce pas un vray tesmoignage de son gentil et agréable naturel de le dire et si à propos que je pense en sçavoir des nouvelles. J'ay mandé diverses fois à V. M. la façon dont elle estoit nourrie, mais je ne laisseray de luy dire encores que l'on ne luy presche que respect, amour et obéissance à V. M. Sa gouvernante, la Comtesse d'Altemire, n'oublie de luy remontrer les obligations qu'elle a à V. M., quy l'a choisie pour sa belle-fille, pour femme d'un si grand Roy, pour la placer si grandement qu'elle sera toute sa vie redevable à V. M. des honneurs et grandeurs auxquels elle est appelée par ce choix, à quoy ceste Princesse se montre si disposée, parle en termes si bons et respectueux de V. M., qu'avec une si digne naissance, une telle nourriture estant mise ès mains de V. M., on n'en doibt espérer ny attendre que toute vertu et perfection. On ne pense doresnavant qu'à la resiouir. Le beau présent est venu tout à propos. Si Vos Majestés eussent trouvé bon qu'il me fust passé par les mains (comme je crois qu'il ne se fist jamais autrement), j'eusse mis peine de le rendre aussy dignement que le vallet du seigneur Don Inigo. Quelqu'un aura dit à Vos Majestés que je m'en fusse allé avec en Barbarie ou aux Indes : je n'en eusse rien faict. Cette maladie fut cause que l'on envoya tout brusquement le Prince au Pardo et tous les aultres petitz où le Duc de Lerme les a accompagnez et n'est encore retourné, si ce n'est quelque tens en secret crainte que de Madrid on ne leur communique le

mauvais air, on leur menoit dailleurs vivres et aultres commoditez, ce qui a esté cause que jusques icy je n'ay sceu accomplir ce que V. M. m'a commandé par ses dernières, ce sera à la première occasion et de tout la tiendrai advertye avec le soin et la fidélité que luy doibt,

Madame,

Vostre tres humble et tres fidelle subject et serviteur

VAUCELLAS.

A Madrid, ce 2 janvier 1614[1].

Ce qu'à la Cour de France on pouvait le plus avoir à redouter de cette maladie de la petite Reine, c'étaient les marques au visage qui en sont les suites les plus ordinaires; mais il n'en fut rien, et M. de Puysieulx en reçut ainsi l'avis de M. de Vaucellas, à la date du 2 janvier :

Son mal commence à se seicher, et est si discrète et obéissante que pour picqueure ou demangeaison elle ne se gratte nullement. Quelques endroitz de ce mal s'estant déjà enlevez, il n'y est resté aucune fosse. Je dis au visage, quy fait espérer qu'il n'y paroitra nullement, à quoy on apporte tous les remèdes possibles.

Le 24 du même mois, il n'y eut plus qu'à

1. Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. 228. *Dépêches* au Roi, a la Reine-Régente, aux Secrétaires d'État.

se réjouir; l'Infante avit recouvré toute la fleur de la santé et on apprenait quelques jours plus tard, au Louvre, que le 22, « la petite Reyne se promène déjà par la chambre, qu'elle a pu ouir une comédie; qu'il ne luy restera nulle marque de son mal au visage tant elle s'est abstenue d'y toucher, » et le 29 même, l'Ambassadeur de France avait cet honneur de recevoir, pour la lui remettre, une lettre du jeune Roi son fiancé.

Je dis à Sa Majesté Catholique que j'avois une lettre de la main du Roy pour l'Infante; il eust volontiers désiré que je lui eusse présentée à elle-même, mais comme je retournay l'après-dînée, la Comtesse d'Altamire, sa gouvernante, me témoigna doucement qu'elle ne désirait pas que je la visse encore sitost pour estre les marques de son mal encore trop fraîches. Je n'insistoi point là dessus et baillay la lettre à ladite Comtesse, qui la reçut avec tout l'honneur et le respect qui s'use en ce pays. Le lendemain matin, envoyant sçavoir de ses nouvelles, la gouvernante me manda que sa petite Majesté avoit receu ceste lettre avec tel contentement qu'elle croyoit que quand bien elle eust été au plus fort de son mal, il eust été capable de la guérir.....

Marie de Médicis avait, à ce sujet, écrit aussi une lettre de sa main au Roi d'Espagne,

son bon frère, dans laquelle il est aisé de remarquer que, malgré ses quatorze ans de séjour en France, elle n'avait pas délaissé la langue italienne, même en parlant ou en écrivant la langue française :

Monsieur, jay este aussitost consolée que surprinse et affligée des nouvelles que jay veues *della* disposition de l'Infante, ma belle *figle,* et asseure Votre Majesté que i'avois tout besoing de ce soulagement, car i'eusse esté en grande peine de sa maladie. Je veulx croire et *esperar della bonta* divine que ce luy será provision de sante pour long tems, et notre commun contentement. J'envoye en dilligence pour me coniouir avec Votre Majesté du recouvrement d'icelle de l'estat de la *quale* notre Ambassadeur ma donné toute asseurance et afin quelle me soit confirmée pour la part que nous y avons maintenant ensemble et que iespere sera *ancora* bientost plus particulière a

Votre bonnė sœur MARIE.

Au Roy Catholicque des Espagnes, mon frère[1].

1. Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas.* A. 59. 355. Dans cette même liasse se trouve la réponse du Roi d'Espagne à la Reine mère, *sa sœur :*

« Senora, con mucha razon sea alegrado V. M. de la convalescencia de la Ynfanta nostra hija, pues es certo que la voluntad que ella tiene de agradar la y servirla lo merece gracias a Dios que quidaya con buena salud y tambien el Principe y sus hermanos que estos dias pasados an estado yndispuestos y yo yellos quedamos

Le Duc de Lerme, au commencement de 1614, voulut hâter l'heure des mariages : il lui tardait de voir couronner par ses effets une œuvre aussi heureusement entreprise d'abord, décidée ensuite. Il n'ignorait pas qu'il y avait plusieurs Princes disposés à triompher de la rupture de ces alliances, et ces humeurs contraires le faisaient incliner à leur répondre d'autant plus vite par l'accomplissement des cérémonies mêmes. En février, il demandait à l'Ambassadeur, dans une des audiences qu'il lui donna :

Si on ne se préparoit pas par delà pour le voyage, que quant à eux ils faisoient toujours estat que ce seroit pour le mois de juin; s'enquit qui viendroit accompagner Madame, qui recevroit l'Infante.

A la Cour d'Espagne, on comptait tellement que l'année ne s'écoulerait pas sans que l'accomplissement des traités fût effectué, que

muy contentos de haver entendido que V. M. y sus hijos estan buenos asi sea muchos anos. Y a todos guarde Dios como desseo.

« De Madrid, 4 de março 1614.

Buen hermano de V. M.

« *Alla Reyna Christianissima de Francia, mi hermana.* »

dans une dépêche du 9 mars 1614, le même Ambassadeur de France écrivait à la Reine mère la nouvelle de tous les apprêts de l'équipage de l'Infante :

Ils ne laissent d'avancer leurs préparatifs pour le voyage. Sa Majesté Catholique fait *livrée entière* comme ils appellent. Ses gardes seront vestues de leurs couleurs ordinaires avant qu'ils portassent le deuil, en quoy ils ont changé de résolution, veu qu'ils ne faisoient estat que de les vestir de noir, depuis le premier escuier jusques au moindre *moço de cavallos;* ils habillent tout. Toute la maison de l'Infante, ils la vestent de ces verts *azertunades,* couleurs de la feue Reine, sa mère : celle du Prince, de la livrée de Madame, sa maîtresse, qu'ils disent leur avoir esté mandé cramoysi bleu tané, à quoy ils ont adjousté du blanc. Civiza me dit hier cecy et de plus que tout l'attirail du carosse, litières et mulets quy servyroient à l'Infante jusques à la rencontre, servira pour Madame. Je lui touchai un mot sur la difficulté des couvertes des mulets, mais je ne le trouvay bien informé sur cest article, aussy n'y a-t-il jamais des difficultez aux Roys en ces choses quy se remédient en un clin d'œil, et toustefois j'ai creu en debvoir donner advis. Ils ont mis à part onze cent mil escuz pour ceste despence, ainsi qu'ils disent, et pour la vaisselle, tapisserie et litz de l'Infante. Le Cardinal m'a dit aussy estre prêt à prendre la botte.

Ce serait user de redites que de mettre en

avant les causes de tous les retardements du départ de l'Infante, jusqu'aux derniers mois de l'année 1615. Ces causes venaient de France et trouvaient leur explication dans les agitations politiques de la Cour et du parti des Princes. Et non-seulement des difficultés avaient été soulevées par les partis ennemis, mais encore entre les deux Cours elles-mêmes, qui cependant avaient un intérêt personnel si grand à se tenir étroitement unies. Une question de frontière déjà vieille, mais alors rajeunie, la question des frontières de Navarre avait été à la veille de jeter quelque froid sur l'amitié contractée et jurée. La Reine mère en écrivit au Roi Philippe III cette lettre bien significative :

Monsieur, plus Votre Majesté et moi désirons avancer l'accomplissement de nos doubles mariages pour le service de Dieu et notre commun contentement, plus nous y sommes, à mon grand regret, traversez par les envieux de l'un et *dell'* autre. Son Ambassadeur luy escrira ce que luy en ay dit et celluy du Roi monsieur mon fils luy représentera *ancora* plus particulièrement en quels termes ie me trouve pour ce regard. C'est à cause de ce qui s'est passé du costé de Navarre sur quoy Votre Majesté considèrera ce à quoy m'oblige la Ré-

gence et tutelle qui m'a esté imposée, et le devoir de mère du Roy, *affinche* (afin que) Votre Majesté ordonne que nos trettez de paix soient mieux osservez et respettez qu'ils n'ont esté iusques à présent par les Ministres de ce costé là, ainsy que luy exposera plus puntuellement l'Ambassadeur *della parte di*

La bonne seur *di* Votre Majesté,

MARIE.

Au Roy Catholicque des Espagnes, mon frère [1].

Cependant, ainsi que nous l'avons dit, les choses en étaient arrivées au point, en 1615, que la Reine mère fut en quelque sorte comme mise en demeure de décider de la date des dernières cérémonies pour la célébration du mariage : la majorité du Roi était accomplie, celle de l'Infante de même, les dispenses demandées d'abord à la Cour de Rome devenaient dès lors peu nécessaires. On dut penser à l'envoi d'un Ambassadeur de haute qualité, muni de pleins pouvoirs, pour assigner une date aux cérémonies, de concert avec le Duc de Lerme : de plus, le jeune Roi devait remettre à cet ambassadeur, pour qu'il l'offrît à

1. Archives impériales. *Papiers de Simancas*. A. 59. 380.

l'Infante, un bracelet de la plus grande valeur, dans lequel se trouvait enchâssé le plus remarquable et plus charmant portrait, qui jusqu'alors ait été fait de Sa Majesté.

Aussi, dès le mois de février, trouvons-nous M. le Commandeur de Sillery, sur les chemins d'Espagne, annoncé pour le milieu de ce mois [1]. Le Roi Catholique et la Reine-Infante étaient revenus de leur chasse d'Argande pour recevoir cet Ambassadeur. Sa venue était faite pour réjouir Doña Anna, dont les passe-temps se partageaient entre les cérémonies de Cour et les séjours dans les résidences

1. L'ambassadeur d'Espagne à la Cour du Louvre, Don Inigo de Cardenas, avait annoncé cet Ambassadeur dans une dépêche du mois précédent, janvier 1615. Le rapport du Conseil d'État à Sa Majesté, résume ainsi cette nouvelle :

« Don Inigo dize que en lo secreto Embaxador extraordinario viene a reconoscer a la Reyna Infanta porque dizen alli, que sabe mucho, y sobre saltan a aquella Reyna, sobre que no hada hazer caso della.

« Que el dicto se llama Mosieur de Sillery, y es hermano del gran Cancellier que alli es como Presidente de Castilla. Que servia a la Reyna de cavallerizzo mayor, pero sua privanca es tanta que porque V. M. le hourre y se haga estima del le ha hecho la Reyna su caballero de honor, que es como majordomo mayor, y la Reyna ha pidido a Don Inigo haga que V. M. le hourre mucho, y lo tiene por importante, porque tiene gran mano alli y tambien desse a Don Inigo que vea comer a la Reyna Infanta y como lo serven las damas. » (Archives impériales. *Papiers de Simancas.*)

soit de l'Escurial, d'Aranjuez, de Lerme et du Pardo. Le 25 avril, toute la Cour l'avait admirée dans une grande étiquette, tenant sur les fonts, avec le Roi Catholique, l'enfant du Comte de Saldaigne, chez le beau-père, le Duc de l'Infantado. Au château de Lerme, cette Princesse toute charmante avait joué la comédie; c'était le pendant aux ballets que l'on dansait au Louvre, chez la petite Madame, sa prochaine belle-sœur.

Sire, écrivait au Roi M. de Vaucellas, j'accomply ces jours-ci l'office que Votre Majesté m'avait commandé envers l'Infante qui en tesmoigna un extresme contentement et escouta d'un air fort gay tout ce que je luy dis sur ce subiect et me respondit d'elle mesme qu'elle se resiouissait grandement de tout ce qui succedoit au gré de Votre Majesté, comme elle feroit tousiours; puis s'enquit fort particulièrement de votre santé, de celle de la Reyne et de Madame, qu'elle sçait préparer un beau ballet que je luy louay, sans oublier aussy de faire le semblable de sa belle comédie de Lerme, que je luy dis que Votre Majesté avoit scue, qui s'estoit grandement resiouye de ce qu'elle y avoit si dignement paru.

Le 18 février 1615 apparut enfin M. le Commandeur de Sillery, et si la Cour d'Espagne témoignait un grand contentement de

sa venue, « surtout la petite Reyne qui se réjouit du beau présent auquel elle s'attend, » l'Ambassadeur, de son côté, ne témoignait pas une satisfaction moindre :

Courtoisies et faveurs nous ont été faites (écrivait-il dès le lendemain de son arrivée) par toutes les villes de Sa Majesté, jusques aux plus petites, tant qu'il ne se peut davantage. Ce matin, M. le Duc de Lerme m'est venu visiter, ce qu'il n'est coutumier de faire avant de l'avoir été..... J'ai reçu le bracelet bien conditionné et accommodé un jour avant d'arriver à Madrid [1].

A la date du 5 mars, toutes cérémonies d'hommage et de remise de cadeau étaient terminées. M. de Sillery en faisait ainsi part dans une lettre qu'il avait l'honneur d'adresser à la personne même du jeune Roi son maître :

Sire, après avoir satisfait envers l'Infante au commandement que V. M. me donna à mon partement de Paris, j'ai, suivant la charge portée par V. M., du 6e du passé, présenté à l'Infante le bracelet qui me fut rendu par le courrier qui m'a été ici envoyé; jugeant, comme il est raisonnable, qu'il falloit beaucoup plus pri-

1. Les dépêches originales de M. le Commandeur de Sillery, sont jointes aux dépêches de M. de Vaucellas. Manuscrits. Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. 228. Vol. XIV.

ser le portrait de V. M. que son accompagnement, je ne parlay aussi à ladite Infante que du portrait de V. M., que j'avois commandement de lui présenter de votre part, lui laissant considérer le reste, ce qu'elle fit fort bien. Car après avoir reçu le portrait avec tous les honneurs et merciements qui se pourroyent représenter à V. M., elle n'oublia pas de s'arrêter pour admirer l'excellence de sa garniture, qui, généralement, a été grandement estimée par toute cette Cour. Du depuis, ladite Infante n'est point sortie qu'avec, qu'elle porte sur son estomac du côté du cœur et me dit que c'étoit pour le respect de l'image vivante du portrait qu'elle le portoit ainsi. Elle m'a promis en faire faire le sien, à ce que je le puisse, de sa part, rendre à V. M., à laquelle je puis assurer qu'il ne se peut rien voir de plus beau que le visage de ladite Infante (où il ne paroît aucune marque de celles que son indisposition dernière ne luy eut laissé), qui a montré toute sorte de joie et de contentement d'entendre des nouvelles de la bonne disposition de V. M. et du soing que vous preniez de la sienne.

L'Ambassadeur avait d'ailleurs écrit précédemment à la Reine mère, et il l'avait entretenue de l'hommage du même bracelet, en ces termes :

..... Au sortir de là, nous fûmes conduits en la chambre de l'Infante, qui nous attendoit avec M. le Prince d'Espagne; lui ayant exposé brièvement la commission

que j'avois vers elle tant de la part du Roy que de V. M. et luy ayant présenté ses lettres, elle me témoigna une grande joie de me veoir et d'entendre par moy des nouvelles de la santé de Vos Majestez; en sa présence, je fis la révérence au seigneur Prince, qui fut aussy joyeulx de recepvoir la lettre de Madame, qu'ils avoient été icy estonnez de quoy ils n'avoient eu aucune response aux deux siennes.

Il ne me sembla pas à propos de lui présenter le bracelet si promptement, nonobstant que M. de Vaucellas m'eut dit qu'ils s'y attendoient fort et qu'ils s'en étoient laissez sentir et montrez un peu esbahys de n'avoir rien reçu de la part du Roy en ce qu'ils avoient envoyé à Madame, il y a si longtemps.

Prenant congé de l'Infante, il réussit à lui parler plus longuement :

Deux jours passés, je retournai chez ladite Infante et avant son dîner, auquel j'avois demandé me trouver, m'approchant, je lui dis en présence de M. le Duc de Lerme qui s'y trouva exprès, que je portois un portrait du Roy fait nouvellement et des mieux que Sa Majesté m'avoyt commandé lui présenter. Ce faisant, sans parler du bracelet, je descouvry et monstré le portrait qu'elle reçut avec grand respect, allégresse et mercyements. M. le Duc de Lerme, s'approchant, print la parole et dit que l'on ne pouvoit assez estimer le portrait d'un si grand Roy, mais qu'aussy il paroissoit bien que l'on n'avoit rien oublié pour l'accompagner avec tout l'honneur qui se pouvoit et que j'avois raison de n'avoir parlé

que du portrait puisque le reste de l'ouvrage se laissoit assez voir de soy mesme et recognoistre quel il estoyt, qu'à cela il n'avoyt que dire davantage sinon que venant de la part d'un grand Roy et d'une grande Reyne il n'en pouvoit rien partir que de grand. Le soir, je fus invité au nom du Roy d'Espagne à aller au pallays veoyr la commédie où plusieurs des grands de la Cour ne parloyent d'aultre chose que de l'excellence et de la beaulté du portrait. Je sceus particulièrement que l'aprez dînée ils l'avoient fait veoir par quelques ungs des leur qui le prisa deux cents mil escuz. Comme le bracellet est riche et honorable, je puis assurer Votre Majesté qu'il a esté merveilleusement estimé et ne s'est point depuis l'Infante laissé veoir qu'elle ne l'ayt pas tousiours porté[1].

Mais le but réel de la mission de M. de Sillery avait été de déterminer l'époque précise des mariages : il n'avait pas été atteint sans quelques négociations particulières avec le Duc de Lerme. M. de Sillery avait ordre de presser la date; le Ministre espagnol parut vouloir, cette fois, en retarder l'effet. Le débat, du reste, était peu sérieux : l'un voulait le mois de juin, l'autre parlait d'août ou de septembre. Secondé par l'Ambassadeur du

1. Fonds Harlay. Sources citées plus haut.

Grand-Duc de Toscane, le Comte Orso d'Elci, négociateur très-actif et très-dévoué, dont les dépêches, conservées à Florence, sont pleines de détails inattendus [1], l'Ambassadeur extraordinaire de France tomba d'accord avec le Duc-Ministre, et on convint de part et d'autre que les cérémonies des fiançailles se feraient en juillet, et celles de l'échange des Princesses en septembre : les premières à Burgos et à Bordeaux, moyennant les procurations données au Duc de Lerme d'une part, et au Duc de Guise, d'une autre ; les secondes aux frontières mêmes des deux pays. Les choses ainsi arrangées, l'Ambassadeur de France reprit le chemin du royaume, capable, ainsi que ses nombreux gentilshommes, de pouvoir proclamer les charmes et la grâce de la Reine que la Cour devait se préparer bientôt à recevoir. Il arriva à Paris le 9 d'avril, un jeudi. Parlant de l'emploi du temps du jeune Roi, ce

1. Ainsi, sur des entretiens particuliers et secrets entre M. de Sillery et lui, à l'insu même de M. de Vaucellas, l'ambassadeur ordinaire. Particulièrement l'*inserto* tout en chiffres, du 23 février, celui du 24, 1615. (*Archives des Médicis*. Filza 4944.)

jour même, Hérouard écrivit, en effet, sur ses tablettes :

Va chez la Reine où, sur les huit heures, M. le Commandeur de Sillery revient d'Espagne y porter le portrait du Roy et le bracelet de diamants.

Il faut estimer que depuis ce moment, jusqu'au jour du départ de Sa Majesté Catholique pour la ville de Burgos, il ne fut plus question pour l'Infante que des apprêts de son mariage, que des cadeaux qui lui devraient être faits, que des recommandations qui lui devraient être dites sur son mode de conduite à cette Cour de France, si différente dans son mouvement et ses agitations, dans ses passions et ses plaisirs, de la Cour d'Espagne. A la date du 16 avril, M. de Vaucellas écrit :

D'aultant que Sa Majesté Catholique fait estat de partir avec la Royne Infante et toute la famille, la dernière feste (c'est-à-dire après Pasques), pour aller jouir de la beauté d'Aranxuez en ceste saison, où ils ne font pas estat de faire long séjour pour, repassant en ce lieu et l'Escurial, passer vers Valladolid et Burgos.

La force majeure des circonstances fit, du reste, changer l'époque précise dont étaient si solennellement convenus le Duc de Lerme

et le Commandeur de Sillery. La maladie de Madame, survenue soudainement à Poitiers, suspendit pour un mois l'accomplissement de tous les projets.

Sa Majesté Catholique, prévenue, en effet, du départ de Paris de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour se rendre à Bordeaux, était partie avec l'Infante pour se rendre à Burgos. De Vagliadolid, où elle était déjà à la mi-juillet « escoulant le temps en visites de monastères et tels doux entretenements » et où elle était encore le 5 septembre, elle s'était rendue à Lerme, qu'elle ne comptait quitter que pour entrer solennellement à Burgos avec l'Infante et le Prince d'Espagne à ses côtés. Mais, le 26, elle y reçut les nouvelles de la maladie de Madame, retenue à Poitiers, en date du 19. Ce n'étaient que retards et incertitudes. Les Ambassadeurs, partis aussi de Madrid, étaient déjà arrivés à Burgos, et, parmi eux, celui du Grand-Duc, aux lettres duquel j'emprunte toutes ces données [1]. L'Ambassadeur de France

1. Archives des Médicis. N° 4944. *Lettere di Spagna*. Orso

y était d'ailleurs arrivé le 11, et on a de lui une dépêche datée de cette ville, le 12 septembre.

Le 3 octobre, on fut rassuré : Don Inigo ayant écrit à son maître, à la date du 29, que la santé de Madame permettait à la Cour d'arriver à Bordeaux, le 10 octobre. A Burgos, on se prépara dès lors aux cérémonies pour le jour de Saint-Luc, qui tombait le 18 du mois : le 20, l'Infante prendrait le chemin des frontières, et le 1er novembre, jour de Tous les Saints, se ferait l'échange des jeunes Princesses. Pour cette fois, les prévisions furent à peu près exactes.

La Reine-Infante, Doña Anna, célébra dans Burgos la cérémonie par laquelle, sur les livres sacrés, elle renonçait à ses biens en Espagne et acceptait la main du Roi Très-Chrétien.

Peu de temps après son arrivée à Bordeaux, en effet, le Roi Très-Chrétien avait envoyé à

d'Elci, ambassadeur. Dépêches des 24 août, 3, 8, 9, 23, 26 et 29 septembre, 3 et 19 octobre 1615.

Burgos un des attachés de sa Secrétairerie d'État pour y présenter la procuration spéciale dont on était convenu dans le contrat de mariage signé à l'Escurial, d'une part, au Louvre, d'une autre, procuration par laquelle le Duc de Lerme avait le plein pouvoir de représenter le Roi Très-Chrétien et lui donnait ainsi fictivement la qualité d'époux et le courtois office de mettre l'anneau nuptial au doigt de l'Infante [1]. Ce Secrétaire, porteur de ce pouvoir royal auquel étaient jointes des lettres particulières du Roi et de la Reine mère, était arrivé le vendredi 16 octobre, au matin : il était descendu au logis de M. de Vaucellas. Aussitôt, Sa Majesté Catholique pensa à tenir une neuvaine, en compagnie de l'Infante et du Prince Royal, au Couvent de Saint-Augustin de Burgos, célèbre dans toute l'Espagne. Cet acte de dévotion accompli, l'Infante, en présence des Grands et des Mi-

1. Bibliothèque Impériale. *Fonds latin*. Vol. 9041. Voyez, entre autres pièces relatives au mariage : « Commission du Roi envoyée au Duc de Lerme pour fiancer et épouser, par parole de présent en son nom, l'Infante d'Espagne, » du 17me jour de juillet 1615, à Paris. F° 402.

nistres, dut prononcer solennellement la renonciation dont on avait stipulé les termes à l'endroit « des grands biens, droits, raisons et actions pour cause des héritages et plus grandes successions de Leurs Majestés Catholiques. » Par cette renonciation « faite en bonne et due forme, et avec toutes les assurances et solennités requises, » Doña Anna devenait absolument française et perdait tous ses droits civils d'héritière de la maison d'Espagne. Le samedi 17 fut le jour du cérémonial de l'Ambassadeur de France : accompagné à cheval par tous les grands officiers de la couronne, M. de Vaucellas se rendit au Palais pour remettre les lettres et les procurations de Leurs Majestés le Roi Très-Chrétien et la Reine sa mère; introduit par le Comte d'Altamira, beau-frère du Duc de Lerme, il fut admis au baise-main du Roi Philippe III, de l'Infante et du Prince, et fut autorisé par Leurs Majestés à se rendre au quartier du Duc-Ministre, retenu malade et contraint de recevoir en cet état le *pouvoir* qui lui était destiné.

Le lendemain, 18 du mois, jour et fête de saint Luc, avait été désigné pour la solennité des épousailles. La veille, Sa Majesté Catholique avait invité le Nonce du Saint-Père et l'Ambassadeur du Grand-Duc de Toscane à y assister. Le cortége royal se rendit du palais à l'église; les chevaliers et les grands, dans des costumes dont la fantaisie avait dicté les couleurs, tenaient la tête; les trois gardes, l'espagnole, l'allemande et les archers, à la livrée rouge, blanche et jaune, avec les pages, les estafiers et tous les gens de la maison du Roi, ainsi que ceux de l'Infante et du Prince, de qui la livrée était rouge, escortaient à distance le Roi monté sur son genet le plus brillant, revêtu d'un manteau de velours noir d'où se détachaient les boutons et le collier d'or de son ordre. En avant de Sa Majesté, à cheval aussi, s'avançait l'Ambassadeur de France, puis, à pied, le Marquis de Flores d'Avila, premier écuyer, avec les autres écuyers et officiers de la maison. En arrière, immédiatement, dans le plus riche des carrosses, tiré par six chevaux blancs

avec couvertures d'or, apparaissaient la Sérénissime Infante et le Prince, son frère, entourés de l'Infant Don Carlos et des deux petites Infantes Doña Maria et Doña Margherita. Venaient ensuite les duègnes et les dames d'honneur; et celles qui devaient accompagner la jeune Reine en France portaient les robes longues tenues par leurs menins. Le Duc de Lerme n'avait pas déployé une moindre pompe dans son accompagnement. On eût dit un frère du Roi : il avait force officiers, des gardes, des pages, ses laquais, ses palefreniers, en un mot sa maison, et il faisait mener devant lui en main, par deux écuyers, un cheval avec une housse en broderie de perles.

Je passe sur le cérémonial à cette église des Augustins, dite le *Crucifix de Burgos* : il est d'ailleurs toujours le même dans ces sortes de pompes, où la personne royale est en quelque sorte révérée à l'égal du Dieu puissant dont on invoque les bénédictions.

Sous l'un des trois fastueux dais dressés sur une estrade, apparaissaient le Roi Catholique, l'Infante et le Prince. D'un côté étaient

les dames destinées à l'Infante, et parmi elles l'Ambassadrice de France; de l'autre, sur le premier siége, se tenait le Duc de Lerme, qui, maladif et fatigué, s'était fait porter dans une de ces chaises de gala déjà en usage à la Cour d'Espagne; sur le second était assis l'Ambassadeur de France. Le moment solennel pour la gracieuse Infante fut celui où l'Archevêque officiant lui demanda par trois fois si elle consentait à être l'épouse, la femme du Roi Très-Chrétien Louis XIII, absent il est vrai, mais représenté légitimement par Don François de Sandoval, Duc de Lerme: elle avait répondu par trois fois le oui sacramentel. L'archevêque alors s'était retourné vers le Duc et lui avait demandé, par trois fois également, si, au nom et comme Procurateur du Roi Très-Chrétien, il acceptait pour fiancée, pour épouse la Sérénissime Infante Doña Anna ici présente; et les réponses ayant été ce qu'elles devaient être, Doña Anna posa sa main droite sur celle du Duc et ainsi reçurent-ils la bénédiction nuptiale. D'un mouvement spontané, la Sérénissime jeune Souveraine s'était ensuite age-

nouillée aux pieds du Roi son père, lui demandant sa main à baiser en signe de la reconnaissance qu'elle lui gardait pour le consentement qu'il lui avait donné d'être faite Reine de France. Sa Majesté avait ôté son gant, avait porté sa main aux lèvres de sa fille dont les yeux ne furent pas sans révéler à l'auguste assemblée des signes de tendresse d'ailleurs fort naturels.

La jeune Reine s'étant relevée, le Duc de Lerme s'étant alors agenouillé à son tour aux pieds du Roi et de l'Infante; le premier, il fut ainsi admis au baise-main solennel, à l'honneur duquel furent ensuite admis tous les personnages de la Cour réunis dans la vaste église métropolitaine de Burgos. Des festins solennisèrent cette fête au palais du Roi le soir même, et le lendemain au château de Lerme, sans que le Duc, repris de ses accès de fièvre, pût même faire acte de présence. Son fils, le Duc d'Uzeda, avait tenu sa place à cette table pompeuse dont les Ambassadeurs ont célébré dans leurs dépêches les magnificences d'argenterie dorée, tels que vases et grandes pièces curieusement ouvragés.

Ce même jour, du reste, M. de Vaucellas n'avait pas négligé de mander ses dépêches au jeune Roi et à la Reine-mère, vers qui le secrétaire que Leurs Majestés avaient envoyé était prêt à retourner, avec charge de donner de plus amples détails.

Madame (dit entre autres choses M. de Vaucellas à la Reine-mère), selon qu'il avoit été résolu entre Vos Majestez, la solennité des espouzailles et tout ce qui concernoit cette grande cérémonie fut hier exécuté au grand contentement de Sa Majesté Catholique et de toute ceste Cour. La beaulté et la bonne grâce de la Reyne-Infante, le *si* que Sa Majesté proféra trois fois fermement et gayement tesmoignèrent son contentement. Les particularitez de ceste action seront si bien représentées à Votre Majesté par le sieur Baral qui a vu le tout, que je feroys tort à sa suffisance de luy en faire plus long discours.

. . . . . .

Enfin (disait M. de Vaucellas, dans une lettre au Roi), je luy puis dire et avec vérité qu'en ceste grande solennité, qui a surpassé toutes les précédentes, la Reyne y a esté accompagnée à proportion de beaulté et de bonne grâce.

Le *Cérémonial françois,* formé par Théodore Godefroy et mis en lumière par Denis, contient plus d'un récit de tout ce qui se passa pendant ces brillantes journées de fêtes et

d'épousailles; mais les pièces les plus intéressantes à consulter sont celles que renferme une autre publication du premier Godefroy, je veux dire l'*Ordre et les Cérémonies observées aux mariages de France et d'Espagne*. Dans la relation du sieur B., qui s'y trouve reproduite, nous avons une indication de la toilette de l'Infante à cette cérémonie :

La Royne (y est-il dit) prit ensuite le temps de reposer jusques à huict heures que commença le bal où elle comparut avec le mesme habit du matin, qui estoit une robbe de satin incarnat avec de la broderie d'argent et de perles. Et le lendemain y eut *fiera de toros* et *inego de cannas*[1].

1. Relations publiées l'an 1627, le 1er mars, chez Edme Martin ; in-4°. La table du contenu de ce recueil est indiquée à la page 75 du *Cérémonial françois*. Édition de 1649.

Les recueils des estampes, qui ont été gravées et publiées à cette époque sur le fait des doubles alliances de France et d'Espagne, sont aussi très-curieux à consulter comme signes du temps. Le magnifique recueil des pièces formant l'*Histoire de France*, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, offre de nombreux documents sur cette période du règne de Louis XIII. Voyez, entre autres, la *Représentation emblématique de la Cérémonie faite à Burgos où le Duc de Lerme, fondé de procuration, épouse l'Infante au nom du Roy Louis XIII, le* 18 *octobre* 1615. Les légendes y sont versifiées :

Quittez votre Madry, perle du sang d'Autriche.
Paris avec ardeur tous les jours vous attend.
Son séjour gracieux en toute chose est riche.
. . . . . .

Les détails sur les cérémonies du mariage de Madame, sœur du Roi, dans l'église Saint-André, à Bordeaux, se rencontrent dans la plupart des recueils manuscrits que nous avons cités. Le jeune Roi avait paru plus magnifiquement vêtu qu'on ne l'avait vu jusqu'alors en aucune solennité :

Fort richement vêtu de toille d'or en broderie d'or tout parsemé de perles, portant un capet et une fraize à l'Espagnolle, et avoit en sa toque un gros diamant de six vingt mille escuz avec un pannache de grand prix. Ayant au col une chaîne de rubis, esmeraudes, diamants et aultres pierres précieuses d'une valeur inestimable. Outre son ordre, ses souliers estoient couverts de pierreries, et Dieu scait combien le Roy tenoit bien son parti en ses mouvements, entretiens et aultres actions.

Mais ces cérémonies n'étaient, à vrai dire, que les préludes du mariage : il fallut donc songer à effectuer aussitôt le voyage de Burgos à la frontière de France, pour aller ensuite à Bordeaux où Louis XIII attendait la jeune Reine et d'où devait partir en même temps la jeune Madame sa sœur, devenue et consacrée Princesse d'Espagne, le même jour de la

fête de saint Luc. M. le Duc de Guise, en effet, avait reçu des pleins pouvoirs du Roi d'Espagne, en tous points pareils à ceux que M. le Duc de Lerme avait reçus du Roi de France; et, de même que M. le Duc de Guise devait accompagner Madame, avec la Duchesse de Nevers, jusqu'aux confins de la France, pour y recevoir Doña Anna, M. le Duc de Lerme devait, de son côté, conduire la seconde jusqu'aux confins d'Espagne pour y recevoir la première. La maladie du Ministre fut cause d'un retard. Serait-ce lui, serait-ce son fils le Duc d'Uzeda qui ferait cet honorable et illustre accompagnement? On douta, on hésita, mais la maladie paraissant ne pas devoir céder promptement aux impatiences du Ministre, il remit ce glorieux soin au Duc d'Uzeda, son fils. Madame était partie dès le 21, le surlendemain de la cérémonie, et, le 25, Doña Anna était encore à Burgos. Elle partit enfin le 26, accompagnée du Roi son père, qui avait résolu de la conduire jusqu'à Fontarabie, avec l'intention d'examiner les frontières et de demeurer tellement renfermé

dans sa majesté royale, qu'il avait décidé de ne se laisser voir de personne.

Le voyage fut difficile: les lettres écrites de ces contrées parlent des pluies qui tombaient jour et nuit et rendaient les chemins peu praticables au cortége nécessairement nombreux d'une jeune Reine épousée.

Tout ce qu'il y avait de chariots chargés de meubles et de mules d'Espagne aux armes de la maison royale ne se comptait pas. La jeune Reine amenait avec elle une maison nombreuse, des dames et des filles d'honneur, tout un personnel qui même, sans la volonté de la Reine mère et du jeune Roi de France, eût encore été plus nombreux; ses meubles, sa vaisselle d'argent, ses habits, ses pierreries composaient son bagage privé, et il était considérable[1]. La présence de Sa Majesté Catholique, dont l'étiquette était si sévère, augmentait les difficultés et les obstacles de la route.

1. Voyez nos pièces justificatives : 1° *Mémoire des officiers, dames, damoiselles et femmes de chambre espagnols*, etc.; 2° *Inventaire des bagues, joyaux et pierreries que le Roy d'Espagne a fait apporter pour le service et plaisir de la Reyne de France, sa fille*, etc.

Les différentes étapes royales se firent, depuis Burgos, à Berviesco, à Mirande d'Ebeo, à Vittoria, à Bregas, à Saint-Sébastien, où le cortége arriva le 5 novembre. Une lettre particulière, et dont on rencontre la copie dans plusieurs recueils manuscrits de l'époque, en nous donnant des nouvelles de l'Infante et du Roi son père, nous initie à des détails tout à fait singuliers sur le service de la Cour d'Espagne :

J'arrivay à Saint-Sébastien (écrit ce correspondant à quelque grand seigneur de France), le vendredy 6 du présent, où le Roy d'Espagne étoit arrivé le jour précédent avec la Royne sa fille....

M. le Marquis de Lalvède, que j'avois vu à Paris, me recogneust et me mena voir le Roy à la porte du cabinet duquel j'attendis longtemps ; enfin l'on me fist voir entre deux tapisseries Sa Majesté qui escripvoit sur une table toute couverte de papiers et n'y avoit qu'une petite place vuide vis-à-vis de la porte par laquelle l'on le pouvoit voir. Je demandoi ce qu'il faisoit, vu qu'il n'avoit personne près de luy. Ledit sieur Marquis me répondit qu'il faisoit luy-même ses despesches, mais je crois que c'estoit seullement pour la mine, car en moings de temps qu'il en fauldroit pour escripre, voire même signer, il semble avoir escript plus de trois feuillets de papier, et puis j'allay voir le buffet du Duc de Lerme, qui se mons-

troit publiquement. Le lieu où estoit son buffet estoit tapissé de riches couvertures de mulets, de velours cramoisi en broderie d'or. Il y avoit deux chandelliers d'argent plus haults que grandeur d'homme, grande quantité de seaux, cuvettes et vaisseaux d'argent doré, douze vases de hauteur de deux pieds, et plus grande quantité de plats, coupes, couvertes et bassins, le tout merveilleusement bien doré : c'est chose très-belle à voir.

. . . . . .

Au sortir de là, j'allay voir souper le Roi bien qu'il soupast en particulier, et m'y fist, ledit Marquis de Lalvède, entrer sur le minuict ; il n'y avoit en la salle que tous gentilshommes dont ledit Marquis estoit l'un des deux quy servoient à table. L'un desquels estoit debout derrière le Roy, l'autre apportoit les platz que l'on ne servoit que un à la fois sur la table et ce à genoux, de même quand on donnoit à boire au Roy, et celuy qui luy en donnoit ne se levoit point que Sa Majesté n'eut beu, et au lieu qu'au Roy de France, l'on tient le couvert du verre au-dessoubs quand il boit, l'on tient au Roy d'Espaigne une tasse d'or ou d'argent doré. Durant le soupper qui fust fort long, il ne dit jamais un seul mot à qui que ce fust.

Ce correspondant, qui nous est demeuré inconnu (sa lettre, en effet, n'a point de signature), fait ensuite, dans son récit, la part de la jeune Reine :

J'allay voir dîner la Royne qui fust servie autrement

que n'avoit esté le Roy son père, car l'on luy mist plusieurs platz ensemble sur la table ; il y avoit une de ses filles à genoux devant elle qui luy servoit d'escuier tranchant, deux de costé qui posèrent et ostèrent les platz, et les posant et ostant se mettoient à genoux. Il y en avoit une quatrième qui luy donnoit à boire aussi à genoux, puis se levoit. C'est la plus belle Princesse de la meilleure mine et la plus agréable du monde, qui a fort de l'air du Roy et beaucoup plus que du Roy d'Espagne, lequel est un petit homme blond, fort gras, la moustache rellevée, vestu simplement de drap ou serge noire, qui ne regarde personne, ne salue personne, n'oste jamais son chapeau[1].

L'Infante fut à Fontarabie, le 6 de novembre, le même jour que Madame fut à Saint-Jean-de-Luz, pour de là s'avancer l'une et l'autre vers la rivière de Bidassoa, lieu de démarcation des deux Royaumes. Mais le Roi d'Espagne avait peine à se séparer de l'Infante, charme et grâce incomparables de sa Cour, seule joie peut-être de sa maison ; il fit attendre deux jours encore la jeune Madame, sa belle-

1. Bibliothèque impériale. Manusc. *Fonds Dupuy*, 76, p. 145, et Archives du château de Mouchy-Noailles. N° 1706. *Mariages des Rois et Reines*. T. II, p. 734. Ce document se trouve aussi reproduit dans le tome II de la première série de la *Revue rétrospective*, p. 242, année 1834.

fille, qui était dans Saint-Jean-de-Luz et n'en pouvait partir, d'après l'étiquette des cérémonies[1], avant que l'Infante ne fût partie de Fontarabie, « Enfin, dit un historien, à qui son *Histoire de Louis XIII* a mérité la plus juste estime[2], enfin il la quitta (9 novembre) pour retourner à Saint-Sébastien, et les deux cortéges descendirent des montagnes opposées dont le pied est baigné par le Bidassoa. La fille d'Espagne parut la première et ceux qui

1. Sur le cérémonial de cet échange des Princesses, les documents abondent tant dans les manuscrits que dans les ouvrages imprimés.

Dans les *Papiers de Simancas*, voyez A. 39. Opininon du Grand-Commandeur de Léon et au Comte de La Oliva, sur la teneur de sept lettres de Don Ynigo de Cardenas, concernant le double mariage. l'échange des deux Princesses et tous les accessoires de cette solennité, et surtout, le carton A. 40, pour diverses et nombreuses pièces. Il est, du reste, préférable de s'en rapporter au *Cérémonial françois* de Théodore et Denys Godefroy, où se trouve dans les plus grands détails : « *l'ordre prescrit pour l'accompagnement et voyage de Madame Élisabeth, fille de France, iusques à la frontière; les cérémonies qui devoient estre faites et observées à Saint-Ian de Lus, à l'échange de madite Dame et de l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, Reyne de France : et pour la conduite de ladite Reyne venant de ladite frontière à Bourdeaux : avec les Harangues faites par les Ambassadeurs de part et d'autre, l'an* 1615.» Et, au Cabinet des estampes, les pièces y relatives: *Bateaux préparés dans l'île des Faisans, pour le départ des Reines.*

2. *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du Cardinal Mazarin*, 1610-1661; par M. A. Bazin. Tome I, p. 227.

l'accompagnaient, ne voyant pas encore la litière de la Princesse française, « jetèrent de tels cris que si toute l'Espagne eût été perdue, ils n'en eussent pu faire davantage. » Les deux escortes s'étant aperçues, mesurèrent constamment leur marche de façon à ne pas s'approcher plus vite l'une que l'autre de leur pavillon où elles arrivèrent ensemble. On observa la même simultanéité pour l'entrée des deux Princesses dans le bac qui les conduisait aux pavillons du milieu de l'eau et dans chacun de ces pavillons. Deux Secrétaires d'État les y avaient précédées et s'étaient communiqué les contrats de mariage. Alors les Seigneurs des deux nations saluèrent la Princesse qu'on leur donnait ; les deux jeunes filles s'embrassèrent ; le Duc de Guise et la Duchesse de Nevers firent échange de courtoisies avec le Duc d'Uzeda et la Duchesse de Seea qui avaient conduit l'Infante. Après un court entretien, les épousées se séparèrent pour achever la traversée du fleuve et prendre terre dans les deux Royaumes qui les attendaient. »

Ce jour, la jeune et nouvelle Reine de France avait apparu

... Habillée d'une robe à l'espagnole de toile d'argent, toute en broderie avec longue queue et quantité de pierreries de très-grande valeur, et entre autres une chaîne de diamants que le Roy luy envoya, prisée plus de cent mille escuz. Elle portoit une coiffure fort basse, sans moule. Elle est très-blanche et belle, le nez est un peu aquilin et longuet[1]....

Tous les Français qui avaient assisté à l'échange, le duc de Guise, le Duc d'Uzès, le Comte de Grammont, le Marquis de la Valette, M. de Reims, M. de Puysieulx, M. de Boneuil, les Évêques de Bayonne et de Carcassonne, M. de Vaucellas, M. de Senecey, destiné ambassadeur ordinaire en Espagne, M. Dolé, M. de Fontenac, le Comte de Brissac, les sieurs de Saint-Geran, de Tresme et Blerancourt, le Président de Gourgues firent cortége à la Reine pour gagner Saint-Jean-de-Luz[2]: elle y resta toute la journée

1. Voyez dans le recueil in-4°, de Godefroy, indiqué plus haut (Paris, 1627), la relation, par le sieur P., p. 133.

2. « La Reyne ayant mis pied à terre en France, le sieur de Miraumont fut despesché vers le Roy et la Reyne sa mère pour leur

du mardi, et entra dans Bayonne, le jeudi 12 de ce même mois. Ce fut là que pour la première fois, sur terre de France, elle reçut le premier salut, le premier hommage du jeune Roi, son mari. Le 9 au matin, en effet, Louis XIII avait dépêché, de Bordeaux vers Bayonne, le sieur de Luynes, son unique favori, afin de lui souhaiter la bienvenue par une lettre dont il le faisait porteur; le style en était fort galant, le roi n'avait point encore si heureusement parlé :

Madame, ne pouvant selon mon désir me trouver auprès de vous en votre entrée en mon Royaume, pour vous mettre en possession du pouvoir que je y ai, comme de mon affection à vous aimer et servir, j'envoie vers vous le sieur de Loynes l'ung de mes plus confidents serviteurs, pour en mon nom vous saluer et vous dire que vous estes attendue de moy avec impatience pour

en donner avis. Sa Maiesté monta à la litière et s'acheminant pour aller à Saint-Jean-de Luz, arrestant un peu dans le chemin comme aussy Madame de son côté.

« ..... La Reyne arriva de ceste façon à sept heures et demie, à Saint Jean-de-Luz, et pour ce qu'il estoit trop tard, et elle, lasse, elle n'alla à l'église pour ce jour et fut conduite à sa chambre par le Duc de Guise, avec lequel entrèrent plusieurs seigneurs et gentilshommes à la mode de France que la Reyne commença dès lors à connoître, mais ils se retirèrent tous incontinent avec tant de respect qu'elle en fust fort édiffiée et satisfaite. »

vous offrir moy-même l'ung et l'autre. Je vous prie donc le recepvoir favorablement et croirez ce qu'il vous dira de la part,

Madame,

De votre plus cher ami et serviteur,

Louis [1].

La mission du sieur de Luynes avait dû être en cette occasion aussi rapide que gracieuse : il avait apporté à la jeune Reine un message du jeune Roi; il dut porter au jeune Roi une lettre de la jeune Reine [2]. Le favori

1. Cette lettre est fort connue et a été publiée dans plus d'une des histoires de Louis XIII : je me suis tenu à la copie rapportée par Herouard, qui ajoute cette note précise : « A Bordeaux, le IXe de novembre 1614, à neuf heures du soir. Escript dans son lit. » M. Capefigue, qui s'est occupé de tous les faits de cette époque et qui, l'un des premiers, a signalé l'attrait et la curiosité qu'offrent les *Papiers de Simancas,* non-seulement pour ces épisodes de la vie de Louis XIII, mais encore et surtout pour la grande époque politique des luttes d'Henri IV contre la Ligue soutenue par l'Espagne, M. Capefigue a cité cette lettre en y joignant le texte de la réponse de l'Infante, mais il fait en même temps une erreur singulière : « Au milieu de ces graves intérêts, dit-il, les cloches de Burgos annoncèrent l'arrivée d'un porteur de message du Roi de France pour l'Infante. C'était Albert de Luynes, l'ami et confident du jeune Roi, etc. » Jamais de Luynes n'est allé à Burgos.

2. L'Ambassadeur du Grand-Duc dit à ce propos, à la date du 15 novembre : « Et essendo ritornato Luynes con un presente di due insegne di diamanti et havendo riportato la risposta al Re, che ella viene allegrissimamente et con desiderio di veder quanto prima la Maesta, con far relationi ch' ella sia bellissima, sta hora attendendo il Re con grande impazienza il suo arrivo che sara venerdi prossimo alli 19 o sabato al piu tempo....

mit à s'acquitter de ce double message une activité sans pareille : Hérouard signale son retour, le 13 au soir, à Bordeaux.

Le Roi écrivit une seconde lettre à la Reine, le 19, et donna à M. de Roquelaure, l'un de ses gentilshommes, le soin de la porter. A cette date, du reste, il s'en fallait de deux jours seulement pour que Leurs Majestés se vissent et se saluassent pour la première fois. Partie, le 12, de Bayonne, la jeune souveraine faisait le voyage de Saint-Jean-de-Luz à Bordeaux, dans le même ordre et avec le même cérémonial que Madame, sœur du Roi, avait fait le voyage de Bordeaux à Saint-Jean-de-Luz, peu de jours auparavant : même temps d'arrêt, mêmes réceptions, mêmes journées, même compagnie, à cette différence près que dans la brillante escorte des grands seigneurs était le Comte de Monteleone, nommé ambassadeur d'Espagne et grand-maître de la maison de la jeune Reine, pendant le voyage. On remarquait aussi les dames et les filles d'honneur de la Reine, toutes Espagnoles, les mêmes qu'avant peu de temps nous verrons

si fort déplaire au Roi, qu'il attachera à leur départ la plus singulière des conditions. Sa Majesté, en passant ainsi depuis Saint-Jean-de-Luz, par Bayonne, Saint-Vincent, Dacs, Tartas, Mont-de-Marsan, Rocquefort, Captieux [1] et Bazas, où elle fut rencontrée, le 20, par M. de Roquelaure, était arrivée, le 21, à Castres, et cinq lieues seulement la séparaient alors de la grande ville de Guienne où l'attendait la Cour de France. Le jeune Roi,

1. « Le mercredi XVIII, elle vint coucher à Captieux, et de ce lieu elle depescha le Duc d'Uzès, son chevalier d'honneur, pour scavoir des nouvelles du Roy et de la Reyne sa mère avec lettres à tous les deux. » Pour compléter l'indication des documents relatifs aux cérémonies du double mariage de France et d'Espagne (comme on l'appelait alors), je dois citer le récit fort détaillé qui se trouve dans le recueil des *Mariages des Rois et Reines*. T. II, n° 1706, p. 627. (Arch. du château de Mouchy-Noailles.) Cette relation, la plus complète que j'aie rencontrée, porte ce titre : *Discours de ce qui s'est passé aux fiançailles et mariage de Don Philippe III, Prince d'Espagne et deffunte Marguerite d'Autriche, ses père et mère, avec Madame Élizabeth de France et de Navarre, et de Marie de Médicis, ses père et mère, en la ville de Bordeaux; partement de Madame pour aller en Espagne; l'arrivée en France de Madame Anne d'Autriche, fille du Roy d'Espagne, Royne de France; la délivrance faite réciproquement des deux Princesses à la frontière; l'arrivée et la reception de la Royne, à Bordeaux; la messe solennelle dite pour le Roy et Elle, à l'église Saint-André, de Bordeaux; leur entrée solennelle en la mesme ville, et la séance du Roy en son lict de justice, au Parlement de ladite ville, aux mois de novembre et décembre* 1615.

ce même jour, avait pris les devants tout en prétendant garder un incognito dont Hérouard a rapporté de plaisants détails; il avait voulu aller, en quelque sorte à la dérobée, jeter un regard sur la jeune Majesté dont les Ambassadeurs et les gentilshommes qui l'avaient vue lui avaient tant de fois vanté la beauté.

VIII

LA COUR A BORDEAUX : LE MARIAGE DU ROI.

1615.

Depuis le jour de l'arrivée du Roi, à Bordeaux, jusqu'à celui de l'entrée de la jeune Reine dans le Royaume, un grand mois s'était écoulé : et bien qu'il fût en quelque sorte à la veille de son mariage, Louis XIII n'avait changé en rien ses habitudes enfantines. Ses jeux, en effet, et ses occupations avaient peu varié, selon qu'il est aisé de s'en convaincre par les témoignages quotidiens du fidèle médecin dont les soins et la vigilance ne se démentaient pas un moment.

Dans le palais de l'Archevêché de Bordeaux, qui est sa résidence, Louis XIII s'y divertit et s'y amuse comme dans le palais du

Louvre, à Paris : il y a ses oiseaux du cabinet, ses petites arquebuses, ses gentilshommes ordinaires, en un mot ses choses et sa maison. Les cérémonies seules, qui se succédèrent tant pour les fiançailles que pour le départ de la petite Madame sa sœur, l'ont occupé et retenu à certaines heures : mais si l'on excepte les marques d'affection et de tendresse presque expansives qu'il a données et qu'Hérouard a rapportées comme en ayant été le témoin, l'observateur de cette physionomie royale ne rencontre que peu de détails nouveaux valant la peine d'être signalés. Il est, d'ailleurs, facile de noter ses jeux et ses actions depuis cette date du 7 octobre ; nous l'avons vu entrer à Bordeaux par la porte des Saleins. Le 8, le voilà qui se prend d'humeur à s'habiller à la *pantalone* et à faire des massepains ; le surlendemain, il demande ses arquebuses, les distribue, forme le corps de garde et pose les sentinelles ; le 11, il fait encore des massepains,—il y prenait goût ;—le 17 et le 18, il est aux cérémonies, d'abord en la galerie de son logis à l'Archevêché, où Madame sa sœur

fut fiancée au Prince d'Espagne par M. le Cardinal de Sourdis, et ensuite à l'église métropolitaine où elle fut épousée par le moyen de la procuration que le Roi d'Espagne avait donnée à M. de Guise. Le 20, qui était la veille du jour où cette gentille Madame devait à jamais quitter la France et la Cour, le jeune Roi, son frère, commença à redouter le moment de la séparation : le sentiment inné qu'il avait de ne guère manquer aux apparences de la dignité, le faisait craindre de voir ses larmes. Toute cette scène est curieuse :

« Le 20 (écrit Herouard), le Roi dit adieu à Madame : *en part brusquement de peur des larmes.* »

Le 21, va chez M. de Beaumont-Menardeau, Conseiller d'Estat, où logeait Madame pour lui dire adieu. Cela ne se fait point sans soupirs et sans larmes jusques aux cris : à onze heures, elle entre en carrosse, se met sur le devant auprès du Roi, accompagnée de Madame de Vendôme, Madame la Princesse de Conty, Madame de Guise la douairière, Madame la Duchesse de Guise et Madame de Montmorency; traversent ainsi toute la ville, non sans faire paroistre des larmes et des sanglots retenus, et sortent par la porte Saint-Julien. Mis pied à terre, ce fut alors que la nature fut toutefois plus forte : larmes, sanglots, soupirs et cris meslés avec les baisers et les embrassades, telles qu'ils ne pou-

voient se séparer. Chacun faisant de mesme pour les larmes de compassion de ces jeunes princes, hormis Don Ynigo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui avoit négocié le mariage, qui les regardoit d'œil fier, taschant de rompre ces tendresses, criant à haute et puissante voix : « Allons, allons, Princesse d'Espagne, » le Roi revint tout pleurant chez la Reine ne pouvant appaiser son deuil... Le soir, s'entretient de Madame, en soupire, dict qu'il est triste...

Le lendemain encore, le Roi eut de la tristesse et nul appétit. Je ne crois pas que jusqu'alors, en aucun moment de sa jeune existence, il avait éprouvé une aussi réelle impression de chagrin. Ces larmes sont, du reste, les dernières qu'il ait versées dans le cours de sa vie royale, depuis cette époque.

Le 23, il avait repris le dessus, avait joué aux échecs et était allé à la chasse avec son faucon *Pellerin* chez le sieur de Gourgues. Il passait ainsi le temps, dans l'attente de la jeune Espagnole, la Reine sa femme, faisant voler ses émerillons, allant en la grande salle voir jouer la comédie française et les farces, s'amusant avec ses petits hommes d'argent, dressant des escadrons, des armées, des sujets, chantant

en concert des hymnes d'église, étudiant un peu avec M. de Fleurance, arrangeant de petites armoires en volière, et une fois trouvant charmant d'ouvrir le cabinet des confitures à M. le Cardinal de Sourdis pour les prendre et les donner au pillage à ses petits gentilshommes. Mais le 20 novembre, il fut au Conseil chez la Reine-mère et le lendemain 21, un mois, jour pour jour, après le départ de Madame où nous l'avons vu si éploré, le voici allant *incognito* au-devant de la jeune Reine sa femme, annoncée comme enfin arrivée à Castres. Ce jour et surtout le lendemain, c'est un plaisir de le voir galant et courtois à propos d'un gentil échange de plume incarnat entre la petite Reine et lui. Il faut demander le récit de cette scène intime au texte de son médecin et le reproduire dans son incorrecte, mais plaisante naïveté :

Le 21, va chez M. de Souvré, entre en carrosse pour aller inconnu au devant de la Reine, arrivée à Castres, distant de cinq lieues de Bordeaux, la void par une fenétre, comme elle entrait en carrosse : assez long-temps; elle part. Le Roi quelque temps après et à deux lieues de la ville sur un beau chemin, fait ar-

rêter son carrosse au droict du sien et marchant doucement, la regardait, puis peu après se prend a luy dire guaiment en se montrant du doigt et tout haut *Io son incognito, Io son incognito*[1], à une lieue de là, monte à cheval, arrive à Bordeauxà sept heures, et la Reine Infante arrive à huit heures[2]. Il va en son antichambre, monte sur un hault siége, six ou sept marches à reposoir, et trois chaises au hault, Madame la Princesse de Conti

1. L'ambassadeur du Grand-Duc de Toscane, Matteo Bartolini, donne, de son côté, d'assez curieux détails dans la dépêche adressée à son souverain, le 4 décembre 1615 : « Et quella matina del 21, écrit-il, il Re se dispose d'uscire alla campagna et si fermo sulle 3 ore doppo mezzo di in una casetta, dove sapeva bene che haveva da passare la Regina, et come ella fu davanti alla sudetta casa, il carozziere hebbe ordine di fermarsi, et mentre Sua Maesta si messe a fare colazione, il Re hebbe commodita di considerarla et osservarla particolarmente da una fenestra per dove la riguardava, et stando a canto del Marescial di Souvre, fu avvisata la Regina che il Re era in quella stanza et affaticandosi di vederlo non potette riconoscerlo fra lutta la Corte cosi da lontano. Ma partita, il Re non volse gia stare tanto incognito, che non desse una vista di se, cosi in passando alla Regina. Et entrato nella sua carozza la raggiunze ad un quarto di lega : et i due carozzieri hebbero cenno di fermarsi per tanto di tempo ch' il Re salutasse la Regina, et ella la rendesse il saluto senza parlarli. Et subito il Duca Monteleone, mando un-ambasciata alla Contessa della Torre, cameriera maggiore, ch'essendo passato un *cavaliere* chi haveva salutato una *dama,* desiderava d' intendere come la *dama* ne restava contenta. Ella le fece rispondere, che la *dama* non si dechiarava, et il Duca gli mando di nuovo a dire che gli avvisasse se stava di migliore humore. Et la Contessa gli fece rispondere che trovava che la *dama* era di buon humore doppo la passata del *cavaliere.* » Archives de Toscane. *Correspondance de France,* filza 4629.

2. Un envoyé particulier de la Grande-Duchesse de Toscane, un certain Luca degl' Asini, a écrit, de son côté, une relation de l'arrivée de la Reine, de la rencontre du Roi, des cérémonies et des fêtes. Cette relation est la plus détaillée et la plus explicite que j'ai rencontrée dans le cours de mes recherches. (Voyez *id.*, *ibid.*)

remet la Reine Infante au pied du degré, la Reine-mère descend deux degrés et la reçoit. Monté, s'assied au milieu, la Reine-mère à droite et la jeune à gauche, et reçoit, les dames espagnoles. Le Roi et la Reine restent un quart d'heure ensemble. La jeune Reine est conduite en sa chambre et le Roi dans la sienne[1].

Le 22,—continue Hérouard,—va voir la Reine qui s'habillait, lui présente M. de Souvré et moi après : y est environ une heure, n'en veult sortir. Elle eut besoin d'un peu d'une plume incarnate pour mesler avec de la blanche. Le Roy lui présente son chapeau où il y avait des deux, luy disant qu'elle en prît ce qu'elle en voudroit : elle le fit et le luy rend, et soudain luy dit : « Il faut aussi que vous me donniez un de vos nœuds qui estoit incarnat. » Elle, en se soub riant, le lui donne. Il l'applique en façon d'enseigne au pied de sa plume.

Pour ces premiers jours de l'arrivée de la

1. *Journal d'Hérouard,* tome IV. Le même ambassadeur du Grand-Duc, cité plus haut, Matteo Bartolini, dit encore :

« Et la Regina madre intrattenutasi da lei alquanto se n' ando anch' essa lasciando la Regina Donna Anna in riposo, che subito ceno servita dalle dame spagnole. Il giorno seguente ando Sua Maesta a visitare la Regina sua madre, che essendosi il di doppo cavata sangue la Regina Donna Anna le mando una *sangria* che e un p. esente che si fa in Spagna quando uno si sangra, essendo una cassettina d'avorio vergata d' oro et d' argento andandovi dentro vasetti di porcellana e di terra di Portogallo. Ha ancora regalato la Regina Donna Anna, il Re suo sposo di una coppa et d' una tazza d' oro massiccio et l' ha anco regalato d' un primacietto d' odori per tenere sopra il suo letto, et il Re havendo regalato lei di tre fiori di perle con diamanti gli ha anco dato due rosette simili a quelli ch' egli porta alle scarpe, che l' ha desiderate ella medesima. » Archives des Médicis. *Correspondance de France,* filza 4629.

Reine à la Cour, sa réception n'avait eu qu'un caractère privé. Doña Anna avait à se reposer de la longue route qu'elle avait faite de Burgos aux frontières et des frontières à Bordeaux. N'avait-elle pas aussi à prendre l'air de la nouvelle Cour où elle était appelée à tenir un si haut rang et où elle avait à faire connaissance avec tant de personnages, y compris la Reine, sa belle-mère et le Roi, son mari. Arrivée le 21, on désigna le 25 pour la cérémonie des épousailles et l'accomplissement du mariage, et le 29 pour l'entrée solennelle dans Bordeaux. Quant au Roi, le 23, il était allé aux canaux faire voler un de ses plus beaux oiseaux, celui qu'il appelait *le Bonhomme :* c'était sa façon de passer le temps, pendant que toutes choses se préparaient pour faire, comme on disait, les cérémonies, et que la jeune Reine recevait le salut de M. le Chancelier, du vénérable Chapitre de Saint-André, de celui de Saint-Séverin et du Parlement venu à pied avec bonnet et robe noire, et ainsi tous les corps les uns après les autres.

Toutes les dépêches, toutes les lettres du

moment n'eurent qu'un même mot à dire sur l'impression toute charmante qu'avait produit l'aspect de la jeune Reine, hier Espagnole, désormais Française : encore, ces premiers jours, l'avait-on vue sans grand apparat. Étant arrivée tard dans Bordeaux et s'étant peu montrée au dehors pendant les premiers jours, beaucoup ne la purent voir que le mercredi 25, mais au moins la virent-ils, ce jour, dans tout son éclat et de beauté et de royauté. Tous l'ont admirée.

La cérémonie s'était accomplie dans l'église métropolitaine de Bordeaux : M. le Cardinal de Sourdis ne pouvait officier, par suite de la disgrâce qu'il s'était attirée peu de jours auparavant : M. l'Évêque de Saintes, suffragant de Bordeaux, fut prié de célébrer la messe *in pontificalibus*, comme étant le plus ancien des évêques de France. La Reine-mère se rendit à l'église sur les trois heures et demie après midi, le Roi et la Reine s'y rendirent entre les quatre et cinq après midi. Le Nonce, les Ambassadeurs d'Espagne, de Venise et de Toscane assistaient, ainsi que

Messeigneurs les Prélats d'Acqs, de Carcassonne, de Bayonne, de Chartres, de Rieux et d'Alais. L'étiquette joua dans cette cérémonie son grand rôle habituel, mais non sans donner lieu aux discussions et aux prétentions qui sont aussi son habituel apanage : sur ce sujet, il fut digne de remarque que M. le Chancelier, qui assistait assis sur un escabeau à part où était posé un carreau garni de fleurs de lis, était revêtu d'une robe longue de velours violet cramoisi, parée au dedans et fourrée de velours rouge « et qu'il n'avait point, comme au jour de l'*épousement* de Madame, la robe de satin noir et le bonnet de même. »

La messe fut commencée vers les cinq heures après-midy : elle fut dite *pro sponso et sponsa* comme elle est au missel. Le voile fut posé sur le Roy et la Reine, et tenu par Messeigneurs de Bayonne et de Carcassonne. Le Roy vint à l'autel pour l'offrande et la Reyne aussi : chaquun donna un écu d'or; M. de Bayonne tenoit le bassin et receut les offrandes. Sur les six heures après-midy la messe fut finie [1].

1. Pour tous les détails du cérémonial, voyez *Archives de l'Église de Bordeaux*.

Le Roi était entré, ayant la Reine à sa gauche merveilleusement parée, et portant le manteau royal de velours violet cramoisi, parsemé de fleurs de lis d'or fin, d'une longueur de sept aunes et doublé d'hermines : la Princesse de Conty, la Duchesse de Guise douairière et Mademoiselle de Vendôme, admises à l'honneur d'alléger le poids de ce grand vêtement, en soutenaient la queue. La belle Infante portait sur la tête la couronne d'or close à l'impériale avec une fleur de lis.

Pour l'époux, il avait le joli costume de satin blanc brodé d'or dont nous le trouvons revêtu dans plus d'un de ses portraits, le capet et la grande fraise, le tout relevé par ces magnifiques joyaux de la maison de France, qui, au dire d'un des ambassadeurs présents, comblaient d'étonnement les yeux des Espagnols eux-mêmes : et c'était beaucoup dire. La Reine-mère vêtue de noir, ajoutait au relief de ces splendeurs par le contraste qu'offrait la digne simplicité de sa toilette de veuve, rehaussée seulement de sa croix en diamants à la poitrine et de sa chaîne de perles à trois ran-

gées au col. A la fin de la cérémonie, huit cents écus et médailles furent jetés au peuple par le héraut vêtu aux armes du Dauphin, lequel en les jetant criait : *Largesse*[1] ! C'était un usage royal déjà bien vieil.

L'ambassadeur de Toscane qui, à tel jour, n'aurait guères manqué d'écrire le plus longuement possible à ses Princes, ne tarit pas dans sa dépêche, sur l'élégant effet que produisait l'aspect de ces deux petits époux, à qui tout semblait aller si bien qu'à les voir (c'est lui qui parle et comme un beau flatteur) on eût dit qu'ils représentaient deux anges tant ils étaient jolis, et qu'on les eût pris pour frère et sœur tant ils se ressemblaient. C'est à vrai

1. « Donc la cérémonie commença environ sur quatre heures après midy et ne finit que sur les sept heures en suivant, après toutte foys que le roy d'armes et partie des hérauts, à la fin de la cérémonie, eurent jetés de dessous le pulpitre de ladite église et en une loge faite exprès, grande quantité de pièces d'or et d'argent appelées *Largesses*, et fait au préalable par trois diverses fois à haulte voix, par les hérauts d'armes du Daulphiné, le cri qui ensuit : De par très-hault, très-puissant, très-excellent, très-glorieux, très-magnanime et invincible Prince Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à cause de son mariage faict avec très-haulte, très-puissante, très-excellente et très-vertueuse Princesse Anne, par la grâce de Dieu Reyne de France et de Navarre : *Largesse!* » Biblioth. imp., Mss. *Suppl. franç.* 1120.

dire chose aisément croyable: le Roi et la Reine, nés à huit jours de distance l'an 1601, en septembre, ne venaient d'entrer que dans leur quinzième année; ils étaient donc fort juvéniles et avaient l'un et l'autre, de l'avis de tous, l'aspect le plus charmant qui se pût voir: quant à leur rassemblance, c'était chose reconnue aussi depuis longtemps; l'ambassadeur de France, M. de Vaucellas, la première fois qu'il avait vu l'Infante, en avait été frappé et en avait écrit familièrement au Chancelier et au Ministre. Mais là n'était pas le fait qui excitait le plus particulièrement la curiosité de tous les gentilshommes, et qui causait l'embarras de la Reine-mère. Le fait dont il faut parler était fort délicat. A la Cour, pendant toute cette journée, on fut à même de se demander,—connaissant surtout la tempérance du Roi en dehors de tout ce qui ne concernait pas les affaires de chasse et d'oiseaux,—comment on parlerait, et même si l'on parlerait à Sa Majesté de la consommation de son mariage. Jusqu'alors le Roi s'était à vrai dire montré, à l'endroit de la petite reine, plus ga-

lant encore qu'on ne s'y serait attendu. Bien qu'il eût passé plusieurs heures à la chasse à l'oiseau, le surlendemain même de l'arrivée de l'Infante, son épouse, il ne l'avait pas moins fait l'objet de diverses petites et minutieuses attentions, dont il avait auparavant peu autorisé à le croire capable. Mais, à tout bien considérer, en lui, ces procédés avaient été plutôt affaires de chevalier que façons d'amoureux. L'intervention de la Reine-mère dans la ruelle du lit de la jeune Reine pour y présenter le jeune Roi, le soir de la cérémonie, — intervention dont les détails sont contenus dans un document écrit le jour même à la Cour,—est curieuse à connaître. Un peu de politique, sinon la politique seule, en fut tout le mobile. Le mariage avait rencontré une telle opposition dans le parti des Princes, tant d'écrits avaient été lancés à Paris, dans les provinces, tout pleins d'arguments hostiles aux effets de cette union représentée comme contraire aux intérêts de la France et aux principes de la politique, que la Reine-mère, après les luttes qu'elle avait soutenues contre l'assaut des par-

tis adverses, voulait triompher entièrement: proclamant l'accomplissement des noces, elle voulait pouvoir proclamer aussi la consommation du mariage. Elle voyait par cela même un empêchement à toute réplique, un couronnement à l'ouvrage si pénible de cette négociation, le dernier mot à cette lutte; elle croyait prévenir même ces ironies gauloises qui n'auraient pas manqué de courir de bouche en bouche dans le royaume, surtout dans les provinces que le mécontentement du Prince de Condé et de ses adhérents avaient détourné de leur obéissance au gouvernement du Roi. L'avis de la consommation du mariage, — qu'elle fût réalisée ou demeurée fictive, pourvu que les apprêts en eussent reçu le quasi-témoignage de quelques personnes de la Cour, permettait à la Reine-mère de penser que les tentatives des Princes opposants, Condé à leur tête, demeureraient plus que jamais sans effet; que, mieux encore, elles tomberaient d'elles-mêmes, le mariage de France et d'Espagne se trouvant ainsi accompli sans esprit de retour. La conduite de

la Reine-mère, ce soir-là, ne manqua donc pas d'habileté, et si elle prit soin de faire en sorte que le Roi, son fils, se rendît aux appartements de la petite Reine Infante, et qu'il y demeurât pour quelques heures au moins, il faut y voir, plus encore la raison d'État que celle de l'intérêt maternel. Venons-en donc au récit.

Le Roi était revenu vers six heures en grand cérémonial au palais de l'Archevêché qu'il occupait, il avait aussitôt conduit sa jeune épouse dans la chambre qui lui avait été préparée et en était aussitôt parti pour se rendre dans la sienne. Il était las, il s'était mis au lit et il avait soupé. Ce fut alors que M. de Guise, M. de Grammont et quelques autres gentilshommes se mirent à lui raconter quelques *contes gras,* sinon pour l'instruire au moins pour l'assurer; cela d'après Hérouard[1]. Un document plus circonstancié, officiel en quelque sorte, d'une précision singulière en

1. Voyez le tome IV du *Journal de la vie privée du Roy*. 25 novembre 1615. Page 450.

tous cas, établit les faits sous ce titre péremptoire : *Ce qui s'est passé lors de la consommation du mariage du Roi.* C'est dans ce texte seul que l'on retrouve aussi curieusement et minutieusement indiquée la conduite de la Reine-mère : à le lire, on croirait qu'elle en aurait elle-même prescrit et revu la rédaction.

Après la cérémonie achevée, environ les sept heures du soir, et que Leurs Majestés eurent un peu devisé ensemble, le Roy et la petite Reyne s'en retournèrent avec aultant d'ordre que l'heure le peut permettre, et prirent le plus court chemin de l'Archevêché pendant que la Reine-mère y retourna aussi par la petite porte, et estant là, donna ordre à faire faire la bénédiction du lict nuptial sans aulcune ceremonie que par un des aumonniers ou chappelains.

Incontinent après que le Roy eust souppé, il se coucha en sa chambre et en son lict ordinaire selon sa coutume où la Reyne sa mère, qui jusqu'alors estoit demeurée en la chambre de la petite Reyne et l'avoyt fait aussi coucher dans le lict de sa première chambre, le vint trouver environ vers les huit heures du soir, passant au travers de la salle dont elle avoit fait sortir toutes les gardes et tout le monde, et trouvant le Roy dans son lict lui dit ces mesmes parolles :

« Mon fils, ce n'est pas tout que d'estre marié, il faut que vous veniez voir la Reyne votre femme qui vous attend. »

Le Roy répondit :

« Madame, je n'attendois que votre commandement. Je m'en vas s'il vous plaît la trouver avec vous. »

Au mesme temps lon lui bailla sa robbe de chambre et ses bottines fourrées et ainsi s'en alla avec la Reyne sa mère par ladite salle en la chambre de la petite Reyne dans laquelle entrèrent avec Leurs Majestés les deux nourrices, Messieurs de Souvray, gouverneur et Érouard premier médecin, le Marquis de Rambouillet, maistre de la garde-robbe, portant l'épée du Roy, Belinghant, premier valet de chambre portant le bougeoir. Comme la Reyne approcha du lict, elle dict à la petite Reyne :

« Ma fille, voici vostre mari que je vous amene, recevez-le aupres de vous et l'aimez bien, je vous prie. »

A quoy elle respondit en espagnol qu'elle n'avoit autre intention que de luy obéir et complaire à l'ung et à l'autre ;—et ce disant, le Roy se mit dans le lit par le costé de la porte de la chambre, la petite Reyne estant du costé de la ruelle où avoit passé la Reyne mère, laquelle les voyant couchés leur dit a tous deux ensemble quelque chose si bas que personne du monde ne le peut entendre qu'eux, et puis sortant de la ruelle dit : « Allons, sortons tous d'icy » et commande aux deux nourrices du Roy et de la Reyne de demeurer seullement en ladicte chambre et de les laisser ensemble une heure et demie ou deux heures au plus.

Ainsy se retira ladicte dame Reyne et tous ceux qui estoient encore avec elle en ladicte chambre pour laisser consommer ledict mariage, ce que le Roy fit et par deux fois, ainsy que lui-mesme l'a advoué, et lesdictes nourrices lont veritablement rapporté et après sestant un

peu endormy et demeuré un peu davantage à cause dudict sommeil, il se reveilla de lui-mesme et appelle sa nourrice qui luy rebailla ses bottines et sa robbe, et puis le reconduisit à la porte de la chambre du dehors de laquelle, dans la salle, l'attendoient lesdits de Souvray, Érouard, Belinguant et autres pour le reconduire en sa chambre, et après avoir demandé à boire et avoir beu tesmoignant un grand contentement de la perfection de son mariage, il se remit en son lit ordinaire et reposa fort bien tout le reste de la nuit, estant pour lors environ onze heures et demie. La petite Reyne de son costé se releva au mesme temps que le Roy fust party d'auprès d'elle et rentra dans la petite chambre, et se remit dans son petict lict ordinaire qu'elle avoit apporté d'Espaigne. C'est véritablement ce qui se passa pour la consommation dudict mariage[1].

Après une telle cérémonie, le mariage royal avait en effet reçu l'apparente garantie de sa consommation. C'était ce qu'avait voulu la Reine-mère— et elle avait d'autant mieux fait que, sans elle, le Roi n'eût point songé un seul instant à se lever pour aller trouver la petite Reine et il n'eût été lazzi et menus propos plaisants qui ne se fussent tenus à la Cour et

1. Bibliothèque impériale. Manuscrits. *Fonds Dupuy*. Ce document se trouve aussi parmi les pièces recueillies pour former la première *Revue rétrospective*.

au dehors sur ces noces, qui n'auraient eu d'autre caractère que d'avoir été consacrées par la messe dite *in pontificalibus* par M. l'Évêque de Saintes. La Reine-mère eut donc soin de sauver les apparences. Bien que le Roi en ait dit, et malgré la prétendue assurance des nourrices, il est manifeste que cette réunion des époux n'avait eu rien que de fictif, que ce fut un simulacre, je dirai un jeu et une présomption d'enfant encouragée par sa mère, s'il m'était permis de me servir de cette expression dans cette circonstance si délicate et si difficile à définir. Si le Roi avait réellement consommé son mariage ce même soir, où serait alors la raison qui l'eût ensuite décidé à ne partager une seconde fois le lit de la Reine que quatre ans après, — sans que pour cela, on connût personne à la Cour ou ailleurs qui eût capté même ses sentiments ? Nous aurons, plus tard le témoignage du Nonce à ce sujet ; nous lirons ce qu'il écrit sur l'impression qu'avait laissée dans l'esprit du Roi, je ne dis pas ce *mariage forcé,* mais cette *nuit forcée*. Ni le lendemain, ni les jours suivants pendant des

années, le jeune Roi ne vit la jeune Reine autrement qu'aux heures où il allait la saluer avec cérémonie, et s'entretenait quelques instants avec elle, sans doute de ses oiseaux et de ses ballets, plutôt que de toutes autres choses politiques ou galantes, et cette indifférence de l'époux avait tourné tellement en habitude que ce fut alors que les négociations si curieuses et si piquantes que nous avons annoncées furent entamées d'un commun accord par le Nonce et l'Ambassadeur d'Espagne, avec le ferme et heureux appui de Luynes, le seul qui eût la grande et pleine faveur de Sa Majesté.

J'ajouterai que lorsqu'ils eurent réussi dans ces négociations, toute la Cour, les Ambassadeurs des puissances, les Ministres eux-mêmes, les confidents, applaudirent à l'événement en le désignant par ce mot significatif et irréfutable « la consommation du mariage », et Sa Majesté elle-même en fit donner part au Nonce et à l'Espagnol en usant de ce terme. Or, devant ce fait, qui n'arriva qu'en 1619, que signifie la prétendue consommation pendant

la nuit qui suivit la cérémonie du mariage, en 1615, à Bordeaux, sinon qu'elle avait été fictive, que la Reine-mère avait voulu pouvoir la désigner dans ses lettres aux souverains et souveraines messieurs ses bons frères et sœurs, ses cousins et cousines, comme si elle avait eu lieu; que le jeune Roi était d'une nature aussi lente et réservée que celle de son père avait été emportée et fougueuse; qu'à cet endroit de la galanterie, il s'annonçait dès lors ce qu'il a toujours été depuis, aussi grand mélancolique en amour que bon chasseur à l'oiseau. Il nous reste d'ailleurs à l'étudier, à le regarder et à le voir jusqu'au moment où il donnera lui-même avis de la consommation de son mariage, c'est-à-dire jusqu'au terme des trois années qui ont suivi, années traversées d'ailleurs par d'étranges événements au palais du Louvre, et dont les moindres ne furent pas le fameux attentat à la vie du plus impopulaire des favoris, et l'enlèvement immédiat de la Reine-mère au soin des affaires et du gouvernement.

Le petit Roi, nouveau marié, montra bien,

le lendemain, que les émotions de la veille n'avaient pas été si fortement accusées qu'elles le pussent détourner en rien de ses habitudes: il alla faire visite à la Reine sa femme, plutôt en personnage poli, qu'en prince galant: et s'il s'occupa de quelque chose, ce fut encore de ses émerillons favoris qu'il fit voler pendant plusieurs heures. Il songea aussi aux beaux apprêts de son entrée solennelle, annoncée pour le 29, dans Bordeaux avec la jeune Reine.

Ce fut un fort grand jour et fort pompeux. Il eût fallu remonter loin dans les annales de Bordeaux, pour retrouver les traces d'un tel gala. On procéda d'après les règlements d'un cérémonial conçu tout exprès. Sa Majesté alla en carrosse hors la porte des Salinières, et elle descendit dans un bateau fait en forme de maison, recouverte d'un dôme accommodé pour la circonstance par Messieurs de Bordeaux. Elle en descendit à dix heures trois quarts en face du château Trompette, dans la maison du sieur Bissouze, à l'angle droit de laquelle, sur la place des Chartreux, avait été dressé le trône que la jeune Reine vint occu-

per aux côtés du Roi. Ce fut là que Leurs Majestés reçurent les harangues et le serment des corporations et des compagnies; il s'y fit plus d'un discours et d'assez longs; rarement prince avait été autant harangué. Après quoi, le Roi monta à cheval et fit son entrée séparé de la jeune Reine, qui était en carrosse : son cheval était d'Espagne, de couleur fauve et harnaché fort richement, » lequel mesmes faisoit manière surtout lorsque son cavalier fut devant le logis auquel étoit la Reyne-mère[1] et y avoit très-bonne grâce au jugement de tous, estant très-bien à cheval. » Le Roi et la Reine de France traversèrent ainsi Bordeaux, dont les rues et les places étaient sillonnées d'arcs triomphants, de fontaines improvisées et tendues de tapisseries précieuses; arrivés à l'église métropolitaine où les attendait le vénérable Chapitre, ils entrèrent par la porte royale sur laquelle pendaient trois écussons, se mirent à genoux, et reçurent l'eau bénite par l'entre-

1. « La Reyne-mère vit passer ladite entrée au logis du sieur Martin, cy-devant thrésorier de France en la rue du Chapeau-Rouge. » (Voyez la *Chronique bourdelaise.*)

mise du Doyen, qui ne manqua point à les haranguer d'abord, et qui leur fit dire et jurer le serment « que le Roy, à son nouvel advénement à la cité de Bordeaux, a accoutumé de faire aux États, et laditte cité et pays Bordélois[1]. »

La cérémonie dura jusque vers cinq heures et demie: le Roi retourna ensuite au palais de l'Archevêché, où il conduisit la Reine dans sa chambre, sans toutefois s'y arrêter. La solennité de cette entrée ne fut pas la dernière où le Roi dut faire acte de présence pendant son séjour à Bordeaux. L'entrée faite, il fallut songer à tenir le lit de justice; ce fut le 10 décembre que Sa Majesté alla au parlement, grande-

1. La forme de ce serment mérite d'être rappelée :

« Premièrement ledit sieur jure qu'il sera bon Prince et droiturier seigneur, et fera bonne justice a tous et chacun desdits États, tant au pauvre comme au riche, et les gardera et deffendra de tort et de force de soy-mesme et de tous autres à son loyal pouvoir. *Item* qu'il gardera et entretiendra leurs priviléges, franchises, libertez, coutumes, observances, établissements, styles et usances.

« Ce serment doit être écrit dans un papier, et faut mettre le papier dans un missel sur un évangile, et le serment étant achevé de lire, le Roy ajoute ces paroles, mettant les mains sur l'évangile : « *Ainsi Dieu m'ayde et les saints évangiles.* » Extrait des *Archives de l'église de Bordeaux* (document communiqué par M. Feuillet de Conches).

ment accompagné des Ducs d'Elbeuf, d'Uzès, d'Épernon, du Comte de Saint-Paul et des Maréchaux de Brissac et de Souvré. Ce jour, le peuple l'admira sur un des plus beaux chevaux du feu Roi Henri IV.

Car il monta à cheval (dit Hérouard) sur celuy qui se nommoit *le Soleil,* cheval de couleur isabelle et lequel, du vivant du feu Roy, il nomma *le beau cheval de Papa* [1].

La Cour n'avait donc plus qu'à quitter Bordeaux et à tirer vers Paris, sinon pour y entrer immédiatement, du moins pour s'en rapprocher. On songea au départ pour le 17 de ce mois de décembre, et depuis la solennité de son entrée jusqu'à celle de son lit de justice, du 29 novembre au 10 décembre, le petit Roi n'eut guère à paraître en cérémonie, sauf pour recevoir Don Carlo d'Arillano, premier écuyer du Duc de Lerme, chargé de présenter à Sa Majesté douze beaux

1. Au château de Mouchy-Noailles, parmi les curieux et charmants portraits qui y sont conservés avec un soin si louable, se trouve celui du Roi Louis XIII, dans le costume, à l'âge et sur le cheval dont il est évidemment question ici.

genets d'Espagne de la part du Roi Catholique[1], et pour donner audience aux Ambassadeurs du Moscovite venus pour chercher l'amitié du Roi, et lui offrir la sienne[2]. Il eut aussi à recevoir Don Inigo de Cardenas, cet ambassadeur qui avait eu la première main à toutes les négociations du mariage, et qui désormais devait se retirer de la Cour, ayant présenté pour son successeur, en qualité d'Am-

1. Ce Don Carlo d'Arillano apportait aussi de curieux présents à titre de galanteries offertes de la part du Duc de Lerme à la Reine-mère : ainsi quatre coffres d'argent travaillé, contenant des pastilles de sortes différentes et des rosaires d'ambre ouvragés merveilleusement; puis cent peaux travaillées à l'ambre, deux cents boîtes d'ambre, deux cents bourses d'ambre brodées, deux cents paires de gants ambrés préparés par la Comtesse de Valence, une chaîne d'ambre, deux cents chapelets garnis d'or; puis de ces beaux objets de lingerie travaillés à la mauresque, et deux douzaines de ces *peñadores* ou peignoirs brodés d'or, des mouchoirs de même. (Extrait d'un document des archives des Médicis : *Robbe mandate dal Duca de Lerma a presentare alla Regina madre per Don Carlo di Arigliano suo cavallero maggiore.*)

2. « E' arrivato qui un Ambasciatore con una gran troppa mandato a questo Re Christianissimo dal Moscovito. Sua Maesta gli ha dato una sola pubblica audienza con la Regina Madre et con la Regina moglie, havendolo per i negotii rimesso poi a Ministri.—Et egli ha presentato al Re tre mazzi di pelle che dicono essere di gran valuta. » *Archivio Mediceo.* Dépêches de France. Décembre 1615. Voyez aussi un petit livre fort rare : *le Persée françois. Au Roy*, par le sieur de Morilhon, avec les mariages et entrée royale à Bourdeaus. Imprimé en 1616. *Bourdeaus,* Chœrt-Vernoy. A la p. 449 se trouve la *description de l'ambassade du Mouscovite et des mœurs de son pays.*

bassadeur, le Duc de Monteléon, à qui il était réservé de paraître aussi gracieux et affable à la Cour que Don Inigo avait paru revêche, déplaisant et hautain[1].

1. Don Inigo di Cardenas presenta il Duca di Monteleone alla Maestà come nuovo Ambasciatore residente in questa Corte et gli essendovi licentiato ha ricevuto un donativo di un buffetto di vessella d'argento di valuta di 7500 scudi del Re et della Regina una crocetta di diamanti di 3000 scudi ed il suo segretario riporta una collana di 600 scudi.

IX

LE RETOUR ET L'ENTRÉE A PARIS.

1616.

Parti le 17 de Bordeaux, le jeune Roi avait passé la Garonne, à la Bastide, accompagné des Reines : le soir, il avait couché à Créon et s'était rendu le 18 à Libourne, pour en partir le 22. L'étape qu'il fit, ce jour, fut à Coutras, qui lui rappela glorieusement le feu Roi son père; aussi alla-t-il visiter le champ où fut donnée la grande bataille, gagnée sur Joyeuse, par celui qu'alors on appelait le *Béarnais*. Les Reines voyageaient tantôt en avant, tantôt à la suite de l'escorte du jeune Roi, et cette escorte était considérable, car la paix avec les Princes et ceux de

la religion n'avait point encore été conclue. Cependant on était à la veille des conférences de Loudun, et après avoir passé le 23 à la Rochechalais, le 24 à Aubeterre, le 28 à Villebois, on était arrivé le 29 à La Rochefoucauld, où le Roi avait donné audience, dans le grand château, aux Députés de la religion sur la demande qu'ils avaient faite de se soumettre après une bonne entente. On voyageait lentement. Les chemins étaient mauvais, le temps très-froid, les gens d'armes souffraient et il nous est resté plus d'une chanson qu'il convient plutôt d'appeler complainte sur les misères de ce retour du voyage de Guienne.

Le 2 janvier, le Roi est à Verneuil, le 3 à Suivray où arrivait le 4 le Chevalier de Vendôme, de retour de Malte et de Rome. c'était l'ancien bon petit ami du Roi, bien distancé alors par Charles-Albert de Luynes sur le chemin de la faveur. Le 5, l'équipage royal couchait à Chastelarcher et le 6 à Poitiers. Il y fut fait une halte jusqu'au 21 qu'on arriva à Châtellerault où, le lendemain 23, la Reine-mère tint conseil, le Roi présent, sur le retour

de Messieurs de Nevers, de Brissac et de Villeroy, d'auprès de M. le Prince avec qui l'on commençait de s'entendre. Le 24, Leurs Majestes étaient à Sainte-Maure et le 25 à Tours, où la Cour prit quartiers pour ne partir qu'aux approches du mois de mai suivant. Ce long séjour a pu rester mémorable dans l'esprit du favori du jeune Louis XIII, et si la Reine-mère a dû commencer de prendre ombrage d'Albert de Luynes, ce dut être alors. Déjà l'ambassadeur du Grand-Duc avait écrit de Bordeaux à la date du 15 novembre :

Le Roi continue de jour en jour à faire meilleure mine à Luynes son si grand favori : maintenant, il l'a déclaré chef des gentilshommes de sa chambre, et de plus en plus il sera fait bruit des faveurs nouvelles de Sa Majesté à l'endroit de ce sien serviteur [1].

A Tours, Luynes était d'ailleurs fort à l'aise et bien placé pour pénétrer plus avant dans le cœur du petit Roi. N'avait-il pas, à deux heures de cette ville, le château royal d'Amboise dont le gouvernement, enlevé à Condé,

1. Archives de Médicis n° 4629. Correspondance de France. Matteo Bartolini, ambassadeur.

lui avait été donné par lettres patentes de Sa Majesté? A Amboise, Luynes était chez lui, et il n'était pas d'occasion qu'il ne cherchât pour y aller en compagnie du Roi qui s'y plaisait fort et qui y chassait comme il voulait, loin de la Reine-mère et d'un entourage qu'il n'aimait point.

Le 28 de ce mois de janvier, quatre jours après son arrivée à Tours, ce fut la première fois qu'il pensa d'aller à Amboise, et bien lui en prit de s'y être trouvé, et d'y avoir demeuré toute la demi-journée du 29, car on ne saurait dire ce qui lui serait advenu, s'il fût revenu à Tours et qu'il eût assisté au Conseil réuni chez la Reine-mère dans la maison de la Bourdaisière, où elle demeurait. Tous les mémoires ont rapporté l'accident étrange dont le Conseil entier faillit être victime. Herouard l'a raconté en mentionnant les faits et gestes du Roi ce jour même :

Le 29, à Amboise, va se promener, faisant tirer à ses chiens d'Arthois des petits canons achetés à Tours, à l'inventaire de la Bourdaisière. Va au clos—va et vient jusques à dix heures,—entend la messe, dîne à dix heures et demie,—promène, void ses petits chevaux at-

telés au carrosse pour ce qu'il ne vouloit partir qu'à une heure, et qu'un mauvais orage de neige qui survint les fait remettre dans l'escurie. L'on a remarqué que ce fust un coup de Dieu, d'aultant que s'il fut party à cette heure-là, sans doubte il fust allé descendre à Tours chez la Reine sa mère et se y fust trouvé entre deux et trois qu'elle estoit au conseil que le plancher de sa chambre fendit : elle se trouva à l'endroit de la poultre, M. le Chancelier devant elle, M. d'Épernon et M. de Villeroy a costé qui tombèrent sans beaucoup se blesser et d'autres comme les sieurs de Bassompierre, Marquis de Villaines, Marquis de Sablé, Marquis de Nangy.... arrivé à Tours à trois heures trois quarts.

A le suivre de près, on aurait pu se demander s'il se savait marié, s'il avait une femme. Il faisait visite à la Reine-Infante, comme il faisait visite à la Reine-mère. Ce n'était qu'à de rares occasions qu'il se divertissait chez elle. Quelquefois c'était la Reine qui le visitait et qui le venait trouver à ses jeux d'enfant, ainsi le 3 février, pendant qu'il s'amusait à faire des bataillons de diverses sortes avec ses petits hommes d'argent; il lui offrit ce jour une collation de confitures sèches. A Tours, pendant ce long séjour, ils ne donnèrent qu'une fois aux habitants l'occasion de

les voir ensemble, encore fut-ce à l'occasion d'une cérémonie à l'église de Saint-Gratien. Le Pape, par l'entremise du Nonce Ubaldini, nouvellement créé cardinal, avait envoyé au Roi l'épée avec le casque, et à la Reine, la rose d'or; les augustes époux avaient dû se rendre à l'église pour les recevoir et la Reine s'était montrée dans sa litière découverte.

Un soir cependant, le Roi donna un ballet à la Reine qu'il fit danser par ses enfants d'honneur; le lendemain, il dansa lui-même devant sa femme, mais là se borna sa galanterie, et la Reine lui répondit par un autre ballet qu'elle fit danser à la mode d'Espagne, par ses filles d'honneur : une autre fois, le Roi fit de la musique à la porte de la Reine, qui lui fit répondre d'un autre côté. C'était ainsi qu'ils s'aimaient. S'il sortait de la ville, c'était pour aller au Plessis-les-Tours ou à Amboise; au Plessis, il se faisait ingénieur, bâtissant un petit fort, faisant le caporal, le soldat, le sergent, posant des sentinelles; mais Amboise, le divertissait surtout, il y chassait, et alors tout son flegme le quittait. « Le 9 février

qu'il y étoit, dit son médecin, il faisoit un extrême froid, il chassoit au héron, et tant qu'il a esté à Amboise, la campagne a esté sa chambre et son cabinet. »

Il y passa alors trois jours : cela laisse à penser combien Luynes, qui là était chez lui, avait une influence puissante et charmante sur l'esprit du jeune Prince. Le 4 avril, au lendemain de Pâques, il y fut encore, et le 18, pour la dernière fois pendant ce séjour de la Cour en Touraine, il s'y rendit en avant pour y attendre la petite Reine avec laquelle il soupa, « ça a esté la première fois qu'ils ont mangé ensemble. » Les 19 et 20, la Cour y fut au complet, et Luynes encore eut l'honneur de donner la collation au Roi et à la Reine, au clos du château. Le 21, on fut à Blois. C'est dire que le voyage pour le retour à Paris était enfin entrepris : il y eut cependant encore une étape qui dura plus d'un jour, ainsi à Blois, où la Cour arriva le 21 avril au soir et ne partit que le 7 mai pour Orléans. Le premier soin du Roi, à Blois, dans le château, avait été de mettre ses émerillons dans la vo-

lière de sa chambre,—on le reconnaît bien là; —après quoi, vers cinq heures et demie, la Reine s'annonçant par le bruit de ses carrosses, il l'avait reçue dans l'appartement, accompagné de la Reine-mère. Il se livrait toujours aux mêmes divertissements : le 23, le voilà à la grande allée où il attelle ses chiens à ses petits canons, va les conduisant jusqu'au bout, revient de même, puis va aux jardins; le 25, il visite Chambord, sans trop s'y plaire, le 28, il fit fort bonne figure à la chasse dans un de ces beaux rendez-vous des alentours de Blois, où les Valois ses prédécesseurs s'étaient tant plu, je veux parler de Bury qui était aux Roberthet.

Le 28, ne dynne pas par impatience de partir pour aller à la chasse, à sept heures, entre en carrosse et va à l'assemblée à Burie où il a dîné. Sur les onze heures, monte à cheval et va au laissés-courre, void les chiens, les suit, void souvent le cerf, court cinq heures durant, monte cinq relais et revient à cinq heures.

Ces jours-là, ne le reconnaît-on pas bien mieux le Roi de France, et le tiendrait-on pour ce puéril Prince qui, peu d'heures après, ima-

ginera peut-être de se divertir à faire des massepains, ou à atteler ses chiens à de petits canons? Cependant, le surlendemain, encore à Blois, la Reine-mère lui donna une autre besogne, et pour ce jour, il dut faire office de Roi. Depuis longtemps, en effet, Marie de Médicis supportait difficilement la présence aux affaires de messire Nicolas Brulard de Sillery, fait Chancelier de France par le feu Roi onze ans auparavant. Un parti dans son ministère même s'était formé contre lui : on rendait le Chancelier responsable des malheurs de la Cour et de la rébellion prolongée des Princes, par le fait même qu'il avait conseillé à la Reine les moyens les plus énergiques, comme étant les plus efficaces. Le Secrétaire d'État Villeroy et le Président Jeannin, ses collègues, qui s'estimaient ses rivaux, le décriaient également dans l'esprit de la Reine-mère, et la Maréchale d'Ancre avait associé ses mécontentements aux leurs. C'en était trop pour la disgrâce du Chancelier, et comme pour lui reprendre les sceaux la personne du Roi était nécessaire, et que la Reine-mère

avait décidé de ne pas poursuivre sa route, sans avoir remercié le Chancelier, elle mit, le 1er mai, le Roi à même de faire sa déclaration au vieux serviteur du royaume :

Va se promener aux jardin (dit Herouard en parlant du Roi), revient à onze heures à la chambre de la Reine-mère où messire Nicolas Brulard, fait Chancelier de France par le feu Roy dans l'onzième année, remet les sceaux entre les mains du Roy. Il n'y avoit qu'eux trois, ayant faict sortir tous ceux qui estoient dedans...

La Reine-mère a dû se rappeler cette scène, deux ans plus tard, lorsque, pendant ce même mois, et sans nul doute dans cette même chambre de ce même château, éloignée et renvoyée de la Cour du Louvre par ce même jeune Roi son fils, elle fut dans le cas d'éprouver les rigueurs d'une disgrâce plus amère et plus poignante encore. M. Du Vair fut désigné pour succéder en la charge de M. de Sillery, et cela fait, après une excursion du Roi dans ses carrosses à Villesavain en Sologne, le 5 mai, Sa Majesté partit le 7 pour Beaugency, d'où le 8 pour Orléans par le chemin de Toury, le 9 pour Chilleuse et Plu-

viers, arrivant le 10 à Fontainebleau. Le Roi s'y reposa avant l'entrée à Paris, qui eut lieu le 16, un lundi, étant parti de Fontainebleau à sept heures, arrivé à Essonne à dix heures pour y dîner, puis reparti en carrosse pour s'arrêter à Bourg-la-Reine, et y retrouver la Reine, qui l'avait devancé, toute prête et parée pour apparaître enfin au peuple de Paris qui soupirait depuis bientôt dix mois après ses deux héros de l'hymen royal de France-Espagne. Il ne faut guère douter si l'entrée fut brillante et si ce peuple de Paris acclama la petite Reine qu'ébahi et joyeux il regardait passer se rendant au Louvre, dans sa litière, merveilleusement vêtue à la française, d'une robe de toile d'argent à fond bleu, toute parsemée d'étoiles de diamants, portant la jupe de drap d'or frisé à fond de même couleur, couverte de croissants en broderies d'argent lustré; elle avait sa belle chaîne de pierres précieuses, et au col ses perles si fameuses, et elle était coiffée avec la couronne, son royal insigne. Les grands officiers lui portaient un dais sous lequel elle était. Le Roi la

précédait. Il s'était paré et botté au Bourg-la-Reine, était monté à cheval sur *le Soleil*, son beau cheval et celui du feu Roi, dix mille hommes parisiens tous bien armés, formant neuf bataillons sous le commandement du Président de Chivry, étaient rangés dans la plaine de Montrouge pour recevoir les jeunes Majestés. Il ne faut guère douter si le Roi en considéra la belle ordonnance, et si la Reine et lui reçurent plus d'un hommage. M. de Liancourt, gouverneur de Paris, et M. Miron, le prévôt des marchands, parlèrent les premiers[1]. Ce fut là que la jeune Reine monta dans sa litière découverte toute brodée d'or et d'argent. L'entrée se fit par la Porte-Saint-Jacques, et ainsi jusqu'à Notre-Dame, où le clergé et une partie du Parlement s'étaient réunis. Grâces furent rendues à Dieu, et le Roi étant remonté à cheval, reprit avec le cortége le chemin du Louvre, d'où Marie de Médicis, arrivée la veille, alla au-devant de

1. Voyez à la Bibl. imp. ms. S. F. 424, page 86 : *Le Cérémonial de l'Hostel de ville.*

la Reine, avec Mesdames de France, ses filles Henriette et Christine, et accompagnée de la Comtesse de Soissons, de la Princesse de Conty, de Mademoiselle de Montpensier, de Mesdames de Longueville et d'Elbeuf, de la Duchesse de Montmorency et de Madame de Guercheville.

Les estampes et les médailles, les sonnets et les chansons ont célébré cette journée : il faut voir entre autres l'œuvre de La Serre, le chroniqueur-graveur de ces fêtes et de ces solennités royales : regardez *l'Emblème des vœux et Empressements de Paris pour l'heureuse arrivée de Leurs Majestez*[1] où le Peuple de Paris, Pallas, la Victoire, l'Abondance, la Fortune et la France, sont les personnages, et *la Magnifique et Somptueuse Réception faite au Très-Chrétien Louis Treizième, Roi de France et de Navarre, et à Anne d'Autriche, sa femme, le lundy* 16 *mai* 1616, *à leur retour du voyage de Bordeaux,* où se trouvent comprises ces pièces aujourd'hui rares de la *Ré-*

1. Publiés chez Le Clerc ;.

ception faite à la Reine, au Louvre, où Leurs Majestés prennent le frais sur un balcon, puis *le Bal donné à la Reine en suite d'un très-magnifique repas,* et enfin, comme souvenir de la journée du lendemain, *la Reine avec sa suite se promenant à cheval aux environs de Paris et en considérant l'étendue du costé de Belleville,* le 17 mai[1].

Telle fut l'arrivée de la nouvelle Reine de France à Paris, Anne d'Autriche, future Reine-mère de Louis XIV et Régente; mais dans ce livre, nous ne devons voir que la petite Reine, charmante et pétulante et ne sachant trop comment agir et parler à la Cour, reine sans puissance, épouse sans mari, jusqu'à une date d'où nous sommes encore séparés par deux années et demie.

[1] Voyez toutes ces pièces au *Cabinet des Estampes* de la Bibliothèque impériale, cartons de l'histoire de France, années 1615 et 1616.

X

LES DIVERTISSEMENTS DE LOUIS XIII.

1616-1617.

Le Roi ne fit encore rien pendant cette année 1616 pour mettre la main aux affaires. La paix de Loudun recevait la sanction de la Reine, le Prince de Condé parlait de son prochain retour, les Ministres étaient changés, l'Évêque de Luçon recevait une première marque de confiance de la Reine-mère, qui le chargeait de traiter avec Condé retardataire. Le Maréchal d'Ancre soulevait les rumeurs du peuple qui brûlait et saccageait son hôtel, Condé revenait, des cabales nouvelles se formaient; le Roi d'Angleterre faisait demander à la Reine-mère la

main de Henriette de France pour Charles, Prince de Galles; l'arrestation de Condé avait lieu, les Princes de Nevers, de Bouillon et autres créaient de funestes embarras : mais par tant de faits, par des tribulations si grandes, l'esprit de politique, le sentiment de l'intérêt d'État, si peu précoces chez Sa Majesté, ne furent nullement éveillés. On peut dire que jusqu'au jour de l'année suivante où Louis XIII s'annonça roi par le coup d'État de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur le pont du Louvre, son principal soin fut pour la fauconnerie qu'il gouvernait en maître excellent, et son plus grand divertissement fut pour la danse et les ballets. Regardons-le d'abord à ses chasses diverses.

Nous avons vu d'ailleurs la joie qu'il prenait à toutes choses comme à tous sujets de chasse dès son jeune âge. J'ai retrouvé depuis, noté par Hérouard, ce petit fait le 10 janvier 1609 : (le Roi avait alors huit ans à peine.)

S'amuse et prend grand plaisir au libvre des chasses du sieur Du Fouillou, que M. de Fontenac venoit de

lui donner; s'apprend à dire en musique l'appel des chiens[1].

Cependant, bien qu'il ne manquât pas de valeur à la chasse à courre, il a toujours préféré pendant sa jeunesse la chasse à l'oiseau. Pour l'y voir—et il y est fort curieux, le sieur Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron, de Pallières et du Revest, gentilhomme de sa chambre, nous a rendu la chose facile par le livre qu'il a produit sous le titre de *Sommaire de la fauconnerie du Roi et des vols que Sa Majesté a inventez*[2]. On peut dire que si le médecin Hérouard nous a laissé les procès-verbaux des mouvements de Louis XIII, le gentilhomme de la chambre, le sieur d'Es-

1. Sans doute, l'édition de 1585: *La Vénerie et Fauconnerie*, de Jacques Du Fouilloux, Jean de Feuchières, et autres divers autheurs, par J. D. S , gentilhomme. A Paris, pour Abel L'Angelier au premier pillier de la grande salle du Palais.

2. Voyez ses différents ouvrages traitant de fauconnerie : 1° *La Fauconnerie,* de Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron, de Pallières et du Revest, en Provence, divisée en dix parties avec les portraicts au naturel de tous les oyseaux. *A Paris,* chez Jean Houzé, au Palais, en la gallerie des Prisonniers, allant à la Chancellerie. 1627;—2° *La Fauconnerie du Roy avec la Conférence des fauconniers.* (*Id., ibid.*) 1662;—3° *Lettres de Philoierax à Philosalco où sont contenues les maladies des oyseaux et les remèdes pour les guérir.* (*Id. ibid.*) 1626.

parron, nous a laissé les bulletins de ses gestes à la chasse au vol et jusqu'à l'indication des heures qu'il y consacrait. Avec l'aide de tels renseignements, il serait malaisé de ne pas connaître la jeunesse de ce prince fort singulier. Le Roi chassait le lundi, le mercredi et le samedi, et s'il n'y avait point d'empêchement important, il chassait aussi les autres jours,—dit naïvement le sieur d'Esparron,—sauf cependant le dimanche « qu'il employe à servir Dieu, pour estre Sa Majesté le fils aîné de l'Eglise en effect comme de nom. » Se trouvant à Paris, Sa Majesté allait habituellement vers le bois de Vincennes ou vers Saint-Cloud, ou du côté de Saint-Denis, « estant les issues de Paris extrêmement belles et propres aux vols auxquels le Roy se plaît le plus[1], » et lorsque le narrateur auquel j'emprunte ces détails dit que « jamais on ne chassa si bien au vol en France et que jamais Roi n'eut tant de si bons oyseaulx et que de toutes parts on les lui ap-

1. *Sommaire de la fauconnerie,* etc. Le chapitre : « Comme le Roy va à la chasse et à quels jours. » Page 401.

porte sachant comme il les aime, » on lui ajoutera une facile créance. Je maintiens que la fauconnerie du Roi était un petit État ayant son Roi, ses Ministres, ses Officiers, ses sujets, ses finances et ses lois, statuts, ordonnances et règlements. En dehors des oiseaux du cabinet, dont le sieur de Luynes avait la charge avec le petit Buisson et son père que le Roi nommait Buissonet, en dehors des oiseaux, dis-je, qui étaient les familiers du souverain, ses petits favoris, sa cour[1], il y avait la fauconnerie proprement dite, l'État et ses dépendances, dont M. de la Chataigneraie avait la haute surveillance, avec la qualité de Grand Fauconnier de France. Cette année 1616, peu de temps après le retour du Roi de son voyage de Guyenne, le Grand

1. Tels étaient les oiseaux du Cabinet, d'après le sieur d'Esparron : « Des Gerfaux blancs et d'autres, des Tiercelets de gerfaux blancs et autres, des Laniers communs et Lanerets, des Alphanets, qu'on dit *Laniers de Tunis* et *Lanerets tunissiens,* des Sacres et Sacrets, des Laniers de Russie, des Faucons peregrins, des Faucons gentils, des Faucons niais, des Faucons antenaires, des Faucons muez des champs, des Faucons tagarots, des Alettes, des Émerillons, des Autours, des Esperviers et Mouchets, des Hobereaux. des Cresserelles, des Piegrièches, des Flaquets..... » *Sommaire de la Fauconnerie,* etc. : « Ordre de la fauconnerie du Roy. » P. 400.

Fauconnier accusait cent quarante pièces d'oiseaux sous sa charge. Il ne se faisait point confusion d'emploi, et pour tels gibiers étaient destinés tels oiseaux, avec un chef de vol désigné. M. de Luynes dirigeait le vol pour le milan, avec l'aide du sieur de Cadenet, son frère, de même le vol pour corneille, et la conduite des émerillons. Dix hommes lui étaient attachés pour le seul vol du milan. M. de Lignié avait la charge du vol du héron, et douze oiseaux, quatre levriers et quinze hommes pour cela; les sieurs de Villé et de la Roche, qui allaient aussi à la corneille, entretenaient vingt-quatre pièces d'oiseaux; le sieur Lassan présidait au vol des champs, aussi avait-il beaucoup d'oiseaux et dix-huit épagneuls; le sieur du Buisson commandait au vol pour rivière, alternativement avec M. de Pallaiseau; M. de Reuilly tenait le vol pour la pie, et MM. le Comte de la Rochefoucauld et le Marquis de Rambouillet, en leur qualité de maistres de la garde-robe, avaient un double vol pour héron et pour corneille; de même que M. de Rambure,

devait tenir un double vol pour les champs, sous le premier gentilhomme. « Il se peut dire avec vérité, déclare le sieur d'Arcussia, qu'il n'y a fauconnier au monde qui puisse rien apprendre en cette science au Roi. J'en parle pour en avoir veu les effets; » et aussitôt il énumère toutes les têtes de gibier chassé par les différents oiseaux, sans y comprendre « *l'autre petite volerie que Sa Majesté a inventez pour son plaisir,* » celle qui se pratiquait dans l'enclos du Louvre et le jardin des Tuileries, où le Roi allait, lorsque la rigueur du temps le détournait de la grande chasse.

La Reine aussi,—non pas qu'elle y fût active,—mais sans doute pour répondre aux désirs du Roi, le venait voir à de tels exploits. Hérouard cite plus d'une fois les carrosses de la jeune Reine, comme ayant rencontré la compagnie du Roi, soit dans les plaines du Bourget, celles du Roule et de Vaugirard, et si la rencontre avait lieu aux instants mêmes où le Roi faisait voler, la jeune Reine aimait à l'imiter et tenait à prendre

son héron ou son milan, et le sieur de Luynes commandait de lui présenter un gerfaut ou un sacret qu'elle faisait *jeter*[1] un peu après que l'autre avait pris son essor. Aussi l'auteur de la *Fauconnerie* traite-t-il avec détails d'un fait de hérons, « *Prise de hérons où le Roy et la Reyne estoient presents,* » et où le gerfaut de Sa Majesté, nommé la Perle, qui « hormis les aisles est blanc comme un cygne, » fit de véritables merveilles[2]. Pendant cette année 1616, le Roi fit aussi ses chasses, à l'accoutumée aux Tuileries pour le menu, à Saint-Germain pour le grand laisser-courre. Dès le lendemain de son entrée à Paris, le 17 mai, étant allé par la galerie aux Tuileries, il y avait couru un chevreuil avec ses petits chiens; peu de jours après, il y mettait un marcassin aux toiles, le chassait et le courait; à Saint-Germain, à Maisons, il chas-

1. Pour ce terme d'art, qui ne répond pas précisément au sens du mot *attaquer*, voyez la *Conférence des fauconniers*, page 19, la neuvième journée « où il se traite des termes de fauconnerie et comme il s'en faut servir. »

2. *Sommaire de la fauconnerie*, etc., le chapitre : « Gets pour Héron où le Roy et la Reyne estoient présents. » Page 404.

sait à courre : le 13 juillet, s'il eût eu un cheval frais, il eût tué le cerf, l'ayant couru plus de trois cents pas l'épée à la main. Mais, je le répète, ses chasses chéries étaient celles à l'oiseau, et il y mettait tout l'intérêt dont il était capable.

Telle était la part que Louis XIII, tout jeune, faisait à son occupation des chasses ; quant à son divertissement à la danse et aux ballets, le goût en avait pris bien tôt à Sa Majesté, mais il faut dire que cette inclination n'était pas à la hauteur de la passion qu'il avait vouée à la chasse au vol. C'était plutôt par occasion et caprice qu'il s'y donnait, tantôt plus, tantôt moins.

Les ballets à la Cour avaient d'ailleurs acquis une grande vogue, du temps du feu Roi, et même avant son mariage avec Marie de Médicis. L'année que la paix fut faite, en 1598, on dansa à la Cour jusqu'à six ballets, parmi lesquels certains n'étaient, à vrai dire, que quelques mascarades où Bassompierre et le Comte d'Auvergne apportaient leur bonne humeur ; ainsi furent dansés le *Ballet des Gri-*

maceurs, le *Ballet des Filles folles,* le *Ballet des Barbiers,* à Monceaux; celui des *Étrangers* à Saint-Germain et le *Ballet des Princes au Sérail.* L'habitude de ce divertissement prit encore davantage à l'arrivée de la Reine Marie, qui dansa son premier ballet dans la grande salle de l'Évêché de Paris [1]. En 1604, il fut dansé jusqu'à neuf ballets, et le Dauphin qui se plaisait déjà aux sons de la musique, devait assurément faire des questions à ce sujet et apprendre ce que c'était qu'un ballet. De 1605 à 1609, on dansa quatorze ballets nouveaux; le 12 janvier 1609, M. le Dauphin dansa au Louvre son premier ballet [2] et

1. Voyez, pour des recherches sur les Ballets, à la Bibliothèque impériale. Manuscrits. *Fonds Lavallière,* n° 177. T. I, II, III, IV, et le patient ouvrage de M. Duval : *Répertoire des ouvrages dramatiques.* Tome X. Supplément français, n° 5115.

Les ouvrages imprimés qu'il faut consulter pour les Ballets sous Henri IV et Louis XIII sont : *Recueil de plusieurs excellents ballets de ce temps. Paris,* Toussaint, 1612. — *Airs de différents auteurs mis en tablature de luth,* par Gabriel Bataille, dédié à M. Guedron, maistre et compositeur de la musique de la chambre du Roy. 1607. *Idem.* Paris, 1615.

Table des mascarades et ballets, par Bertaud, frère de Jean, dans le *Recueil des vers amoureux* de cet auteur.

Et les différentes publications de Ballets, chez Fleury Bourriquant, 1614; Ballard, 1617; Toussaint Dubray, 1609; Jean Sara, 1615; Antoine Du Breuil, 1616.

2. On voit, par une note d'Hérouard, qu'il s'y divertissait. A une

son second à l'Arsenal, l'année suivante[1] : dedepuis qu'il fut Roi, il assista à tous les ballets de la Cour[2], et il y prenait le plus grand plaisir. L'année 1614 fut célèbre à cet égard par

autre date de cette même année, le 30 octobre : « Va à la chambre du Roy où il avoit fait venir les violons de la mariée (l'une de ses femmes de chambre), void danser, danse lui-même plusieurs danses, entre autres : *Ils sont à Saint-Jean d'Eschoul.* »

1. Le 28 février 1610 : « A deux heures, mené en carrosse chez M. Zamet, près de la Bastille : y a recordé son ballet... va après se promener à l'Arsenal, puis retourne chez M. Zamet, à cinq heures, accompagné de Mesdames ses sœurs aisnées, de M. de Vendôme, de M. de Verneuil, de M. le Chevalier de Vendôme. Sur les huit heures, s'endort entre les jambes de M. de Souvré jusques à dix, qu'il fut habillé à demy endormi : puis mené à l'Arsenal, l'a dansé devant Leurs Majestés fort bien. »

2. On dansa, en 1611, le *Ballet de Robinette*, le *Ballet d'Alcine*, le *Ballet des Usuriers*, des *Avares*, d'*Andromède* et le *Ballet du Roi*. En 1612, le *Ballet des Joueurs de courte boule*, dansé dans la chambre de Madame de Guercheville, par M. le Baron de Palluau. En 1613, les *Ballets de la Sérénade*, de la *Courtisane*, du *Procureur* et le premier *Ballet de Madame*, à Fontainebleau, le 17 novembre. En 1614, le *Ballet des Argonautes*, au Louvre; le *Ballet du Prince de Joinville*, le *Ballet des Dieux* ou des petits Seigneurs qui étoient pour lors près du Roy, le *Ballet de Don Quichotte* et le *Ballet des divers*. M. le prince de Condé donna aussi pendant l'année 1615 un ballet qui fut fort célébré. Voyez *Le Ballet de M. le Prince de Condé dansé à Paris le 22 février, la veille de la conclusion des Estats*. Le poëte Maynard fit le premier et le quatrième récits. Le Bailly mit en musique le premier récit, et les trois autres furent notés par Guedron. Il y avait douze entrées. On se ferait difficilement idée de la liberté des paroles dans telles de ces compositions qui avaient la vogue; il faut lire le ballet des *Suppléeurs* pour reconnaitre que souvent la licence remplaçait la galanterie. Cette dernière, même, ne manquait pas d'être risquée. Dans le ballet de M. le Prince de Condé, en pré-

le joli ballet de Madame, *le Triomphe de Minerve* [1], pour lequel Malherbe composa le récit du berger et les paroles de l'air

Cette Anne si belle
Qu'on vante si fort [1].

Ce fut le dernier grand ballet dansé avant le

sence de toute la Cour, le personnage représentant l'Aurore, s'adressant aux dames, leur dit :

Beautés pour qui le ciel n'a Dieu qui ne se plaise
A sentir dans le cœur les blessures d'amour,
Caressez vos amants, baisez-les à votre aise,
Sans que vos douces nuictz craignent plus mon retour.
Chères divinités, c'est avec tant de honte
Que j'ay de vos clartés les excès découverts,
Qu'Apollon désormais peut bien faire son conte
De venir sans Aurore éclairer l'Univers.

1. Ce fut un fort beau ballet et dont il faut lire la description pour se rendre compte du genre de ces fêtes, au Louvre, sous la Régence de Marie de Médicis. « *Le Triomphe de Minerve,* ballet dansé par Madame, en la grande salle de Bourbon, où les États s'étaient tenus le jeudi 19 mars. » Il fut donné de nouveau, le 22 dudit mois.

La première entrée était de neuf petits enfants représentant les *Ardents* ou vapeurs nocturnes, qui se voient quelquefois dans les champs au milieu de la nuit, était faite et montée par Le Bret, ainé. Il y eut quatre entrées sans compter le grand Ballet où dansaient Madame et les Dames de la Cour. Guedron avait composé les récits, sauf le premier,—le récit de la Nuit à la Reine,—composé et chanté par le sieur Le Bailly. Ballard conduisait la musique des luths et le sieur Marais, homme d'armes de la compagnie de M. Le Grand, récita les vers faits par Malherbe, pour un berger. Le sieur Francine, ingénieur ordinaire du Roi et surintendant des fontaines, eut la direction de toutes les machines. Le sieur Durand, contrôleur provincial des guerres, qui avait fourni le sujet, se chargea de tout ce qui regardait les personnes et les danses servant

mariage du Roi; mais Sa Majesté se remit de bon cœur à ce divertissement à Tours avec le ballet à dix entrées, dit *des Carabins*, qu'elle dansa le 16 février avec MM. de Termes, de Luynes, Dalyot, de Mortemart, de Chalais, de Liancourt, de Tavannes et de Blainville. La jeune Reine lui en rendit un qu'elle dansa à l'espagnole avec ses filles d'honneur. On eût pu croire que ces divertissements, bien faits pour la galanterie et tout pleins d'images et d'allusions où le cœur affecte certains élans, eussent enlevé aux rapports du Roi avec la Reine la froideur trop marquée qui y présidait; il n'en fut rien, et le fameux ballet de la *Délivrance de Renaud*, qui occupa tant Sa Majesté sur la fin de 1616 pour être dansé le 29 janvier au Louvre, trouva

au ballet; mais, comme le peu de temps ne lui suffisait pas pour composer tous les vers, Sa Majesté envoya querir le sieur Malherbe pour le faire communiquer avec ledit Durand, prendre de lui l'ordre du ballet et travailler ensemble aux vers qu'il y faudrait réciter. Le sieur Malherbe ne composa que le récit du Berger : *Houlette de Louis*, etc., et un air : *Cette Anne si belle*, mis en musique par Guedron. Le sieur Bordier composa les vers pour les Sibylles, s'adressant au Roi et à la Reine. Ces vers n'étaient point chantés, ni récités, ils étaient imprimés, et les Sibylles, après avoir dansé leur ballet, jetaient dans l'air des rouleaux qui les contenaient.

encore le Roi aussi mélancolique en amour ou plutôt aussi indifférent qu'il avait toujours été : cela n'empêcha point qu'il eut à figurer à la première entrée sous le costume et dans le rôle du *Démon du feu*. Ce fut certainement le plus beau ballet qui eût jamais été donné à la Cour depuis le ballet de *Circé* du temps de Catherine de Médicis qui l'avait demandé au sire de Beaujoyeux. Le chœur de musique était chanté par soixante-quatre voix accompagnées de vingt-huit violons et de quatorze luths. L'ouverture en fut faite avec ces paroles :

Puisque les ans n'ont qu'un printemps
Passez, amans, doucement votre temps :
Vos jours s'en vont et n'ont point de retour,
Employez-les aux délices d'amour.

On pourrait se demander si le poëte avait voulu donner au Roi un conseil dont Sa Majesté avait assurément besoin. Le sieur Durand avait, du reste, mis dans la bouche du Roi des vers fort singuliers adressés à la jeune Reine. L'époux, dans le costume de *Démon du feu,* disait à sa jolie épouse :

Beau soleil de qui je veux
Pour jamais souffrir les feux,
Regarde où tu me conduis,
Et cognois ce que tu peux
En voyant ce que je suis.

Le Roi disait encore :

Si les feux que j'ay sus moy
Pour aller jusques à toy,
N'ont pas assez de vigueur,
Pour le moins feront-ils foy
De ceux que j'ay dans le cœur.

Mais j'espère quelque jour
Que la justice d'amour
Ne te pardonnera rien,
Et que ton cœur à ton tour
Brûlera comme le mien.

Sa Majesté avait dans ce ballet toute sa compagnie habituelle de gentilshommes. M. de Luynes en était et faisait *Renaud,* le Chevalier de Vendôme représentait le *Démon des Eaux,* M. de Monpouillan l'*Esprit de l'air,* M. de la Rocheguyon le *Démon de la Chasse,* M. de la Rochefoucauld celui de la *Vanité*. Le Marquis de Courtanvaulx, M. de Brantes, le Baron de Palluau, M. d'Humières, M. de

Chalais, M. de Blinville, M. de Liancourt en étaient aussi. Il y eut cinq grandes décorations : la première, les Démons commis par Armide à la garde de Renaud ; la seconde, des Jardins délicieux, terminés par une grotte où la Nymphe des eaux faisait son récit ; la troisième, la Délivrance de Renaud ; la quatrième, la Destruction du palais d'Armide et un bois rempli de musiciens qui chantaient les triomphes de Renaud ; la cinquième était toute à l'honneur du Roi qui apparaissait sur son trône accompagné des seigneurs et acteurs du ballet. La poésie avait grande part à ces fêtes, et des vers sur les personnages étaient présentés aux Reines, par le Roi, et aux dames par les seigneurs. Les vers étaient de Durand et Bordier, la musique de Guedron, Boisset et Bataille[1].

Il fut dansé d'autres ballets, dans les deux

1. Voyez le *Discours au vray du Ballet dansé par le Roy le dimanche vingt-cinquième jour de janvier* 1617, *avec les dessins tant des machines et apparences différentes que de tous les habits de masques*. A Paris, chez Pierre Ballard, imprimeur de la musique du Roy, demeurant rue Saint-Jacques-de-Beauvais, à l'enseigne de Mont-Parnasse. 1617.

semaines qui suivirent : ainsi le ballet chez la Reine à six entrées, le 6 février ; celui donné par les Princes de Joinville, Saint-Luc et autres, à dix-huit entrées, le 7 ; puis les Ballets des *Princes*, des *Vendangeurs*, des *Forgerons*, un ballet chez la Duchesse de Rohan, le *Ballet du Commissaire* et celui des *Princes de Chypre*, dansés tous les deux dans l'antichambre de la Reine-mère[1]. Quant à un autre de la pompe et du faste de la *Délivrance*

1. Le nouveau Nonce, qui était arrivé à la Cour depuis fort peu de jours, Guido Bentivoglio, aux dépêches duquel nous emprunterons tant de renseignements pour la suite de ce récit, se trouvait présent à l'un de ces ballets, et il en donne ainsi part au Cardinal Borghèse, dans sa lettre du 14 février (je traduis textuellement) :

« La nuit du carnaval, il fut donné un ballet par le Prince de Joinville et par d'autres Seigneurs du plus haut rang, en présence de Leurs Majestés : il eut lieu dans l'antichambre même de la Reine-mère, et c'était plutôt un ballet privé que de gala. La Reine trouva bon que de toutes manières j'y fusse et que je me réjouisse de cette faveur, en toute liberté. Il m'a paru que je ne pouvais refuser : il a réussi fort bien et fort beau. Beaucoup de dames y étaient assises sur différents gradins dressés autour de la chambre. Le Roi et les deux Reines avaient chacun un siége, le Roi au milieu, la Reine-mère à gauche et la jeune Reine à droite. Je me tins de ce côté entre la Princesse de Conti et la Marquise de Verneuil, et du côté de la Reine-mère était le Duc de Monteleone entre la Duchesse de Soissons et l'une des dames espagnoles de la jeune Reine. Le Duc se trouvait aussi à cette fête en sa qualité de familier de ladite jeune Reine. » (*Lettere di Guido Bentivoglio, Arcivescovo di Rodi e Nuncio in Francia, ora per la prima volta pubblicate per cura di Luciano Scarabelli.* Vol. I, p. 81.)

de Renaud, il n'y en eut point pour cette année. Il faut d'ailleurs se rappeler par quels événements d'un autre genre que ceux d'un ballet, l'attention de la Cour allait être surprise et saisie, peu de semaines après ces fêtes, dans le Louvre.

Digitized by Google

XI

LE ROI DEVIENT SON MAITRE.

1617.

La chasse et les ballets ne nous ont permis de ne voir le Roi que sous le rapport de ses exercices physiques pendant cette année 1616 et pendant les premiers mois de l'année 1617; il faut considérer maintenant l'état moral de Sa Majesté et connaître deux ou trois faits particuliers à ses sentiments pour s'expliquer convenablement la résolution qu'elle prit au mois de mai de cette dernière année, résolution qui peut-être ne fut pas absolument sienne, mais à laquelle elle se laissa fort aisément conduire.

Il est bien reconnu que jusqu'alors

Louis XIII n'avait point manifesté le désir, en aucune circonstance, de prendre une part active aux affaires de son État; cependant sa nature souvent pensive, son caractère facile à être blessé sur le fait de son autorité, lui donnèrent plus d'une fois à considérer qu'il y avait chez la Reine sa mère un mauvais emploi de la puissance et une direction abusive qu'évidemment, comme tout le monde, à tort ou à raison, il devait attribuer à l'unique influence de son fatal favori le Maréchal Marquis d'Ancre. Bien qu'il s'arrêtât peu à mettre en balance les effets et les causes, bien qu'il ne portât jamais ses jeunes réflexions aux choses si graves qui constituent la science de la politique, il n'est pas moins vrai que les témoignages continuels du mécontentement des Princes et de la rébellion constante des grands seigneurs du royaume devaient lui révéler une situation fâcheuse. Ainsi disposée, rien n'était plus aisé que de peser vivement sur cette nature délicate et maladive, toute pleine de contrastes singuliers, bouillante à ses heures, mélanco-

lique le plus souvent. Ce serait se tromper que de tenir Sa Majesté,—même alors qu'elle s'était encore si peu déclarée,—pour incapable d'émotions ou indifférente à tout : je citerai plusieurs traits de sa jeunesse qui sont des signes très-accusés de ce qui se passait quelquefois au fond de l'âme de ce petit personnage. Quand on l'aura vu aussi susceptible de dignité et d'amour-propre et aussi convaincu du relief de sa personne royale, on comprendra d'autant mieux ce qu'il dut s'élever d'amertume au fond de son cœur, le jour du 16 novembre 1616, où le Maréchal d'Ancre, par une insolente ineptie, jeta un si grand trouble dans la conscience royale du jeune Roi.

Sous cet aspect, il ne s'est jamais mieux révélé que dans deux ou trois occasions de l'année 1609, qu'il était encore le Dauphin.

Le 3 décembre (il était alors à Saint-Germain), à deux heures, va à la chapelle où luy et Madame Christine tindrent à baptesme la fille de M. Talon, mary de la nourrice de Madame Christine. Il la nomma *Louise* et jamais ne la voulut nommer *Christine*, disant : « *Elle aura plus d'honneur d'estre appelée de mon nom que de celuy de ma sœur.* »

Le 1er février 1609, il se ressouvint que Mademoiselle de Vendosme luy avoit escript. Il demande du papier et de l'encre pour luy faire response. M. de Souvré luy faict la minute et la luy envoie qui commençoit ainsi : « *Ma sœur*, etc. » Quand il voit ces mots : *Ma sœur*, il s'écria : « *Elle est pas ma sœur, elle est ma sœur de Vendosme.* » On l'alla demander à M. de Souvré qui trouva qu'il avoit raison.

Son caractère se définit mieux encore d'après cet intime épisode de la journée du 7 décembre 1609 à Saint-Germain, et dont le récit, tout naturellement exprimé par Hérouard, laisse si aisément reconnaître le cœur spontané et ouvert du père, en même temps que celui tout renfermé et tout contenu du fils.

Le 7, à dix heures, dîné avec le Roy. A onze heures trois quarts, conduict le Roy hors de l'escalier. Il estoit triste. Le Roy luy dict : « *Mon filz, quoi vous ne me dictes rien quand je m'en vay. Vous ne m'embrassés pas.* » Il se prend à pleurer sans esclater, taschant de cacher ses larmes tant qu'il pouvoit devant si grande compagnie. Lors le Roy, changeant de couleur et à peu près pleurant, le prend, le baise, l'embrasse, luy disant : « *Je dirai, comme Dieu dict dans l'Escripture saincte : Mon fils, je suis bien aise de voir ces larmes, je y aurai égard.* » Puis entre en carrosse pour s'en retourner à Paris. Monsieur le Dauphin gaigna alors triste-

ment l'escallier pour s'en retourner aussi de peur que l'on ne le vid pleurer. Comme il fust en sa chambre peu de temps après, je luy demandai ce que le Roy luy avoit dict en partant. Les larmes luy viennent aux yeux et changeant de propos : « *M'a dict que je tirasse de la harquebuse.* » Je le presse une fois ou deux : il tient ferme, je le quicte, il pleura abondamment et du cœur.

Le voici, cette autre fois moins ému, mais frappant de ressemblance, d'après cet autre trait tout intime :

Le 8 mars 1610, lundy, mené chez la Royne; ramené à neuf heures et demie. Madame de Montglat se trouve à son coucher. Il s'amuse à des petits engins. Cependant Madame de Montglat et M. de Souvré devisant ensemble, Madame de Montglat va dire : « Je puis dire que M. le Dauphin est à moi, le Roy me l'a donné à sa naissance, me disant : « *Madame de Montglat, voilà mon filz que je vous donne, prenés-le.* » M. de Souvré, répondant : « Il a esté à vous pour ung temps, maintenant il est à moy. » Le Dauphin alors : « *Et j'espère qu'ung jour je seray à moy.* » Froidement, sans hausser sa vue et sans se destourner de sa besoigne, il escoutoit tout ce qui se disoit sans en faire semblant à quelque chose qu'il fust occupé.

Avec cette nature et ce caractère, pouvait-il ne pas ressentir les effets des événements de la Cour en 1616? Et lorsque, de

toutes parts il entendait s'écrier contre le Maréchal d'Ancre et contre la Galigaï, sa femme; lorsqu'il savait que ces cris provenaient, tant des Princes que du peuple; lorsqu'on lui disait que son autorité royale en était par cela blessée, diminuée, peut-être violée, à quelle extrémité n'eût-on pas amené la volonté du jeune Prince? Quel facile consentement n'eût-on pas obtenu, pour les résolutions les plus périlleuses ? Mais, sans qu'il fût besoin de lui donner des conseils, ou de l'aigrir par des insinuations habiles, le Roi détestait par lui-même cet entourage de la Reine-mère. Depuis surtout que M. le Prince de Condé avait été arrêté dans le Louvre au mois de septembre, le Maréchal d'Ancre avait accru encore ses airs de toute-puissance; bouffi de tout le sot orgueil d'un parvenu sans mérite, il était, au plus haut degré, ce que sont tour à tour les gens de cette condition, insolent lorsqu'il n'avait pas lieu d'avoir peur. Pendant le court éclat du Prince de Condé, quelque temps avant que la Reine, le trouvant trop fort, le fît arrêter, le Maréchal d'Ancre était

parti pour la Normandie ; mais après, il était revenu, et sans qu'il en eût l'air, il avait mis la main plus qu'il ne l'avait jamais fait encore aux affaires de la Reine-mère et à celles du royaume, en compagnie de la Maréchale, sa femme, dont l'influence sur l'esprit de Marie de Médicis était arrivée à un degré suprême. Le mécontentement des Princes et des seigneurs était si grand, qu'ils s'étaient tous retirés dans les provinces, tout prêts à soutenir une guerre s'il en fallait une pour arracher l'insolent couple à la faveur de la Reine; et ils étaient en si grand nombre que, lorsque le jeune Roi était allé au Parlement pour y tenir son lit de justice, le 7 septembre, il était à peine accompagné suffisamment. Toutes ces choses le rendaient donc triste et mal assuré; il n'en disait mot qu'à Luynes, et il est aisé de comprendre non-seulement comment Luynes l'écoutait, mais encore ce qu'il lui répondait. Sa disposition morale, au mois d'octobre, se trouvait aussi d'autant plus inclinée à la tristesse qu'il avait dû tenir d'autant plus attentifs les soins de son médecin habi-

tuel : il avait des convulsions, il eut le délire, un épithème s'était déclaré sur le foie. Menard, chirurgien de la Reine-mère, dut lui tirer jusqu'à six onces de sang, et ce sang était chaud, écumeux, continu. C'était surtout dans les périodes de l'ébranlement de sa santé qu'il aimait à rechercher dans la musique des impressions toutes particulières. Il voulait s'endormir à la musique du luth et des voix; il chantait même des chants d'église. Pour la première fois, depuis sa maladie apparue en octobre, il sortit le 10 de novembre, mais seulement à la galerie, aux Tuileries. Or, ce fut le 12, et dans cet état moral et maladif, que, par un hasard de circonstances, s'étant trouvé dans la grande galerie des Tuileries en même temps que le Maréchal d'Ancre y passait pour aller chez la Reine-mère, il fut témoin de l'insolente pompe de ce favori, et sentit sa majesté lésée par l'inepte affectation que celui-ci mit à ne pas voir et à ne pas saluer sa personne royale. La scène, tracée rapidement par Hérouard, est un réel tableau de maître, et quelque habile que soit

la plume d'un écrivain, elle ne saura ni mieux peindre, ni mieux définir la situation où prétendait le favori en face du jeune Roi lui-même :

Le 12 novembre, samedi, levé à sept heures et demie, va à la chapelle de Bourbon... ; à neuf heures, disné.... Va en la galerie et en la grande, accompagné d'un exempt des gardes, du sieur de Mataret, gouverneur de la ville et chasteau de Foix et d'ung autre, regardant à tout coup s'il étoit suivy, se met assez advant en l'une des fenêtres qui regardent la rivière, quand le Maréchal d'Ancre entra accompagné de plus de cent personnes et s'arresta à l'une des fenêtres aussy sans aller vers le Roy, se faisant faire la Cour à toutes façons, et cependant il sçavoit bien que le Roy estoit là, car on le luy avoit dit l'ayant demandé en la chambre. Le Roy va ensuite aux Feuillants, *aiant le cœur plein de déplaisir :* y est jusques à deux heures, revient en carrosse, va chez la Reyne...[1].

1. Sur les précédents de l'attentat à la vie du Maréchal d'Ancre, un intérêt tout particulier s'attache aux *Mémoires* du Marquis de Montpouillan publiés avec ceux de Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, par le Marquis de La Grange. Voyez tome IV, pages 22 et suiv. (Paris, Charpentier, 1843.) J'y remarque ce passage qui vient à l'appui de ce que rapporte Hérouard : « Car ceci est à remarquer que le Roi étoit d'ordinaire tout seul, n'ayant auprès de lui que les gens de sa Maison, et ceux qui aidoient à son divertissement ; au contraire, c'étoit un abord général de tout le monde chez le Marquis d'Ancre, et encore plus dans cette conjoncture d'affaires, où plusieurs alloient à divers desseins, chacun tâchant à s'insinuer et acquérir ses bonnes grâces, attendu qu'en ce temps-là toutes choses dépendoient de lui. »

Si Luynes, ce jour, a commenté dans l'esprit du Roi l'attitude du Maréchal d'Ancre, il est aisé de concevoir la portée que purent avoir ses paroles et les traces qu'elles ont dû y laisser[1]. Ces traces...? Indubitablement ce sont elles que l'on suit depuis ce jour jusqu'au 24 avril, au Louvre, entre dix et onze heures du matin que fut tué violemment le Maréchal d'Ancre, comme il y entrait, et qu'aussitôt le coup fait, on entendit les cris de *vive le Roi* qui retentissaient dans la cour, et que les fenêtres de la grande salle ayant été ouvertes, Louis XIII s'y montra, soulevé par d'Ornano, le Colonel des Corses, s'écriant : *Grand merci, à vous mes amis, maintenant je suis Roi.*

Pendant tout ce mois, il avait eu de fréquents entretiens avec Luynes, non-seule-

1. Le Nonce Bentivoglio écrivait quelques jours après l'attentat à la vie du Maréchal : « La violenza d'Ancre non poteva piu durare, e per conseguenza non poteva andar piu in lungo il suo precipizio. » Ce même Nonce, très-fin observateur, écrivait aussi à la date du 11 avril, treize jours avant le complot du jeune Roi, ces curieuses paroles : « Ancre vuol ad ogni modo la guerra e vorrebe veder rovinati questi principi, e poi Ghisa e gli altri, per regnar solo. *Onde bisogna che succeda qualche gran cosa, e presto, ed io n' ho riscontri grandissimi e sicurissimi.* »

ment à ses chasses au bois de Vincennes, à la plaine de Saint-Maur, à Courcelles, aux plaines de Saint-Cloud ou dans les bruyères de Madrid, mais dans la chambre même que ledit M. de Luynes avait au Louvre. Ce fut évidemment dans cette chambre ou dans le cabinet des armes que le coup fut décidé : peut-être le 13 avril que le Roi, par deux fois ce même jour, monta « à la chambre de M. de Luynes. » On sait les conséquences de ce drame; la Reine-mère éloignée, disgraciée dans toute la force du mot, jusqu'à l'interdiction de voir non-seulement le Roi, mais les petites Mesdames ses filles, et le jeune Gaston d'Orléans son second fils, puis son départ ou plutôt son exil à Blois, ses Ministres renvoyés, les anciens rappelés, Luynes enfin élevé à toutes les hauteurs qu'avaient pu lui assurer la faveur extrême et l'amitié profonde du Roi, qui ce jour même voulut faire figure de Roi[1]

1. Le mot était donné et nul ambassadeur ne put réussir à pénétrer auprès de la Reine-mère : la porte principale de l'appartement fut même murée et lorsque le Duc de Monteleone, ambassadeur d'Espagne, se présenta pour avoir avec la Reine un entretien d'un caractère plutôt familier qu'officiel, M. de Vitry lui interdit

et que le lendemain on vit seul présider le nouveau Conseil. S'il ne réussit pas à être à la hauteur des circonstances, il eut en effet dès ce jour toutes les intentions de s'y élever. Un mois après, le Nonce faisait à son sujet cette observation sur le contraste qu'offrait sa personne avant et après l'attentat :

La première fois que j'ai vu le Roi, ces temps passés, je le trouvai maigre et pâle plus que de coutume, mais il faut peut-être en attribuer la cause à l'inquiétude et aux pensées dont Sa Majesté avait dû ressentir les effets par suite des projets qu'elle avait dans l'esprit et qu'elle a, depuis, fait exécuter. Aujourd'hui, au bois de Vincennes, j'ai trouvé Sa Majesté avec la meilleure mine et en santé parfaite; le bon air y fait aussi pour beaucoup. Pour ce qui est de son application aux affaires, Sa Majesté chaque jour va au Conseil, et, au dire de chacun, elle donne bon augure de capacité et de jugement. A mon audience, elle a fait preuve d'une grande attention; ses réponses étaient brèves, mais fort sensées. Entre autres qualités, elle en a deux qui sont excellentes pour gouverner[1], je veux dire la dissimulation et le silence.

l'entrée, disant que désormais *c'était avec le Roi qu'il fallait traiter*. Le seul personnage qui put avoir accès auprès d'elle et qui fut introduit par une issue dérobée, fut Matteo Bartholini, l'envoyé de Toscane. Les deux dépêches qu'il a écrites à ce sujet sont d'un intérêt extrême.

1. Dépêches du Nonce Guido Bentivoglio, au Cardinal Borghèse. 16 mai 1617.

Le Nonce, en effet, fort habile en cour et fort beau diseur, comme nous verrons, avait audience de Sa Majesté le 12 mai, et tous les Ambassadeurs sollicitèrent aussi la leur dans les jours qui suivirent. Le 17 particulièrement, plusieurs furent reçus dans la grande galerie. Le Roi faisait ainsi véritablement office de royauté; mais si, par la mort du Maréchal d'Ancre, et par l'exil de la Reine sa mère, il avait pensé à prendre la réelle possession du royaume et à se déclarer Roi, il n'avait pas songé, et il ne songeait pas à prendre possession de sa femme, et à se déclarer *mari*. Dans tout ce concours de circonstances, en effet, rien ne montre mieux, sinon le délaissement, du moins l'isolement de la jeune Reine, que le silence qui est gardé sur elle. Son rôle est muet, son action nulle; ce ne serait pas juste de dire qu'elle était traitée comme une étrangère à la Cour, mais on ne serait pas loin d'être exact en affirmant qu'elle y vivait comme telle.

Aucun ambassadeur, sauf celui d'Espagne, qui était le grand maître de la maison de la

Reine, ne parle d'elle ; aussi à peine rencontre-t-on, dans les mémoires de cette époque, quelques-uns de ces détails, même frivoles, qui pourraient servir à faire connaître en même temps qu'à peindre la vie intime de la Reine dans l'intérieur du Louvre. Sans doute, elle avait sa maison et sa surintendance, et tout le personnel d'honneur qui convenait à sa qualité de Reine ; mais, absolument effacée par la Reine-mère qui régnait, visitée dans le jour seulement et toujours avec solennité par le Roi, qui d'ailleurs détestait l'entourage espagnol des dames qu'elle avait avec elle, et qui la gardaient comme à vue, elle dut peut-être à cette époque regretter plus d'une fois la Cour du Roi son père et ses résidences du Prado, d'Aranjuez et les autres. Dans une lettre au secrétaire d'État de Philippe III, elle le dit en propres termes : « l'Espagne me fait défaut. » Si peu à même d'exercer aucun pouvoir comme Reine et aucune influence comme épouse, il résulta qu'elle ne prit point, — aussitôt qu'elle l'eût fait, s'il eût été autrement,—cet air précoce de gravité et de majesté que donne le sentiment

de la puissance. Au dire de l'Ambassadeur espagnol lui-même, elle apparaissait toujours frivole, plaisantait en façons d'enfant, était oublieuse et pétulante à l'extrême. Néanmoins, elle grandissait très-vite, sa taille s'élançait de façon charmante. Sur la fin de l'anné 1616, lorsqu'elle parut au bal déguisé et masqué que le Roi donna[1], on ne put que s'écrier sur le grand air de beauté qu'elle avait : c'était un regret exprimé sur la froideur trop constante du jeune époux pour sa jeune femme.

La grande révolution à la Cour ne fut cependant pas sans amener une communication plus fréquente du Roi avec la Reine. Au séjour que fit Sa Majesté au bois de Vincennes, dans le mois qui suivit l'attentat du Maréchal, la Reine l'y suivit; elle allait plus souvent aussi le regarder à ses divertissements[2]; car,

1. Ce fut la fête donnée le 27 octobre. Hérouard dit du Roi : « ... Danse son ballet. L'entrée estoit de Pantalons. Il en estoit; dansa et au ballet extrêmement bien, alla puis prendre la Reine, la mena danser aux bransles. »

2. Pendant le séjour à Vincennes, il s'y occupa d'un fort qu'il s'était amusé à construire depuis quelques mois. Il y allait ordinairement après le Conseil qu'il tenait à deux heures. « Le 8 mai, à trois heures, va à son fort, au parc. Il pleuvait, il ventait. Il mesprise, il supporte facilement tout. Le 10, va à son fort, au parc, fait

pour ce qu'il était devenu le Roi, il ne les avait pas tout à fait oubliés. Ce même mois, le 27, il fut à Saint-Germain et y résida[1]; la Reine y alla aussi, elle assistait aux chasses. Il y eut aussi séjour à Fontainebleau[2] au mois de juin, et en août, de Luynes qui, en héritant de l'influence du Maréchal d'Ancre à la Cour, avait hérité aussi de plusieurs de ses possessions et de la terre et seigneurie de Lesigny, entre autres, y avait invité le Roi que la Reine rejoignit le lendemain[3]. Mais pour un peu plus de rapprochement dans les relations d'apparat, il n'y en avait pas davantage dans les habitudes, et tout se résume à dire que si la Reine avait un Roi, l'épouse n'avait pas d'époux. Il fallut

la sentinelle sur le bord du fossé à l'advenue de la porte, le mousquet sur l'épaule. Il debvoit défendre le fort et M. de Rohan le debvoit attaquer. Cela est diverty et la trêve est publiée à son de trompe. »

1. Le 27, à Saint-Germain, descrit de sa main et donne les relais pour le lendemain à courre le cerf. Le 28, le courre à Joyenval, voit la curée. Le 29, va à La Chaussée, maison du Président Chevalier, revient à Paris.

2. Parti le 7, de Paris, pour Essonne, revenu le 27 : du 2 juillet au 10, réside à Saint-Germain, ayant donné, le 5, audience à l'Ambassadeur d'Espagne.

3. Le 25 août, à onze heures, entre en carrosse, part de Paris pour aller à Lesigny où il arrive à une heure après midi. Il séjourne le 26, le 27 et le 28. Le 27, la Reine y arrive à midi.

le mariage de Luynes et l'élévation de sa femme au titre et à l'emploi de surintendante de la maison de la jeune Reine pour avancer un peu les choses ou plutôt pour les préparer. Il n'est même pas sans intérêt de noter ici que ce fut grâce au désir que le Roi eut de donner un grand établissement à son favori, que la jeune Reine fut pour la première fois priée par son mari de faire office de sa personne dans une affaire de Cour.

Louis XIII ne voulait pas connaître de limites aux effets de sa faveur à l'égard de Luynes. Entre autres témoignages immédiats, il lui proposa l'un des plus grands partis de France, la main de Mademoiselle de Vendôme, sa sœur naturelle et légitimée de France. Connaissant qu'il rencontrerait sans doute peu de facilité de la part de sa sœur, il invita la Reine, qui la tenait près d'elle et qui l'avait en faveur, à lui en parler, l'autorisant d'ailleurs à lui promettre pour Luynes les plus grandes dignités, voire même le titre et les insignes de connétable.

La Reine, dit un ambassadeur, non-seulement pour

faire plaisir au Roi, mais encore pour manifester ainsi ses bons offices à Luynes, de qui, pour ses propres intérêts, elle veut se ménager l'appui et à qui elle témoigne toute sa confiance, a pris à cœur cette négociation, et elle en a parlé plusieurs fois à Mademoiselle de Vendôme. Mais celle-ci a montré de ne vouloir y rien entendre, prenant pour raison l'extrême distance qui est entre elle et Luynes, assurant ne vouloir y consentir, et disant que le jour où elle se verroit contrainte, elle se mettroit plutôt dans un monastère. La Reine s'en irrita fort, mais ensuite elle ne voulut pas causer plus de tourments à cette Princesse qui n'avoit d'ailleurs jamais pensé à épouser un autre que le Duc du Maine[1]....

Mais Luynes, fort dextrement, ne montra pas même de vouloir entrer dans une telle lutte. Il y avait d'autres partis, parmi lesquels : la fille du vidame d'Amiens, Mademoiselle d'Ailli, très-grande héritière, Marie de Rohan, fille du Duc de Monbazon, plusieurs autres de qualité non moins grande et de fortune non moins élevée[2]. Son inclination le porta vers la

1. Archivio Mediceo. *Dispacci di Francia*. Filza 4631. *Inserto* de 6 maggio 1617.

2. Sur le fait du mariage de Luynes, nous avons rencontré, parmi les dépêches de l'envoyé toscan Bartolini, une lettre en quelque sorte confidentielle, adressée à Luca degl' Asini, dont les détails nouveaux sont faits pour intéresser les biographes de

seconde de celles que nous venons de nommer, très-jeune femme de grands moyens,

ce favori. Mais de quelle dame cet envoyé bien informé parle-t-il? Nous l'ignorons encore. Par cette lettre, il est démontré que Luynes avait promis sa main à quelque personne d'un rang et d'une fortune plus modeste et qu'il eut recours au père Arnoux, son complaisant confesseur, pour se retirer avec la raison d'État pour excuse, c'est-à-dire le désir que Sa Majesté avait qu'il épousât la charmante de Montbazon. Je reproduis ce document dans l'original :

« Mi disse hiersera la Dama, che Luines gli haveva mandato a parlare per il padre Arno, confessore del Re, che è ancora di ambe due loro; il quale gli comincio a dire che il Re haveva comandato al sig. di Luines di sposare Madamisella di Mombason ; di che egli ne era travagliato *principalmente per non potere* effettuare quello che egli haveva promesso a lei di maritargsi seco. Ella rispose a questo *che non occorreva far queste cerimonie* con lei, desideando il bene di Luines *ma che era ben vero, che egli gli ne haveva* dato parola con giuramento con una sua lettera et *che si maravigiliava come egli faeesse questo.* Et a cio replico il padre Arno, che il Re lo poteva assolvere dal giuramento che havesse dato, havendolo Luines fatto con altra intentione nel medesimo tempo; et che ella considerasse ancora che il Re per la quiete del suo Regno era necessitato di tenere sua madre quasi fuggitiva. *A questo ella non potette più contenersi rispondendo* al padre, che questi erano delle *menchansté* (*sic*) di Luines, dicendoli nella maniera che stava la promessa (che mi promesse di mostrarmela quando io volesse) che in verità è orribile nella forma che l'ha fatto et Iddio l'aiuti ; domandando al padre, se della promessa che egli ha fatto, pigliando questo habito di povertà et castità, il Re ne lo puo assolvere ; et che Ella gli farebbe dire che il Re non ha questa autorità, et che ne parlerebbe con il padre Confetteo. Et dopo haver disputato assai, soggiunse al padre, che se fosse vero, si volea rendere Ugonotta. Et che se Luines non gli havesse fatto questa promessa, et intertenutala di giorno in giorno, ella sarebbe a quest' hora maritata, et non haverebbe perso di buone occasioni. Il padre Arno è rimasto confuso di questa Dama, havendo havuto a dire che pensava di havere a parlare con una figlia, et non con uno

d'un vif esprit, d'un irrésistible charme, et qui plus tard devait, par l'influence de sa coquetterie, son ambition, ses intrigues, ses aventureuses escapades, occuper à l'égal d'une puissance ennemie la sollicitude des deux plus grands Cardinaux-Ministres dont les annales de France auront à enregistrer les noms, Richelieu et Mazarin, je veux dire la Duchesse de Chevreuse. Dès les préliminaires de son alliance avec le favori du Roi, la jeune femme, appelée à une si étroite amitié avec Anne d'Autriche, l'avait eue pour auguste témoin; car, le 11 septembre 1617, ses fiançailles s'étaient faites dans les appartements de la Reine, et, le 13, les noces elles-mêmes, près de sa grande antichambre, où M. l'Archevêque de Tours les avait consacrées. Si j'ai mentionné d'une manière aussi précise le fait et la date de cette alliance, c'est que, dans l'ordre des événements intimes de la conduite du

spirito come lei. La quale gli ha soggiunto, che sarebbe meglio non tener mai Gesuiti nelle corti, et solamente reverirgli et conoscergli alla chiesa; et che questo per mantenersi passa di molte cose et ne facilita cosi a Luines come al Re, di quelle che non doverebbe. » (*Archives* des Médicis. *Filza* 46311. sept. 1617.)

Roi à l'égard de la Reine, ce fait et cette date sont une époque et marquent une phase. Laissons en effet s'accomplir le voyage de Sa Majesté en Normandie, pendant novembre et décembre, pour aller jusqu'à Dieppe, et retourner à Rouen, où Elle devait présider à la solennelle réunion du Parlement normand[1]; attendons

1. Je résume ici, d'après Hérouard, l'itinéraire suivi par le Roi :

Le 11 novembre 1617, samedi, à midi, entre en carrosse. Part de Paris. Arrive à Saint-Germain.

Le 14, arrive à Fresne et à Mantes. Le 15, à Vernon, et, à trois heures trois quarts, à Gaillon, où il reste jusqu'au 23 novembre.

Le 23, va à Rouville, par le Pont-de-l'Arche. A goûté au château de Pont-de-l'Arche, chez M. de Marsillac.

Le 24, part de Rouville pour Rouen. Arrive à quatre heures. Va descendre à l'église de l'Évesché où il fut reçu par M. De Harlay, Archevêque, et à cinq heures, à Saint-Ouen, où il logea.

Le 25, donne des audiences.

Le 27, part de Rouen pour aller à Dieppe. A midi, monte à cheval et va chasser l'oiseau jusques à trois heures et demie qu'il arrive à Boqueville.

Le 28, part à dix heures et demie et, à deux heures, arrive Dieppe.

Le 30, à son dîner, Mathurine (sa nourrice) y amena son hôtesse. qui dit au Roi : « Dieu vous donne bonne vie et longue, Sire; autreffois j'ay baisé vostre père, mais je voy bien que je ne vous baiserai pas. Que Dieu vous bénie, Sire, et vous maintienne longuement. » C'était l'hôtesse de l'*Escu de Bretagne*.

1er décembre. Part de Dieppe et arrive à Rouen, le 2, un samedi, par Blaqueville et Clere. Le 3, fait l'ouverture des Notables.

Le 9 et le 10, visite M. de Luynes.

Le 12, va à l'Hostel-de-Ville. (M. de Villeroy est décédé ce jourd'huy, à quatre heures après midy.)

Le 17, a disné au logis de M. de Luynes.

Le 26, reçoit par escript les advis des Notables.

Le 28, leur donne congé.

sa rentrée à Paris, qui eut lieu le 5 janvier 1618, et nous serons témoins de la part active que prit Luynes à persuader le Roi pour qu'il donne pleine satisfaction à la Cour d'Espagne sur le retard pour ainsi dire inexplicable apporté à la consommation « du mariage du Roi de France avec la Reine-Infante. »

Le 29, part de Rouen pour Gaillon.

Le 30, arrive, à neuf heures et demie, à Bouvières. A onze heures et demie, monte à cheval, chassant par la plaine de Rosny et arrive à Mantes.

Le 31, dimanche, à sept heures, part de Mantes, en carrosse, arrive à Fresne, à neuf heures, et, en chassant, à Saint-Germain, où il arrive à deux heures un quart. La Reine, qui ne faisoit que d'arriver, le reçoit à l'entrée de la salle.

XII

NÉGOCIATIONS INTIMES.

1618.

En agissant directement sur l'esprit du Roi, pour que Sa Majesté ne divertît pas son affection du côté de la Reine, pour que même elle l'engageât par des témoignages plus intimes, de Luynes donnait la mesure de son bon sens et de sa dextérité. Bien qu'il ne fit pas, dès le début du gouvernement du Roi, un mauvais emploi de la faveur, il n'en était pas moins, il ne devait pas en être moins jaloux. Laisser bénévolement s'éveiller la galanterie du jeune Prince à l'endroit de toute autre personne de la Cour, c'eût été, sinon

risquer de perdre cette faveur de tant de prix, du moins hasarder de la voir ou diminuée ou partagée. Sur ce terrain de médiation, Luynes n'avait d'ailleurs à recueillir qu'avantage et honneur; il se conciliait la bonne grâce de la jeune Reine et s'assurait la reconnaissance de la Cour d'Espagne; enfin, par le succès qu'auraient ses démarches auprès de Sa Majesté, il donnerait plus de poids encore et une valeur plus grande à l'influence qui lui était reconnue. Un bruit de Cour, nullement justifié du reste, dut tenir son attention d'autant plus éveillée sur ce délicat manége. Dans le courant du mois de juillet, sans doute à la suite de quelque propos étourdi plutôt que galant, dans le sens inquiétant du mot, on se mit à dire que le Roi s'était déclaré tout épris de Mademoiselle de Mongiron, l'une des demoiselles d'honneur de la Reine. Ce bruit, qui d'abord n'était que léger, prit ensuite assez de consistance pour se répandre sous une forme plus grave : on en vint à dire qu'au récent séjour de Fontainebleau, le Roi n'avait ni plus ni moins fait que dormir avec la demoiselle de

la Reine[1]. Les Ambassadeurs en ont parlé dans leurs dépêches, celui de Toscane et le Nonce entre autres; mais, pour donner à la nouvelle le démenti qu'elle méritait, le Nonce est le plus explicite :

Non-seulement, dit-il, ce bruit ne s'est point vérifié; mais on sait que, jusqu'à présent, le Roi ne s'est point encore manifesté à l'égard des femmes, *in materia di donne*. Le même bruit fait entrer la Reine en accès de jalousie, bien qu'elle ait dissimulé, et qu'elle fasse son possible pour plaire à son mari. On a, du reste, fait sortir de la Cour ladite demoiselle d'honneur, en prenant pour prétexte celui de la marier, ce qui aura lieu avant peu. Luynes particulièrement, s'est fort bien comporté dans cette affaire, en tenant l'esprit du Roi fort incliné à la Reine, et en faisant en sorte de le persuader de *dormir* avec elle. Mais le Roi ne le veut point décider, et il n'y a point à y voir d'autre raison que celle qu'il donne de n'éprouver encore aucun désir à cet égard. Je tiens aussi toutes ces particularités du duc de Monteleone.

Le Nonce ne s'en tient pas là, et, dans la dépêche qu'il envoyait, dix jours après, en Cour de Rome, il ajoute :

1. Ma si rinforzo poi questa voce ultimamente quando il Re ando a Fontanablo sino a esseri detto che in quel luogo dormisse con lei. (*Dépêches* du Nonce, 5 juillet 1617. Paris.)

J'ai su encore, par une autre voie que celle du Duc de Monteleone, que Luynes agit pour hâter le mariage de la dame de la Reine, Mademoiselle de Mongiron, et cela, non-seulement afin d'éviter toute occasion de dissentiment entre la Reine et le Roi; pour les motifs que j'ai énoncés dans mon dernier courrier, mais encore pour les propres intérêts de Luynes même, qui comprend très-bien le grand danger qu'il y aurait à laisser se produire quelque nouveau confident auprès de Sa Majesté dans des affaires d'amour. Certes, de tels *instruments* ne manqueraient point au Roi; aussi Luynes procure-t-il activement que le Roi soit à merveille avec la Reine, cet amour-là étant le plus sûr gage de sa fortune. Le Roi néanmoins remet toujours pour un temps futur de dormir avec sa femme; aussi donne-t-il lieu à toutes sortes de discours. Ses seize ans ans vont s'accomplir, et on trouve étrange qu'il se montre d'aussi peu bonne volonté à cet égard[1].

Le confident du jeune Roi ne cessait pas, en effet, de donner des preuves de son insistance pour cet effet, et les attentions nouvelles du Roi pour la Reine, relatées dans plusieurs dépêches pendant le voyage de Sa Majesté en

1. Il Re non dimeno porta innanzi a dormire colla moglie, e dà occasione a varii discorsi, perchè finira presto i sedici anni, e par molto strano, che si mostri tuttavia alieno da questa azione. (*Dépêches* du Nonce Guido Bentivoglio au Cardinal Borghèse. 19 juillet 1617. T. I, page 157. Voyez plus loin la note bibliographique du *Recueil* de ses dépêches.)

Normandie en sont les témoignages. A Rouen, dans le courant de décembre, Sa Majesté manifestait le désir que la Reine l'y vînt rejoindre; mais une fièvre légère la retenait à Paris, et le Roi lui adressait de continuels messagers qui lui rendaient compte de l'état où elle était. La jeune Reine avait été peu habituée, sinon à des égards, du moins à des soins qui étaient les avant-coureurs d'une affection plus vive. Elle ne pouvait, du reste, méconnaître en eux les conseils et les entretiens du favori.

Cette négociation curieuse offrait de particulières et délicates difficultés. Luynes seul pouvait en être l'agent immédiat; la familiarité dont il pouvait user auprès du Prince l'y autorisait, en lui en donnant les moyens : un autre personnage pouvait le seconder, avec la somme de discrétion dont son caractère et sa qualité offraient la garantie, c'était le confesseur du Roi[1]. A l'instiga-

1. La disgrâce de la Reine-mère avait entraîné celle de toutes les personnes qui étaient de sa maison, et, entre autres, la disgrâce du Père Coton jusque-là confesseur du Roi. « Le poste qu'il abandonnait, quelque délicat et dangereux que le rendissent les

tion du Nonce, le père Arnoux prêta à Luynes son intelligent et prudent appui, et l'active influence du favori eut à se louer d'autant plus de la bonne grâce du confesseur, que, sur la fin de cette même année, le bruit se répandit que la jeune Reine se déclarait jalouse de Marie de Rohan, la jeune femme que Luynes avait tout récemment épousée; et qu'elle appuyait ce sentiment sur le fait des visites encore plus assidues et plus fréquentes de Sa Majesté au logis et aux appartements du favori. L'entourage espagnol de la jeune Reine était la source de ces insinuations, qui, d'ailleurs, ne furent que passagères et n'empêchèrent pas, peu de temps après l'explosion de cette jalousie, Madame de Luynes de recevoir le plus galant accueil de la Reine,

circonstances, ne demeura pas longtemps vacant. On y nomma le Père Jean Arnoux, autre jésuite, créature de Charles d'Albert de Luynes, tout puissant alors sur l'esprit de Louis XIII. Le Père Arnoux était né à Riom, en Auvergne, d'une des meilleures familles de cette ville. Reçu dans la Société à l'âge de dix-sept ans, après avoir parcouru la carrière des novices et passé par différentes charges de son ordre, il vint à Paris où son mérite et son adresse lui acquirent les bonnes grâces du favori qui le prit pour son confesseur, et le proposa pour être celui du monarque. » (*Hist. eccl. de la Cour de France.*)

à son entrée en la charge de Surintendante de sa maison. Bref, le Nonce, qui s'était fait le rapporteur de cette nouvelle dans sa dépêche du 17 décembre, en date de Rouen, où il avait suivi le Roi, annonçait, de cette même ville, dans sa dernière dépêche de l'année, l'intervention du père Arnoux, tout en confirmant la louable persistance de Luynes :

Le Père Arnoux m'a dit, en grande confidence, que, dans la dernière confession de Sa Majesté, il a déployé tous ses bons offices au sujet de la jeune Reine, à cette fin que le Roi lui témoigne son inclination, qu'il l'aime et qu'il pense à lui être un bon mari. Ledit Père m'a assuré aussi que Luynes a fait et fait encore les mêmes offices, et qu'il sait bien qu'il est tout à fait de l'intérêt du Roi de se bien entendre avec l'Espagne[1].

Mais la réserve et la froideur de Louis XIII devaient encore se manifester plus d'une année encore, pendant laquelle les efforts de Luynes et les conseils du père Arnoux, loin

1. Il Padre Arnoldo mi ha detto in gran confidenza ch' egli ha fatto col Re in quest'ultima confessione ogni buono officio per la Regina sua moglie, acciocchè il Re se le inclini che l'ami, e pensi d'essere suo buon marito. (*Dépêche* du Nonce Guido Bentivoglio, 5 décembre 1617, Rouen.)

de perdre, les premiers de leur activité, les seconds de leur prudence, s'étaient au contraire affermis de l'encouragement et de l'appui de deux personnages de la plus haute qualité diplomatique: l'Ambassadeur de la Cour d'Espagne et l'Envoyé de la Cour de Rome. Il importait, en effet, à l'une et à l'autre de ces deux Cours que ce mariage, consenti par la première, négocié par la seconde, ne demeurât pas qu'un simple mot : d'ailleurs, des considérations d'un ordre plus élevé faisaient qu'on dût désirer pour la couronne de France un héritier direct. L'Espagne y mettait quelque orgueil, Rome y voyait plus de sécurité pour les intérêts spirituels. Or, les deux hommes qui représentaient alors auprès de la Cour du Louvre les Cours de l'Escurial et du Vatican étaient d'une nature et d'un caractère fort distingués : le premier comme ambassadeur de grande manière dans toute la portée du mot, le second comme prélat d'une grande finesse, très-accort, d'un esprit fait pour charmer, d'un coup d'œil très-heureux, d'un jugement net et rapide, de plus fort lettré; le premier,

M. le Duc de Montelone, le second, le Nonce Guido Bentioglio.

M. le Duc de Monteleone avait remplacé à la Cour Don Inigo de Cardenas dont le caractère acerbe, hautain, difficultueux, respirant l'hostilité de son pays contre Henri IV, l'avaient mis dans une situation détestée. Le Duc de Monteleone, au contraire, avait les façons d'un grand seigneur, les plus grands airs, de la courtoisie, de la prudence, un grand tact, les meilleures qualités enfin d'un ambassadeur qui, entre autres soins tout particuliers, devait avoir ceux d'effacer les impressions et les souvenirs fâcheux laissés par des prédécesseurs tels que Don Inigo de Cardenas, Don Pedro de Tolède, le Duc de Feria et Don Bernardo de Mendoza, dont le manége diplomatique semblait avoir eu plutôt pour but la volonté de nous haïr, que le désir de nous concilier. D'après des conventions établies entre les négociateurs du mariage, l'Ambassadeur d'Espagne appelé à remplacer Don Inigo et à suivre l'Infante en France avait acquis le titre, la qualité et les prérogatives de Grand-Maître

ou Grand Chambellan de la maison de la Reine; il pouvait donc aller et venir auprès de Sa Majesté selon qu'il lui plaisait. Muni d'un tel privilége, un ambassadeur chez qui le tact n'eût pas été la qualité principale eût été à même, rien que par l'usage trop fréquent ou peu circonspect de son droit, de s'attirer, à lui et à son maître, les marques d'un mauvais vouloir ou des procédés voisins d'une disgrâce déclarée. Rien n'avait été plus impolitique que cette faveur, ou plutôt cette condescendance, de la part de la Reine-mère, au désir du Roi d'Espagne, lorsqu'il stipula que la Reine-Infante, sa fille, arriverait à la Cour de France avec tout un personnel de femmes espagnoles, bien fait pour exciter l'envie et le mécontentement de toutes les dames françaises, que leur rang et leur qualité auraient naturellement désignées pour servir et entourer la jeune Reine.

L'intérieur de la maison d'Anne d'Autriche à la Cour du Louvre fut, en effet, beaucoup plus espagnol que français, pendant les trois premières années de son mariage, et le jeune

Roi avait fini par prendre assez de répugnance à la vue de tout cet entourage pour faire, du renvoi et du départ des dames espagnoles qui le composaient, la condition d'une existence plus intime avec la Reine. On s'était promis en Espagne d'autres avantages de la familiarité de ces étrangères ainsi établies à la Cour de France, véritables *gardes à vue* de la Reine; on avait espéré avoir en elles des instruments commodes pour observer et rapporter; pour informer sur les actions, les faits et les gestes, non-seulement intimes, mais politiques de la royauté : sorte d'espionnes domestiques sous la surveillance et la direction de l'Ambassadeur. Mais le peu de goût du Roi à trouver la Reine ainsi entourée, et diverses jalousies qui surgirent à la Cour, montrèrent bien vite les inconvénients de ce plan, et le Duc de Monteleone reconnut bien vite aussi le peu d'avantages qu'il y avait à en retirer. Sa conduite fut d'ailleurs aussi sage que modérée et prudente. Ainsi que le Roi Catholique, il eût aimé à voir la jeune souveraine servir d'intermédiaire intelligent et commode entre les affaires de

France et d'Espagne[1], un moment à la veille d'être singulièrement troublées par les intérêts d'Italie : le Duché de Milan, alors espagnol, touchant de si près au Duché de Savoie, d'un côté, et à la République de Venise, de l'autre, fort jaloux tous les deux. Ces affaires qui ont exercé et entretenu la politique extérieure de la France pendant toute l'année 1618, ainsi qu'il arrive le plus souvent en cette matière, se terminèrent par un traité bientôt suivi d'un mariage qui, disons-le vite, eut moins de peine à s'accomplir que celui du Roi. M. de Monteleone informait donc fréquemment sa Cour, et le roi Philippe III personnellement, des nouvelles de la jeune Reine; mais sa correspondance intime se ressent du peu d'importance politique de la souveraine[2]. A défaut de la voir Reine,

1. Il faut consulter à cet égard les *Papiers de Simancas*. Archives de l'Empire. A. 41, la pièce 11 particulièrement.

2. Pour se rendre judicieusement compte du rôle politique qu'aurait pu jouer à la Cour de France l'ambassadeur d'Espagne, en raison des prérogatives que la Reine-mère lui avait si imprudemment reconnues, il faut lire l'importante instruction secrète donnée au Duc de Monteleone pour son ambassade en France.

au moins eût-il ardemment désiré de la savoir épouse, et plus l'événement était tardif, plus son amour-propre d'ambassadeur se piquait du désir d'en dépêcher la nouvelle à une Cour dont l'impatience, à cet effet, s'accroissait par les obstacles. De là tant de raisons naturelles, tant de motifs excellents pour qu'il excitât de Luynes à user de sa facile et extrême influence, afin que le Roi, selon l'expression employée par lui, passât de sa qualité de *camarade* à celle de *mari* de la Reine. Il se fatigua du reste bientôt d'avoir à donner des conseils qui étaient si peu suivis, et au temps même de l'assemblée des Notables à Rouen, sur la fin de 1617, il exprima le vif désir d'être rappelé de la Cour, disant « que pour ce qui était des affaires publiques, il y avait lieu d'espérer de les voir marcher de mieux en mieux, et que pour le particulier de la Reine, il fallait se décider à laisser au temps le soin d'amener les choses à bien. » Cepen-

Elle est datée de Burgos, 25 octobre 1615. On en trouvera la minute aux *Papiers de Simancas*. Archives de l'Empire. Monuments historiques. Négociations France-Espagne. 1454. A. 60. 13. Nous en reproduisons un fragment aux Appendices.

dant, il dut demeurer encore près de huit mois à ce poste dont, vers le 5 décembre 1617, il demandait déjà à être relevé, et, malgré ce délai, cette satisfaction ne devait pas lui échoir d'annoncer à sa Cour la nouvelle dont tant de fois il avait espéré pouvoir faire l'objet d'une importante et heureuse dépêche.

Ce que nous venons de dire concerne la part de l'Espagne et de son Ambassadeur dans cette affaire secrète ; voyons maintenant la part de Rome et celle du Nonce, si intelligent et si ingénieux, chargé de renseigner le Cardinal neveu et Ministre du Pape Paul V.

Monseigneur Guido Bentivoglio était arrivé en Cour de France un an après M. le Duc de Monteleone, et, comme lui, il avait remplacé un prédécesseur acerbe et aussi déplaisant qu'intolérant, Monsignor Ubaldini, que nous avons vu mettre la main aux négociations du double mariage, de concert avec Don Inigo de Cardenas. Les qualités charmantes qui le distinguaient le rendirent facilement le bienvenu et le bien vu. De grande

naissance, d'un aspect que le brillant et magnifique portrait qu'en a fait Van Dyck nous dispense de décrire[1], d'une élocution faite pour séduire, de façons avenantes et libérales, aimant les fêtes et y allant, fastueux pour l'honneur de la Cour, habile à la conciliation, négociateur empressé, mais d'une juste mesure dans la complaisance, écrivain original et demeuré classique, artiste comme tous les Italiens de bonne maison au seizième et au dix-septième siècle, Monsignor Guido Bentivoglio, alors prélat, bientôt cardinal, l'élégant auteur des *Relationi di Fiandre*[2] et des *Memorie*[3], l'infatigable correspondant avec les esprits les plus distingués dans les lettres

1. Ce beau portrait se voit à Florence, dans l'une des salles du palais Pitti. Le Cardinal est représenté assis; l'intelligence de son regard, la belle attitude de sa personne sont frappantes. Un graveur français, Morin, en a tiré un fort beau parti pour le buste qu'il a gravé : les bonnes épreuves de son œuvre sont fort recherchées aujourd'hui.

2. *Delle guerre di Fiandre*, dal 1559 al 1607. Parti III. Ouvrage publié à des époques différentes, c'est-à-dire en 1632, 1633, 1636 et 1639, in-4°. L'édition de 1687 est enrichie de portraits gravés par A. Geron : elle a eu plusieurs traductions en anglais, en français et en espagnol.

3. *Memorie* ovvero *Diario*. Imprimé pour la première fois à Amsterdam, 1648, in-8°.

et dans la politique, pendant un espace de trente années[1], tel était le Nonce, tel fut l'homme dont le commerce nous a initié d'une manière intime à l'histoire de quatre années du règne de Louis XIII. Que de portraits heureusement tracés! que de physionomies finement saisies, dextrement reproduites! A ses heures, à ses loisirs, il se faisait écrivain familier, narrateur plaisant, maniant l'anecdote pour le service et l'attrait de son Cardinal Ministre, en qui il voyait, à de telles occasions, plutôt un protecteur ami qu'il veut distraire, qu'un personnage officiel qu'il veut renseigner : en cet office, d'ailleurs, sa diction, pour avoir une liberté plus grande, acquérait une grâce meilleure[2]. C'est sur ce difficile chapitre, qui faisait le désespoir de son

1. *Lettere del Cardinal Bentivoglio,* publiées pour la première fois à Cologne, 1631, in-4o, puis avec des additions à Rome. Rossi, 1654. Voyez l'édition de Paris, 1807, avec des notes par Biagioli, et l'édition de Venise de 1826, Tip. Alvisopoli, et l'*Antologia Epistolare di autografi inediti de piu illustri letterati italiani*. Macerata, 1830.

2. Les dépêches de Guido Bentigliovo, pendant sa nonciature en France, ont été publiées pour la première fois par M. Luciano Scarabelli (Turin, Pomba, 1852) sous le titre de *Lettere diplomatiche* di G. Bentivoglio. 2 volumes. Mais cette publication, faite

collègue ami, l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il le faut entendre. Il connaît assez la délicatesse du sujet, pour ne pas prendre sur lui d'en traiter avec la personne elle-même du Saint-Père; c'est au Cardinal Borghèse, au neveu du pontife, qu'il s'adresse, se recommandant d'ailleurs à sa discrétion. « Le sujet en est un peu leste, dit-il; aussi ai-je voulu n'en écrire que séparément à Votre Illustrissime Seigneurie, laquelle fera ensuite selon que bon lui semblera, sur ce qui en doit être dit, ou ne pas être dit à notre Saint-Père [1]. »

Ce procédé seul était fort habile. Selon, en

d'après les copies défectueuses, qui sont à Gênes, laissait beaucoup à désirer. Grâce à l'obligeant empressement du Marquis Niccolo Bentivoglio de Ferrare, à qui sont échues la maison et les archives des Bentivoglio, dont il est l'héritier direct, un jeune érudit tout dévoué aux bonnes lettres italiennes, M. Luigi de Steffani, vient de publier une édition nouvelle et plus complète, d'après les lettres originales et les minutes conservées à Ferrare. Voyez *La Nunciatura di Francia del Cardinale Guido Bentivoglio, lettere a Scipione Borghese, Cardinal Nipote e Secretario di Stato di Paolo V, tratte dagli originali.* Vol. 1°. 1863. Florence. Le Monnier.

1. Assurément le passage de la dépêche à laquelle appartient cet extrait est fort scabreux, et comme la traduction ne me parait pas indispensable à l'intérêt du récit, le lecteur ne pourra me savoir mauvais gré de lui avoir laissé le soin de traduire ce fragment lui-même :

« Credevasi fermamente che questa volta in San Germano, il Re

effet, que lui répondrait le Cardinal, le Nonce saurait jusqu'où irait le désir de Sa Seigneurie qu'il s'en occupât et qu'il en référât. Or le Cardinal Borghèse n'était pas homme à trouver hors de propos cette attention du Nonce; il l'engagea à prêter à tout une oreille alerte, il lui exprima le regret qu'avait la Cour de Rome de cet éloignement du jeune Roi d'auprès de la jeune Reine. Il devait d'ailleurs se rappeler avec quelle active intervention de ses Nonces à Paris et à Madrid, la Cour de Rome avait encouragé le mariage entre les deux Cours; un héritier à la couronne du Roi Très-Chrétien, dans un royaume où la religion catholique avait reçu de si rudes atteintes et où le protestantisme rencontrait, sinon des

dovesse dormire con la Regina e finir una volta d'esser marito; ma o che si sia vergognato, o che le forze non gli servano ancora, non ne ha detto altro. Alcuni lo consigliano a procurarsi prima con qualche maritata o altra donna digià conosciuta, e non far le sue prime prove con una donzella. Ma il suo confessore lo tien saldo a non cadere in un tal peccato, e questo buon senso prevale sin ora nel Re, e si spera che prevalerà, sinchè venga il tempo aspettato, che finalmente non potrà molto tardare. Queste Spagnuole che son calde si disperano, e dicono che il Re non val niente. Suo padre ancora comincio tardi. (Parigi, 17 gennaro 1618.) Tome Ier de l'édition de Turin, page 248.

adeptes déclarés, du moins des soutiens manifestes jusque sur les marches du trône, un héritier direct à cette couronne, ne pouvait être que souhaité par la Cour du Souverain Pontife.

Certes, l'isolement dans lequel le jeune Roi, maintenait la jeune Reine, isolement qu'il ne paraissait pas vouloir faire cesser encore, malgré ses dix-sept ans accomplis, n'était pas fait pour assurer un héritier au trône. Un jour, dans son enfance, c'était à Saint-Germain, c'est Hérouard qui le rapporte, — la nourrice du Roi lui demande s'il n'était pas amoureux, « *Non,* répond-il, *je fuis l'amour :* » à quoi Hérouard, qui était présent, avait ajouté : « *Mais, Monseigneur, fuyez-vous l'Infante.* » *Non,* dit-il, puis se reprenant soudain : « *Ah! si fait, ah! si fait.* » Comme Sa Majesté n'avait à cette époque que huit ans accomplis, le propos n'était que plaisant, mais à voir cette sorte de persistance à fuir l'amour, étant marié, le souvenir de ce propos ne laisse pas que d'être curieux, et caractérise singulièrement l'humeur de ce prince. Son rétard et son indifférence étonnaient tout le monde, et il n'était besogne

que ne fîssent ceux qui l'approchaient le plus, pour mettre le Roi à même de penser à la Reine, et de lui donner d'autres marques de son affection que de lui offrir les divertissements d'un ballet au Louvre, ou la vue d'une chasse au vol dans les plaines du Roule. Il n'est pas jusqu'à Malherbe, le bon poëte, qui ne lui eût déjà adressé des conseils sous forme de stances, pour lui laisser à entendre ce qu'on attendait de son amour pour l'Infante.

Certes, c'est à l'Espagne à produire des Reines,
Comme c'est à la France à produire des Rois.

Heureux couple d'amans, notre grande Marie
A pour vous combattu le sort;
Elle a forcé les vents et dompté leur furie;
C'est à vous à goûter les délices du port.

Goûtez-les, beaux esprits, et donnez connaissance,
En l'excès de votre plaisir,
Qu'à des cœurs bien touchés tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur croître le désir.

Les fleurs de votre amour, dignes de leur racine,
Montrent un grand commencement;
Mais il faut passer outre, et des fruits de Lucine
Faire voir à nos vœux leur accomplissement.

Réservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi;

Tout le plaisir des jours est en leurs matinées ;
La nuit est déjà proche à qui passe midi[1].

On ne pouvait adapter un plus beau langage à la persuasion d'aimer. Mais tout sensible qu'était Louis XIII aux charmes des vers, il paraît qu'il ne se laissait point si aisément convaincre. Personne cependant ne désespéra de mener à bonne fin une négociation si délicate.

Le Nonce, avec son infinie dextérité, d'accord avec l'Ambassadeur d'Espagne, en fort bons rapports avec Luynes, en rapports naturellement meilleurs encore avec le Père Arnoux, pouvait donc, sans qu'il y ait lieu qu'on s'en étonnât beaucoup, encourager et diriger ces deux auxiliaires : de là les renseignements fréquents qu'il donnait dans ses dépêches familières au Cardinal-Ministre. Désormais, jusqu'à la fin de ce livre, notre principal, notre plus sûr informateur sera donc le Nonce Guido Bentivoglio, et dans la suite de ses dépêches, nous verrons avec quel

1. Malherbe, *Poésies*. LXXIV. Stances sur le mariage du Roi et de la Reine. Édition Hachette, tome Ier, p. 236.

art d'expression et par quels traits heureux il rappela spirituellement sa condition de mari au jeune prince si exceptionnellement tiède dans l'accomplissement du plus agréable devoir.

La première fois que le Nonce touche à cette délicate matière, après son retour de Rouen où il avait suivi Sa Majesté, c'est pour assurer de la déception que le Roi a de nouveau donnée à ceux qui avaient compté sur le séjour à Saint-Germain, et c'est dans cette dépêche qu'il exprime les plaisantes et libres observations que j'ai citées plus haut sans me croire tenu à les traduire. Le séjour que le Roi et la Reine firent pour la première fois, peu de jours après, à la jolie résidence de Madrid, n'amena pas de plus heureux résultats dans leurs amours, et dès le mois suivant, en février, si le Nonce parle du Roi, c'est pour constater ce que du reste, tant de fois, nous avons nous-même remarqué, les étranges anomalies de son caractère, partagé entre les tendances les plus puériles et les intentions les plus graves.

Le Roi, dit-il, de jour en jour, prenait des imperfec-

tions faites pour avoir des conséquences fâcheuses, si on n'y portait remède; il incline, par exemple, à des gens de condition basse plutôt qu'élevée ; il recherche des entretiens privés plutôt que publics, et il se livre à certains divertissements vulgaires plutôt que dignes de lui. On l'a remarqué particulièrement ces jours derniers. Ainsi, Sa Majesté ne pouvait se détacher de certains petits mulets attelés à de petites pièces d'artillerie et autres enfantillages; tout le monde en murmurait, et les Grands et les principaux Seigneurs de la Cour en étaient désolés. Je suis venu à parler de ces choses avec le Père Arnoux, son confesseur, et je l'ai prié, à la première occasion, d'avertir librement Sa Majesté et de la mettre à même de considérer, par voie de conscience même, les mauvais effets qui pourraient résulter de tels inconvénients. Ledit Père, lors de la dernière confession du Roi, le jour de la Purification de la Vierge, s'est acquitté de ce devoir auprès de Sa Majesté, et avec une si grande efficacité, avec de si bons et de si vifs exemples, que les jours suivants, on a pu en remarquer les fruits. Aussi, le Père Arnoux a puisé dans ces heureux effets un courage d'autant plus grand pour renouveler ses bons conseils, dans telles occasions qui pourraient surgir. En fin de compte, il faut un peu pardonner à l'âge de Sa Majesté, qui, d'ailleurs, a quelques qualités royales fort prononcées, de la piété, de la justice, de la dissimulation, du silence, de la facilité à se laisser bien conseiller, et de la fermeté à suivre les bons conseils [1].

1. *Dépêche du Nonce*. Paris, 10 février 1618. P. 263, tome Ier de l'édition Scarabelli.

Pendant cet hiver de 1618, il est juste d'observer que si Sa Majesté se livre encore çà et là à quelques jeux puérils, tels que feux de fusée et autres engins d'artifices, c'était, à la verité, un peu par exception. Il convient de remarquer, en effet, que son occupation de Roi le retenait davantage[1]. La politique extérieure, très-active alors, l'appelait fréquemment au Conseil; il était aussi fidèle à son goût pour les chasses au vol, mais il en était un peu distrait par les nombreuses audiences qu'il eut à donner sur la restitution de Verceil, sur les conséquences du traité en faveur de la maison de Savoie et sur le mariage projeté entre sa seconde sœur et le Prince de cette maison.

1. Voici l'emploi d'une de ces journées à cette époque, au mois de janvier :

Le XI jeudy. Eveillé à sept heures et demie. Déjeuné à huit heures un quart. Prend un épervier sur le poing et s'en va par la gallerie aux Tuilleries et aux Feuillants. Revient à dix heures au Conseil. Va chez la Reine. Disné à onze heures et demie. Va chez la Reine. A deux heures par la galerie aux Tuilleries. Chez la Reine à quatre heures et demie. Donne audience à l'Ambassadeur de Savoie à cinq heures et demie. Soupé à six heures un quart. Va chez la Reine et chez la Princesse de Conty qui donnait la collation. Couché à neuf heures.

En février, les fêtes furent nombreuses et brillantes. La jeune Reine était devenue l'amie plus déclarée de la jeune Madame de Luynes, qui avait l'honneur de la recevoir à souper, et chez qui se dansèrent des ballets. Au printemps, et pendant même une partie de l'année, Sa Majesté fit de nombreuses excursions, en mars à Ormesson, en avril à Vanves, en la maison de M. Prévost, sieur de Saint-Germain [1], puis des séjours dans les résidences; en mai, le Roi est à Saint-Germain [2]; en juin, il va à Lesigny, passant par Gros-Bois, où M. le Comte d'Auvergne le reçut à dîner. La jeune Reine fut du séjour de Saint-Germain et de celui de Lesigny [3], et si jamais

1. Le 25, le 26 et le 27 : va au jardin, y joue à la balle forcée ; il avait botté ses bottes de Lorraine. Revient à Paris. (*Journal* d'Hérouard, vol. V.)

2. Le 7 mai, à Saint-Germain, la Reine aussi passe le temps aux garennes ou à courir le cerf. Le 15, retourne à Paris, où le 20, il devait donner, à Notre-Dame, le bonnet de Cardinal à Henry de Gondy, évêque de Paris. Il revint le 21 à Saint-Germain : le 1er juin, va à l'assemblée à Harbelay, passe au bac, le 3, va chasser aux raales : le Conseil se tint aussi à Saint-Germain. Le 14, va à Ruel. (*Id.*, *ibid.*)

3. Le 22 juin, part de Paris, va à Gros-Bois, va à Lesigny. La Reine arrive le 25. Le 26, va voler des *phaisandeaux* vers le Plessis-Saint-Anthoine. (*Id.*, *ibid.*)

de Luynes fut bien placé pour traiter auprès du Roi la gracieuse question de l'amour, dont il eût tant désiré des preuves pour la Reine, ce fut pendant ce séjour, qui dura du 22 juin au 2 juillet. En somme, l'incertitude dominait à l'égard de ces flammes si légitimes qu'on cherchait à attiser. En avril, les propres paroles du Nonce sont les suivantes :

J'ai rapporté à M. de Monteleone, et pareillement ensuite à la Comtesse de la Torre, tous les bons offices du Père Arnoux, afin que le Roi en vienne le plus tôt possible à passer la nuit avec la Reine. Car enfin jusqu'à ce qu'on en soit à ce point là, on ne pourra jamais empêcher de parler singulièrement à cet égard, non-seulement à la Cour d'Espagne, mais encore à toutes les autres Cours, où il ne peut que paraître étrange, il faut le dire, que le Roi, bientôt dans ses dix-huit ans, tarde comme il le fait à se décider à avoir l'attitude d'un mari [1]. Le mal est aussi que les hugue-

1, Io passai con Monteleone come ho fatto poi parimente colla contessa della Torre tutti quei buoni ufficii col detto Padre per soddisfare a Monteleone ed alla contessa, affinchè esso padre procuri con ogni miglior modo che il Re venga piu presto che sarà possibile all'atto del dormir con la moglie. Poichè finchè non si viene a questo non si potrà mai impedire che non si parli non solo in Spagna ma in tutte le altre corti, parendo strano per dire il vero, che il Re, il quale si accosta ormai alli 18 anni, tardi tanto a risolversi a far le azioni di marito, etc. (*Dépêche* du 14 avril 1618.

nots et tous les malintentionnés, en parlant de ce sujet, l'interprètent d'une manière qui convient à leurs fins. Ledit Père m'a promis de nouveau de faire tout ce qu'il pourra dans cette affaire, qui, pour être délicate, a besoin d'être conduite avec une extrême prudence. Le vrai est,—il me l'a assuré,—que le Roi, jusqu'à présent, a plus de pudeur que de tempérament, *e che non sente stimolo alcuno di carne che li faccia perder la vergogna*, et qu'enfin il ne montre d'inclination pour aucune femme d'aucune sorte. Son père a commencé tard, mais ensuite il y a bien suppléé, le reste du temps, par beaucoup trop d'excès. Plaise à Dieu que si le fils l'imite jusqu'ici, il ne suive point son exemple dans un âge plus mûr. Le Duc de Monteleone n'a pas vu sans plaisir cette occasion que j'ai eue de l'entretenir du Roi et de la Reine à cet égard, puisque je pourrai poursuivre ainsi mes bons offices selon les circonstances, et comme l'exige une affaire aussi importante, car c'est un devoir d'amener le mariage à son entière perfection.

Mais peu de jours après cet entretien, le Roi, dans sa confession, fit une étrange réponse au Père Arnoux, qui selon l'avis du Nonce, lui avait dit tout ce qu'il pouvait lui dire de raisonnable à ce sujet. Sa Majesté assura, en effet son confesseur, qu'il aimait beaucoup la Reine, qu'il ne manquerait point à son devoir, et que parfois il avait désiré vivement de le lui témoigner, mais qu'après,

il avait pris en considération qu'il ne devait point se nuire par une précipitation peu en rapport avec son âge[1]. Assurément, il serait difficile d'être plus raisonnable que le jeune Louis XIII. Le Nonce, qui est responsable de ces détails, ajoute qu'il a fait part de cela au Duc de Monteleone, qui a paru y prendre quelque consolation, disant, du reste, que le Roi d'Espagne, son maître, se mourait d'envie d'avoir des petits-enfants de cette Reine sa fille, si tendrement aimée. Au mois de mai suivant, le même Ambassadeur se crut à la veille de pouvoir donner des nouvelles meilleures.

Le Duc de Monteleone, écrit le Nonce, m'a dit récemment, en grande confidence, qu'il avait su de fort bonne part que le Roi inclinerait bientôt à consommer son mariage avec la Reine. A la vérité, on reconnaît de plus vives marques de caresses dans les façons de Sa Majesté, et il paraît, jusqu'à un certain point, que l'un et l'autre se donnent des signes de tendresse. La Reine, particulièrement, se montre fort éprise du Roi,

1. « Il Re l'assicurà che voleva bene alla Regina e che non mancherebbe del suo dovere, e che ne aveva avuto qualche volta gran voglia; ma accennava che gli veniva posto in considerazion di non guastarsi, cominciando si presto. » (*Dépêches, id., ibid.*, page 300, 25 avril 1618.)

et fait en sorte de se faire la plus belle qu'elle peut[1], mais la pudeur la retient, *si vede che qualche volta vorrebbe far di vantaggio, ma il pudor combatte il suo desiderio.* » Le Père Arnoux lui-même m'a aussi donné ces détails comme étant les bons augures de ce que nous désirons de voir s'effectuer.

On n'imaginait pas que des amours aussi tranquilles et aussi lentes pussent avoir des revers, voire même des orages. Il en fut cependant ainsi, lorsque Leurs Majestés, revenues de Lesigny à Paris[2], allèrent ensuite à Saint-Germain, où elles firent séjour pendant le reste du mois de juillet. Le Roi fut, au dire du Nonce, plus de trois jours sans entrer dans les appartements de la Reine, par suite de quelque léger différend, *per occasione di certo piccol disgusto.* Il est certain que le Roi se déchaîna dès ce moment, plus qu'il ne l'avait

1. Intanto si vede che il Re l'accarezza piu dell' ordinario, e par in un certo modo, che l'un e l'altra faccian l'amor insieme, e la Regina particolarmente si mostra forte appassionata del Re, e procura di farsegli veder piu bella che puo, ma la vergogna la fa ritenuta... (*Dépêche* du 9 mai 1618.)

2. Le départ de Lesigny eut lieu le 2 juillet, et la Cour fut à Paris jusqu'au 12 qu'elle partit pour Saint-Germain, où elle demeura jusqu'au 2 août.

jamais encore fait, contre le séjour à la Cour des dames espagnoles de la Reine, et ce fut certainement aussi à cette époque qu'il résolut d'accomplir le petit coup d'État de leur renvoi définitif dans leur pays.

Le Roi a dans une horreur peu croyable ces dames espagnoles qui sont auprès de la Reine, il ne peut supporter la vue de leur vêtement, surtout le vêtement de celles qui sont veuves et qui, habillées comme elles sont, différemment des autres, ressemblent à des nonnes[1]. Ces dames, du reste, sont loin de se bien gouverner; la Comtesse de la Torre surtout, qui est la première, dépouille réellement la pauvre Reine, et la laisse continuellement en arrière de ses comptes, bien que Sa Majesté ait cent soixante mille écus d'or à l'année pour l'entretien de sa maison, et qu'elle ait reçu jusqu'à présent plus de cent mille écus d'extra. Plaise à Dieu que cette vraie répulsion du Roi pour ces dames n'amène des désordres plus grands. Cette matière est si délicate que je n'ose en parler au Duc de Monteleone, qui, de son côté, ne m'en a touché mot jusqu'à cette heure. Il est cependant si prudent qu'il est impossible qu'il ne se soit aperçu de ce qui se passe, et je le tiens même pour si prudent que peut-être se fait-il un devoir

1. Textuellement : « Il Re abborisce incredibilmente queste donne spagnole che sono presso la Regina, e non puo patire il loro abito, massime delle vedove che sono diverse, e che paiono monache, » etc. (*Dépêche* du Nonce, 4 août 1618.)

de n'en pas parler, connaissant qu'il ne doit pas y avoir un remède facile. Dieu veuille aussi que ce ne soit pas une des raisons qui le fassent désirer de s'en aller d'ici promptement, pour ne pas être témoin des très-grands différends qui pourront s'élever à ce sujet[1].

Ainsi fut ouverte la négociation de ce que les lettres intimes et les dépêches de l'époque ont appelé le départ des dames espagnoles, négociation plus difficile qu'on ne le pourrait croire au premier abord, faite pour froisser extrêmement la Cour d'Espagne, mais pour réjouir à un degré égal la Cour de France. Le Roi commença de faire écrire à ce sujet à son ambassadeur à Madrid, M. de Senecey. Ne voulant d'abord pas prendre un parti extrême en traitant du renvoi de toutes les dames, il fut question d'en désigner seulement quelques-unes, proposant du reste, de rappeler aussitôt de Madrid un nombre égal d'entre les dames françaises qui avaient accompagné Madame Elisabeth, au temps de son mariage. M. le Duc de Monteleone ne fut pas sans voir à cela de grandes difficultés, mais il reconnut

1. Voyez des *Papiers de Simancas*. Archives de l'Empire. Négociations France-Espagne. A. 42, pièce 13. Novembre 1618.

aussi que c'était un parti pris dans l'esprit de Sa Majesté. Il était du reste à la veille de quitter la Cour, et il priait et conjurait encore le Père Arnoux de faire en sorte que cette consolation lui fût donnée de pouvoir être assuré de la consommation du mariage avant son départ pour l'Espagne. Le Père Arnoux lui donnait de bonnes espérances; « mais après tout, dit le Nonce, il ne peut cependant pas violenter la nature de Sa Majesté.[1] » L'Ambassadeur, dans son ardent désir de rapporter à la Cour une nouvelle qui eût au moins pour elle l'apparence d'être bonne, en venait à assurer qu'il suffirait seulement de pouvoir dire qu'on avait vu le Roi passer la nuit auprès de la Reine[2]. Nul mieux que lui ne fut plus à même, à ce moment-là, d'être bien et dûment renseigné, car Leurs Majestés étant parties pour Monceaux, que la Reine n'avait pas visité jusqu'alors, il fut

1. « Ma non si puo finalmente violentar la natura del Re... »

2. Sebben Monteleone dice che basterebbe solo almeno vederlo dormire colla moglie...—Voyez la dépêche du Nonce en date du 12 septembre 1618. Passim. Je trouve aussi ce détail : « Quanto all' accompagnarsi il Re colla Regina il conte di Gondomar va in Spagna con opinione che il Re sia impotente, ma è certissimo che egli s'inganna. »

appelé à les suivre; mais l'attitude où il était forcé d'être constamment entre l'espérance et la déception éveillait légèrement les sourires du Nonce. « Je crains fort, écrit-il à Borghèse, que ce pauvre Duc de Monteleone ne parte pour l'Espagne réduit toujours à faire les mêmes vœux. »

Une grande partie du mois d'octobre se passa dans un voyage que fit le Roi accompagné de la Reine. Partis le 25 de Monceaux, ils allèrent à Tremes chez M. de Gèvres, secrétaire d'État, d'où à Villers-Cotterets où était le château royal qu'avait embelli et fréquenté Henri II. Le 1er octobre, la Cour est à Soissons, le 4 à Laon, le 5 à La Fère, le 6 de nouveau à Soissons, d'où elle arrive à Paris le 18, ayant passé par Dammartin le 17[1]. Or, pendant ce

1. Le 25 septembre mardi. 1618. Part de Monceaux à six heures et demie, passe le bac à Tanneron, et va à Tremes, à une heure et demie part, et à quatre heures et demie arrive à Villers-Costerets. Se va soubdain promener partout.

1er octobre à Soissons. Loge au château, la Reine aussi.—Soupe au logis de M. de Luynes.

4 octobre. Part de Soissons à sept heures, arrive à Chavignon à neuf heures trois quarts; à onze heures et demie part et arrive à Laon à deux heures.

Le 5, part de Laon à cinq heures, arrive à Liesse à sept heures

voyage, non plus qu'au Louvre, le Roi n'avait été pour la Reine ce que Luynes, le Père Arnoux, l'Ambassadeur d'Espagne, le Nonce, désiraient qu'il fût. Mais, au lendemain de son retour à Paris, sans plus vouloir garder d'autre ménagement à l'égard des dames espagnoles, il décida leur renvoi définitif et sans esprit de retour. Les gazettes que, sous le titre *d'Avvisi,* les Ambassadeurs avaient coutume de faire écrire dans leur chancellerie à l'usage de leurs souverains et de leurs ministres, en donnent la nouvelle à la date du 24 octobre. La lettre du Roi qui commandait à son Ambassadeur à Madrid de traiter définitivement du renvoi parvint à M. de Senecey peu de jours avant son départ pour la France; il traita alors de ce fait dans une de ses dernières dépêches, annonçant qu'il en avait parlé au Duc de Lerme et ne laissant pas de

et demie où il fait ses dévotions, part de Liesse à dix heures et demie, et à midi à Barenton, d'où à La Fère.

Le 6 octobre, samedi, part de La Fère à sept heures en chassant à l'épervier selon l'occasion, arrive à dix heures et demie à Coucy, va visiter le château à une heure trois quarts, entre en carrosse, part et va à Soissons où il arrive à cinq heures.

(*Journal d'Hérouard.*)

regarder la négociation comme difficile. Parti le 26 octobre, il remit le soin de cette affaire au s^r Grenelle, son secrétaire, chargé de traiter les choses de France jusqu'à l'arrivée d'un nouvel Ambassadenr. Le sieur Grenelle exécuta les commandements de Sa Majesté et fit part, dans plusieurs dépêches, des sentiments de différentes sortes qu'avait provoqués à la Cour de Madrid une résolution assez faite pour blesser au vif l'orgueil espagnol. Cependant, on n'avait pas été sans savoir à Madrid de quelle maladresse et de quelle indiscrétion avaient usé à la Cour de France les dames suivantes de la Reine. Un médecin de la Reine avait écrit sur leur conduite, sur leurs sots procédés, sur la répulsion qu'éprouvait le Roi à les voir, de sorte qu'en dehors du Duc d'Uzèda et de quelques-uns de ses adhérents, le sentiment général à Madrid n'était point en leur faveur, et tels qui avaient assez de bon sens disaient que, par leur façon d'être à la Cour de France, ces dames avaient plutôt desservi la Reine qu'elles ne l'avaient servie.

Sa Majesté était prise d'une telle hâte de

les voir partir qu'elle trouva bon de ne faire qu'une réponse très-vague au nouvel Ambassadeur d'Espagne, qui lui demandait d'accorder à ces dames un délai de quinze jours[1]. L'Ambassadeur de la Cour de Madrid, Don Fernando de Gyron, successeur de M. le Duc de Monteleone[2], était en effet arrivé depuis fort peu de jours, et, comme on le voit, en prenant possession de son poste, il ne prenait guère possession que de difficultés : la négociation se compliqua plus encore, et il ne s'en fallut guère qu'une sorte de rupture ne s'ensuivît.

Don Fernando de Gyron était de ces Espagnols dont la grandesse entendait peu raison sur les questions délicates des prérogatives, des priviléges, et des choses d'étiquette. Son début à la Cour, dans de telles circonstances,

1. « Non si puo dire quanto Sua Maestà sia intestata in questo, » dit le Nonce. 24 octobre 1628.

2. « Le 7 novembre, le Duc de Monteleone prend congé pour retourner en Espagne. » *Hérouard*. La lettre de créance de Don Fernando Gyron est en date du 18 août 1618, signée à l'Escurial. Ce seigneur était du conseil de guerre de Philippe III et venait alors de Flandre.

avait été plutôt fait pour alarmer son humeur que pour la charmer. Cependant il se borna d'abord à éviter la précipitation dans le départ, afin que ces dames d'honneur ne parussent pas plutôt chassées que licenciées, et en cela c'était prudence et savoir-faire. Mais le Roi, qui ne voulait plus que les Espagnols s'ingérassent en son particulier sous le prétexte que la Reine était de leur maison, et qui regrettait hautement que, lors des traités et contrats, on eût aussi facilement passé sur le chef de l'entrée libre et spontanée de l'Ambassadeur d'Espagne dans les appartements de la Reine, sans demander audience, comme le devaient faire tous les autres envoyés, dépêcha M. de Boneuil, son introducteur des Ambassadeurs, à Don Fernando de Gyron, pour l'avertir que désormais la personne qu'il nommera son Ambassadeur à Madrid, en lieu et place de M. de Senecey, n'entrera plus au palais de la Princesse d'Espagne sa sœur, sans avoir dû se conformer aux usages ordinaires. C'était en quelque sorte prendre les devants; mais Don Gyron sentit vivement la

portée de cet avis, et, sans plus dissimuler, il exprima le désir de savoir si ce que M. de Boneuil lui venait de dire était un ordre du Roi ou un simple propos; que, dans le premier cas, il quitterait immédiatement Paris, n'ayant d'ordres de ce genre à recevoir que de son Roi; que, dans le second, il n'avait rien à répondre, sinon que le Roi Très-Chrétien était libre de donner les ordres qu'il lui plaisait donner à son nouvel Ambassadeur en Espagne[1]. M. de Boneuil adoucit l'amertume de l'impression qu'il avait produite dans l'esprit de Don Gyron; mais la question n'en était pas moins posée, et le temps, avec quelques négociations, la résolut. Pour le moment, le palliatif fut l'assurance que donna Luynes à l'Ambassadeur, qu'aussitôt le départ des dames espagnoles effectué, le Roi ne ferait qu'un lit avec la Reine. Bref, l'esprit de conciliation finit par l'emporter dans le manége de cette affaire, qui traîna jusqu'au 1er décembre. Pour l'honneur de l'Ambassadeur

1. Tous ces détails me sont fournis par la dépêche du Nonce, en date de Paris 24 octobre 1618.

d'Espagne, pour le leur propre, les dames espagnoles partirent non-seulement après avoir été l'objet de beaucoup de marques d'égard, mais encore non sans avoir reçu des présents, et des gratifications[1]. Sa Majesté consentit même a les recommander en ces termes au Roi son beau-père :

Très-hault, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-ami bon frère et beau-père[2].

En retournant presentement en Espagne les dames et demoiselles espagnoles qui estoient au service de la Royne, nostre très-chere compagne et espouse, nous avons bien voulu les recommander à Votre Majesté par ceste presente et particulièrement la Comtesse de la Torre, affin qu'à son arrivée par de là, elle puisse recevoir tout le bon et favorable traitement qu'elle mérite, et les autres se ressentir aussy des effets de vostre bienveillance en leur endroit.

Nous prions Dieu, très-hault et très-puissant Prince,

1. Le dossier de cette négociation qu'on pourrait justement appeler le *Procès des dames espagnoles à la Cour de France en* 1618, comporte une quantité de pièces. Qu'il me suffise d'ailleurs de renvoyer aux *Papiers de Simancas.* Archives de l'Empire. France-Espagne. A. 76, pièces diverses, la plupart signées Fernando Gyron, et aux dépêches de M. de Senecey, ambassadeur du Roi à la Cour de Madrid et du sieur Grenelle, secrétaire et chargé d'affaires. (Manuscrits de la biblothèque impériale. Fonds Harlay, Espagne.)

2. Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas.* A. 76, pièce 83.

qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Paris, le 30 de novembre 1618.

Votre bon frere et beau-fils,

LOUIS.

Il faut le dire, la Cour d'Espagne, mécontente d'abord de la résolution du Roi, satisfaite ensuite des procédés, puis après rassurée sans doute par une lettre de la jeune Reine, ne prit pas ce départ trop en mal, et l'Archevêque de Paris se trouvant, à peu de temps de là, à causer avec le Nonce, lui certifia que Sa Majesté Catholique avait écrit elle-même à la Reine sa fille en termes fort convenables.

Du reste, dit le Nonce, la Reine passe très-bien son temps et fort gaiement, sans les dames espagnoles, et est toujours dans l'attente de cette bienheureuse nuit que le Roi devra passer avec elle, nuit qui ne finit point d'arriver[1].

Le point le plus délicat et le plus difficile à traiter avait été celui du retranchement de l'entrée que l'on voulait faire aux Ambassadeurs d'Espagne en la maison de la Reine,

1. «... Stia aspettando questa benedetta notte che il Re abbia a dormire con lei, che mai non finisce de giungere. » (*Dépêche* du Nonce, 19 décembre 1618.)

mais le Roi tenant fort à ce point le fit reconnaître, et le Cabinet de Madrid dut s'en consoler avec l'idée qu'il enverrait un Ambassadeur marié dont la femme verrait souvent la Reine.

Pour ce qui avait été des dames françaises qui avaient suivi madame la Princesse, bien que Louis XIII eût proposé de les rappeler pour que la balance des deux Cours fût ainsi égale, on n'eut point trop de hâte de leur faire quitter Madrid, où elles n'avaient donné aucun des mêmes sujets de plainte et de mécontentement. Ce fut tout au contraire; et madame de Lanoy, première dame, et mademoiselle de Morfontaine, femme de chambre, ayant eu à partir vers ce temps, ne laissèrent que des regrets dans l'esprit de Sa Majesté Catholique. De son côté, la jeune Princesse était fort attachée à ces dames, et, croyant qu'elle serait dans la nécessité de s'en séparer dans le même temps que la Reine sa belle-sœur se séparait de ses Espagnoles, elle avait pensé à leur procurer, à la Cour du Roi son frère, les places laissées vacantes, et elle avait fort travaillé à les leur faire obtenir. Une lettre

curieuse à ce propos et que nous reproduisons, d'après l'original autographe de la Princesse, vient en témoignage ici d'une façon intéressante, étant tout à l'honneur de la bonté d'âme et des sentiments bienfaisants de cette jeune Princesse si tôt enlevée aux plaisirs de la Cour de France pour être livrée aux sévères disciplines et aux mélancoliques étiquettes de celle d'Espagne.

Au Roy monsieur mon frère[1],

Monsieur, lhonneur que Vostre Majeste me fait de memer, me fait esperer que les nouvelles quî se disent isi ne seront pas veritable. Lon ma aseure que Vostre Majeste avet deja promis les places des espagnoles qui reviene. Je trop desperanse a vostre bonte pour croire quil me veille donner ce desplesir dan frustre nos francoises, ce seroit un des plus grans qui me pouret arive, car il mon parfaitement bien servie et non jamais fait de desonneur a la Franse. Cela moblige a vous faire une suplication qui est de leur donner les mesmes charges quil ont a mon servisse quaupres de la Reyne ma belle-sœur ou de ne trouve point mauvais que je les retiene, le Roy me fest tant lhonneur de memer

1. La lettre étant écrite de la main même de la Princesse, nous n'avons rien changé à la curieuse orthographe de cet échantillon épistolaire. La seule liberté que nous ayons prise a été d'y ajouter la ponctuation, et cela pour l'intelligence du texte.

que je suis aseuree qui me donnera ce contantement de les retenir et pour les espagnoles qui renvoira en Franse je se que ceront telles qui ne donneront point sujet à Vostre Majeste de les renvoier, je le suplie tres humblement en ceste ocasion de ce souvenir que je lhonneur destre sa sœur, je se que ce non de sœur lobligera a me donner la consolation que je demande, je la suplie de me faire response promtement et de me croire

Monsieur,

Vostre tres humble et très obéissante sœur,

ELIZABETH.

De Madri, ce XXII desambre.

De grands changements s'opérèrent, en effet, dès ce moment, dans le mode de vivre et dans l'entourage de la Reine. Ce fut le temps où Madame de Luynes fut élevée à la dignité de surintendante de la maison et des finances de Sa Majesté, au grand déplaisir de Dame Laurence de Clermont, douairière et Connétable de Montmorency, qui jusqu'alors avait eu le titre de première Dame du Palais. Par l'avénement de Madame de Luynes, coïncidant avec le départ des dames espagnoles, la maison de la Reine,—son confesseur, un médecin et une vieille femme de cham-

bre exceptés,—devenait toute française; aussi ne fut-ce pas un médiocre contentement pour toute la Cour. Parmi les *Demoiselles*, étaient Mademoiselle Anne de Maupas, demoiselle d'atours; Mademoiselle Claude de Mailly, Mademoiselle de Clanchamps; Mademoiselle Catherine de Mouchy, Mademoiselle d'Ocquincourt; Mademoiselle d'Andelot; Mademoiselle Diane de Granseigne, damoiselle de Marsillac; Mademoiselle Esther Goyon, damoiselle de la Houssaye; Mademoiselle du Bellay, damoiselle de la Flotte; Mademoiselle Diane du Vernet; Mademoiselle Anne du Rouvre, damoiselle de Combalet; Mademoiselle de Cangé. Aux grandes charges étaient l'Évêque de Langres, grand aumônier; Messire François de La Fayette, premier aumônier; Messire Emmanuel de Crussol, Duc d'Usez, chevalier d'honneur; Messire Georges de Mouchy, seigneur d'Ocquincourt, premier maître d'hôtel; M. Loys de la Marc, Marquis de Mauny, premier écuyer.

Vers ce temps apparut une comète qui étonna fort les Parisiens, et comme ce mé-

téore a toujours éveillé l'attention superstitieuse des gens de la Cour ou de la ville, je m'étonne que quelque bel esprit n'ait point tiré d'horoscope qui eût rapport aux amours prochaines de Louis XIII et d'Anne d'Autriche : il est à remarquer du reste qu'après la disparition de la comète[1], il ne s'en fallut plus que d'un mois pour que le Roi devînt le mari de la Reine.

1. Voyez les estampes du temps, entre autres celle ainsi désignée : « Le pourtraict de la comète qui s'est apparue sur la ville de Paris depuis le mercredy 28e novembre 1618 jusques à quelques autres jours ensuivans. »

« *Cette comète ne menace*
« *Les François, mais les estrangers.*
« *Sous nostre Roy, Dieu par sa grâce*
« *Garde nos lys de tous dangers.* »

XII

LA CONSOMMATION DU MARIAGE.

1619.

Au mois de décembre de cette année 1618, la politique hispano-italienne, assoupie par la paix conclue entre Venise, Savoie et Espagne, par l'entremise de France, laissait un libre cours, qui ne fut du reste que d'un moment, aux divertissements royaux, non moins qu'aux fêtes dont la venue de M. le Cardinal de Savoie bientôt suivie de celle du Prince de Piémont, était le prétexte ou plutôt l'occasion[1]. Les chasses habituelles

1. Il ne m'apartient pas d'appuyer ici sur le fait du voyage du Cardinal de Savoie à la Cour de France, bien qu'il ait eu pour but de faire décider du mariage immédiat de la seconde sœur du Roy

avec les gerfauts, les comédies chez M. de Luynes, les allers et retours à Saint-Germain, les apprêts de deux grands ballets, et ceux du mariage de Madame Christine de France se partageaient l'emploi du temps de Sa Majesté. Il n'était d'ailleurs question que de mariages à la Cour : les noces de Mademoiselle de Vendôme, promise à M. le Duc d'Elbeuf, allaient précéder de peu celles du Prince de Piémont; et, pour mettre le comble à tant d'unions, le Roi, par une assiduité plus marquée dans l'enjouement de sa bonne grâce, donnait à prévoir l'événement prochain de ce que le Nonce appelait spirituellement la *perfection* du mariage royal. Pour la première fois, du reste,

avec le Prince de Piémont; il tient essentiellement à tout le mouvement politique de cette année 1618, mouvement concentré en Italie, et dont les acteurs les plus intéressés étaient l'Espagne et le Piémont. Pour l'intelligence de cette fâcheuse et turbulente négociation des traités d'Ast et de Pavie, que la mauvaise foi et la ténacité du gouverneur espagnol de Milan Don Pedro de Toledo rendait difficile, il importe de consulter au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale (Fonds Harlay, 253, 7) les dépêches écrites de Turin par les deux envoyés de France, MM. de Béthune et de Modène; puis, après leur départ effectué en juillet 1618, les lettres italiennes (même fonds, même volume) de Claudio Marini à M de Puysieulx, concernant le voyage du Cardinal de Savoie, la négociation du mariage du Prince son frère, et les traverses de l'Espagne au succès de cette entente.

ce même Nonce, par un soin fort habile, par un trait qui donne la mesure de son esprit sans faire tort un instant à celle de sa discrétion, intervint en personne sur un terrain dont il avait laissé la difficile approche au confesseur et au favori.

On avait tenu pour certain, écrit-il au Cardinal Borghèse, qu'après le départ des dames espagnoles, le Roi eût consommé son mariage, ainsi que j'en donnai avis alors, et que j'ajoutai que Luynes l'avait assuré à l'Ambassadeur d'Espagne. Maintenant que les choses ne paraissent pas plus avancées sur le particulier de ce *congiungimento*, l'Ambassadeur commence à renouveler ses plaintes... Je ne manque pas de faire à cet égard tous les bons offices que je puis, et, pour ce qui est de mon impression personnelle, j'ai bon espoir que les choses ne sont pas pour traîner trop en longueur. Précisément hier, dans le cours de l'audience que j'eus de Sa Majesté, venant au sujet du mariage de sa sœur, m'adressant au Roi, même, je lui dis: « *Sire je ne crois pas que vous voudriez recevoir cette honte que votre soeur ait un fils avant que Votre Majesté n'ait un Dauphin*[1]. » Le Roi devint un peu rouge, preuve de

1. Ed appunto ieri nell'udienza che io ebbi dal Re, parlando del matrimonio di sua sorella, dissi parlando à S. M. : *Sire, io non credo già che voi vorrete ricever questa vergogna che vostra sorella abbia prima un figliuolo che Vostra Maestà un delfino.* Il Re si fece un poco rosso, ed in questo, mostro il suo pudore, e poi mi risposi con buona grazia che sperava di non dover ricever questa vergogna altrimente... (*Dépêches* du Nonce Bentivoglio. 16 janvier 1619.)

sa pudeur, et il me répondit que, véritablement, il ne comptait pas avoir cette honte. Du reste, Sa Majesté traite à merveille la Reine, il lui témoigne des attentions, lui rend beaucoup d'honneurs et montre d'avoir plaisir à sa compagnie. Il est certaines gens qui affirment que Luynes voit sans regret la réserve du Roi, parce qu'ainsi la Reine ne captera point sa volonté; mais vraiment, je sais de bonne part que Luynes n'a point cette pensée, et qu'au contraire, il est tout ardent pour l'accomplissement de cette union.

Cela se passait le 15 janvier, les dates, en ces menues circonstances du moment, sont curieuses à remarquer et ont leur importance. Or, le 19, on signait le contrat de Mademoiselle de Vendôme, et le 20, on célébrait la cérémonie de ses noces. Le soir, les époux, étant dans leur chambre nuptiale, le jeune Roi, soit par un sentiment de curiosité bien singulier, soit par façon de faire le plaisant, prétendit assister à leurs amours. Je n'ose dire ni croire qu'il y fût convié par l'un des époux, et j'ai hâte d'ajouter que, pour la connaissance du fait même, j'en laisse la responsabilité à M. l'Ambassadeur de Venise, que, du reste, je trouve être confirmé pleinement par ces mots du *Journal* d'Hérouard, à cette

date du 20 : « Va chez Mademoiselle de Vendôme *pour lui faire la guerre,* revient à onze heures. » L'expression d'Hérouard a vraiment de quoi charmer, quand on connaît,—et le lecteur connaîtra par la dépêche du Vénitien,—la singularité des détails qu'elle comporte. Tous les jours, le Roi, sauf les instants qu'il donnait au Conseil et les quelques heures qu'il passait à sa volerie dans les plaines de Saint-Denis et au Bourg-la-Reine, où il allait dans ses carrosses ou à cheval, et selon encore que le permettait le brouillard très-épais à Paris à cette époque[1], partageait son temps entre ses visites à la Reine et à M. de Luynes dans leurs appartements respectifs; il répétait sans cesse le grand ballet que le sieur de Porchères avait reçu ordre de composer pour les jours gras du mois suivant : *l'Aventure de Tancrède dans la forêt enchantée.* Le 22, le 23, le 24 et le 25, ce fut toute son occupa-

1. Le 21..... à huit heures, monte en carrosse, va à Bourg-la-Reine, y dîne.—La Reine, Mesdames et le Cardidal de Savoie y étant aussi pour voir la chasse mais le brouillard l'empêcha. » (*Journal* d'Herouard.)

tion et même, les deux derniers jours, il ne chassa pas. Or, le moment des noces de Madame avec le Prince de Piémont approchait, il était fixé au 6 février; si Sa Majesté ne voulait vraiment pas se laisser devancer par le Prince de Piémont, sur le terrain d'honneur où l'avait placé le Nonce, on peut raisonnablement dire qu'elle avait peu de temps à perdre pour en conter à la Reine. Luynes se résolut de presser le Roi, plus vivement qu'il ne l'avait jamais osé faire jusqu'alors. Sa familiarité, je le répète, — familiarité qui ne se peut comprendre que si on considère le temps, les raisons, les moyens qui l'avaient appuyée et formée, non moins que l'agrément des manières, la douceur du caractère du favori, — pouvait seule lui permettre la témérité d'une entreprise dont le but était de mettre en demeure de se résoudre un prince aussi irrésolu sur une question de cette nature.

Le 25 janvier, le Roi s'étant levé à huit heures et demie, en fort bon état de santé, bon visage, gai même (c'est une note d'Hérouard), ayant déjeuné à neuf heures un

quart, ouï la messe à la chapelle de la Tour, ayant présidé le Conseil, puis dîné à midi, rendu visite à la Reine, être allé par la galerie aux Tuileries, revenu par le même chemin au Conseil à quatre heures et demie, monté ensuite chez M. de Luynes pour y « recorder son ballet, » soupé à huit heures, rendu de nouveau visite à la Reine qu'il avait quittée à dix heures, était revenu à ses appartements et s'était couché. Jusque-là, il n'y avait, à vrai dire, rien d'extraordinaire. Mais, à onze heures, M. de Luynes entre dans la chambre du Roi, et il l'engage à se lever pour se rendre chez la Reine. Le Roi battait froid. Le favori le persuade, il le prie, il le supplie, le Roi résiste, puis il cède, et Sa Majesté est ainsi conduite, presque portée, aux appartements de la Reine, d'où Luynes revient aussitôt et où le Roi reste. Ainsi fut introduit le Roi chez la Reine par M. de Luynes, prochain Connétable [1].

1. Dans le récit envoyé par le Nonce, il est dit textuellement : Luines anch'egli s'è portato benissimo, perchè la notte stessa che il Re ando a dormire colla Regina, stando anche tuttavia quasi in

Le lendemain, ce ne fut qu'une joie à la Cour du Louvre. Sa Majesté, voulant elle-même confirmer la nouvelle d'un événement qui avait excité à un si haut point l'impatience de la Cour d'Espagne et le désir de celle de Rome, avait dépêché expressément aux Ambassadeurs de ces deux grandes puissances son maître des cérémonies et M. de Boneuil son introducteur des Ambassadeurs. Des dépêches furent aussitôt écrites et des courriers furent expédiés.

A la date du 30 janvier, le Nonce écrivait :

Le Roi s'est enfin résolu, dans la nuit du vendredi au samedi, à *conjiungersi colla Regina;* d'où pleine

forse ed in gran contrasto fra sè medesimo, Luines *lo prese a traverso* e *lo condusse quasi per forza* al letto della Regina. (*Dépêche* du 30 janvier 1610.)

L'auteur des *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV, lib i XVIII*, l'historien Gramond parait être exact : « Instabant legati Hispaniæ, rati regis sui contemptu differri amplexus; jamquoque haud procul divortio aberat conjugium, cum Luynæus facti autorem ostendit se cui prohibendo jam impar erat. Regem concubia nocte lecto suo recumbentem et tum forte insomnem aggressus : « *Quid,* inquit, *nullo in Venere ausu faces, solitarius? Sat vitæ cœlibi datum, crimen est solitudo vitæ sociam habenti.* » Hæc effatus amplexatum, nec obluctantem veste fortuita tegit transfertque brachiorum nisu in Reginæ cubiculum : somno se illa forte commiserat, ignara beneficii, cum per placidam imaginem discusso sopore, conjugem grato velut in somnio videt et possidet, etc.., Edition d'Amterdam. 1653, (lib. III, p. 214.)

satisfaction de Leurs Majestés et non moins grand contentement de toute la Cour, puisque, par cet événement, ce mariage se trouve définitivement établi, et on peut croire qu'il en résultera non-seulement pour la France, mais pour tout le reste de la chrétienté, ce bien qu'on en a toujours espéré. Après la première nuit, sauf l'intervalle d'une seule, Leurs Majestés ont continué à se trouver ensemble, et on croit que pour le commencement, afin d'avoir égard à la santé du Roi, on fera en sorte que Sa Majesté ne se rende chez la Reine qu'à différents intervalles[1].

Puis, dans une seconde dépêche du même jour et partie par le même ordinaire du 30, le Nonce ajoutait ces plus amples nouvelles et ces considérations piquantes :

Le succès de l'union définitive du Roi et de la Reine a été un fait d'une grande importance pour les motifsque votre Illustrissime Seigneurie saura justement prendre en considération, car les Huguenots et autres malintentionnés en demeureront tout étourdis. Votre Seigneurie sait les offices que différentes fois j'ai remplis à cet egard ; tout dernièrement encore, je les avais renouvelés auprès du Cardinal de Retz et du Père Arnoux, et j'en avais même parlé au Roi, bien que sous forme de plaisanterie, comme je vous en ai avisé. J'ai néanmoins su que mesparoles, pour plaisantes qu'elles fussent, ont été

1. *Dépêche* du Nonce. Paris, 30 janvier. Première dépêche de cette date.

d'un bon secours : elles ont fait apercevoir au Roi qu'il n'était plus temps de différer, et que le monde ne pouvait plus longtemps approuver un tel retardement. Tous les autres offices que j'ai remplis n'ont pas été moins favorables, et vraiment le Père Arnoux s'est conduit fort efficacement avec le Roi et Luynes. Et comme les paroles que j'avais dites à Sa Majesté se sont répandues, il en est revenu beaucoup d'honneur au Saint-Père, puisque c'est une marque de la considération qu'on a fait de l'efficacité des conseils de ses ministres. J'ai su d'ailleurs que les Huguenots et les autres auteurs de méchants projets en restaient tout mortifiés. En somme, le retard ne provenait que de la pudeur du Roi. Il craignait aussi de rencontrer dans cet acte des difficultés au-dessus de ses forces, frappé surtout comme il était du souvenir de son *primo congresso* à Bordeaux, qui non-seulement était demeuré sans effet, mais même ne lui avait laissé qu'une impression désagréable. Enfin les caresses que le Roi témoigne à la Reine sont très-grandes et, franchement, elle s'est gouvernée fort bien et avec autant de patience que de soumission à l'endroit des retards passés, dont chacun s'étonnait; aussi n'a-t-on pour elle que les plus vifs éloges... Hier à mon audience, j'ai plaisanté un peu avec Leurs Majestés sur ce chapitre, et elles ont paru ne le point trouver mauvais; je les ai assurées ensuite sérieusement du grand plaisir qu'éprouverait Sa Sainteté à connaître enfin la perfection de ce mariage, et que grâces en seraient rendues au Seigneur[1].

1. *Dépêche* du Nonce. Paris, 30 janvier 1619.

Nous devons ajouter que, pour ce qui est du Nonce, il ne s'était pas trop avancé en faisant tant d'éloges et en parlant aussi bien; car, en réponse à l'avis qu'il avait donné le 16 janvier, de son intervention effectuée avec tant d'à-propos, le Cardinal Borghèse lui écrivait le 21 février:

Le petit trait que votre Seigneurie a lancé à Sa Majesté, pour qu'elle fît en sorte d'avoir un Dauphin avant que sa sœur mariée au Prince de Savoie eût un fils, était fort judicieux pour arriver à connaître les dispositions de Sa Majesté; mais la vérité est que cette réserve ainsi prolongée fait l'étonnement de tout le monde. Cependant Luynes se gouvernant bien dans cette entreprise, comme on le croit, on doit espérer de recevoir promptement une bonne nouvelle[1].

Et, au reçu de la nouvelle, le Cardinal répondait:

Les *avvisi* des dernières dépêches de Votre Seigneurie

1. « La passata che V. S. fece con Sua Maestà che procurasse d'haver presto un Delfino prima che la sorella maritata al principe di Savoia facesse figli fù molto giuditiosa per venir in qualche cognitione dell'animo suo; ma la verità è che la tardanza da qualche ammiratione a tutti. Caminando nientedimeno bene Luines in questa materia, come si crede, si potrà sperare d'haverne presto qualche buon aviso. »(*Dépêche du Cardinal Borghèse au Nonce Guido Bentivoglio*. Rome, 21 février 1619. Achives de la maison Bentivoglio à Ferrare.)

et surtout le fait du *congiungimento* du Roi et de la Reine ont été très-goûtés; ce dernier, comme un événement qui importe au bien public, et Notre Seigneur en a ressenti le plus grand plaisir, louant surtout les bons offices dont Votre Seigneurie s'est acquittée[1].

Il ne faut pas demander si le soin qu'avait pris le Nonce de dépêcher la nouvelle de la Cour à son gouvernement n'avait pas été pris de même par les autres Ambassadeurs des puissances présents à Paris. Le caractère officiel et public qui y avait été attaché par la visite personnelle de M. de Boneuil sur l'ordre de Sa Majesté, la joie ostensible de la Cour, plus grande en quelque sorte à l'égard de l'accomplissement de ce mariage qu'à l'égard de la cérémonie des noces mêmes, quatre ans auparavant, imposaient à tous les Ambassadeurs un devoir de courtoisie et un office de compliment, sinon à Sa Majesté elle-même, du moins à son principal Secrétaire d'État. Il en fut ainsi; et M. de Puysieulx, à qui dans le même temps venait de naître un fils, et M. de Luynes, à qui venait de naître une fille, eurent

1. Archives de la maison Bentivoglio à Ferrare.

à recevoir ainsi la double expression des hommages et des félicitations des Ambassadeurs. Rapporter ici la dépêche que chaque représentant des puissances a écrite et envoyée, qui en Hollande, qui en Piémont, qui à la Grande-Bretagne, qui en Toscane, qui aux autres Duchés, serait inutile et d'une insistance peu faite pour être approuvée. Mais, il est une dépêche dont j'ai déjà parlé, et qui, empreinte, comme elle est, d'un cachet tout particulier, peut, sans inconvénient, être rattachée aux pièces curieuses d'une négociation peut-être sans exemple : je parle de la dépêche de l'Ambassadeur de Venise, la seule qui, à ma connaissance, soit entrée dans le détail si personnel à Mademoiselle de Vendôme, et qui ait fait de cette gracieuse princesse l'avocate de la Reine, dans une circonstance d'une nature bien autrement intime que celle des entretiens du favori et du confesseur avec Sa Majesté. La chose n'a d'ailleurs d'autre importance que celle d'être fort piquante, trop peut-être, et justifie ou plutôt explique ces mots familiers du bon

Hérouard, disant du Roi : *Va chez Mademoiselle de Vendôme pour lui faire la guerre.* Voici cette pièce indiscrète de M. l'Ambassadeur de Venise :

Sérénissime Prince[1],

Dans la nuit de vendredi passé, le 25 du courant, le Roi Très-Chrétien n'a fait qu'un lit avec la Reine, et il a consommé son mariage. Le samedi soir, il a envoyé donner cette nouvelle à Monseigneur le Nonce et à l'Ambassadeur d'Espagne, qui en ont conçu une infinie satisfaction. Le Roi a rempli ainsi les promesses qu'il avait faites, qu'après le départ des dames espa-

1. Serenissimo Principe.

Venerdì notte passata, fù a' 25. del corrente, questo Rè Chrismo hà dormito et consumato il matrimonio con la Regina; il sabbato sera hà mandato à dar questa nova à Monsr Nontio, et all' Amb^r di Spagna; che infinito contento, ne riceverono; e così la Maestà Sua hà adempito le promesse fatte; che doppo la partenza delle Spagnole, si sarebbe contentato di contentar la Regina.

Il Mercordì avanti, il Duca d'Albùf dormi con la sua sposa Madamosella di Vandomo; et il Rè, buona parte di quella notte, hà voluto star presente su'l proprio letto di questi doi sposi, per vedere à consumare il matrimonio; il che più d'una volta fù reiterato, con grand' applauso e gusto particolare del Rè : onde si crede, che quest' essempio habbio havuta gran forza ad eccitar la Maestà Sua à far lo stesso; à che anco la sorella sua naturale Madamosella di Vandomo; viene detto, l'invitasse con parole, et li dicesse : Sire ; fate voi anco così con la Regina, che farete bene.

S'intende che il Rè (e così egli si vanta) sia stato valoroso campione in questo fatto; li medic' però gli hanno prohibito d'attacar la zuffa così spesso.

Promesse grandi poi d'amore, e di fedeltà fece il Rè alla Regina in quella notte; con dirle, che sarebbe stato tutto suo; nè mai

gnoles, il aurait grand plaisir à satisfaire la Reine. (Le texte italien dit : *si sarebbe contentato di contentar la Regina.*)

Le mercredi auparavant, le Duc d'Elbeuf ne fit qu'un lit avec sa femme Mademoiselle de Vendôme, et le Roi, une bonne partie de la nuit, voulut être présent sur le propre lit des deux époux, afin de voir se consommer le mariage : acte qui fut réitéré plus d'une fois, au grand applaudissement et au goût particulier de Sa Majesté. Aussi estime-t-on que cet exemple a vivement concouru à exciter le Roi à faire la même chose. On affirme aussi que sa sœur, Mademoiselle de Vendôme l'y a engagé, en lui disant : « Sire, faites, vous aussi, la même chose avec la Reine, et bien vous ferez. »

---

havrebbe toccato altra donna, che lei; volendo egli in ogni maniera far *des enfans*.

Che notte giocondissima, e serenissima sia stata quella alla Regina, et molto più a' Spagnoli, non è difficile il poterselo persuadere : onde subito corrieri in Spagna, et à Roma si sono espediti; et io ancora à Vostra Serenità riveretemente scrivo il successo capitato alla mia notitia, non perchè il Rè me lo habbia fatto sapere, ma perchè la nuova di già è per tutto divulgata. Faccia Dio, che ciò sia per il ben commune.

A Monsr di Louines è nata hieri sera una femina, et à Monsiù di Pisiùrs un figlio maschio; da che il Cancelliere in particolare, padre di Pisiùrs, hà sentita infinita e straordinaria consolatione.

Non hò io mancato di mandar il mio Secretario à rallegrarsi per mio nome con questi Sig^ri ; e Monsiù di Pisiùrs gli hà detto, che mi dia questa buona nuova della copula del Rè con la Regina ; che è stata della buona ; per consolar tutto il mondo ; che queste furono le proprie parole appunto di questo Ministro.

Mando, conforme il solito, le presenti aperte all' Ecc^mo Sig^r Amb^r Zeno in Turino, perchè di là poi le invij all' Ecc^ie Vostre. Gratie, etc.

Di Parigi, li 27 Gennaro 1619.

Anzolo Contarini, Ambasciator.

Le bruit court que le Roi (et il s'en vante) a été un valeureux champion dans cette action : les médecins néanmoins lui ont défendu de s'y livrer trop souvent.

Sa Majesté fit d'ailleurs de grandes promesses d'amour et de fidélité à la Reine pendant cette nuit, lui disant qu'il serait tout à elle, qu'il ne toucherait jamais à autre femme qu'à elle, voulant à tout prix faire des enfants.

Que cette bienheureuse nuit ait été d'une grande sérénité pour la Reine, et plus encore pour les Espagnols, il est aisé de se le persuader. Aussi, sans retard, des courriers ont été expédiés en Espagne et à Rome, et moi aussi, j'en annonce respectueusement l'événement à votre Sérénité, non parce que le Roi me l'ait déjà fait connaître, mais parce que la nouvelle s'en est partout répandue. Plaise à Dieu que ce soit pour le bien commun !

Il est né hier une fille à M. de Luynes et un fils à M. de Puysieulx : je n'ai point failli à envoyer mon secrétaire se réjouir en mon nom avec ces Seigneurs, et M. de Puysieulx l'a chargé de me donner la bonne nouvelle de la *copula* du Roi avec la Reine, qui est tout a fait de celles qui sont bonnes et faites pour consoler tout le monde : ce furent les propres paroles de ce ministre.

J'envoie, conformément à mon habitude, les présentes dépêches ouvertes à l'Excellentissime ambassadeur Zen à Turin, pour que de là il les envoie à Vos Excellences.

ANGELO CONTARINI, Ambassadeur.

De Paris, le 27 janvier 1619.

Quant à la Cour d'Espagne, on ne lui avait pas adressé des détails si familiers qu'ils eussent pu porter ombrage à la gravité proverbiale du souverain et de ses ministres. Mais, si la satisfaction qui y fut ressentie n'y reçut pas des témoignages aussi expansifs que ceux de la Cour de France, elle ne fut pas moins sincère. Dans le même temps que son Ambassadeur Don Fernando Gyron se préparait à faire à Leurs Majestés les compliments officiels de son maître, M. de Puysieulx recevait du sieur Grenelle la dépêche confirmative des bons effets d'une nouvelle dont le plus sensible avait été celui d'effacer les impressions fâcheuses de quelques médisances que les plus mécontentes des dames espagnoles ne s'étaient point fait faute de produire.

Le sieur Grenelle à M. de Puysieulx.

Mardi, 25 febvrier 1619.

Monseigneur,

Le cinq de ce moys je vous donnay advis comme le courrier que m'avez expédié estoit arrivé le dernier jour.

Le lendemain je m'acquitay au moings mal que je

peus de l'honneur de vos commandemens, et fis scavoir la bonne nouvelle que je receus par luy au Roy d'Espagne et à ses principaux ministres; y adioustans le contentement que l'on en avoit eu en France, l'affection du Roy envers la Reyne, et les assurances de ses bonnes et sincères intentions conformément à vostre advis du 26. Tous ces bons offices ont esté très-agréables et aussy bien reçus que l'on l'eut pu désirer, et quoyque Sa Majesté Catholique, pour ne pas sortir hors des termes de la gravité espagnolle, me respondit assez froidement qu'il se rejouissoit bien fort de cette bonne nouvelle, néanmoings sa mine donna à cognoistre qu'au dedans tout en bouillonnoit de joye et de contentement, et j'ay sceu despuis qu'il en avoit beaucoup tesmoigné : les ministres, à qui j'en ay parlé, m'ont aussi fait paroître tout ce qui se peult, et le Duc d'Ucède plus qu'aulcun autre, quoyque ce soit au desadvantage de sa bonne amye qui est fort blasmée d'avoir este la cause du retardement de ce bon œuvre. Le contentement duquel la Reyne a bien aydé à augmenter, ayant assuré le Roy son père du sien et de la satisfaction qu'elle a de l'amitié et bienveillance que le Roy lu fait paroître. J'estime que Don Fernando Giron en a aussy escript fort favorablement, s'estant dit assez simplement par deça comme les choses sont passées au contentement des parties; le Duc de Monteleone a esté joyeux que les assurances qu'il en avoit données ont été suivies de l'effet.

Ceux qu'a produits cette agréable nouvelle ont esté très-bons, ayant effacé les soupçons et deffiances qu'ils avoient des intentions de Sa Majesté par ce retarde-

ment, lequel, le renvoy des dames espagnolles et le mariage avec Savoye, tenoient leurs esprits fort altérés. Quoy qu'ils n'en aient fait semblant, et que sur les offices que j'ay faits, ils m'aient tousjours asseuré ne doubter nullement qu'elles n'aient été très-bonnes, comme de prince tant chrétien et intéressé au bien de ceste couronne pour y estre allié. Mais je vous peux assurer qu'à présent ils sont fort remis et certains des volontés de Sa Majesté et n'en tesmoignent avoir aultre que d'affirmer entre ces deux couronnes une bonne correspondance et union, disant qu'avec cela elles ne doibvent craindre le reste du monde[1]...

On conçoit aisément que les fêtes dont les apprêts se faisaient au Louvre, pour consacrer le mariage prochain de France et de Savoie, redoublèrent de splendeur par la consécration qu'elles se trouvaient donner au mariage accompli de France et d'Espagne. Madame Christine de France fut épousée le 3 février, sept jours après la fameuse nuit du Roi, et le 12, Sa Majesté dansa son grand ballet en la salle du Louvre, sur *l'Aventure de Tancrède en la forêt enchantée*. La Reine, voulant payer de retour le Roi son époux, s'oc-

1. Bibl. impériale. Manuscrits. Fonds Harlay, 228, 15. Espagne, 1618-1619.

cupa fort de lui répondre sans trop tarder, et elle le fit peu de jours après. Comme il y avait eu le grand ballet du Roi à l'honneur de *Tancrède*, il y eut le grand ballet de la Reine à la gloire de *Psyché*. Jamais personnages n'avaient dû apparaître avec un à-propos aussi bien senti qu'exprimé pour l'harmonie des amours royales, qui, à cette heure, enchantaient la Cour. Vénus et l'Amour disaient un prologue; la Reine, en Junon, avait de quoi ravir; Flore, Zéphire, et les Grâces formaient un chœur, et, non contents d'un prologue, Vénus et l'Amour y eurent un récit.

Telle que l'aube naissante,
Peint les roses en avril,

telle parut la jeune Anne d'Autriche, célébrée ce jour comme Reine, non pareille en beauté et en grâce épanouie, s'il faut en croire les lettres écrites de la Cour, à cette époque.

L'esprit poétique du temps, dont tels sonnets de Malherbe sont la plus fidèle image, ne

s'était fait faute de saisir l'à-propos des amours royales; aussi les allusions héroïques et galantes, dans le récit du grand ballet de la Reine, s'étaient-elles inspirées aux sources mêmes de l'allégresse qui régnait au Louvre. Mais si heureux que fussent les traits galants, mis en rime pour les gloires de tant d'hyménées, nul, parmi tous, n'aurait alors pu valoir, comme à propos et succès, le motif des stances que, deux ans auparavant, le rimeur du *Ballet des Princes* avait, avec plus de complaisance que de vérité, mis dans la bouche de l'un des personnages. Se tournant du côté du trône où siégeaient le Roi et la Reine, n'avait-il pas dit avec une galanterie vraiment faite pour embarrasser les époux :

Que sous le concert des oiseaux,
Les Nymphes des bois et des eaux
Mènent le bal en chaque rive,
Et que tous peuples réjouis
Accourent voir ANNE *captive,*
Dedans les chaînes de LOUIS.

Enfin Louis est couronné,
Du myrthe qu'il a butiné

Dedans les campagnes du Tage;
Enfin le Roi, d'amour épris,
Tient la merveille de cet âge
Aux ceps de la belle Cypris.

Quel Dieu ne rendez-vous jaloux
Qui ne voulyst comme vous
Se contenter du privilège,
Que vous aurez et nuit et jour,
De toucher un bras dont la neige
Fournit des flammes à l'amour.

Bien que la nymphe de Madril,
Se voie en son naissant avril,
Dedans vos chaines prisonnière,
Son coeur y consent tellement,
Qu'il ne sait en qvelle manière
Témoigner son contentement.

Ainsi s'était accompli dans les fêtes cet événement qui, du reste, demeura, quant au présent, privé du résultat qu'on avait espéré pour l'hérédité de la couronne. Le Dauphin tant désiré, et en qui devait apparaître la majesté de Louis XIV, ne fut, en effet,—et ce serait le cas d'une autre information à suivre, — donné à la France que vingt-neuf ans[1] après

1. Le dauphin naquit le 5 septembre 1638.

l'accomplissement de ce grand mariage. Mais que d'épisodes étaient encore réservés au règne du prince dont nous venons de raconter la jeunesse! Un entre autres était à la veille de se produire : l'histoire et la politique en ont retenti, et si nous le rattachons à ces amours, aussi tardivement manifestées que difficilement engagées, c'est parce qu'il les a traversées, interrompues et distraites à leur printemps même. Pendant un an à peu près, le Roi aima la Reine et lui en donna la preuve en une de ses maladies[1], par un dévouement plus incompatible encore que la galanterie avec ce caractère si profondément pénétré de l'égoïsme des natures mélancoliques. Mais, les soucis brûlants de la politique, en ces temps tourmentés, surtout depuis l'année 1625, où, en face de tant de dangers conjurés contre sa couronne, le Roi n'avait que Richelieu, un grand homme, mais un homme qui n'aimait pas la Reine, l'emportèrent bientôt sur les

1. Voyez la suite des *Dépêches* du Nonce, une, entre autres, citée par M. Cousin dans son remarquable travail sur le Connétable de Luynes, publié dans le *Journal des savants* (1862-1863).

restes d'un sentiment trop tardif pour être bien fort. Toutes ces desséchantes influences, toutes ces suggestions intéressées abrégèrent, dès les premiers temps, la lune de miel du royal hymen, et tuèrent, de ces amours inquiètes, le fruit dans la fleur. Louis XIII, peu à peu dominé, absorbé par le Ministre qui régna pour lui, distrait d'ailleurs par ces favoris qui furent, avant Cinq-Mars, comme la monnaie du Connétable de Luynes, vécut pendant vingt-huit ans encore avec la Reine comme s'il eût été séparé d'elle. La stérilité qui marque cette longue disgrâce ne cessa qu'en 1637, par l'influence coalisée des confesseurs, de Mademoiselle de La Fayette, et des éléments qui ne laissèrent ce jour-là au Roi d'autre asile que le lit de la Reine, où il se résigna à entrer [1]. Quant au premier fait qui troubla cette

1. Cette affaire est trop connue pour que nous ayons songé à en développer les détails. Sur cette fameuse journée et sur cette opportune pluie qui, le soir, en ne permettant pas à Sa Majesté de se rendre à Saint-Maur, et en ne lui laissant aucun autre asile que le lit conjugal au Louvre, le rendit docile aux exhortations du Père Caussin et aux prières de Mademoiselle de La Fayette, voyez la *Lettre du Père Caussin à Mademoiselle de La Fayette*, si souvent réimprimée, le beau livre de M. Cousin sur *Madame de Hautefort*.

quiétude d'un amour encore à ses prémisses, il n'était pas sans importance politique non plus que sans dangereux inconvénients; et quoique privé, il pouvait avoir des conséquences publiques extrêmes.

La Reine-mère, reléguée et retenue à Blois depuis la chute du Maréchal d'Ancre, lasse d'être assujettie et de ne voir la fin des négociations auxquelles elle faisait tenir la main près du Roi son fils, s'était enfuie de Blois, la nuit, secondée par d'Epernon. Escortée par cinq cents cavaliers qui étaient au Duc, elle avait fui vers Loches d'abord, vers la Guienne ensuite, à Angoulême, terre et place forte. C'était vouloir se faire justice par un manifeste de guerre. La nouvelle, rapidement rapportée, trouva le Roi à Saint-Germain, où la Reine, en compagnie des Princes de Savoie et de toute la Cour, était tout au

et les *Mémoires* de madame de Motteville. Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris, dans ses curieux et intéressants *Mémoires sur la Régence et le Règne de Louis XV,* publiés par M. de Lescure (Didot) a consacré à ces Mémoires de madame de Motteville, au moment de leur apparition, un article où il résume ces dates et ces témoignages d'une façon aussi piquante que précise. (Voyez le tome II, p. 431 et 432.)

plaisir des chasses, tout aux apprêts des fêtes. « Cette sortie, dit le vieux Sully, estonna la Cour, croyant que la partie fût plus grande, ou qu'elle se pouvoit accroître ; c'est pourquoi on se prépara à la guerre pour faire la paix plus avantageuse. » Et c'est de cette guerre commencée, et de cette paix conclue, — il faudrait plutôt l'appeler une trêve, — que devait sortir, pour s'élever de toute la grandeur de son caractère et de son génie, le ministre profond, logique, inexorable, le Cardinal de Richelieu, prêt à dompter à jamais la résistance protestante et à étouffer sous sa robe rouge les derniers efforts d'une aristocratie anarchique. Lui, mieux que tous, a connu Louis XIII, et a su le gouverner sans avoir su lui plaire. Et pour comprendre le Roi de France, à cette époque du règne, c'est vers l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du Fils,* c'est vers l'écrivain des *Mémoires* qu'il se faut tourner, c'est vers le grand Ministre en qui Louis XIII avait mis sa confiance, assuré qu'il mènerait à bonne fin cette rude et laborieuse tâche de la science politique

du temps : l'émancipation du Roi et l'inviolabilité de l'État.

Aquila in nubibus,—l'aigle dans les nuages ! —telle est la devise qui se lit à l'exergue d'une des médailles frappées pour la gloire de ce grand homme d'État. Rarement plus juste devise ! rarement plus juste image ! Celle-ci exprime à merveille les difficultés que dut rencontrer le Ministre réformateur, à la hauteur presque idéale où il avait placé sa politique. Les nuages allaient s'amonceler, plus d'une fois poussés par le vent des factions, autour de l'aigle militante et menacée. Mais, à travers ces ombres passagères, elle ne devait jamais perdre de vue le but poursuivi, et laisser échapper l'occasion de lancer cette foudre qui a illuminé si puissamment les mystères de la politique et ceux de la nature humaine elle-même, et qui a gravé en traits ineffaçables l'unité de la France et la grandeur de la royauté. C'est par ces réflexions si naturelles et si consolantes que nous aimons à clore, à défaut d'autre moralité, cette étude qui ne sera pas plus frivole dans son résultat que dans

son but, si elle a appris au lecteur à connaître intimement Louis XIII, et en appréciant les difficultés de la lutte contre un caractère si opiniâtre, à admirer Richelieu, qui devait triompher de sa perpétuelle résistance dans des circonstances où il ne s'agissait plus d'être père, mais d'être Roi.

FIN.

Digitized by Google

APPENDICES

N° 1.

(Bibliothèque impériale. Manuscrits. Fonds Harlay. Négociations d'Espagne, 1615.)

MÉMOIRE *des officiers, dames, dam^elles et femmes de chambre espagnolz que le Roy et la Reine mère de Sa Majesté veulent et entendent demeurer auprès de la Reyne pour la servir et que les autres supernuméraires seront renvoyez en Espagne sans attendre qu'ils soient arrivez à Bordeaux.*

Ung confesseur, son compagnon et ung garçon.

Un aulmosnier, ung chappelain et ung garson.

Deux médecins, à sayoir un pour la personne de la Reyne et l'autre pour le commun, chacun leur garson.

Ung appoticaire, un ayde et ung garçon.

Ung chef de paneterie de bouche, avec deux aydes et ung garson.

Ung chef de gobelet, avec deux aydes et un garson.
Un escuyer de cuisine avec deux aydes et ung garson.
Quatre escuyers de pied.

DAMES.

La Comtesse de la Torre.
La Comtesse de Castro.
Dona Margarita de Cordova.

FILLES.

Dona Luisa Ozorio.
Dona Antonia Manriques.
Dona Maria d'Aragon.

FEMMES DE CHAMBRE.

Doibvent être choisies huit du nombre contenu au mémoire et quatre de cabinet pour faire en tout le nombre de douze—comme à Madame,—lequel nombre Dona Stefanîa, et la lingère de la Reyne doibvent être comprises.

Une femme qui lave le linge de Sa Majté et une servante.

A tous lesquels officiers, dames, damelles et femmes de chambre sera pourvu d'ordinaire ainsy qu'il est accoutumé pour vivre chez le Roy et chez la Reine sa mère et de voitures pour les amener et conduire et leur bagage jusques à Bordeaux, mais non pour les femmes des officiers quy en chercheront si bon leur semble, sy

Digitized by Google

mieulx elles n'aiment s'en retourner avec les supernuméraires que leurs Mtés entendent ne passer outre et qu'il soit signifié à Don Inigo auquel elles en escrivent pour y tenir la main comme il a esté convenu.

CEUX QUE LEURS MTEZ ONT RETRANCHÉ DU MÉMOIRE :

Deux prestres et quatre aydes et garsons.

Un official et son ayde.

Deux jésuites et deux serviteurs.

L'aumolnier major et quatre personnes (c'est au Roy à y en mettre un françois).

Deux docteurs de chambre avec chacun deux garsons.

Deux officiers qui gardent les bagues de la Reyne avec un serviteur (on n'entend qu'il n'y en ait, estant la coustume de France ainsi, que la dame d'atour s'en charge par inventaire).

Le secrétaire et controlleur de la Reyne avec sept personnes (le secrétaire et controlleur de la Reyne doibvent être françois).

Et fait donner ordre que tous les officiers s'en retournent au plutôt. Leurs Mtez ne voulant avoir ce rompement de teste et ce qui sera superflu aux femmes de chambres, Madame la princesse d'Espagne en ayant encore beaucoup moings avec elle que ce que l'on en laisse à la Reyne.

Le Roy commande le présent mémoire être envoyé au sr de Puysieux Conseiller en son Conseil d'estat et

Secrétaire de ses commandements pour conférer sur le sujet d'iceluy avec le sr Don Inigo de Cardenas auquel il déclarera que l'intention de Sa Mté est qu'il soit suivi et observé incontinent après la réception d'iceluy et sans aucune remise.

Fait à Bordeaux le dernr jour de novembre 1615.

LOUIS.

PHILYPEAUX.

Digitized by Google

N° 2.

(Communiqué par M. Feuillet de Conches.)

INVENTAIRE DE BAGUES, JOYAUX ET PIERRERIES *cyaprès mentionnées que le Roi d'Espagne a faict apporter pour le plaisir et service de la Royne de France sa fille lesquelles ont esté données et deslivrées à Sa Ma^té^ en faveur et au désir du traicté de son heureux mariage.*

PREMIÈREMENT.

Ung Carquan d'onze pièces d'or de relief aux quatre cartons et quatre frutilles toutes esmaillées de blanc, rouge, vert et gris, et au milieu de chaque pièce ung Chatton avec un grand diamant carré en table de différentes grandeurs à sçavoir ung diamant à fondz tirant quelque peu sur le saphir du pois de dix grains auquel

il manque deux coings. Ung autre diamant délié de place, de trois carrats tirant un peu sur le doré. Ung autre diamant de place de deux carrats à fondz bas de pavillon. Ung autre diamant à fond de deux carrats parfaict. Ung autte à fond de place de trois carrats de bonne eau. Ung autre diamant à demy fondz de trois carrats. Ung autre diamant délié un peu plus long auquel il manque deux coings. Un autre diamant délié de place de trois carrats de bonne eau. Ung autre diamant à fondz prolongé pesant dix grains. Ung autre diamant délié tirant un peu sur le saphir de place de trois carrats, etc. Douze entrepièces en façon de S. S. aux quatre cartons de relief en chacune esmaillées de blanc, rouge et gris, avec une araignée au milieu dans laquelle il y a deux assises de perles nettes qui pèsent six carrats; il y a vingt-quatre de S. S. assises avec une branche faicte de relief aux quatre cartons et quatre frutilles esmaillées desds couleurs, et au milieu un chatton avec ung grand diamant à demy fond dorré de place tirant quelque peu sur le saphir de six carrats. Le tout comme dit est, or et pierreryes, pèse trente trois onces quatre ottins et demy.

Ung collier avec ledit carquan de vint-six pieces de la mesme façon à esmail et au lieu de chaque piece un chatton avec un grand diamant carré en cette sorte, l'un à fondz parfait pesant cinq carrats, ung autre aussy à fondz parfaict ung peu long pesant quatre carrats, ung autre à demy fondz ung peu long hault de pavil-

lon, tirant sur le saphir de place de quatre carrats et demy, ung autre délié un peu long de bonne eau de place de six carrats, ung autre à fondz parfaict du poidz de cinq carrats et huict entrepièces de la même façon et esmail que ceux du carquan et aux deux assises en chacun de la mesme facon que ceux du carquan, et une agraffe de mesme façon, cartons, frutilles et esmail que ceux du carquan avec un chatton au milieu avec un grand diamant carré en table à demy fondz de place de huit carrats tirant ung peu sur le saphir. Et ledt Collier comme dict est or et pierreries pèse vingt cinq onces et six ottins et lesdts Carquan et Collier comme dict est or est taxé dix sept mil sept cent six ducats et huit realles par Jehan de Reala, orfebvre de Sa Majté, Gonzalve Gonzalès, Anthoine Xubier et Jehan de Castre, orfebvres demeurant à Madrid le tout estant de la Garde-Joye dans des bouestes de bois couvertes de cuir noir doré : le tout est jugé à dix sept mille sept cent six ducats et huit realles.

Une parure d'or, de rubis et diamans auquel il y a cent et un grands boutons esmaillés de blanc et de rouge canelé ayant chacun dix diamants petits et déliés et ung rubis au milieu : plus cinquante boutons de la mesme facon ung peu plus petits aux huit desdt diamans en chacun et ung petit rubis au milieu.

Plus une bandolière de quarantes pièces un peu en ovale avec douze diamants comme les susd. et ung ru-

bis au milieu de chacun et quarante entrepièces carrées petites avec ung rubis en chacune.

Ung serre-teste de treize pièces comme celles du carquan, douze diamans et un rubis à chacune et douze petites entrepièces comme celle du carquan avec ung rubis à chacune.

Des bracelets dont les deux ont dix-huit pièces en ovale plus petits avec dix diamants et un rubis à chacune et seize petites entrepièces avec chacune un rubis.

Une escharpe qui a quinze grandes pièces en ovalle et chacune est environnée de six diamants plus grands que les susdits et au milieu une massette avec quatre diamants et ung rubis au milieu et seize entrepièces carrées avec quatre diamans en chacune. Ung rubis au milieu et laacz d'or esmaillé de blanc, rouge et bleu, avec six feuilles et en chacune six diamants assez grands et au milieu une roüe avec six diamants fous et au milieu ung chatton avec ung rubis carré, le tout, comme dict est, boutons bandolière, serre-teste, braceletz, escharpe et laacz a esté taxé par les susd. douze mil cent soixante neuf ducatz et une realle.

Ung joyau en ovalle faict de relief à jour esmaillé de blanc, rouge gris, et vertavec deux chattons l'ung ayant un diamant taillé à carreaux à la poincte, pesant quatorze carrats et l'autre une griffe avec un rubis cabochon parfaict pesant six carrats et seize diamans fous alentour. Le tout, or, pierreryes, façon, a esté taxé par les susd. dix mil quatre cents ducatz. Ce joyau est celluy

mesme qui a este faict par François de Rinalte qui estoit orfebvre de Sa Maté avec ung autre grand diamant en table carré pesant douze carratz qui fut oste pour y faire une bague que Sa Maté a donné à la Sérénissime Royne et l'on mit au lieu le dt diamant. Et tout ce que dessus est de la charge de la Garde-Joye dans une cassette couverte de velours cramoisy bordé d'or. Et un estuy en broderye des armes du Roy et doublé de taffetas estimé le tout à dix mil quatre cent ducatz.

Des braceletz d'or attachés et esmaillés par le rebord de blanc et de noir et ayant les deux ensemble dix pièces rondes et neuf diamants en chacune et dix entrepièces, six en ovalle ayant sept diamans en chacune et dix-huict reliefs avec trois diamans en chacune tous à fondz petitz taxés par les sud. sept cent vingt ducatz de l'ordonnance de la feue Royne d'Espaigne en une bouèste de bois couverte de cuir noir doré (et ladite somme de sept cent vingt ducatz).

Une escharpe pour femme, d'or, ayant trente quatre pièces carrées esmaillées de blanc, rouge et gris, avec quatre diamans desliez en chacune, trente-trois entrepièces avec le mesme esmail et en chacune trois diamans à sçavoir deux petits et celluy du milieu plus grand à deux bouts avec cinq diamants à carreaux qui sont une fleur de liz et deux autres petits diamans à chacun desd. bouts et une chesne en facon de targe avec ung grand diamant au milieu en table ung peu long auquel il manque deux coings et cinq autres dia-

mans plus petits tous à contour et vingt autres de différentes grandeurs dedans et une couronne avec douze autres diamans cinq carrés et sept en poincte qui, comme dict est, ont été acheptés de Gonsalve Gonzalès, orfebvre, la somme de quatre mil trois cent soixante cinq ducatz à laquelle ils ont este taxés avec la boueste de bois couvert de cuir noir doré.

Ung serre-teste d'or ayant quatorze pièces carrées avec neuf diamans chacune et quatorze entrepièces un peu longues avec trois diamants chacune et une rose ronde avec quatre-vingt-quatre petits diamants et un grand au milieu qui a esté achepté de Mathieu de Gamonar, orfebvre, quinze cent ducatz auquel elle a esté prise avec sa boueste couverte de cuir noir doré.

Une chesne qui a cinquante et six pièces en façon de dez avec seize diamans en chacune et aultant d'entrepièces à huict pans avec huict diamans à chacune qui font en tout mil trois cent quarante quatre diamans prisés trois mil cent soixante ung ducatz avec sa boueste couverte de cuir noir doré.

Ung grand diamant en table carré pezant douze carrats qui a esté osté d'ung joyau et esté mis en une bague de la charge de la Garde-Joye prisé unze mil ducatz.

Soixante ung mil deux cent vingt un ducatz neuf realles.

N° 3.

(Communiqué par M. Feuillet de Conches.)

AUTRE INVENTAIRE DES BAGUES, PERLES, JOYAUX ET PIERRERIES *qui ont esté par le Roy et par la Royne mère de Sa Ma^té^ consignés à la Royne depuis son arrivée en France.*

PREMIÈREMENT.

Ung grand bracelet d'or esmaillé de plusieurs coulleurs servant la pièce du mitan pour boueste à mectre pourtraict, lequel bracelet est enrichy de plusieurs diamants à sçavoir neuf grandz diamants de la Couronne dont la pierre du milieu est ung grand diamant en poincte avec huict autres grandz diamants en table et quatre vingt quinze diamans de plusieurs grandeurs tant tables que pierre à facette que le Roy a envoyé à la Royne en Espaigne estimés non compris lesd. neuf

grandz diamans de la Couronne à la somme de trente mil livres.

Deux pendants d'oreille d'or esmaillés de plusieurs couleurs à chacun desquels il y a ung grand diamant pendant taillé à facettes des bagues de la Couronne lesquels pendants d'oreilles le Roy a consignés à la Royne.

Ung collier contenant trente grosses perles rondes de la Couronne que le Roy a consignées à la Royne.

Une orloge sonnante d'or esmaillée de plusieurs coulleurs garnie et enrichie de plusieurs diamants en rose taillés à facette avec sa chesne d'or contenant six pièces en bouton garnies aussi de diamans en roses estimés à la somme de quatre mil livres ts. dont le Roy a faict présent à la Royne.

Une Croix d'or ronde esmaillée de noir enrichye de deux cent trente huict diamans en rose tant grandz que petits estimés à sept mil cinq cent livres dont le Roy a aussi faict présent à la Royne.

Trois grandz bouquets de fleurs d'or esmaillés de diverses couleurs où il y a plusieurs diamans tant grandz que petitz dont la Royne mère à faict don à la Royne estimés ensemblement à la somme de six cent livres.

Cinq autres bouquets de fleurs d'or esmaillez de diverses coulleurs ou il y a plusieurs diamans tant grandz que petitz dont le Roy a faict présent à la Royne estimez ensemblement à la somme de troiz . . . . . livres t^s^.

Nous Louise Osorio, dame d'atour de la Royne, reconnoissons que les bagues, perles, joyaux et pierreryes amplement mentionnées et estimées aux deux Inventaires y dessus, ont esté par le commandement exprès du Roy pour le plaisir et service de la Royne son espouse mises et consignées en noz mains pour dicelles avoir le soing et garde.

Et les représenterai à leurs Matés toutes fois et quantes qu'il nous sera par elles ordonné.

Ce que nous promectons faire et en tenir bon et fidèle compte. En tesmoing de quoy, nous avons signé la presente.

Le xve jour d'Aoust mil six cent seize.

Signé : Louise Osorio.

Digitized by Google

N° 4.

(D'après l'original aux Archives de l'Empire : *Papiers de Simancas*. Négociations. K. 1454. Olim. A. 60, n° 14.)

INSTRUÇION SECRETA[1].

Burgos, 25 octobre 1615.

Duque de Monteleon primo, demas de lo que os ordeno en la instruçion que se os da para Françia adonde os envio por mi Embaxador, he querido advertiros en esta à parte las cosas de mas consideraçion que ally haveys de tratar y procurar encaminar.

---

1. *Instruction secrète de Philippe III au Duc de Monteleon s'en allant Ambassadeur en France.*

Burgos, 25 octobre 1615.

Duc de Monteleon, cousin, en addition à ce que je vous ai ordonné par l'instruction qui vous a été remise pour la France où je vous envoie Ambassadeur, j'ai désiré appeler votre attention, par la présente que je vous fais tenir à part, sur des choses d'une plus grande importance que vous aurez à traiter dans ce royaume, et que vous ferez en sorte de mettre en bonne voie.

Importa mucho que procureys mantener las cosas en el estado que don Inigo de Cardenas vuestro Antezesor en esa Embaxada las huviere dexado y mejorarlas en lo que se pudiere, y uno de los puntos prinçipales es que la Reyna Infanta mi hija sea servida como quisiere y que todos los criados que llevare de acà sean los que anden çerca de su persona, y para mantener esto assi os valdreys de vuestra prudençia y buena maña procurando tener muy contenta à la Reyna madre, y para conseguir esto, se entiende que el mejor medio de todos es el tener ganada à la Marquesa de Ancre su favorezida en que consiste el asegurar todo lo de mas y particularmente las materias d'Estado que se offreçieren y con la entrada ordinaria que haveys de tener en el aposento de mi hija como lo ha asentado don Inigo de Cardenas podreys encaminar mejor esto.

Il est de la plus grande convenance que vous tâchiez de maintenir les choses dans l'état où elles ont été laissées par Don Inigo de Cardenas, votre prédécesseur, les améliorant s'il y a lieu. L'un des objets plus intéressants est que la Reine Infante, ma fille, soit servie selon ses désirs, et que tous les gens de service, qui partiront d'ici soient les seuls attachés à sa personne : pour y parvenir faites valoir votre prudence, votre dextérité, vous étudiant de rendre satisfaite et contente la Reine-mère. A cet effet, il est bien entendu que le meilleur moyen est de gagner à vos vues la Marquise d'Ancre sa favorite, vous assurant ainsi de tout ce qui en dépend, et plus particulièrement des affaires de l'État à mesure qu'elles se présenteront, et ce vous sera d'autant plus facile par les entrées ordinaires, qui vous sont accordées aux appartements de ma fille, d'après les assurances de Don Inigo de Cardenas.

Muy savida es la contradiçion que Uganotes y Protestantes han hecho para evitar la conclusion de los matrimonios que se han effectuado entre esta corona y la de Françia, y assi haveys de considerar y tener muy presente que los Ministros que agora tienen mano en el govierno por ser los mismos que tenia Henrrique 4, estan tan hechos à Protestantes y al Gran Turco y à sus consideraçiones y ligas que se apartan muy de mala gana d'esto, lo qual obliga à que andeys con mucho tino desviandolos y assegurandolos y procurandolos ganar con suavidad, y por ser personas que segun su mucha edad se puede esperar que fallezeran presto, haveys de travajar mucho en procurar que entren en su lugar hombres convenientes al serviçio de Dios, bien comun y buena correspondençia con estos Reynos, ayudando os para ello de mi hija y de la Reyna madre en lo que

---

Très vive est l'opposition que les huguenots et les protestants ont faite pour empêcher la conclusion des mariages accomplis entre cette couronne et celle de France; aussi vous devez bien considérer et ne pas oublier que les Ministres qui sont à la tête du gouvernement dans ce moment-ci, les mêmes qui étaient avec Henri IV, sont tellement enclins aux protestants et au Grand Turc, ainsi qu'à leurs confédérations et ligues, qu'il vous faudra employer beaucoup de finesse pour les en détourner, pour les ramener à vous, et pour vous en impatroniser par la douceur, étant d'ailleurs personnes que, par leur âge avancé, on peut s'attendre à voir bientôt mourir. Alors vous aurez à mettre tout en œuvre pour qu'ils soient remplacés par des hommes capables au service de Dieu, au bien de tous, et aptes à de bonnes intelligences avec mes Royaumes, vous aidant pour cela de ma fille et de la

sin perjuiçio del mesmo negoçio os pareçiere convenir; y este punto es de tanta consideraçion que lleva tras si el azertamiento de otras muchas cosas, y como tal os encargo mucho que vivays con particular cuydado y procureys que se encamine como se desea.

Tambien os encargo mucho que pongays diligençia en que los que andurieren çerca del Rey Christianissimo mi hierno ne le diviertan con malos consejos, y sobre todo haveys de estar muy vixilante que entre la Reyna mi hija y su suegra aya gran conformidad porque fuera de lo que la Reyna madre mereze por la affiçion que muestra mientras ella y su nuera estuvieren muy unidas, sera gran parte esto para que el Rey no se distrayga, y unidas con él seran muy poderosas, de que conviene esteys muy advertido por que se save que ay muchos que llevan fin de dividirlas y distraer al Rey y

---

Reine-mère, et de tous ceux qui, ne compromettant pas l'affaire, vous paraîtront convenir. Ce sujet est de telle importance, qu'il entraîne avec lui la réussite de bien des événements. Aussi je vous commets très-particulièrement d'y avoir le plus grand égard, et de faire marcher les choses selon nos désirs.

Je recommande beaucoup aussi à votre activité de surveiller ceux qui approcheront le Roi Très-Chrétien mon gendre et de faire en sorte qu'ils ne l'influencent pas par de mauvais conseils. Vous devez veiller surtout à ce qu'entre la Reine ma fille et sa belle-mère, il existe une grande harmonie; car, indépendamment de ce que la Reine mère mérite pour l'affection qu'elle montre, tant qu'elle et sa bru se tiendront convenablement d'accord, elles contribueront beaucoup à empêcher le Roi de se distraire; et elles, unies à lui, n'en seront que plus puissantes. Sur cela, vous devez avoir l'œil

esperan con esto encaminar sus malos disignios, y para que no las consigan importa tanto como veys el mantener los en buena conformidad.

Y porque como tendreys entendido lleva la Reyna mi hija para au serviçio y regimiento particular algunos criados familiares como son officiales de boca y otros y para que estos puedan quedar en Françia con mas gusto importa que sean bien tratados, os encargo mucho que sean amparados de vos y que los animeys y alenteys y procureys que sirvan à mi hija con mucha particularidad y asistençia, pero el favorezerlos vos ha de ser de tal maniera que no se dé con ello ocassion de zelo à los demas criados françesses por que entre los unos y los otros no aya ocassiones de disgustos y poca conformidad y vos verreys la forma en que se les asientan sus gajes asi à los criados como à las criadas españoles de

---

ouvert, attendu que l'on n'ignore pas qu'il y a beaucoup de personnes qui ont pour but de voir Leurs Majestés en désaccord, et abuser du Roi, dans l'espoir de parvenir ainsi à la réalisation de leurs mauvais desseins. Pour qu'elles n'y parviennent, il importe, comme vous le voyez, d'entretenir entre le Roi et les deux Reines la bonne harmonie.

Et comme la Reine ma fille, ainsi qu'on vous l'a fait savoir, amène avec elle quelques personnes de sa maison, tels qu'officiers de bouche et autres pour son service et pour son administration; pour que ces personnes puissent vivre en France avec plaisir, il importe qu'elles y soient bien traitées. C'est vous, par conséquent, que je charge très-particulièrement de les protéger, de les encourager, de les exciter à être attentives, afin qu'elles servent ma fille avec grand soin et dévouement. Ces encouragements, ces faveurs

que se os darà memoria à parte para que sepays quales son y los officios en que van sirviendo, y me lo avisareys, y juntamente del tratamiento que se les haze alla y de lo que se os offreçiere sobre todo [1].

---

de votre part devront être cependant dans une mesure telle u'elle ne donne pas lieu à des occasions de jalousies aux autres domestiques français, évitant ainsi des motifs de désaccord et de désaffection entre eux. Vous examinerez de quelle manière on les installera et quels sont les gages des hommes et des femmes espagnols. Il vous sera remis un aperçu particulier pour que vous soyez au courant des devoirs de leur charge. De tout cela vous m'informerez, n'oubliant pas de me faire connaître de quelle manière on les traite, ainsi que tout ce qui se présentera sur ce sujet.

1. Les autres articles de cette instruction sont étrangers aux recommandations faites à l'Ambassadeur sur sa conduite à tenir avec la Reine. Voyez la cote indiquée aux archives de l'Empire, *Papiers de Simancas*. K. 1454. L'*Instruction* remise le même jour, mais non désignée *secrète*, est également curieuse à consulter comme pièce diplomatique.

N° 5.

(Bibliothèque impériale. Manuscrits, *Journal d'Hérouard.*)

Emploi *du temps et menu des repas de Louis XIII.*

Donnons, par cet extrait du *Journal d'Hérouard*[1], le détail complet de l'emploi d'une journée par Sa Majesté. Nous avons choisi la journée du 25 janvier 1619.

Le 25. Vendredy. Éveillé à huit heures et demie,

1. Les six volumes manuscrits du *Journal d'Hérouard*, conservés à la Bibliothèque impériale, comprennent six volumes sous les numéros 4022, 4023, 4024, 4025, 4026, 4027.

Voici leurs dates respectives :

Le tome Ier : 1er janvier 1605 au 31 décembre 1607.

Le tome II : 1er janvier (mardi) 1608 au 31 décembre (vendredi) 1610.

Le tome III : 1er janvier (samedi) 1611 au 31 décembre (samedi 1613.

Le tome IV : 1er janvier (dimanche) 1614 au 31 décembre (dimanche) 1617.

Le tome V : 1er janvier 1618 au 31 décembre 1621.

Le tome VI : 1er janvier 1622 au 27 janvier 1628.

Ce dernier volume, à la page 469, porte cette note : *Histoire*

pouls plein, égal, pausé, chaleur douce : levé, bon visage, guay, ... peigné, vestu, prie Dieu. Neuf heures un quart, déjeuné : un œuf à la coque avec beaucoup de pain; grains de raisin blanc; pain, et pain trempé dans de l'hypocras beaucoup; beu au demeurant fort trempé d'eau. Va à la chapelle de la Tour, au Conseil.

A onze trois quarts disné :

Grains de raisin blanc; pain; bouts d'asperges en salade; olives de Provence; riz cuit au laict; bouillie; pois en potage; le dedans de huit rissoles remplies de pies d'almandes pilées; langues de carpes frites; de la carpe sans langue; de la truite; cerises dans une petite tarte; un peu d'une pomme de Calleville avec sucrerie; deux macarons sucrés à l'eau rose; cerises confites; tranches de coing confit; pain peu; beu du vin clairet fort trempé; dragée de fenouil, la petite cuillerée.

Va chez la Reine, va par la gallerie aux Tuilleries, revient à cinq heures et demie, par le même chemin au

---

de la vie active de Louis XIII (1605-1628), *par messire Jehan Herouard, seigneur de Vaugrigneuse, son premier médecin qui fut saisi de maladie à Aitré au camp devant La Rochelle le samedi* 29 *janvier* 1628, *et y décéda le* 8 *février en suyvant au service du Roy son maître, à la santé duquel il s'était entièrement dédié, aagé de soixanle-dix-huit ans, moins curieux de richesses que de gloire, d'une incomparable affection et fidélité. Son corps repose dans l'église de Vaugrigneuse.* Voyez au Cabinet des médailles son buste de trois quarts : Joannes Herouard, seigneur de Vaugreneuse. Premier Medecin. Du. Roy. Au revers : *Jove dignus Apollinis arte,* avec les armes.

Conseil; monte chez M. de Luynes où il recorde son balet, revient à sept heures et demie, soupé [1]:

Grains de raisin blanc; pain; houblon; salade au vinaigre et au sucre; olives de Provence; laict d'amandes et pain; potage fait de pain bouilli à l'huile; potage au laict; langues de carpes frites; le dedans de huit rissoles remplies d'un peu d'amandes pilées; beu du vin clairet fort trempé; une aiguillette de sole au jus d'aurange; de la truite; de la carpe, le dedans d'une petite tarte d'abricot; un peu de pomme de Calleville; marrons sucrés à l'eau rose; cerises confites; une tranche de coing frais confit; beu du vin clairet fort trempé; dragée de fenouil la petite cuillerée.

Va chez la Reine, revient à dix heures, devestu, ... beu de la tisane, mis au lict, prie Dieu.

A onze heures ou environ, sans qu'il y pensât, M. de Luynes vient pour le persuader à coucher, etc. Il résiste fort et ferme, par effort jusques aux larmes; il est emporté, couché; s'efforce deux fois comme l'on dict; à deux heures devestu; mis au lict, s'endort jusques à neuf heures après minuit.

1. Il faut remarquer que le Roi faisait maigre ce jour qui était un vendredi. Dans les jours ordinaires, le menu était différent, ainsi le 2 du même mois, un mercredi, à souper, parmi les viandes, nous trouvons indiqués : veau bouilli, la mouelle d'un os; chevreau bouilli, les aureilles, les yeux et un peu de la cervelle; gigoteau de moutonneau en carbonade; d'une vinaigrette d'oyson, d'un oison rosti; les ailes de deux pigeonneaux rostis avec pain. Ces détails n'ont, du reste, d'autre intérêt que de mettre au fait des habitudes et de la vie privée sous le règne de Louis XIII.

N° 6.

Des Portraits de la Reine.

Nous aurions aimé à donner ici l'indication exacte de tous les portraits de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, gravés et peints entre 1610 et 1620, en y joignant les titres des documents historiques, gravés et répartis dans les principales collections. Nous avons en cela l'excellent exemple de l'érudit M. Hennin qui a malheureusement arrêté son œuvre des *Monuments de l'histoire de France*, à l'avénement de Louis XIII. Mais ce travail, pour être fait avec exactitude et d'une façon complète, présente des nombreuses difficultés d'informations. Aussi remettons-nous le soin de le publier à une autre occasion. Disons seulement ici que les portraits d'Anne d'Autriche sont un peu comme les documents et les renseignements écrits : abondants

depuis qu'elle est Reine-mère et Régente, rares pendant son enfance et sa jeunesse.

Plus d'une fois, cependant, il y a eu entre les deux Cours des échanges de portraits des jeunes fiancés. En 1611, les dépêches parlent d'un premier échange; et à la date du 4 janvier 1612, M. de Vaucellas annonce le départ d'un portrait de l'Infante pour la France. La Reine Marie de Médicis en avait reçu un, en pied, dans les premiers jours de 1610. « Il y a depuis huit ou dix jours, écrit Malherbe à Peyresc, au grand Cabinet de la Reine, un tableau où l'Infante d'Espagne est peinte de son long avec cette inscription : *Doña Anna Mauricia d'Austria*, etc...[1]. »

Au musée de Versailles (salle nº 155) se trouve un élégant et intéressant portrait de l'Infante, représentée en pied, portant une petite couronne, une large collerette, une robe bleue fleurdelisée, et un manteau royal.

S. A. I. Madame la Princesse Mathilde possède, dans son Hôtel de la Rue de Courcelles, trois portraits curieux de la famille royale à cette époque, c'est-à-dire, de la Reine-Régente, du Roi et de la jeune Reine. Leur provenance est de la maison Correr à Venise, où il est manifeste que quelque Ambassadeur, les ayant reçu en

1. Voyez la récente édition des œuvres de Malherbe, recueillies et annotées par L. Lalanne (Hachette, 1862), tome III, page 129. Ce volume, qui renferme la correspondance de Malherbe, est plein de faits curieux sur les choses de la Cour.

cadeau à la Cour de France, les avait apporté dans sa famille. Le célèbre Porbus est l'auteur de ces portraits. La petite Reine porte la collerette large à éventail, la robe de brocart richement fleuri, les manches à crevés, les plus beaux bijoux de perles, et les manchettes travaillées au point d'Espagne.

En fait de portrait gravé, un, entre autres, par Michel Lasne et publié par N. de Mantonnière, est curieux à consulter. La Reine est debout, la main droite appuyée à un fauteuil, revêtue d'une robe de brocart à grands dessins; dans la bordure est son chiffre. Les parures sont en perles, les manches très-larges et finissent en pointe. La Reine est dans une salle au-devant d'un rideau, tourné de trois quarts à droite, regardant le spectateur. Sur la gauche est l'écusson aux armes royales. Ce portrait gravé est assurément le plus intéressant que l'on puisse rencontrer à cette époque, et nous avons lieu de croire qu'il a été exécuté d'après le portrait d'Anne d'Autriche en habit de noces qui fut esquissé à Bordeaux, d'après le désir de la Reine-mère, le jour même des cérémonies, le 25 novembre 1615.

FIN DES APPENDICES.

Digitized by Google

24 AP 65

Digitized by Google

SOMMAIRES DES CHAPITRES

PRÉFACE.

Aspect moral et physique de Louis XIII. — Circonstances singulières dans lesquelles nous l'étudions ici. — De quels documents diplomatiques et privés nous avons fait usage. — Explication sur notre titre *Le Roi chez la Reine.*

I. *La Négociation du mariage* (1610-1612).

La Cour du grand-duché de Toscane prend l'initiative du mariage de France et d'Espagne. — Matteo Botti, Marquis de Campiglia, ambassadeur en Espagne, fait les ouvertures à Madrid, puis à Paris. — Interruption et reprise des négociations. — Matteo Botti à Paris ; le comte Orso d'Elci à Madrid. — Dépêche du chevalier Vinta, Secrétaire du Grand-Duc. — Pleins pouvoirs échangés. — Difficultés sur le choix des infantes. — Doña Anna et Doña Maria. — Doña Maria fiancée d'abord à Louis XIII. — La question est posée de nouveau. — Hésitations politiques. — Accord secret entre les deux Cours sur la demande qui sera faite de la main de Doña Anna pour le Roi de France et de celle de Madame Élisabeth pour le Prince des Asturies, héritier présomptif.

II. *La Déclaration au Conseil* (1612).

Retards apportés à la déclaration par Marie de Médicis, Reine Régente. — Considérations pressantes du Nonce et des Ambassadeurs d'Espagne et de Toscane pour en hâter l'événement. — La

Reine Régente s'y décide le 26 janvier 1612. — Les Princes et les Grands du Royaume sont présents. — Intéressants détails que contient la dépêche du Nonce Ubaldini au Cardinal Borghèse. — Chaleureux appui de Guise. — Faible attitude de Condé. — Succès de la déclaration. — Plaisantes paroles de la Régente au Roi son fils, le soir même de la séance du Conseil.

III. *Les premières Cérémonies* (1612).

Fêtes pour consacrer dans les deux Cours la déclaration du double mariage. — L'Infante saluée Reine de France à Madrid, le jour de la Purification. — Don Inigo de Cardenas se rend le 25 mars au Louvre, pour la lecture solennelle de la déclaration. — Les fêtes d'avril. — Solennités chevaleresques à la Place Royale. — Le livre d'Honoré Laugier, sieur de Porchères : *le Camp de la place Royale*. — Ambassades extraordinaires. — Le Duc de Pastrana à Paris. — Le Duc de Mayenne et d'Aiguillon à Madrid.

IV. *Le Portrait de Louis XIII avant sa majorité* (1609-1614).

Curiosité du *Journal de la santé du Roi*, par Hérouard, premier médecin de Sa Majesté. — Madame de Montglat, gouvernante. — Ses lettres à la Grande-Duchesse de Toscane, tante des enfants de France. — Première lettre du Dauphin au Roi Henri son père. — Lettre signée *le Daulphain*, au Grand-Duc son oncle.—Louis XIII le jour de son sacre. — Contrastes dans sa personne, dans ses goûts, dans ses habitudes. — *Enfant enfantissime*, d'après le mot de l'Estoile.—M. de Souvré, gouverneur.—Détails sur l'éducation du jeune prince. — M. des Yveteaux, M. Nicolas Le Febre, M. Fleurence, précepteurs.—La première fois que Louis XIII vit et entendit M. de Luçon. — Commencement de son affection pour le sieur d'Albert de Luynes. — Le goût du Roi pour la chasse à l'oiseau. — Faveur croissante de Luynes avec charge de la garde des *Oiseaux du Cabinet*.

V. *Le Voyage de Bretagne.—La Majorité du Roi* (1614).

Départ de Paris. — Itinéraire suivi par Sa Majesté.— Le séjour à Nantes. —Accueil fait à M. de Vendôme.—.Retour à Paris.— Vers de la *Nymphe parisienne sur le désiré retour de son petit Roy tant aimé*. — Le lit de justice tenu au Parlement. — Cérémonial et rang des Seigneurs dans le parcours du Louvre au Palais. — Détails sur les habitudes du jeune Roi, d'après Hérouard.

VI. *Le Voyage de Guyenne* (1615).

M. le Commandeur de Sillery se rend à Madrid pour déterminer la date de l'échange des princesses et celle des épousailles. — Circonstances politiques. — Le parti des Princes. — Retards apportés au voyage de Sa Majesté. — M. de Pluvinel enseigne au Roi à monter à cheval. — Détail de sa première leçon, le 6 juillet 1615. — Préparatifs du voyage. — Départ de Paris, le 17 août. — Itinéraire jusqu'à Bordeaux.

VII. *L'Infante Anne d'Autriche* (1601-1615).

A quelles sources il faut se reporter pour connaître les détails de l'enfance d'Anne d'Autriche. — Rareté de ces sources. — La Duchesse d'Altamira gouvernante. — Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, mère de l'Infante. — Son portrait d'après l'Ambassadeur de Venise. — Le Duc de Lerme exerce la souveraineté. — Premières années. — Doña Anna très-gracieuse dès l'âge de sept ans. — M. de Vaucellas, ambassadeur de France à Madrid, lors de la négociation des mariages. — Intérêt qu'offrent ses dépêches. — Citations de plusieurs fragments. — Autres dépêches de M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon et de M. de Puysieulx. — Détails curieux sur la présence à Madrid de ces deux personnages. — Grande pompe de l'ambassade extraordinaire. — L'audience où l'Infante est saluée Reine de France. — Cérémonie de la lecture du contrat. — Toilette fastueuse de M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon. — Sonnet à M. le Duc sur le but de sa mission. — Retour des Ambassadeurs. — Maladie de l'Infante. — Dépêche de M. de Vaucellas à ce sujet. — Lettre de la Reine mère du Roi. — Indécisions nouvelles sur la date des mariages. — Causes politiques. — Lettre de la Reine mère du Roi au Roi Catholique. — Nouvelle ambassade. — M. le Commandeur de Sillery remet le bracelet de diamants. — Cérémonial. — Dépêches de M. de Sillery sur le congé qu'il prend de l'Infante. — Apprêts de la cérémonie des épousailles par procuration. — L'Infante va à Burgos. — La cérémonie royale dans l'église de Burgos. — Le Duc de Lerme a les pouvoirs de Sa Majesté. — Départ de l'Infante et du Roi son père pour les frontières de France. — Lettre curieuse à un Français sur le séjour de Leurs Majestés à Saint-Sébastien. — L'échange des Princesses. — Seigneurs français qui allèrent au-devant. — Luynes porteur d'un message du Roi à la Reine. — Voyage de l'Infante, de Bayonne à Bordeaux où elle arrive le 21 novembre 1615.

Digitized by Google

VIII. *La Cour à Bordeaux : le Mariage du Roi* (1645).

Louis XIII depuis son arrivée à Bordeaux. — Ses singulières occupations. — Adieu qu'il fait à sa sœur Madame Élisabeth. — Sa tristesse observée par Hérouard. — Il va au-devant de la Reine sa femme annoncée à Castres. — Son *incognito*. — Particularités de sa rencontre. — Fragment d'une dépêche de l'Ambassadeur de Toscane. — Le *Journal d'Hérouard* donne ici plus de détails qu'aucuns mémoires. — Réception de l'Infante à Bordeaux. — La cérémonie du mariage à l'église Saint-André. — Fait délicat de la réunion des époux par les soins de la Reine mère. — Simulacre de consommation. — La dépêche officielle de la Reine mère pour en annoncer l'accomplissement. — Nécessité de cet avis en raison de la politique ennemie. — Document : *Ce qui s'est passé lors de la consommation du mariage du Roi*. — Preuves confirmant qu'elle n'eut pas lieu. — Solennité de l'*entrée* du Roi et de la Reine dans Bordeaux. — Départ de Leurs Majestés.

IX. *Le Retour et l'Entrée à Paris* (1616).

Itinéraire suivi jusqu'à Tours. — Long séjour dans cette ville. — Luynes croît en faveur. — L'événement au Conseil. — Distractions du Roi. — Ses excursions à la ville et au château d'Amboise dont Luynes avait le gouvernement. — Le Roi ne visite la Reine qu'avec cérémonie. — Départ pour Paris. — Temps d'arrêt à Blois. — Disgrâce du Chancelier. — Le Roi chasse à Bury. — L'arrivée à Paris, le 16 mai 1616, le Roi étant sur son cheval *le Soleil*. — Estampes curieuses rappelant les faits du temps.

X. *Les Divertissements de Louis XIII* (1616-1617).

Événements politiques auxquels le Roi demeure indifférent. — Ses divertissements et ses occupations : la chasse et les ballets. — Le livre du sieur Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron : *Sommaire de la fauconnerie du Roi et des vols que Sa Majesté à inventez*. — Le *gouvernement* et la conduite de sa chasse. — Les ballets à la Cour depuis le règne d'Henri IV. — Premier ballet de M. le Dauphin. — Détails rétrospectifs. — Le *Triomphe de Minerve*, ballet de Madame. — Les ballets à la Cour où le Roi et la Reine se rencontraient n'ôtent rien à la froideur habituelle de leurs relations. — Le ballet de la *Délivrance de Renaud*. — Autres ballets.

XI. *Le Roi devient son maître* (1617).

Sentiment que le Roi commence à avoir sur sa propre autorité.— Le tumulte politique à la Cour l'impressionne.—Insolence et présomption du Maréchal d'Ancre, le 12 novembre 1616, traversant la galerie des Tuileries, le Roi y étant. — Traits curieux de la nature du Roi, d'après Hérouard. — Décision de l'attentat à la vie du Maréchal d'Ancre. — Actions et conduite du Roi dans les mois qui suivirent. — Il préside le Conseil. — Fragment de la dépêche du Nonce. — La jeune Reine toujours tenue à l'écart. — Son caractère. — Son mode d'existence. — Nulle intimité entre les époux. — Voyage à Lesigny. — Mariage de Luynes. — Influence heureuse de madame de Luynes pour l'établissement de la faveur de la Reine.

XII. *Négociations intimes* (1618).

Dextérité de Luynes se ménageant la faveur. — Il redoute que le Roi se prenne d'affection pour toute autre personne que la Reine. — Bruit qui courut à l'endroit de Mademoiselle de Mongiron, Demoiselle de la Reine. — Premières révélations du Nonce sur l'attitude du Roi à l'égard des femmes. — Citations diverses. — Négociation curieuse entamée par Luynes et le Père Arnoux et soutenue par le Nonce et l'Ambassadeur d'Espagne pour décider le Roi à la consommation de son mariage. — M. le Duc de Monteleone et les Dames espagnoles de la Reine. — Le Nonce Guido Bentivoglio et ses lettres au Cardinal Borghèse. — Portrait de ce Nonce, esprit charmant, diplomate ingénieux, lettré de premier ordre. — La Cour de Rome encourage le Nonce à persister dans les efforts qu'il fait pour établir la Reine dans l'affection du Roi. — Étonnement que causait l'indifférence de Sa Majesté à l'endroit des femmes. — Détails continuellement donnés et écrits par le Nonce en 1618 sur cette délicate matière. — Indécision trop constante du Roi. — Le Nonce lui croit plus de pudeur que de tempérament. — Rôle actif du Père Arnoux, confesseur de Sa Majesté. — La Reine se dit éprise du Roi.—Les Dames espagnoles à la Cour. —Entreprise de leur renvoi à Madrid.—Difficultés diplomatiques. —Don Fernando de Giron, nouvel ambassadeur en France.—M. de Senecey, Ambassadeur, et le sieur Grenelle, Secrétaire, à Madrid.— Le départ des Dames espagnoles de la Cour de France est décidé. — Lettre du Roi Très-Chrétien au Roi Catholique sur ce sujet. — Lettre de la Princesse d'Espagne Élisabeth au Roi son frère. —

Maison française d'Anne d'Autriche. — Promesse que le Roi avait faite à Luynes qu'après le départ des Espagnoles, dames de la Reine, il se déciderait à la consommation de son mariage.

XIII. *La Consommation du mariage* (1619).

Les dispositions de la Cour, en décembre 1618 et janvier 1619. — Ce que le Nonce appelle, dans ses dépêches, la *perfezione del matrimonio* de Leurs Majestés. — Son intervention directe. — Ses paroles au Roi dans son audience du 15 janvier 1619.—Mademoiselle de Vendôme épouse le Duc d'Elbeuf, le 20 janvier. — Anecdote d'après Hérouard. — Le mariage de Madame Christine, seconde sœur du Roi, avec le Prince de Piémont est décidé. — Louis XIII le 25 janvier. — Emploi de sa journée. — Intervention pressante de Luynes. — Citation de l'historien Gramond. — Le Roi va chez la Reine. — Le mariage est consommé. — M. de Boneuil, introducteur des ambassadeurs, en porte la nouvelle à l'Ambassadeur d'Espagne et au Nonce. — Joie générale à la Cour. — Lettre du Nonce au Cardinal Borghèse sur le fait de la consommation du mariage et sur la part qu'il a eue, comme Ministre du Saint-Siége, à décider Sa Majesté. — Réponse et compliments du Cardinal Borghèse. — Curieuse dépêche d'Angelo Contarini, ambassadeur de Venise. — La nouvelle de la consommation du mariage arrive en Espagne. — Effet qu'elle produit. — La dépêche du sieur Grenelle à M. de Puysieulx. — Fêtes à la Cour du Louvre. — L'*Aventure de Tancrède en la forêt enchantée*, grand ballet du Roi; *Psyché*, grand ballet de la Reine. — Les événements politiques qui suivirent suspendent le cours des amours royales. — Nouvelle inattendue du départ de la Reine mère échappée du château de Blois.—Préoccupations successives qui ont tenu Louis XIII éloigné de la Reine, et surtout depuis l'année 1625 où Richelieu prit et garda le pouvoir.

FIN DES SOMMAIRES DES CHAPITRES.

24 AP 65

Paris.—Imprimé chez Bonaventure, Ducessois & Ce,
55, quai des Augustins.

Digitized by Google

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

LA DIPLOMATIE VENITIENNE.

LES PRINCES DE L'EUROPE

AU XVIe SIÈCLE

FRANÇOIS Ier — PHILIPPE II

CATHERINE DE MÉDICIS

LES PAPES, LES SULTANS

ETC. ETC.

d'après les rapports des Ambassadeurs vénitiens

1 fort volume in-8 de 816 pages, enrichi de nombreux fac-simile

Paris, 1862, *Henri Plon*, éditeur.

Ouvrages en vente chez A. Aubry.

Journal inédit du règne de Henri IV (1598-1602), par l'ESTOILE, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, par E. HALPHEN, in-8°, *sur papier vergé* ..... 10 »

Complément de toutes les éditions.

François Ier chez Mme de Boisy.—Notice d'un recueil de crayons, ou portraits aux crayons de couleur, enrichi par le roi François Ier de vers et de devises inédites appartenant à la Bibliothèque Méjanes d'Aix, par M. ROUARD, bibliothécaire. Beau vol in-4°, imprimé par L. PERRIN, à Lyon, orné de XII portraits choisis, lithographiés en fac-simile (tiré à 170 exemplaires). *Paris, Aubry*, 1864 ..... 15 »

Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, publié pour la première fois par la société des Bibliophiles français. *Paris*, 1864. 2 forts volumes in-8. *Papier vergé*..... 30 »

Paris. — Imprimé chez Bonaventure, Ducessois et Cie,
55, quai des Augustins.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google